Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE N° 13996 — 4.50 F

VENDREDI 26 JANVIER 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY — DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Les soubresauts sur les marchés financiers

Les investisseurs américains et japonais parient sur l'Europe

Au lendemain de la secousse boursière qui s'est propagée du Japon à l'ensemble des places financières entraînant des fortes fluctuations à New-York, où l'indice Dow Jones a perdu jusqu'à 2,3 % en séance avant de se ressaisir, les marchés se reprenaient, jeudi 25 janvier. La Bourse de Tokyo, qui avait perdu 1,6 % la veille, remontait de 0,4 point... Ces mouvements traduisent le sentiment des investisseurs japonais et américains, qui parient sur un rééquilibrage entre les Etats-Unis et le Japon, d'une part, et l'Europe, d'autre part.

L'appel de l'Est

LES soubresauts des marchés financiers mondiaux, qu'illustrent les chutes répétées des Bourses de New-York et de Tokyo, et leurs répercussions négatives sur les autres places européennes sont provoqués, on le sait, par toute une série de facteurs purement locaux, auxquels s'ajoute la crainte du chaos dans les pays de l'Est. Aux Etats-Unis, les inquiétudes sur un retour de l'inflation, un peu exagérées, entraînent une hausse des taux d'intérêt à long terme, peu goûtée, traditionnellement, par les opérateurs, puisqu'elle est de nature à renchérir les investissements.

Parallèlement, le ralentissement de la croissance, tout à fait logique après sept années continues de prospérité, record historique, pèse sur les résultats des sociétés. Une telle conjoncture ne peut que déprimer Wall Street, du moins dans l'immédiat.

A Tokyo, également, la hausse des taux d'intérêt, à l'initiative d'une banque centrale soucieuse de freiner la baisse du yen et de maîtriser la flambée des crédits bancaires, qui alimente une spéculation effrénée sur l'immobilier, a secoué des marchés déjà rendus vulnérables par l'annonce d'élections législatives anticipées. Le parti gouvernemental, usé par un très long exercice du pouvoir et ébranlé par les scandales, va devoir affronter une épreuve majeure. De plus, les investisseurs japonais, dont les placements sont désormais mieux rémunérés dans leur pays d'origine, ont moins besoin de se précipiter aux Etats-Unis, dont ils se méfient, ce qui ne manquera pas de gêner le Trésor américain, grand emprunteur, et de faire monter le loyer de l'argent outre-Atlantique.

Sur cette toile de fond économique et financière, viennent, naturellement, s'inscrire les événements à l'Est, qui avaient fait naître les plus grands espoirs au départ, et qui, aujourd'hui, font peur.

Mais ce qui se passe aux Etats-Unis, et même au Japon, peut revêtir une signification plus profonde, avec le sentiment, encore confus, qu'un formidable rééquilibrage est en train de se produire sous nos yeux, dans le désordre et la douleur. Les centres de gravité du monde économique et financier, qui, depuis 1945, avaient commencé par se déplacer vers les Etats-Unis, puis, tout récemment, vers le Pacifique triomphant, pourraient amorcer un nouveau mouvement en direction d'une « grande Europe », davantage axée sur l'Est, comme elle l'était avant 1939, et surtout avant 1914.

D'UN tel mouvement, le grand bénéficiaire serait l'Allemagne, qui pourrait retrouver ses marchés traditionnels dans cette « Mitteleuropa » si prospère avant la seconde guerre mondiale et terrain de jeu naturel de ses industriels. Les prévisions de croissance affichées par le gouvernement de la RFA pour 1990, grâce, notamment, à l'afflux d'immigrés d'origine allemande, montrent que l'Europe continentale a le vent en poupe.

Sans doute, un tel rééquilibrage sera-t-il long, et sa route semée d'obstacles. Mais les compagnies d'assurances et les caisses de retraite japonaises, qui calculent à trente ans et se placent bien au-delà de l'an 2000, ne s'y trompent pas : elles réduisent leurs investissements à New-York, et commencent à investir à Francfort.

Le prix d'un franc fort

par Alain Vernholes

Engagée sur la voie de l'union économique et monétaire, la France peut-elle avoir une monnaie aussi solide que celle de la RFA ?

En répétant inlassablement que le franc suivrait le deutschemark si celui-ci était réévalué, M. Pierre Bérégovoy a fini par se faire entendre. Des milieux internationaux d'abord, qui commencent à prendre la monnaie française au sérieux, comme en témoignent — outre la bonne santé du franc — divers articles, publiés par la presse étrangère. Des milieux d'affaires français ensuite, qui, au fil des mois, s'habituent à l'idée que notre industrie ne doit décidément plus compter sur les coups de pouce auxquels l'avait habituée il y a vingt ans Georges Pompidou qui, en laissant lentement glisser le franc, réduisait les prix français sur les marchés étrangers, favorisant pour un temps les exportations.

Chaussant les bottes de Raymond Poincaré qui, de 1926 à 1929, s'était battu avec succès pour rendre au franc sa stabilité, Pierre Bérégovoy peut-il réussir ? Pendant les années qui suivirent la création en 1979 du système monétaire européen (SME), à l'initiative conjointe du chancelier Helmut Schmidt et de M. Giscard d'Estaing, une partie importante de l'intelligentsia française critiqua le choix fait d'une monnaie jugée surévaluée, qui sacrifiait — le mot fut souvent employé — la compétitivité française et affaiblissait inutilement son industrie. Des critiques qui ne désarmèrent pas, malgré cinq dévaluations du franc entre 1981 et 1987.

L'élément nouveau est que, depuis deux ans, cette analyse a perdu beaucoup d'adeptes, alors que se multipliaient les tenants d'une monnaie forte, en même temps qu'était prise en considération leur argumentation : des importations moins cher payées favorisent la stabilité des prix intérieurs ; une monnaie stable, non fondante, force les entreprises à innover, à améliorer la qualité de leurs produits, bref à se battre sur l'offre, sans l'appui de coûts artificiellement réduits.

Il est significatif que cette analyse, qui fut celle de Raymond Barre il y a une douzaine d'années, soit devenue celle de l'actuel ministre de l'économie et des finances, qui est socialiste...

Lire la suite page 32 - section D

Lire également

Nouvelle secousse à Wall Street

page 29 - section D

La résistance à l'intervention soviétique

Une « guerre de partisans » est apparue en Azerbaïdjan

Les combats n'avaient pas cessé jeudi matin 25 janvier à Bakou, où les nationalistes se livrent à la « guerre de partisans » — l'expression est des « Izvestia » — face à l'armée soviétique. Celle-ci a dégagé mercredi soir au canon le port de la ville en tirant sur les pétroliers qui en entravaient l'accès. Le premier secrétaire du PC azerbaïdjanais, M. Vezirov, a été limogé. Des sources sûres affirmaient mercredi soir que plusieurs membres du bureau politique du PC d'URSS — dont le chef de file des conservateurs, M. Ligatchev — assistaient à la réunion au cours de laquelle cette décision a été prise. Jeudi matin, en revanche, le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Guerassimov, déclarait que M. Ligatchev se trouvait à Moscou.

Bakou à l'heure des rumeurs et des manœuvres

par BERNARD GUETTA

page 4

- Roumanie : un entretien avec M. Manescu.
- Yougoslavie : manifestations antiserbes au Kosovo

page 3

- RDA : la préparation de la visite de M. Modrow en RFA

page 4

L'ouverture est de retour

L'Elysée, Matignon, les ministres non socialistes... et des centristes à la recherche d'une majorité élargie

Matignon s'agite, l'Elysée n'est pas inerte, M. Jean-Pierre Soisson se dit investi d'une mission historique, M. Jacques Delors proclame sa foi dans le consensus fort, le PS devient attentif : l'ouverture est de retour.

Les circonstances s'y prêtent. Extérieures d'abord : les bouleversements de la scène internationales rangent les querelles franco-françaises au placard des péripéties et rendent du même coup urgente la mobilisation générale pour l'Europe. Intérieures ensuite : il est impératif pour les socialistes de conforter une majorité minée par un PC considérablement affaibli et par des écologistes incontrôlables, mais qui se nourrit du délitement de l'opposition RPR-UDF.

Fort de ses résultats ministériels, de son expérience d'organisateur politique chez les giscardiens (1), de son assise électorale dans sa bonne ville d'Auxerre, M. Jean-Pierre Soisson, qui se présente comme investi d'une mission que lui a confiée M. Mitterrand, s'est décidé à reprendre le flambeau de l'ouverture. Il menaçait de s'éteindre. Les deux ministres radicaux de gauche du gouvernement Rocard et les huit ministres dit d'« ouverture » n'ont guère réussi dans leurs entreprises politiques (2). L'Association des démocrates (ADD) qui, depuis juin 1988, regroupe les ministres d'« ouverture » piétine.

Si, dans un premier temps, M. Soisson s'est intéressé à la présidence de l'ADD, il y a renoncé pour rechercher un cadre plus vaste. L'idée qu'il a lancée et qu'il va soumettre au congrès de l'ADD, les 27 et 28 janvier, consiste à établir une structure d'accueil, type UDF de gauche, comprenant, outre les radicaux de gauche, des gaullistes de gauche, encore réputés appartenir à l'opposition (tels MM. Jean Charbonnel ou Jean de Lipkowski), et l'ADD qui serait de la sorte « filialisée ». Le MRG, dès son congrès de novembre à Toulouse, avait décidé d'engager une telle démarche. Deux réunions formelles ont eu lieu entre MRG et ADD, les 10 et 24 janvier. L'examen d'une première ébauche de texte commun n'a pas révélé de divergences majeures. La décision de « sortir du bois » avant le congrès socialiste de Rennes est prise. Quant aux modalités « médiatiques » de son lancement et de sa mise en forme, elles sont étudiées par M. Jacques Pilhan, l'homme de la communication de M. Mitterrand.

Concrètement, le premier travail consiste en un « repérage » au niveau local et régional des personnalités susceptibles de répondre positivement à l'appel qui devrait être rendu public vers le 20 février. Une fois cette première étape franchie, et si les résultats sont à la mesure des espoirs, suivraient des assises régionales au printemps, pour déboucher sur une convention nationale.

DANIEL CARTON et ANNE CHAUSSEBOURG

(1) M. Soisson se voit confier, en mai 1977, la création et la direction du Parti républicain par M. Valéry Giscard d'Estaing, alors président de la République. Il participera à la création de l'UDF, à la veille des législatives de 1978.

(2) MM. Thierry de Beaucé, Théo Braun, Michel Durafour, Hélène Dorlhac, Jacques Pelletier, Jean-Marie Rausch, Jean-Pierre Soisson et Lionel Stoléru ont soutenu la candidature de M. Mitterrand au second tour de l'élection présidentielle. Les deux MRG sont MM. Jean-Michel Baylet et François Doubin. MM. Roger Fauroux, Bernard Kouchner et Brice Lalonde participent aux réflexions de ces non-socialistes du gouvernement. En revanche, MM. Pierre Arpaillange, Emile Biasini et Michel Gillibert, également non membres du PS, s'en tiennent éloignés.

L'assassinat du docteur Peschard

Un conseiller municipal aurait commandité le meurtre du maire du septième secteur de Marseille

page 9 - section B

Le sort des « boat people »

Echec de la conférence de Genève

page 4

L'intervention américaine à Panama

Bilan en demi-teinte

page 5

Le pape au Sahel

Le sixième voyage de Jean-Paul II en Afrique

page 6

Succession à l'AFP

M. Claude Moisy fait figure de favori

page 12 - section B

La méthode Platini

Portrait d'un sélectionneur déroutant

page 20 - section B

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 38 - section D

CLAUDE DUNETON

Rires d'homme entre deux pluies

"Claude Duneton pratique ici une météorologie des sentiments où les dépressions, les rires, les larmes, les coins de lumière et les zones d'ombre alternent si vite que l'on n'a guère le temps de s'y préparer".

Manuel Carcassonne/Le Point

"Un roman dont on risque de tomber vivement amoureux".

Pierrette Rosset/Elle

ROMAN

GRASSET

LIVRES ◆ IDÉES

- Les chers fantômes d'André Suarès.
- Splendeur de Tacite.
- Erving Goffman et les surprises de la conversation.
- Les « Belles Etrangères » grecques.
- Le grand sommeil de la bande dessinée.
- Le feuilleton de Michel Braudeau : « Etranges enfants de l'amour ».

pages 21 à 28 - section C

M 0147 - 1250 - 4,50 F

3790147004500 01260

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 22 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1 35 $; Antilles-Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 80 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 900 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (avi), 1,50 $; USA (autres), 2 $.

DÉBATS

Edition

Chaque livre est une exception

par Jacques Bertoin

AU matin du premier jour, dans le mois d'octobre 1981, il y avait un plateau de bois blanc posé sur deux tréteaux, une machine à écrire, un carnet d'adresses ouvert près d'un téléphone qui ne sonnait pas encore, un local qu'on qualifiait, au gré des humeurs, de cave ou de rez-de-jardin, l'ombre tutélaire des Editions de Minuit, dont, par hasard, nous partagions l'immeuble, un nom – Lieu commun – que personne n'avait vraiment choisi et qu'il appartenait, dès lors, à tous de justifier, pas le plus petit soupçon de structure financière ou juridique, les vitrines des librairies comme ligne d'horizon, et, en guise de crédibilité, la volonté farouchement proclamée par quelques amis de créer une maison d'édition.

Plus de huit années et 125 vingt-cinq titres publiés plus tard, l'aventure s'achève : licenciée *« pour raisons économiques »*, la totalité de l'équipe a plié bagages, laissant la place aux déménageurs et Lieu commun à ses nouveaux maîtres. Si les sentiments – ce n'est certes pas la nostalgie qui domine – concernent les seuls protagonistes de cette histoire, une réflexion menée à partir de ces mêmes « raisons » permet en revanche d'aborder *in vivo* les problèmes – souvent évoqués – du livre et de l'édition.

Le livre et l'argent

Les livres publiés par Lieu commun ont, bien souvent, fait événement dans les médias. Ils n'ont pas – loin s'en faut – laissé que des mauvais souvenirs aux libraires. Pour nombre d'entre eux, ils voyagent dans toutes les grandes langues de la planète, avant de s'afficher sur les programmes des télévisions ou des salles de cinéma.

Plusieurs dizaines de titres connaissent ou connaîtront, notamment dans les catalogues des collections de poche qui les ont repris, cet avenir durable qui prouve la constitution d'un véritable fonds. Enfin, j'interprète comme un hommage de nos pairs l'appétit qu'ils manifestent aujourd'hui pour « nos » auteurs... Bref, on pourrait dire, sinon que le malade est mort guéri, du moins qu'il a été fauché en pleine course.

Or je suis convaincu qu'un tel hiatus entre réussite professionnelle et défaite de l'entreprise est propre au livre et à son métier. Qu'il n'est pas dû seulement aux caractéristiques particulières de l'expérience de Lieu commun, pas plus, à l'inverse, qu'aux conditions climatiques, généralités en tout genre ou autres « tendances lourdes » dans les rapports entre l'image et l'écrit dont la mention répétée permet surtout d'alléger les responsabilités de certains... Il y a des causes – qui produisent des effets, – des questions – qui appellent des réponses, – enfin, des procès qu'il faut instruire.

Quand je me suis présenté pour ouvrir le compte de Lieu commun devant la responsable d'une agence bancaire du Quartier latin, celle-ci m'a tout d'abord fait bon accueil. Puis il m'a semblé que son sourire se fanait. *« J'avais cru que vous étiez éditeur de musique »*, finit-elle par lâcher, sincèrement déçue... Il est vrai que, auprès d'un financier, le dossier du livre n'est guère facile à plaider : comment prévoir le produit de la vente d'un titre dont le manuscrit n'est pas encore écrit, comment faire du marketing de la création sans tordre le cou à l'un ou l'autre de ces termes ? Et les tares de ce fichu produit qu'est le livre ne se limitent pas à la nature nécessairement romanesque de ses comptes d'exploitation prévisionnels : sa rentabilité est généralement faible, souvent différée, indirecte, aléatoire, étalée dans une durée obéissant à des chronologies qui n'ont rien à voir avec, par exemple, les étapes d'un plan d'investissement.

Même si, paradoxalement, le livre fait pour les ignares (compte tenu de sa visibilité médiatique) figure de vache à lait et l'éditeur de maquignon, il est un bien mauvais sujet... d'ailleurs susceptible, comme tel, d'accomplir des merveilles où et quand on l'attend le moins ! En matière de financement de son entreprise, le jeune éditeur est donc un *outlaw*.

Sur qui peut-il compter pour naître ou se développer ? Sur ceux, famille ou amis, qui partagent l'aventure, mais, sauf exception, les cassettes personnelles ne suffisent pas pour soutenir une entreprise désireuse de se doter de tous les instruments nécessaires. Sur son banquier ? Il y en eut, certes, pour parier sur des éditeurs à l'instar de ces derniers pariant sur leurs propres auteurs, mais force est de constater que les références de la banque ne font guère bon ménage avec celles de l'édition. Même le capital-développement (nouvelle appellation du capital-risque) ne laisse au livre que la portion congrue, et de préférence au profit d'éditeurs propriétaires de leur immeuble !

Face à ses interlocuteurs financiers, l'éditeur indépendant se voit donc naturellement conduit à sacrifier son identité et son ambition culturelle sur l'autel de la rationalité économique. C'est là que le bât blesse. Le projet culturel d'une maison d'édition, à condition qu'il existe, loin de constituer un handicap, pourrait pourtant devenir son principal atout au regard de sa structure financière. Il y a bien des firmes pour financer des fouilles archéologiques en plein désert, d'autres pour restaurer des palais avec, comme seule trace des millions dépensés, une plaque de cuivre à l'entrée d'une salle, et l'on n'en trouverait pas qui participeraient, par le livre, au cœur de la cité, à des pensées vivantes, à l'élaboration d'imaginaires nouveaux ?

Il n'y a plus de bons romans...

L'avenir de l'édition, dans ce qu'elle a de plus fécond, ne réside pas dans son appauvrissement, pas plus que celui des éditeurs ne passe par leur soumission à des critères qui ne sont pas les leurs, cela sous le vain prétexte de complaire à ceux qui, de toute façon, donneront la priorité à d'autres produits, à d'autres revenus, à d'autres ratios. Cet avenir s'annonce en revanche dans des alliances établies sur des bases claires, des mariages gros de métissages prometteurs : un industriel ou un financier qui tire sa puissance de secteurs moins problématiques de l'économie fait confiance à un éditeur et à son équipe pour participer au développer d'un vrai projet culturel, l'enrichir et s'enrichir, non pas d'hypothétiques dividendes, mais du fait de la valorisation durable d'un fonds d'auteurs, de livres et d'idées.

S'il va de soi que la plus grande rigueur s'impose quant au « comment » de l'opération et à la gestion de l'entreprise, le succès de cette dernière tient tout autant à la netteté du pacte auquel les deux parties adhèrent : l'obligation de résultat se limite, pour chacun, au seul domaine de sa compétence. Aux hommes d'argent celle de tracer un cadre financier, de définir des budgets dans leur montant et leur durée, de fixer des objectifs prenant en compte tous les aspects de l'activité qu'ils ont choisie. Aux éditeurs celle de faire en sorte que des auteurs écrivent, des œuvres se déploient et bénéficient d'une exploitation qui leur assure, au-delà même des étagères des libraires, le rayonnement culturel auquel elles peuvent prétendre. Sinon, on va au casse-pipe, comme l'histoire de Lieu commun le démontre au milieu de tant d'autres.

Si le pouvoir financier qu'un investisseur exerce dans une maison d'édition l'autorise à un véritable contrôle des conditions de l'activité éditoriale, l'éditeur doit, en revanche et pour autant qu'il remplit son contrat, être assuré d'un soutien durable. Certes, le livre est toujours le lieu de gratifications psychologiques, de désirs, voire de phantasmes, et c'est heureux, en ce que cela atteste de sa vitalité et de sa présence forte dans le paysage social. Mais, à l'heure de l'action, chacun doit souscrire à ses obligations en restant sur ses marques.

Lieu commun est un enfant de l'après-guerre, conçu dans l'euphorie de l'armistice, alors que n'était pas encore dissipée la fumée des combats engagés pour ou contre le prix unique. Le pouvoir politique, qui venait de changer de visage, avait donné la victoire aux maquis : non, le livre n'était pas un produit comme les autres ; oui, une réglementation particulière devait faire en sorte que son prix de vente soit le même partout. Aujourd'hui, si l'on est loin d'avoir relevé toutes les ruines, le silence a succédé au tumulte : on n'entend plus que le râle des blessés, entrecoupé par des sonneries de trompettes, dans le genre de la campagne sur la « fureur de lire ». C'est un peu comme si, en matière de livres, la puissance publique avait perdu sa langue...

Ce n'est pas grave, en soi, que l'Etat reste un partenaire discret de la culture. A condition toutefois qu'il puisse continuer à lui offrir sa présence et son aide, indispensables pour résister aux offensives incessantes des marchands. Après la loi Lang, il serait sans doute vain de chercher à inventer un autre remède-miracle ou d'accorder une confiance excessive aux vertus de la communication et se contenter de multiplier les déclarations de principe. Mieux vaut intervenir concrètement, développer des actions ponctuelles, soutenir des entreprises utiles mais menacées du seul point de vue de l'économie de marché, modéliser des comportements, travailler « pointu » plutôt que ratisser large.

Les projets existent, les hommes sont là pour ce faire : la direction du livre connaît assez bien le terrain qui est le sien pour avoir trouvé, parmi les professionnels dont elle a la charge, les interlocuteurs dont les ambitions et les talents ne peuvent prendre corps sur les seules normes en vigueur dans le commerce et l'industrie. Manquent « seulement » des moyens et la volonté clairement affirmée de la représentation nationale, qui élargirait la mission des services du ministère de la culture. Ne serait-ce pas le moment de donner enfin de vraies ressources au livre ?

Les sociétés de courses bénéficient des recettes du PMU, les clubs sportifs de celles du Loto et l'on module, dans l'intérêt de la santé publique, la taxe sur les alcools ou le tabac. Pour le livre, rien qui soit de cette nature. La taxe, souvent évoquée, qui pourrait être prélevée sur la vente des textes appartenant au domaine public (donc libres de droits d'auteur) est restée dans les cartons, de crainte, sans doute, qu'un demi-franc de plus détourne nos étudiants de la lecture de Voltaire ou de Platon. Soit.

Mais il y a certainement d'autres méthodes pour atteindre cet objectif. Simplement, il faut aller vite, sous peine de voir l'édition française mise en lambeaux par des groupes européens soucieux d'acquérir un « supplément de patrimoine » ou bien contrainte, pour résister, à des concentrations qui ne répondent à d'autres exigences que celles de la logique industrielle. Pour les éditeurs indépendants, ce serait autant de menace d'asphyxie supplémentaires.

Sous les couvertures, la page

Si chacun accepte bien sûr qu'on fasse le partage entre bons et mauvais livres, si l'on a longtemps admis la distinction entre livres faciles et difficiles, si l'on sait à peu près ce qu'est un livre scolaire et si l'on peut écarter d'emblée des produits qui n'ont en commun avec le livre que leur technique de fabrication, il nous faut bien convenir que « l'appellation livre » qui confère ses lettres de noblesse à l'éditeur et au libraire-digne-de-ce-nom reste pratiquement indéfinissable.

C'est embêtant mais c'est ainsi : la richesse d'une pensée, les qualités d'un style, l'ampleur de fictions nouvelles ne s'inscrivent pas forcément sous tel ou tel label, telle ou telle catégorie de livres. Pour y voir clair, il faut les lire, ce qui contrarie l'emploi du temps, forcément bourré, des hommes d'affaires, des fonctionnaires... et des critiques !

Alors, l'éditeur, en même temps qu'il se sent obligé de jouer les managers, multiplie, à coups de couvertures « littéraires » et de phrases creuses tous les signes de la « culture pure ». Il y a des réseaux constitués à cet effet, qui ne fonctionnent pas si mal. Le « hic », c'est que les lecteurs, qui subissent cette politique, se sentent floués et se vengent en glissant toujours plus de cassettes dans leur téléviseur !

Le pari de Lieu commun fut aussi celui-là : faire en sorte que chaque livre soit une exception, donner la vie plutôt que du statut, surprendre et non pas célébrer. En tant que tel, ce pari n'a pas été perdu même si, pour nous, et pour cette fois, l'aventure s'arrête. Les nécessités – les plaisirs – de la lutte demeurent...

▶ **Jacques Bertoin est ancien directeur général des éditions Lieu commun.**

Lire également, page 27, « Les adieux sarcastiques d'André Balland ».

TRAIT LIBRE

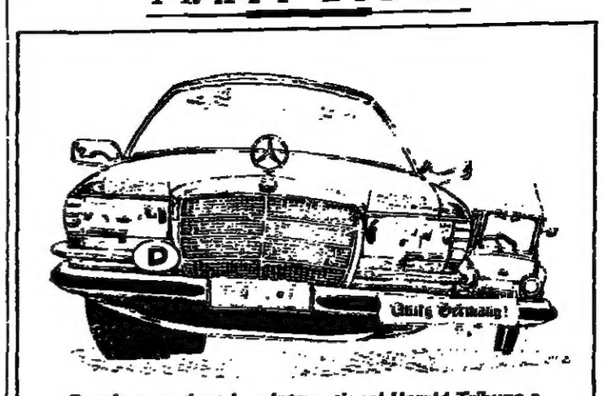

Dessin paru dans le « International Herald Tribune » du mardi 23 janvier.

Religions orientales

Réponse au cardinal Ratzinger

par Ysé Masquelier

LE cardinal Josef Ratzinger, préfet de la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi, a adressé aux évêques de l'Eglise catholique un texte qui risque de troubler beaucoup de chrétiens eux-mêmes (*le Monde* du 16 décembre 1989). Pour rappeler *« quelques aspects de la méditation chrétienne »*, il évoque les *« manières erronées de prier »* et dénonce les déviations présentes dans le grand bouillonnement spirituel de cette fin de siècle. On ne peut que partager sa méfiance, si elle s'exprime envers ces unanimismes vagues pour lesquels les voies religieuses sont interchangeables.

Mais depuis vingt ans, l'une des composantes originales de la religiosité des Occidentaux, c'est l'inspiration qu'ils trouvent – ou croient trouver – dans ce que l'on appelle génériquement les « religions orientales » et qui constituent, en fait, un vaste continent historique, géographique et culturel. Des expériences ambiguës ont été réalisées à l'intérieur de l'Eglise, et les prétendues *« spiritualités orientales »* en ont souvent constitué le support d'autant plus commode qu'on les connaissait mal, qu'on pouvait donc en solliciter le sens dans la direction que l'on voulait et que peu de gurus, de maîtres taoïstes ou zen, auraient eu la capacité d'apporter contradiction à ces approximations métaphysiques...

On comprend donc facilement l'inquiétude du préfet d'un organisme destiné à maintenir l'orthodoxie de l'Eglise chaque fois qu'une donnée nouvelle de la culture contemporaine touche aux problèmes de la foi. Mais on aurait aimé, puisqu'elles sont parties prenantes, que les modalités de la prière et de la méditation dans les différentes religions d'Orient reçoivent ici des définitions aussi fermes et exactes que l'oraison chrétienne. On voit mal l'intérêt qu'il pourrait y avoir à comparer le plus mauvais ou le plus vague d'un monde spirituel au meilleur d'un autre...

Des approximations nuisibles

Dès l'introduction, malheureusement, la note 1 se tient dans une fâcheuse ignorance de ce dont il est question : *« Par l'expression « méthodes orientales », on entend des méthodes qui s'inspirent de l'hindouisme et du bouddhisme, comme le « zen » ou la « méditation transcendantale » ou encore le « yoga »*. Or hindouisme et bouddhisme offrent des positions très différentes en ce domaine – que dirait-on d'un hindou qui confondrait judaïsme, christianisme et islam parce qu'on lui aurait vaguement expliqué que ce sont les trois religions abrahamiques ?

On aurait pu attendre de ce document une information un peu plus approfondie. Ainsi, du yoga indien au zen japonais, il y a une distance culturelle et métaphysique de taille : ne parlons pas de la méditation transcendantale, création récente d'un habile guru à usage des Occidentaux et classée secte dangereuse par le rapport Vivien. L'accoler à des disciplines millénaires, pourvues, qu'on le veuille ou non, de leurs traités, de leurs modes de transmission et de leurs doctrines spécifiques, c'est tout de même ignorer beaucoup de choses. Plus largement d'ailleurs, les grands spécialistes des traditions hindoues et bouddhistes ont toujours évité de considérer l'hindouisme et le bouddhisme comme des religions monolithiques : ainsi, des sorcelleries du rituel de Kali, la grande déesse noire, au shivaïsme du Cachemire, il y a autant de différences qu'entre les diableries de certaines sectes médiévales se réclamant pourtant du Christ et les mystiques rhéno-flamands. Quant au bouddhisme, en parle-t-on en pensant à la spiritualité du dalaï-lama, à la vie monastique des theravâdin de Ceylan, ou bien à l'école chinoise du ch'an ? Ces approximations nuisent. Il faut bien l'avouer, à la clarté d'un texte qui pose justement, dans ses premières lignes, *« le contact toujours plus fréquent avec d'autres religions »* comme un fait essentiel de notre modernité.

Les apôtres du « confusionnisme »

Il est manifeste que l'homme contemporain d'Occident ne trouve ni dans son environnement culturel, ni dans son mode de vie, ni même dans son éducation religieuse, les éléments propres à lui permettre de prier, si tel est son désir. L'état de prière est sûrement *« accordé comme une pure grâce »*. Pourtant, prier s'apprend : il faut créer les conditions d'une pratique régulière, d'un état intérieur stable, abandonné, vigilant... Or, pour des raisons qu'il serait trop long d'invoquer ici, certains courants spécifiques ont conservé en Orient des enseignements vivants concernant la symbolique du corps comme réceptacle d'énergies subtiles, l'exercice du souffle, la pacification des émotions, la stabilisation du flux mental, la paix du cœur, etc. Ces enseignements sont assortis de modes d'emploi très précis et de mises en garde non moins précises sur la tentation de croire en des résultats automatiques dus aux seules forces de l'individu – il existe aussi en Orient une théologie de la grâce.

Une vraie question serait donc de savoir si de tels éléments développés de manière privilégiée dans l'aire indienne ne touchent pas en l'être humain à une dimension universelle de sa vie intérieure, et si leur acculturation dans un ensemble religieux complètement différent représente un réel danger de déviationnisme pour les membres de cet ensemble... La physionomie si particulière des liturgies africaines ou latino-américaines montre tout de même à quelle créativité s'exerce ce qu'il est convenu d'appeler la religion populaire, quand elle réinvestit les archétypes originaux de sa culture tout en restant fidèle à l'esprit du dogme chrétien.

C'est tout un domaine de recherches qui s'ouvre aux anthropologues des religions depuis quelques années, et dont témoignent les recherches poursuivies et les travaux soutenus à l'université de Paris-Sorbonne dans le cadre du département des sciences des religions. Un tel courant intellectuel, qui tente de déchiffrer le sens des confrontations entre les religions et leurs conséquences pour les croyants, rencontre un large écho, si l'on en juge par le succès de certains cours publics touchant à ces sujets, en particulier les grandes religions d'Asie. Le besoin d'information, de réflexion, de formation même est ici très puissant : il faut lui donner une nourriture de qualité, des réponses objectives, authentiques, cohérentes. Faute de quoi se profileront les dangers qu'évoque le cardinal Ratzinger. Les théories fumeuses et les pratiques ambiguës des apôtres du confusionnisme ont peu d'influence sur ceux qui savent vraiment ce que véhiculent les spiritualités d'Orient.

▶ **Ysé Masquelier est docteur en sciences des religions, chargée de cours en anthropologie religieuse à l'université de Paris-Sorbonne, et présidente de la Fédération nationale des enseignants du yoga.**

Le Monde

Nos services commerciaux et nos services de gestion sont désormais installés dans leurs nouveaux locaux.

Immeuble SIRIUS
11, rue Jean-MAZET
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX

Téléphone standard
(1) 49-60-30-00
Relations abonnés
(1) 49-60-32-90
Service à domicile
(1) 49-60-34-70
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Telex : 261 311 F MONDSIR

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
11, RUE JEAN-MAZET, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

AIT LIBRE

…ns le « International Herald Tribune » du mardi 23 janvier.

…ligions orientales

Réponse …dinal Ratzinger

par Ysé Masquelier

Les apôtres du « confusionnisme »

Le Front de salut national est violemment attaqué par les partis d'opposition

Un millier de personnes ont manifesté, mercredi 24 janvier, à Bucarest, devant le siège du Conseil de Front de salut national (CFSN) pour protester contre la décision du Front de présenter, en tant que tel, des candidats aux élections. *« Nous ne sommes pas morts pour la perestroïka ! A bas les communistes déguisés ! A bas la révolution confisquée ! »,* criaient les manifestants. Le même jour, le Parti national paysan, le Parti national libéral et le Parti social-démocrate, trois formations qui se présentent d'ores et déjà comme les principaux partis d'opposition au CFSN, ont demandé la démission du gouvernement et son remplacement, jusqu'aux élections, par un gouvernement provisoire composé de personnalités diverses.

BUCAREST

de notre envoyé spécial

Dans le brouillard et la nuit qui tombaient sur Bucarest, la vision du bâtiment du Front, séparé de la foule par un cordon protecteur et quelques chars, avait valeur de symbole, comme si elle marquait – déjà – la fin d'une époque. Ainsi, contrairement à ce qui s'était passé le 12 janvier (*le Monde* du 15 janvier), les principaux dirigeants du Front ne sont pas venus « dialoguer » avec la foule. *« Nous ne sommes pas des hooligans ! Sortez ! Venez discuter ! »*, scanderont les manifestants jusque tard dans la nuit. En vain.

Mercredi, les responsables de la révolution roumaine s'étaient mis aux abonnés absents de la démocratie directe. Seule concession : le président du Front, M. Ion Iliescu, reçut, en fin d'après-midi, une délégation de manifestants. Ceux-ci réaffirmèrent leur opposition à la décision annoncée la veille par le FSN de se présenter comme tel aux élections générales du 20 mai.

Une autre mesure a provoqué la colère des opposants : le FSN a, en effet, décidé de réglementer le droit de manifester. *Les manifestations devront désormais être annoncées quarante-huit heures à l'avance ; elles ne pourront avoir lieu que durant les jours fériés ou en dehors des heures de travail, ainsi que dans certains endroits précis.*

Les dirigeants des trois principaux partis d'opposition – le Parti national paysan, le Parti national libéral et le Parti social-démocrate, *en fait les trois principales formations qui dominaient la vie politique roumaine avant la deuxième guerre mondiale* – ont ainsi pris la précaution d'avertir les autorités qu'ils appelaient à une manifestation le dimanche 28 janvier à Bucarest et dans toutes les autres villes du pays.

« Dissidents de la dernière heure »

Ces trois partis, qui pourraient se présenter en coalition lors des élections, ont élaboré un communiqué commun très dur à l'égard du FSN, dont ils exigent la démission immédiate et le remplacement, *jusqu'aux élections*, par un gouvernement provisoire composé des représentants des partis politiques, de *« personnalités de prestige, qui se sont affirmées dans la lutte contre la dictature »* et des représentants de la jeunesse. *« Le Front de salut national*, peut-on lire dans le communiqué, *n'a pas le droit de détenir le pouvoir politique dans le pays, au prétexte que quelques-uns de ses membres ont été des dissidents de la dernière heure, lorsqu'ils ont été marginalisés par les caprices de l'ancien dictateur. »*

L'ampleur de la manifestation de dimanche permettra de se faire une première idée de ces partis qui, dictature oblige, ont été totalement absents de la scène politique depuis quarante ans. Parviendront-ils à attirer des jeunes, qui ne les connaissent pratiquement pas ? Sauront-ils canaliser le mouvement de mécontentement ou, plutôt de déception qui gagne un grand nombre de personnes, estimant que les changements ne vont pas assez vite, notamment en matière économique ? Trouveront-ils, enfin, les moyens matériels nécessaires à leur implantation ?

Le Parti national paysan, la plus importante des trois formations, a, en la matière, reçu un appui de poids en la personne du milliardaire M. Ion Ratiu, président des Roumains de l'étranger, un des plus riches armateurs de Grande-Bretagne. Celui-ci, qui a posé, mercredi, pour la première fois, les pieds à Bucarest après quarante-cinq ans d'exil, a manifesté son intention d'aider personnellement le Parti national paysan, en créant, par exemple, un journal ou même une station de télévision.

Face à une opposition qui se structure, quelle va être l'attitude du FSN ? Engagé maintenant dans une campagne électorale qui risque d'être dure, acceptera-t-il de négocier éventuellement avec les partis d'opposition en élargissant, par exemple, le gouvernement ? Pris entre des pratiques qui peuvent rappeler l'ancien régime – comme la présentation de certaines nouvelles à la télévision – et sa volonté affirmée de démocratiser le pays, tiraillé vraisemblablement entre les partisans de réformes lentes – version soviétique – et ceux de transformations plus radicales – modèle hongrois – il devra désormais peut-être aussi compter avec une réelle opposition.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Après ses propos en Hongrie sur les minorités nationales

M. Mitterrand est sévèrement critiqué par le gouvernement de Bucarest

Avec près d'une semaine de retard, la Roumanie a vivement réagi aux propos de M. Mitterrand sur les minorités nationales donnée le 19 janvier à Budapest. En visite officielle en Hongrie, au cours d'une conférence de presse tenue à l'issue de son voyage, le président français avait souligné le caractère *« particulièrement douloureux »* de la question des minorités pour la Hongrie, *« privée des deux tiers de son territoire »* au terme des deux conflits mondiaux. Le président français avait suggéré que cette question des minorités puisse être réglée dans le cadre d'une confédération européenne.

Mercredi 24 janvier, dans un communiqué, le ministère roumain des affaires étrangères a accueilli avec *« surprise et inquiétude »* les propos du chef de l'État, estimant qu'ils mettaient en *« discussion le problème des frontières en Europe »* et qu'ils étaient *« en contradiction avec les accords d'Helsinki sur le respect par les signataires de l'inviolabilité des frontières et leur intégrité territoriale »*. Le communiqué ajoute que *« de telles déclarations sont encore plus difficiles à comprendre quand elles viennent de la France, pays qui a eu une importante contribution dans l'instauration de la paix après les deux guerres mondiales »*.

Le quotidien de Bucarest, *Romania libera*, a également pris à partie celui qu'il nomme le président à *« titre temporaire »* de la France. – *(AFP, Reuter.)*

Le poète Mircea Dinescu défend la légitimité du Front de salut national

« L'Occident manifeste une espèce de manque de confiance vis-à-vis des dirigeants du Front de salut national, a déclaré le poète Mircea Dinescu, *mais c'est très compliqué de faire de la démocratie après quarante années de dictature dans un système de type fasciste. »* L'écrivain, actuellement en visite en France, participait, mercredi 24 janvier à Lyon, à un débat public organisé par la société des lecteurs de *Lyon-Libération*.

« Il y a des problèmes terribles en Roumanie, a encore estimé M. Dinescu, *beaucoup plus importants que la démission de Doïna Cornea et les élections du mois d'avril. »* M. Dinescu, qui est membre du Conseil du Front de salut national, s'est exprimé à plusieurs reprises en faveur du report des élections, dont le gouvernement vient de fixer la date au 20 mai (*le Monde* du 25 janvier).

ROUMANIE

Un entretien avec M. Corneliu Manescu

Pour l'ancien ministre des affaires étrangères « la clé, ce sont les élections libres »

Il fut, l'espace d'une journée, aux yeux du monde, le nouveau leader de la Roumanie libre, l'ancien dignitaire devenu dissident, dont le nom avait été spontanément lancé par les insurgés qui venaient de renverser Ceausescu, le 22 décembre. Radio-Bucarest annonça qu'un Front de salut national avait pris le pouvoir. Son président était M. Corneliu Manescu, ancien ministre des affaires étrangères (de 1961 à 1972), et son porte-parole, M. Ion Iliescu, ancien dirigeant du PC roumain tombé en disgrâce.

BUCAREST

de notre envoyée spéciale

Très vite, il apparut que l'état de santé de Manescu, âgé de soixante-treize ans, ne lui permettrait pas d'assurer ses fonctions, et M. Iliescu émergea comme l'homme fort du nouveau régime, jusqu'à sa confirmation au poste de président, le 26 décembre. M. Manescu participa à la réunion constitutive du Conseil du Front de salut national (CFSN), dont il reste membre, et, bien qu'il se tienne aujourd'hui à l'écart de l'activité quotidienne du CFSN, beaucoup lui reconnaissent une sorte d'autorité morale sur le Front.

Nous avons rencontré M. Manescu chez lui, une maison confortable qu'il a trouvée *« avec l'aide du CFSN »*, après que des amis furent venus l'évacuer le jour de l'annonce de l'exécution de Ceausescu, dans la crainte de représailles, du logement rudimentaire qu'il occupait avec sa femme à Chitila, dans la banlieue de Bucarest. C'est là que Ceausescu l'avait relégué sous la surveillance constante de six voitures de la Securitate, après la fameuse lettre ouverte dans laquelle M. Manescu et cinq autres anciens hauts responsables, dont M. Silviu Brucan, aujourd'hui membre du bureau exécutif du CFSN, eurent dénoncé en mars 1989 la politique du dictateur. Là, pour déjouer les micros, *« nous ne nous sommes pas parlé pendant huit mois*, raconte Mme Manescu. *Nous communiquions au moyen de bouts de papier que nous lisions sous une couverture. Personne ne pouvait venir nous voir, et les gens du quartier n'osaient pas nous parler. Ils avaient peur. »*

Soudain, le 22 décembre, vers 11 heures, les hommes de la Securitate ont déclaré à M. Manescu qu'il était libre, puis ont quitté les abords de la maison. Les deux époux sont restés un moment incrédules, car ils ignoraient tout de ce qui se passait à Bucarest. *« Puis aussitôt, des milliers de gens ont accouru, les gens de Chitila, et ils m'ont apporté ça, que je garderai toute ma vie »* : Korneliu Manescu déplie sa grande silhouette et revient de la pièce voisine en déroulant une immense bannière, le drapeau roumain, avec le trou découpé au milieu comme l'avaient fait les insurgés de 1956 à Budapest : *« Nous nous sommes embrassés, nous avons pleuré. »* L'ancien ministre des affaires étrangères était tellement ému, poursuit sa femme, qu'il s'effondra dans un fauteuil, où il resta un long moment abasourdi.

Aujourd'hui, avec le recul d'un mois, M. Manescu observe la scène politique roumaine d'un œil lucide et parfois critique. Certes pas critique à l'égard du président Iliescu, *« auquel va [sa] sympathie ainsi que celle des masses »*. *« Il est sincère, n'a pas de grandes ambitions personnelles. Il veut faire quelque chose pour ce pays, et c'est beaucoup ; oui, je crois qu'il a l'étoffe d'un dirigeant et je me constitue pour lui un partenaire dévoué. Je souhaite l'aider dans la mesure de mes possibilités. Entre lui et la population, s'est établie une sorte de confiance. Pour les autres... il faut attendre. »*

Lucide et parfois critique

Sans jamais citer de nom, M. Manescu est de toute évidence beaucoup moins enthousiaste à l'égard des autres dirigeants du Front, et notamment de M. Brucan qui a soulevé une polémique sur l'un des six signataires de la lettre de mars, l'ancien numéro deux du parti, M. Gheorghe Apostol. Il a l'intention, d'ici à quelques jours, d'aller voir M. Ion Iliescu – *« pas Mazilu (1) ni Brucan »* – pour lui donner son opinion et, si besoin est, le faire profiter de son expérience. *« Mais j'attends que les prouesses de guerre cessent et que l'on parle sérieusement. »* Ce dont ce nouveau pouvoir a le plus besoin, estime Corneliu Manescu, c'est d'unité. *« Il faut que les dirigeants parlent d'une manière cohérente et qu'Iliescu dispose d'un appui sincère et désintéressé. Si les petites difficultés qui ont éclaté ça et là ne sont pas surmontées, le danger peut s'accroître. Or nous avons des problèmes délicats devant nous. L'hiver est long. Les réserves maigres. On ne peut pas vivre uniquement d'aides étrangères. Il faut que le pays travaille. Il faut rattraper tout cela ! »*

Pour l'ancien ministre des affaires étrangères, *« la clé, ce sont les élections libres »*. *« Elles vont faire naître une activité et une ferveur inconnue des Roumains, avec des meetings politiques, des mots qui n'ont pas été prononcés pendant des décennies. Ce sera une épreuve importante. Mais je crois que le peuple roumain n'est pas encore prêt. Le scrutin doit avoir lieu à un moment acceptable et équitable pour tous ; beaucoup de gens n'ont jamais connu le Parti paysan, le Parti libéral... Si les partis ne sont pas d'accord pour avril, il faut reporter les élections. Ils ont besoin – et le droit – de se faire connaître, de s'organiser. »*

Les explications manquent

Mais un report des élections ne risquerait-il pas d'entamer le crédit du CFSN ? *« Il faut expliquer aux Roumains qu'un délai est nécessaire, que les élections immédiates seraient un échec total pour la révolution. Il faut communiquer. Les gens attendent quelque chose. En ce moment, par exemple, ils attendent les procès, ils sont fébriles, tout le monde est à l'écoute de la télévision, mais les explications manquent... »*

Le Parti communiste pourrait-il participer aux élections ? M. Manescu révèle ici que des tentatives sont actuellement faites pour recréer un PC roumain. *« J'ai été moi-même sollicité à plusieurs reprises par d'anciens responsables qui n'ont peut-être pas commis les mêmes fautes que les autres, pour appuyer la création d'un parti communiste « propre ». Mais ces gens ne sont pas totalement libérés des anciens rêves et n'avaient pas réagi lorsque nous leur avions proposé de signer notre lettre ouverte en mars... Pour moi, le PC est fini, bien que, sur 3,8 millions de membres, il puisse s'en trouver qui veuillent ressusciter ce qui a constitué à un moment donné un projet honnête, il y a cinquante ans. »*

Propos recueillis par
SYLVIE KAUFFMANN

(1) Premier vice-président du CFSN.

YOUGOSLAVIE

Manifestations anti-serbes au Kosovo

Après plusieurs mois de calme, la situation s'est brusquement tendue mercredi 24 janvier au Kosovo, la province autonome du sud-est de la *Yougoslavie rattachée à la république* de Serbie. Entre 20 000 et 40 000 Albanais de souche (communauté qui représente environ 90 % de la population locale) se sont rassemblés dans le centre de Pristina, la capitale régionale, pour réclamer la levée immédiate de l'état d'urgence, en vigueur depuis le mois de février 1989. Les manifestants demandaient également l'annulation de tous les procès politiques engagés à la suite des émeutes de l'année dernière (qui avaient fait au moins vingt-cinq morts) et la libération de l'ancien numéro un du PC du Kosovo, M. Azem Vlasi, poursuivi devant les tribunaux pour *« activités contre-révolutionnaires »*.

Les forces de l'ordre sont intervenues avec des canons à eau et des gaz lacrymogènes pour disperser la foule. Selon l'agence yougoslave Tanjug, les affrontements n'auraient pas fait de blessés, mais la police aurait procédé à des dizaines d'arrestations.

L'agitation avait commencé dans la matinée aux abords de l'université de Pristina et devant le siège du Parti communiste, où quelques centaines d'étudiants ont exigé la démission collective des dirigeants locaux, accusés de défendre la politique de « serbisation » en cours au Kosovo, qui s'est notamment traduite par le remplacement des noms albanais des rues et des écoles par des noms en serbo-croate. Ils ont en outre réclamé l'organisation d'un référendum sur la tenue d'élections libres. Plus tard dans la journée, les slogans se sont durcis pour devenir franchement anti-serbes et hostiles au leader de Belgrade, M. Slobodan Milosevic, soupçonné de vouloir constituer un *« empire serbe »*.

Eviter l'escalade

De part et d'autre, on semble pourtant soucieux de vouloir éviter une escalade de la violence. M. Rahman Morina, le chef de la Ligue des communistes du Kosovo, est sorti du quartier général du PC pour déclarer aux étudiants qu'il était disposé à *« dialoguer »*, mais que les autorités n'avaient pas l'intention de modifier leur politique. Il a admis que la situation économique s'était dégradée au cours des derniers mois dans la province.

De leur côté, des intellectuels albanais ont lancé un appel au calme. Ils estiment que les manifestations de rue au Kosovo *« pourraient servir de prétexte à un renforcement de la répression »*, et demandent *« à toutes les forces démocratiques, et en particulier aux jeunes, de s'abstenir de tout comportement excessif »*. Les étudiants ont cependant menacé de déclencher une grève générale au Kosovo, vendredi 26 janvier, si leurs revendications ne sont pas satisfaites d'ici là. – *(UPI, AFP.)*

Itinéraire d'une femme énigmatique.

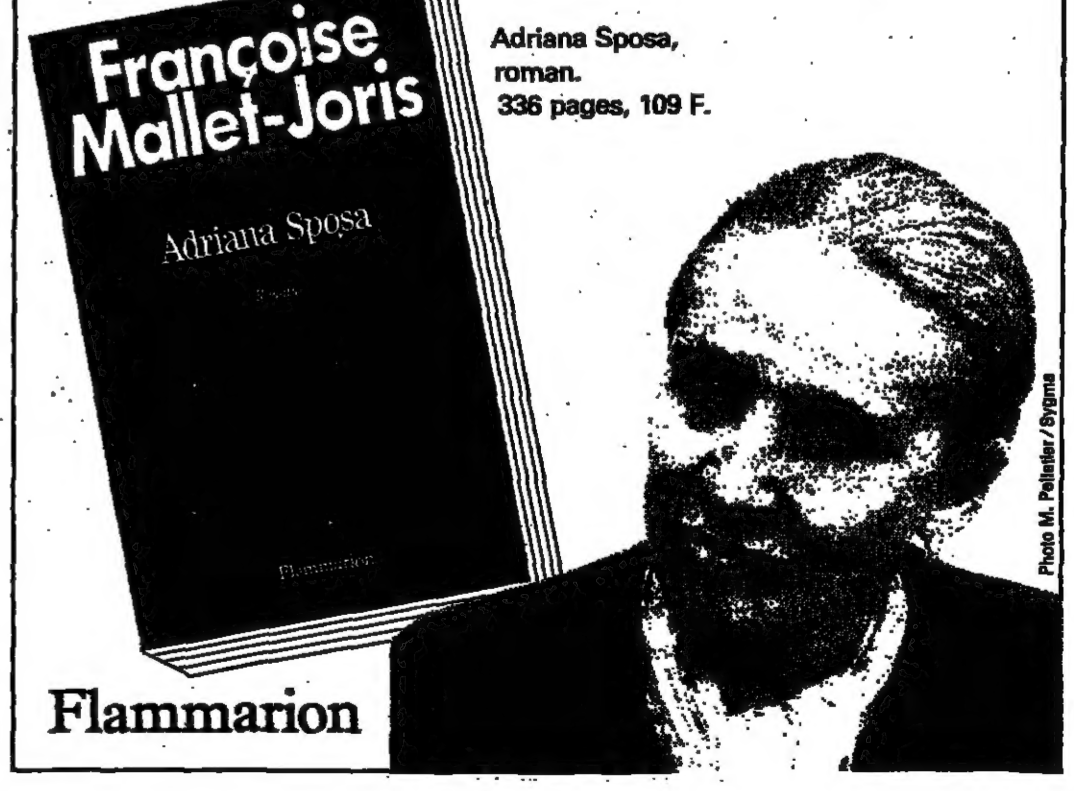

Adriana Sposa, roman. 336 pages, 109 F.

Flammarion

EUROPE

URSS : la crise en Azerbaïdjan

Bakou à l'heure des rumeurs et des manœuvres....

MOSCOU

de notre correspondant

A la tombée de la nuit, commence désormais à Bakou la guérilla urbaine, la *« guerre de partisans »*, disent les *Izvestia*. Des commandos à moto attaquent les patrouilles militaires et disparaissent au coin de la rue. Des toits et fenêtres, des cocktails Molotov volent sur les véhicules blindés et le sifflement des balles résonne d'un quartier à l'autre.

C'est dans cette atmosphère que, tard dans la soirée, un plénum du comité central du Parti communiste d'Azerbaïdjan a désigné, mercredi 24 janvier, un nouveau premier secrétaire en la personne du premier ministre de la République, M. Ayaz Moutalibov. Deux membres du bureau politique du PC soviétique avaient été dépêchés de Moscou pour l'occasion. L'un, M. Ligatchev, est le chef de file des conservateurs. L'autre, M. Razoumovski, doit sa carrière à M. Gorbatchev et dirige au comité central le département des cadres.

Ils ont retrouvé sur place M. Primakov, membre suppléant du bureau politique, l'homme que le secrétaire général avait envoyé à Bakou dès le début des troubles, et sans doute aussi le général Iazov, ministre de la défense et membre suppléant du bureau politique, dont la rumeur veut qu'il dirige personnellement les opérations de l'état d'urgence.

Par la représentation de ces différents secteurs, tendances et générations, c'est ainsi toute la direction du parti qui a maintenant été associée à la gestion de la crise azerbaïdjanaise. Discret depuis son intervention télévisée, M. Gorbatchev s'en trouve presque en retrait, et ce n'est pas la première fois qu'il met ainsi en avant – avec l'encadrement nécessaire à leur neutralisation – les hommes qui pourraient lui créer des difficultés sur un dossier donné.

La technique a fait ses preuves mais la crise est cette fois-ci suffisamment grave pour que M. Ligatchev puisse tenter – à la prochaine réunion du bureau politique puis, dans dix jours, devant le comité central – de s'appuyer sur ce qu'il aura vu pour prendre le secrétaire général à revers. Le danger pour M. Gorbatchev est beaucoup moins là d'être renversé que de se faire imposer une politique qui mènerait, d'étape en étape, à l'abandon des réformes.

Bataille permanente

Sa faiblesse est en l'affaire de ne pas avoir de solutions à proposer pour l'Azerbaïdjan, mais sa force est qu'on voit mal celles que M. Ligatchev et ses amis conservateurs pourraient avancer. Sur fond de guerre caucasienne, s'ouvre un nouveau moment de la bataille permanente entre l'appareil du parti et son secrétaire général. Toutes les crises ont jusqu'à présent servi M. Gorbatchev, qui a toujours su les retourner en sa faveur pour aller de l'avant.

Rien ne dit qu'il n'y parviendra pas une fois de plus, mais rien n'assure non plus que ce sera le cas dans la mesure où sa contre-offensive tarde – et même patine depuis que le bureau politique a décidé, lundi, de repousser d'une semaine la réunion du comité central au cours de laquelle le secrétaire général comptait présenter son programme de démocratisation du parti.

C'est l'heure des interrogations et des rumeurs, des incertitudes et des manœuvres. En attendant, fui par ses membres qui brûlent collectivement leur carte en public, totalement supplanté par les nationalistes du Front populaire et incapable même de garder le moindre contrôle sur l'appareil d'Etat, le Parti communiste d'Azerbaïdjan est en pleine déliquescence. Limogé samedi dernier, son ancien premier secrétaire, M. Vezirov, un homme mis en place par M. Gorbatchev avec mission de balayer les maffias de l'époque brejnévienne, est aujourd'hui réfugié à Moscou.

Accusé dans sa République d'avoir prêté la main à l'entrée des troupes dans Bakou, il y est désormais considéré comme un traître et, non content de lui avoir retiré ses responsabilités, son parti a aussi pris la décision de l'exclure. Contrôlé à la fois par des hommes passés au nationalisme et par les apparatchiks de l'avant-gorbatchévisme, le Parti azerbaïdjanais est en conséquence non seulement moribond mais aussi en rupture ouverte à la fois avec Moscou et M. Gorbatchev.

Il est improbable que M. Moutalibov qui, depuis quatre jours, assurait l'intérim en tandem avec le deuxième secrétaire, puisse refaire de ce parti une force politique capable de rompre le face à face dans lequel l'armée et les nationalistes s'installent à Bakou. A vitesse accélérée. C'est donc dans un affrontement de type colonial que s'enlisent le pouvoir central et l'Azerbaïdjan. D'un côté, il y a une armée venue d'ailleurs et perçue comme un envahisseur et, de l'autre, à peu près toute la République puisque l'ancien appareil auquel s'était attaqué M. Gorbatchev fait maintenant front avec les nationalistes dans une alliance où chacun compte jouer l'autre.

Rien d'étonnant, dans ces conditions, que se développe cette guerre de partisans au fur et à mesure que l'armée parvient à imposer son emprise et que grandissent parallèlement les craintes des Russes de Bakou. Près de trois mille familles de soldats des troupes du ministère de l'intérieur et de l'armée ont déjà du être évacuées. Le mouvement s'amplifie et tandis que les *Izvestia* font état de la *« panique »* croissante de la communauté russe *(« le principal souci des autorités militaires »)*, *l'Etoile rouge*, l'organe du ministère de la défense, décrit une agglomération à majorité russe, Artiom-Ostrov, qu'un blocus de fait prive d'eau, de pain et de chauffage.

Dans *Troud*, le quotidien des syndicats, on peut lire le témoignage d'une réfugiée, installée dans une caserne de Moscou : *« Les derniers jours, nous étions littéralement assiégés. Il était impossible de sortir même pour acheter du pain* [car] *il y avait, dans la maison d'en face, des tireurs munis de fusils à lunettes qui tiraient sur tous ceux qui sortaient, y compris les enfants. Nous avons attendu qu'on puisse nous évacuer. Enfin est arrivé un blindé entouré de soldats armés. Ils nous ont couverts pour que nous grimpions (...).* » L'appel à remettre les armes contre promesse d'impunité n'a eu, indique *l'Etoile rouge*, *« aucun écho »* et les murs de Bakou commencent à se couvrir d'affichettes sur lesquelles on lit : *« Assassin »* au-dessous de photos de soldat et officier.

Le port dégagé au canon

Les négociations ouvertes lundi entre Arméniens et Azéris en vue d'un cessez-le-feu aux frontières ont été rompues. A Erevan, des armes lourdes ont été volées au usée de la seconde guerre mondiale. Par suite d'un sabotage de la voie, un train reliant l'Arménie à Rostov-sur-le-Don a déraillé dans une région géorgienne à majorité zéri. L'armée a fini, mercredi, par dégager le port de Bakou en tirant au canon sur les pétroliers que les nationalistes avaient placés à l'entrée de la rade.

C'était une scène de guerre qui a suivi la dissolution par l'armée de l'organisation militaire du Front, le Comité de défense. Quarante-neuf personnes ont été arrêtées à la suite de cette mesure, mais les nationalistes assurent qu'aucun de leurs dirigeants, passés depuis lundi dans la clandestinité, ne se trouvent parmi les interpellés.

La force militaire commence apparemment à marquer des points. Les communiqués de l'état-major deviennent plus sereins. La guérilla succède à la guerre, mais l'on ne voit pas la guérilla céder le terrain à la politique.

BERNARD GUETTA

RDA

Un ministre ouest-allemand à Berlin-Est pour préparer la visite en RFA de M. Modrow

Le ministre ouest-allemand à la Chancellerie, M. Rudolf Seiters, a rencontré, jeudi 25 janvier à Berlin-Est, le premier ministre de RDA, M. Hans Modrow, pour préparer la venue de ce dernier début février en RFA. Cette visite avait été prévue lors de celle effectuée en décembre à Dresde par le chancelier Kohl pour faire le point des réformes en cours et poursuivre les discussions sur les relations entre les deux Allemagnes.

BERLIN

de notre envoyé spécial

Comme il est maintenant d'usage courant dans la capitale est-allemande, le ministre ouest-allemand devait avoir également des discussions avec les représentants des partis de la table ronde, notamment des formations de l'opposition. Il y a d'ailleurs de bonnes chances que cette dernière fasse partie du gouvernement lorsque M. Modrow arrivera à Bonn.

Les choses vont vite à Berlin-Est. Deux mois après l'ouverture du mur, la police des frontières a commencé, à la limite du quartier de Kreuzberg, à le remplacer par une simple clôture. Non loin de là, des ouvriers démontaient mercredi, sur la façade de l'immeuble du parti communiste, l'emblème de l'ex-SED : deux énormes mains enlacées qui symbolisaient la fusion forcée du Parti communiste et du Parti social-démocrate après la guerre pour créer le Parti socialiste unifié d'Allemagne.

C'est curieusement dans la salle même où a été négociée cette fusion que l'opposition était réunie mercredi pour discuter de la proposition qui lui a été faite par M. Modrow d'entrer dans un gouvernement d'entente nationale. Une plaque de cuivre l'atteste encore. L'immeuble était, jusqu'à il y a dix jours, occupé par les bureaux du parti communiste pour le centre de Berlin. Rebaptisé « maison de la démocratie », il vient d'être mis à la disposition d'une partie des groupes d'opposition, qui disposent enfin, ainsi, de locaux officiels et de lignes de téléphone.

Réponse difficile

La réponse de l'opposition à l'offre du premier ministre est difficile à formuler. Elle devrait en principe être connue à la fin de la semaine, après une nouvelle rencontre à huis clos vendredi dans la « maison de la démocratie». Un gouvernement d'union nationale permettrait de stabiliser la situation politique, à condition toutefois de ne pas donner l'impression d'être une issue de secours pour un parti communiste moribond, mais dont les derniers soubresauts provoquent à chaque fois des mouvements incontrôlés dans la population.

Sous la pression des manifestations et de la poursuite d'un important mouvement d'émigration, le gouvernement Modrow a dû largement lâcher du lest ces dernières semaines. En matière économique la première réunion de la nouvelle commission mixte inter-allemande, mardi à Berlin-Est en présence du ministre ouest-allemand de l'économie, a confirmé qu'il était dorénavant prêt à donner un rôle plus important qu'il ne le souhaitait au départ aux mécanismes de marché et aux capitaux ouest-allemands. Lors de la dernière réunion de la table ronde, lundi, le premier ministre s'était également distancé politiquement du parti communiste en affirmant qu'il ne se sentait pas lié, dans ses responsabilités actuelles, à un seul parti. Plusieurs dirigeants de l'opposition ont néanmoins indiqué mercredi que ce serait encore mieux s'il quittait le parti ou au moins mettait officiellement son appartenance au SED-PDS entre parenthèses.

HENRI DE BRESSON

ITALIE

Crise au sein de la Démocratie chrétienne

Rome *(AFP)*. – Le courant de gauche de la Démocratie chrétienne a annoncé, mercredi soir 24 janvier, son intention de *« passer à l'opposition »* et de retirer tous ses représentants, y compris le président du conseil national de la DC, M. Ciriaco De Mita, de leurs postes de responsabilité au sein du parti. Cette annonce a été faite par le secrétaire adjoint de la DC, M. Guido Bodrato, à l'issue d'une réunion extraordinaire de l'aile gauche qui s'est tenu mercredi soir à Rome.

M. Bodrato a indiqué au secrétaire du parti, M. Arnaldo Forlani, qu'il s'agissait d'une *« opposition interne »* au parti. Ainsi, le courant de M. De Mita n'a pas retiré ses ministres du gouvernement et mis explicitement en cause son soutien à la coalition gouvernementale.

Cette contestation de la direction actuelle du parti aboutit pourtant à menacer *de facto* le gouvernement de M. Giulio Andreotti, engagé dans un débat difficile au Parlement sur la réforme des autonomies locales, d'autant que le gouvernement avait décidé de demander jeudi un vote de confiance. En prévision d'une crise, M. Andreotti a fait annoncer l'ajournement de son départ jeudi matin pour Madrid, où il devait participer à un sommet bilatéral italo-espagnol, afin de suivre personnellement le débat parlementaire.

Depuis son remplacement en 1988 à la tête du parti par M. Arnaldo Forlani, puis sa mise à l'écart de la présidence du Conseil, M. De Mita avait été relégué dans le parti à la fonction honorifique de président, et ses partisans avaient ces derniers temps été pratiquement tous écartés des postes-clés ainsi que de plusieurs présidences d'entreprises publiques.

M. Bush confirme son soutien à M. Gorbatchev

Le président George Bush a exprimé, mercredi 24 janvier, un soutien sans équivoque à M. Mikhaïl Gorbatchev, tout en déclarant ne pas pouvoir prédire si ce dernier pourrait se maintenir au pouvoir. Lors d'une conférence de presse à la Maison Blanche, évoquant des *« problèmes intérieurs énormes »* et une situation *« grave »*, M. Bush a déclaré : *« J'espère que non seulement* [M. Gorbatchev] *survivra* [politiquement], *mais encore qu'il restera fort, parce que je pense qu'il est dans notre intérêt que la perestroïka réussisse et se poursuive. »*

Il s'agit de la plus claire déclaration de soutien à M. Gorbatchev faite, jusqu'à présent, par le président américain. Mais c'est aussi la première fois que M. Bush laisse entendre qu'il n'est pas évident que le président soviétique puisse tenir.

M. Bush est resté prudent sur l'utilisation de la force militaire pour mâter les combats interethniques entre Azéris et Arméniens en Azerbaïdjan. *« Nous sommes préoccupés à chaque fois qu'il y a utilisation de la force et pertes en vies humaines (...). » « Je ne pense pas que je puisse juger cette question pour l'instant »*, a-t-il dit. Le département d'Etat avait clairement indiqué, au cours des derniers jours, que Moscou avait le droit de rétablir l'ordre en Azerbaïdjan et s'est déclaré mardi contre une sécession de cette République, comme a menacé de le faire le Parlement azéri (*le Monde* du 24 janvier). – *(AFP.)*

□ **Report de vingt-quatre heures de la rencontre Baker-Chevardnadze.** – Les entretiens du secrétaire d'Etat américain James Baker avec son homologue soviétique Edouard Chevardnadze à Moscou auront lieu les 7 et 8 février et non les 6 et 7 février à cause du report d'une réunion du comité central du Parti communiste d'Union soviétique, a annoncé officiellement mercredi 24 janvier le département d'Etat. M. Baker arrivera le 6 à Moscou et en repartira le 9. La réunion du comité central, initialement prévue le lundi 29 janvier, a été repoussée au 5 février en raison de la situation dans le Caucase. – *(AFP.)*

□ **Tchécoslovaquie : manifestation à Prague.** – Quelque trois mille jeunes Tchécoslovaques ont manifesté mercredi 24 janvier à Prague pour un retrait total des troupes soviétiques avant la fin de l'année et la réduction du service militaire. Les pourparlers soviéto-tchécoslovaques sur le calendrier du retrait de ces troupes doivent reprendre début février à Moscou. – *(AFP.)*

□ **Staline à vendre.** – La municipalité de la ville tchécoslovaque de Zabreh a fait passer mercredi 24 janvier dans la *Frankfurter Allgemeine* une petite annonce proposant la vente d'une statue plus grande que nature de Staline pour 50 000 dollars. Les auteurs de l'annonce précisent que la statue a été déboulonnée le 8 décembre dernier à la demande de la population. Le montant de la vente ira à la modernisation de l'hôpital de la ville. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

La Conférence de Genève sur les réfugiés indochinois s'est soldée par un échec

GENÈVE

de notre correspondante

Le comité directeur de la Conférence sur les réfugiés d'Indochine, réuni à Genève les mardi 23 et mercredi 24 janvier, n'est pas parvenu à un accord sur le problème du rapatriement forcé. Aucun consensus ne s'est, en effet, dégagé sur les délais dans lesquels doit intervenir ce type de rapatriement. Les Américains ont maintenu leur exigence d'un moratoire d'un an (jusqu'au 1er janvier 1991), alors que les Britanniques, tout en acceptant le principe du moratoire, veulent reprendre les rapatriements de « boat-people » vietnamiens incarcérés à Hongkong le 1er juillet prochain. Quant aux Vietnamiens, ils ont demandé que tout renvoi « non volontaire » de réfugiés n'ait pas lieu avant octobre.

Aucune date n'a été fixée concernant une nouvelle réunion du comité directeur. Le HCR (Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés) a été chargé de poursuivre des consultations en vue d'arriver à un accord sur la durée du moratoire. Quelques accords de principe se sont cependant dégagés à Genève, notamment sur la nécessité d'aider matériellement le Vietnam, puisque le rapatriement, de préférence volontaire, des réfugiés semble être, aux yeux de la communauté internationale, la seule solution. Une *« période de grâce »*, dont la durée n'a pas été définie, devra être accordée à tout réquérant d'asile indochinois auquel le statut de réfugié aura été refusé. Le HCR devra être associé à tout rapatriement, volontaire ou non. Enfin, en cas de nouvelle arrivée massive de réfugiés, le comité directeur se réunira d'urgence. Il reste que le HCR aura besoin de moyens financiers supplémentaires pour engager l'effort qu'on lui demande et qui s'éloigne dangereusement des principes humanitaires définis par la Convention des réfugiés de 1951.

ISABELLE VICHNIAC

EUROPE,
LA DIMENSION SOCIALE
Un numéro hors série de la
REVUE FRANÇAISE DES AFFAIRES SOCIALES
L'espace social européen est déjà une réalité : experts et hauts fonctionnaires présentent dans ce numéro spécial les grands dossiers de l'Europe sociale - protection sociale, travail, emploi, revenu minimum, santé, immigration, libre circulation des personnes, etc. Le point des acquis, la somme des convergences, mais aussi les différences qui subsistent entre les pays de la Communauté. Des informations essentielles sur les vrais enjeux de 1993.
Prix du numéro : 75 F
Abonnement : 4 numéros trimestriels + 1 numéro hors série
France : 300 F - SPPIF - BP 22 - 41353 Vineuil - Tél. 54 43 94 40
Rédaction : 1, place de Fontenoy - 75350 Paris 07 SP - pièce 1124 A - Tél. : 40 56 75 99
La revue est disponible ou peut être commandée chez les libraires suivants :
ANGERS : Richer. BORDEAUX : Librairie des entreprises. CAEN : J.-C. Marie. DIJON : Université. GRENOBLE : Arthaud-Université. MONTPELLIER : Sauramps. NANCY : Agence Presse. PARIS : Masson Services, FNAC (Montparnasse et Forum), Gibert, PUF, Sciences politiques, LGDJ, Dalloz, Art et Actualités. TOULOUSE : Quartier Latin. TOURS : Boîtes à livres.

CONCILIUM
THÉOLOGIE PRATIQUE 174
RELIGIONS ET ÉGLISES EN EUROPE DE L'EST
NORBERT GREINACHER – VIRGIL ELIZONDO
LE CAHIER 67 FF
BEAUCHESNE
72, rue des Saints-Pères - 75007 PARIS

AFP
AFP-DOC
L'ACTUALITÉ EN DOSSIERS SUR MINITEL
EN COMPOSANT LE
36 29 00 53
LES DOCUMENTS DE SYNTHÈSE DE L'AGENCE FRANCE-PRESSE
■ FICHES PAR PAYS ■ TEXTES DE RÉFÉRENCE
■ GOUVERNEMENTS ■ CHRONOLOGIES
■ BIOGRAPHIES ■ REPÈRES
DIFFUSION INTERNATIONALE DE DONNÉES

ASIE

CAMBODGE : les négociations de paix

Phnom-Penh accepte des administrations parallèles avant des élections

Le premier ministre de Phnom-Penh a accepté ouvertement, mercredi 24 janvier, que deux administrations distinctes - la sienne et celle des trois factions opposées - opèrent dans leurs zones d'influence respectives le temps que l'ONU impose un cessez-le-feu et organise des élections.

Au cours d'une conférence de presse dans la capitale cambodgienne, M. Hun Sen a proposé que les deux gouvernements actuels - le sien et celui formé par les guérillas (Khmers rouges, sihanoukistes et partisans de M. Son Sann) - soient « *chargés d'assurer la vie quotidienne et les activités économiques et sociales* » dans les zones qu'ils contrôlent entre l'intervention d'un cessez-le-feu et la tenue d'élections.

Exposant ce qui paraît être son propre plan de paix, M. Hun Sen a accepté que l'ONU surveille l'application d'un accord et le déroulement d'élections tout en étant chargée de « *vérifier le retrait des troupes vietnamiennes, la cessation de l'aide étrangère aux factions et le cessez-le-feu* ». Il a toutefois exigé que le siège du Cambodge aux Nations unies, actuellement occupé par ses adversaires, soit déclaré « *vacant* » avant l'intervention de l'ONU.

M. Hun Sen refuse donc le « *démantèlement* » de son gouvernement exigé par ses adversaires. Mais il leur reconnaît le droit d'administrer provisoirement, dans le cadre d'un règlement, les zones qu'ils contrôlent et qui couvrent actuellement, selon des diplomates en poste à Phnom-Penh, environ 10 % du territoire cambodgien le long de la frontière thaïlandaise.

Cette prise de position devrait, selon toute logique, encourager la guérilla à tenter d'étendre et derenforcer les secteurs occupés depuis le retrait vietnamien. A de telles fins, les Khmers rouges viennent de rapatrier, à partir de leurs camps en territoire thaïlandais, quelques milliers de familles de combattants. Ils se sont également opposés au transfert, dans des centres de réfugiés moins exposés, de civils cambodgiens regroupés sous leur contrôle, dans des camps proches de la frontière cambodgienne.

Entre-temps, le prince Sihanouk a expliqué que sa nouvelle démission (*le Monde* du 25 janvier) avait pour objet de le démarquer des Khmers rouges. A Phnom-Penh, on estime que le geste du prince n'aura pas d'effet sur la suite des négociations. « *Nous poursuivrons les négociations quels que soient nos interlocuteurs* », a affirmé, à ce sujet, un responsable du ministère des affaires étrangères.

J.-C. P.

CORÉE DU SUD : reprise en main policière

En prison pour un tableau...

SÉOUL

de notre envoyé spécial

Le professeur Lee Young-hee a récemment passé six mois en prison pour avoir écrit une lettre au président nord-coréen Kim Il-sung lui demandant, au nom du quotidien *Hangyoreh Shinmun*, d'autoriser des journalistes à se rendre à Pyongyang. Bien que cette demande ait été faite au nom d'un journal (et relevait par conséquent de l'exercice de la liberté de la presse), les juges l'ont condamné pour avoir voulu « *se rendre en territoire ennemi* ». C'était la cinquième fois en vingt ans que cet ancien journaliste et professeur de relations internationales à l'université Huangyang était emprisonné.

La période de tolérance qui a suivi l'arrivée au pouvoir en décembre 1987 du président Roh Tae-woo ne paraît plus à l'ordre du jour. Des intellectuels, des artistes et de nombreuses personnes inconnues du grand public ont été victimes, comme M. Lee, d'une répression, qui, depuis un an, semble avoir mis un terme à un souci de plus grand respect des libertés.

Le peintre Shin Han-chul a été arrêté le 17 juillet dernier à la suite de la reproduction, sur un calendrier, de l'une de ses oeuvres considérée par les autorités comme étant à la gloire du régime du Nord. Peint deux ans plus tôt, ce tableau passa alors inaperçu. Ce n'est plus le cas aujourd'hui : M. Shin a été condamné pour avoir diffusé par son pinceau une « *propagande anti-Etat* ».

Plus de deux mille personnes ont été arrêtées depuis l'arrivée au pouvoir de M. Roh. Selon M. Kim Dae-jung, principale figure de l'opposition, neuf cents étudiants, syndicalistes et intellectuels sont actuellement sous les verrous : ils doivent être considérés comme des « *détenus de conscience* », arrêtés soit en vertu de la loi sur la sécurité nationale soit pour des délits ayant des motifs politiques, estime M. Kim. Telle est également la conclusion du récent rapport d'Amnesty International (*le Monde* du 19 janvier), qui demande la libération immédiate d'une centaine d'entre eux.

« La liberté ne peut être absolue »

Le procureur général, M. Kim Ki-chon, ancien chef du contre-espionnage de la KCIA (services secrets), est le maître d'oeuvre de la reprise en main policière sensible depuis le milieu de l'année dernière. « *Au 12 janvier 1990, il y a 219 personnes arrêtées aux termes de la loi sur la sécurité nationale*, nous dit-il. *Mais nous ne disposons pas de recensement précis des arrestations pour violation de l'ordre public. Les chiffres avancés par les opposants sont donc sans valeur, d'autant que beaucoup de personnes appréhendées à la suite des manifestations sont relâchées peu après.* »

« *La Ve République* (gouvernement de l'ex-général Chun Too-hwan, prédécesseur de M. Roh) *était légèrement autoritaire et ceux qui aspiraient à une plus grande démocratie avaient partie liée avec les radicaux recourant à la violence. Aujourd'hui, nous avons un gouvernement pleinement légitime et nous devons combattre ceux qui tentent de le renverser par la violence.* »

Pourquoi, après une période de relative modération dans l'application de la loi sur la sécurité nationale ce nouveau tour de vis ? « *Il n'y a aucun changement dans l'orientation démocratique du gouvernement*, affirme M. Kim. *A la suite de la libéralisation entamée en juin 1987, les excès ont été nombreux. Nous traversons une période d'ajustement.* »

Comment s'explique l'arrestation d'intellectuels comme M. Lee Young-hee qui n'a commis aucune violence ? « *La liberté d'expression est garantie par la Constitution, mais elle ne peut être absolue. M. Lee a été condamné pour avoir exprimé des idées dangereuses pour notre sécurité et cherché à se rendre au Nord.* »

Manifestations étudiantes marquées par des violences (comme la mort de six policiers brûlés vifs à Pusan au printemps dernier), grèves prenant parfois un caractère d'affrontement avec les forces de l'ordre : la Corée du Sud connaît depuis deux ans une tension politique et sociale. Les statistiques du ministère de la justice indiquent d'ailleurs une reprise des arrestations pour violation de la loi sur la sécurité nationale. En 1986, le nombre des arrestations s'élevait à 541, puis il tomba à 131 en 1988. Au cours des neuf premiers mois de 1989, la tendance se renversait : 236 arrestations.

Des primes de 50 millions de wons (environ 500 000 francs) sont offertes en récompense de l'arrestation de trois leaders de l'organisation étudiante radicale Chendaehyop, et les militants syndicaux sont à nouveau placés sous la surveillance de l'agence de sécurité nationale (ancienne KCIA).

PHILIPPE PONS

PAKISTAN

Mme Benazir Bhutto donne naissance à une fille

Mme Benazir Bhutto a donné naissance, jeudi 25 janvier, à une fille, a annoncé l'agence officielle de presse pakistanaise APP. Elle est devenue ainsi, à l'âge de trente-six ans, le premier chef de gouvernement en exercice de l'Histoire moderne à mettre au monde un enfant. La petite fille est née à 9 h 35 locales (4 h 35 GMT) et, « *par la grâce d'Allah, le bébé et la mère se portent bien* », a déclaré la begum Nusrat Bhutto, vice-premier ministre du gouvernement que dirige sa fille.

L'accouchement a eu lieu à l'hôpital de Lyari, dans un quartier déshérité de Karachi. Mme Bhutto et son époux, le riche homme d'affaires pakistanais Asif Ali Zardari, trente-six ans, ont déjà un garçon, Bilawal, âgé de seize mois.

Le premier ministre avait tenu à garder secrète la date de l'accouchement et, mardi, elle avait effectué un déplacement à Thatta, à 1 500 kilomètres au sud de la capitale islamabad, pour annoncer la distribution de terrains gouvernementaux aux paysans de la région. Mme Bhutto doit accueillir dans trois semaines M. François Mitterrand, qui se rend en visite officielle au Pakistan puis au Bangladesh. – (*AFP.*)

CHINE

L'armée demande une augmentation du budget de la défense

Selon un quotidien de Hongkong, le *South China Morning Post*, M. Deng Xiaoping a déclaré la semaine dernière que les jours de M. Gorbatchev étaient comptés. « *Après la chute de Gorbatchev, celui-ci sera remplacé par les conservateurs* », a-t-il affirmé, estimant que le développement des mouvements séparatistes en URSS était la conséquence de la politique de réformes du numéro un soviétique. M. Deng a appelé à une « *coopération étroite des trois pays socialistes d'Asie* » (Chine, Vietnam et Corée du Nord) qui « *doivent protéger et tenir le drapeau du socialisme* »

PEKIN

de notre correspondant

L'armée chinoise a présenté au pouvoir politique sa première facture pour son intervention du printemps dernier contre la contestation : une demande en bonne et due forme d'augmentation du budget de la défense pour 1990. Le montant de cette hausse n'a pas été rendu public, mais certains analystes s'attendent à une révision à la hausse d'au moins 10 % du budget de 1989, qui était de 24,5 milliards de yuans (1), soit 12 % des dépenses de l'Etat.

La presse a d'ores et déjà laissé prévoir cette augmentation en arguant que le montant des dépenses en ce domaine était resté au même niveau depuis 1986, tandis que l'inflation se chiffrait à 40 %. Signe qui ne trompe pas, plusieurs articles ont mis l'accent ces derniers temps sur les efforts de l'armée pour suppléer aux disponibilités budgétaires limitées de l'Etat en diversifiant ses activités et en produisant en particulier quantité de biens de consommation courante. La « grande muette » chinoise fait savoir par là que son appétit budgétaire, que M. Deng Xiaoping avait réussi à freiner ces dernières années, n'est pas injustifié, et que la « boutique » militaire est bien gérée.

Un responsable de l'énorme complexe militaro-industriel a de plus affirmé que les firmes de ce secteur seraient à l'avenir « *encouragées* » – c'est-à-dire autorisées – à faire entrer un nombre accru d'éléments de technologie militaire dans la production à destination du civil. Cette mesure, touchant à la technologie de pointe, vise à éviter à l'armée d'avoir à concurrencer l'industrie civile dans le bas de la gamme des produits de consommation, où elle n'est pas nécessairement compétitive.

Le chiffre du budget militaire est parfaitement fictif, une grande partie – peut-être la moitié – des dépenses militaires réelles tombant, comme dans nombre de pays socialistes, dans d'autres catégories. Cependant, cette augmentation à prévoir des dépenses militaires est une manière pour Pékin de donner une place accrue à l'armée.

Une nouvelle pédagogie

L'armée a d'autant plus le vent en poupe pour obtenir des subsides que le nouveau chef responsable de la planification, M. Zou Jiahua, est un technocrate qui a longtemps servi dans ce complexe militaro-industriel. Dans une de ses premières interventions suivant sa nomination, M. Zou a renoué avec son milieu d'origine en exhortant les fabriquants d'armes à faire usage de toute leur imagination pour « *lier la production de produits militaires et civils* » sur la plus grande échelle possible en ces temps « *de paix relative* ».

M. Zou, qui a remplacé M. Yao Yilin et vient d'être le premier membre du gouvernement chinois à effectuer une visite officielle dans un pays occidental, le Japon, depuis la crise du printemps, passe pour avoir des chances à l'avenir de jouer un rôle politique déterminant.

Cette façade d'honorabilité conférée à l'armée par sa place cruciale dans l'économie du pays n'empêche pas actuellement le recours à des thèmes de propagande d'une loufoquerie qu'on avait oubliée depuis la révolution culturelle. L'armée de l'air, probablement la plus moderne des trois armes, vient ainsi de se faire imposer un nouveau programme de formation des pilotes. A en croire l'agence Chine nouvelle, la grande innovation pédagogique consiste, pour faire voler efficacement bombardiers et chasseurs aux couleurs de la République populaire, à « *mettre d'avantage l'accent sur le marxisme-léninisme et la pensée de Mao Zedong* ».

FRANCIS DERON

(1) Après la dernière dévaluation, un yuan vaut 1,21 franc.

□ **HONGKONG : deux tentatives de suicide.** – Deux « boat people » vietnamiens ont tenté de se suicider, jeudi 25 janvier, à Hongkong pour échapper à un rapatriement forcé. Les deux désespérés, âgés de trente-six ans et trente-neuf ans, ont été hospitalisés d'urgence après s'être ouvert le ventre à l'arme blanche. Un porte-parole a ajouté qu'ils étaient internés dans le camp Whitehead. – (*Reuter.*)

AMÉRIQUES

PANAMA : un mois après l'intervention américaine

Bilan en demi-teintes de l'opération « Juste Cause »

Alors qu'un responsable américain du canal de Panama, M. William Joyce, a été assassiné mercredi 24 janvier dans des circonstances encore obscures, le président George Bush devait proposer, jeudi, un plan d'aide économique, cinq semaines après sa décision d'envoyer sur place les forces armées des Etats-Unis.

Le « succès » de l'opération américaine à Panama, pompeusement intitulée « Juste Cause », peut apparaître presque total. Les experts militaires s'accordent aujourd'hui pour louer l'efficacité d'une invasion destinée à prendre le contrôle simultané de cinq points stratégiques du pays.

La précision des bombardements, dont certains visaient des objectifs très limités, comme certains supermarchés appartenant à l'ancien homme fort et susceptibles de receler des caches d'armes, a été parfaite. Malgré une résistance sous-estimée, il ne restait, le 21 décembre, soit vingt-quatre heures après le lancement de l'opération, que quelques zones d'affrontements, qui furent bien vite réduites.

Il ne s'agit pas pour autant d'une prouesse. Disposant d'une force de plus de dix mille hommes basée sur le territoire panaméen depuis des dizaines d'années, Washington n'a pas lancé cette opération à l'aveuglette et n'a vraiment pas hésité sur les moyens.

Avec une armada de plus de cent cinquante hélicoptères, un total de vingt-sept mille hommes, des chasseurs bombardiers et tous les types d'engins blindés dont elle dispose, l'armée américaine n'a pas lésiné, ni sur les effectifs ni sur les moyens financiers (pour l'heure, toujours tenus secrets).

La disparition de l'armée

Elle ne s'est pas non plus embarrassée des effets déplorables d'une telle expédition. Le quartier populaire de Chorillo, proche de l'ancien QG des forces armées panaméennes, a été en partie rasé. Outre vingt-trois soldats américains et trois cent quatorze militaires panaméens, plus d'un millier de civils, selon les estimations les plus fiables, ont été tués.

Le laissez-faire de l'armée américaine dans le domaine de la sécurité publique pendant les quatre premiers jours a aussi provoqué d'importants dégâts matériels et ruiné nombre de commerçants, en raison des pillages.

Mais les objectifs militaires ont été atteints, à commencer par le premier d'entre eux : la reddition du général Manuel Antonio Noriega et sa comparution devant un tribunal en Floride. De même un second, non moins important : l'armée panaméenne, hier source de tous les dangers avec ses « hommes forts », n'existe plus.

Epurée, ses anciens cadres étant emprisonnés ou en fuite, la nouvelle « force publique » ne peut prétendre remplacer l'institution disparue, même si le débat sur son rôle à venir fait encore couler beaucoup d'encre à Panama. « *De toute manière*, comme l'explique un attaché militaire, *il faut vingt ans pour mettre sur pied une armée de métier digne de ce nom.* »

L'invasion américaine, dont le pouvoir panaméen affirme, par la voix de son nouveau président Guillermo Endara, qu'elle n'a été ni « *demandée* » ni « *souhaitée* », a aussi permis la mise en place d'un régime « démocratique » avec l'accession au pouvoir des vainqueurs des élections du mois de mai dernier. Au prix d'une violation manifeste de la souveraineté du territoire panaméen et d'une acrobatie juridique qui a obligé le tribunal électoral à une volte-face tragi-comique dont il était – il est vrai – déjà coutumier.

Plus remarquable encore, Washington concrétise, avec la complicité des nouvelles autorités panaméennes, un vieux rêve : couper les sources d'approvisionnement en matériel « *sensible* » (ordinateurs et produits sophistiqués) de ses deux « ennemis » de la région, Cuba et le Nicaragua. Ces deux pays parvenaient jusqu'ici à contourner l'embargo américain grâce à la monnayable bienveillance de l'ancien régime.

Une « réussite » aux nombreuses facettes donc, mais à laquelle il manque encore un élément important. Pour stabiliser le pays, et déjouer toute possibilité de contestation, Washington doit encore faire redemarrer au plus vite la machine économique, afin d'éviter des désordres sociaux aux conséquences imprévisibles. De nombreux commerces – dans un pays où l'économie de services représente l'essentiel des ressources – envisageaient, peu avant le coup américain, de cesser leurs activités ou de réduire considérablement leur personnel.

L'armée, de fait dissoute, ne représente plus pour la population pauvre un moyen d'ascension sociale comme par le passé. Autant de possibilités d'emplois qui risquent de faire très vite défaut alors que la crise économique a déjà touché les catégories les plus défavorisées.

Au début de la semaine, la Maison Blanche a annoncé l'organisation d'un voyage d'hommes d'affaires américains au Panama – du 23 au 28 février – pour les encourager à investir dans le pays. Les Etats-Unis chiffrent à 600 millions de dollars les dommages causés par leur intervention.

Le gouvernement panaméen estime, pour sa part, qu'une aide étrangère de 2 milliards de dollars est nécessaire pour relancer l'économie. Quelle que soit la bonne volonté des investisseurs privés, une aide gouvernementale américaine – qu'il s'agisse ou non de prêts – semble également nécessaire. Le président Bush devait annoncer jeudi son programme à ce sujet.

Les raisons d'un « cadeau »

« *Si ces conditions sont réunies*, estime un diplomate européen, *les Etats-Unis pourront réussir à Panama ce qu'ils ont raté au Vietnam.* » Il restera cependant un certain nombre de zones d'ombre autour de cette opération. Tout d'abord, les conditions de la reddition du général Noriega et donc les raisons d'un « cadeau » fait par l'ancien « homme fort » du Panama qui aurait fort bien pu rester encore de longues semaines dans la nonciature apostolique où il avait trouvé refuge. Pour la majorité des observateurs, l'existence d'un « accord secret » – pourtant fermement démenti par Washington – ne fait guère de doute.

Il sera, à cet égard aussi, intéressant de suivre le procès du général Noriega. Certains milieux judiciaires américains estiment déjà que le « dossier » de ce dernier pourrait se révéler moins fourni que prévu. Quelques révélations, notamment la « découverte » de 50 kg de cocaïne au domicile de l'ancien général, sont aujourd'hui démenties. Le *Washington Post* affirme ainsi qu'il ne s'agissait que de farine de maïs...

Le « *succès formidable* », dont se félicitait il y a peu le président George Bush, a aussi, au-delà des incertitudes et des zones d'ombre, son revers. L'invasion s'est soldée par une nette détérioration des relations entre Washington et plusieurs capitales latino-américaines. La plupart d'entre-elles n'ont toujours pas reconnu le gouvernement du nouveau président Endara. Le vice-président Dan Quayle a fait le premier les frais de cette mauvaise humeur puisque des grands pays, comme le Venezuela ou le Mexique, ont opposé une fin de non-recevoir à son projet de « *voyage explicatif* ».

On peut certes penser qu'une fois exprimé cette condamnation les dirigeants latino-américains renoueront avec un certain pragmatisme à l'égard du grand voisin dont ils ont – en cette période de crise – de toute manière grand besoin. Mais les dégats ne sont tout de même pas minces, alors que demeure inconnu l'avenir du canal interocéanique qui devait passer sous souveraineté panaméenne à la fin du siècle. L'opération « Juste cause » n'a pas fini de faire parler d'elle.

DENIŞ HAUTIN-GUIRAUT

ARGENTINE

Démission du ministre de la défense

Le président argentin Carlos Menem a accepté, mercredi 24 janvier, la démission du ministre de la défense, M. Italo Luder, qui avait donné publiquement un « *avertissement* » au chef d'état-major, le général Isidro Caceres, pour avoir participé à une réunion avec le président à laquelle il n'avait pas été convié. Depuis plusieurs mois, M. Luder avait des relations de plus en plus difficiles avec la hiérarchie militaire, qui traitait directement avec le chef de l'Etat.

M. Humberto Romero a été nommé le jour même pour le remplacer à son poste. Le nouveau ministre devrait prendre officiellement ses fonctions vendredi. Ancien secrétaire d'Etat à la défense dans les premiers mois du gouvernement Menem, il avait démissionné à cause de divergences avec M. Luder. – (*AFP.*)

PROCHE-ORIENT

ISRAËL

Quand le Parti communiste pratique sa perestroïka

JÉRUSALEM
de notre correspondant

La scène se passe début janvier dans l'hémicycle de la Knesset. Cheveux blancs soigneusement peignés sur le côté, lunettes de professeur sur un visage sévère, costume gris d'apparatchik façon années 50, le député Meir Wilner, soixante-douze ans, fait ses adieux à l'Assemblée. « Tovarich Wilner », comme on l'appelle familièrement, en était membre depuis 1949 tout en étant secrétaire général d'un Parti communiste israélien qui s'est toujours voulu antisioniste... et est, aujourd'hui, quelque peu secoué par la perestroïka.

Meir Wilner, venu de Lituanie en 1938, n'en fut pas moins gentiment salué, ce jour-là, par deux de ses vieux collègues de l'extrême droite nationaliste, Dov Shilanski et Yuval Neeman. C'est qu'il était aussi le dernier des signataires de la déclaration d'indépendance à siéger encore à la Knesset. Un souffle de nostalgie accompagne le départ d'un homme dont l'adhésion aussi absolue qu'inconditionnelle au Kremlin – au moins jusqu'à Gorbatchev – aura largement valu celle de ses « bons camarades » de toujours, les Husak, Jivkov et autres Honecker.

Meir Wilner a pratiqué une conception toute militaire de la « ligne », même aux pires moments du stalinisme. Pas un mot, pas une critique à l'encontre du Kremlin, mais des applaudissements lors de l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie en 1968.

A en croire la presse israélienne, il a longtemps parlé du « traître Sakharov » et de l'« espion Chtcharanski ». De même a-t-il souvent déclaré ne pas comprendre ce qui pouvait inciter les juifs soviétiques à émigrer : « J'aimerais, disait-il, que les juifs en Israël aient une situation aussi enviable que celle des juifs soviétiques qui, eux, après tout, ne connaissent pas le chômage. » A peine s'il consent aujourd'hui à murmurer : « Nous n'aurions pas dû croire tout ce qu'ils (les Soviétiques) nous racontaient mais nous étions idéalistes et incapables d'imaginer qu'on pouvait nous tromper. »

Wilner rend donc son siège à la Knesset, où la liste dirigée par les communistes a quatre députés. Son compagnon, et presque jumeau, Tewfik Toubi – un Arabe israélien – fera de même dans quelques semaines. Ils seront remplacés par des « jeunes », dont une des étoiles du parti, la talentueuse Tamar Gozanski.

S'agit-il de la mise à la retraite discrète et polie de dirigeants « historiques » qui contrôlent le parti d'une main de fer depuis les années 40 ? « Pas du tout, tonne l'oppositionnel réformateur Joseph Algazy. Wilner reste secrétaire général, et lui et Toubi continuent de vérouiller la plupart des instances. » Algazy, historien, auteur d'ouvrages sur l'extrême droite française, accuse la direction de « n'avoir procédé à aucune autocritique ».

Un incontestable désarroi

Avec l'écrivain et syndicaliste Emile Habibi, récemment chassé d'*El Ittihad*, le journal en arabe du parti, Algazy assure que « glasnost et perestroïka n'ont pas encore franchi la Méditerranée ». Tamar Gozanski ne veut voir là que mauvais procès. Elle explique que le parti « s'est ouvert depuis deux ans », et que le congrès qui doit se réunir en mai prochain pourrait en connaître d'autres.

Le débat cache mal un incontestable désarroi dans un parti qui s'interroge encore sur les revirements du Kremlin et se trouve aujourd'hui en mal de programme et de circonscription. Héritier du Parti communiste de Palestine, fondé par des juifs, porteur de l'idée du « front révolutionnaire judéo-arabe » (1) mais traversé de deux scissions qui se firent essentiellement sur une base nationale, s'affirmant non-sioniste mais légaliste et reconnaissant la « réalité » de l'Etat hébreu (comme à Moscou), le parti est devenu, au fil des ans, une formation majoritairement arabe.

C'est chez les Arabes israéliens qu'il recrute la plupart de ses militants ; et c'est chez eux encore qu'il compte la quasi-totalité de ses électeurs : 4 % de l'électorat du pays, environ.

Pour un Arabe israélien, voter communiste fut longtemps la seule façon d'exprimer une revendication identitaire et de protester contre un statut de citoyen de seconde zone. Mais dans ce secteur arabe, où il fut le seul à se battre, le parti est aujourd'hui concurrencé par deux autres formations de gauche – judéo-arabe et arabe (2) – et, surtout, par les islamistes.

Autre monopole entamé : après la rupture de 1967, le parti maintint le contact avec l'Europe de l'Est et l'URSS qui ont maintenant, à des degrés divers, renoué avec Israël.

Il a également perdu l'exclusivité d'un discours politique qu'une bonne partie de la « gauche sioniste » a, peu ou prou, fait sien : la lutte contre l'occupation, la nécessité du dialogue avec l'OLP, la promotion de la thèse « deux nations, deux Etats ».

En quittant l'hémicycle, Meir Wilner n'avait pas tout à fait tort quand il disait, comme pour se consoler : « Pendant des années, nous avons été seuls, nous avons été attaqués et vilipendés ; aujourd'hui près du quart des députés pensent comme nous .»

ALAIN FRACHON

(1) L'expression est du politologue Alain Greilsamer, *in les Communistes israéliens*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1978, 415 p.

(2) La Liste progressiste pour la paix, de Mohamed Miari, et la Liste arabe démocratique, d'Abdelwahab Daroushé.

Accord commercial entre Jérusalem et Moscou

Un protocole d'accord portant sur le développement des relations économiques et commerciales entre l'URSS et Israël – qui avaient été rompues il y a vingt trois ans – a été conclu, mercredi 24 janvier à Moscou.

Cet accord a été signé par le président de la Fédération des chambres de commerce israéliennes, M. Dan Gillerman, et par le président du présidium de la Chambre de commerce et d'industrie soviétique, M. Vladislav Malkiévitch.

Ce dernier a expliqué que le statut des chambres de commerce permettait le développement des relations commerciales entre les deux pays, même en l'absence de relations diplomatiques (rompues en 1967).

Il est prévu d'ouvrir à Tel Aviv, dès cette année, un bureau de la Chambre soviétique de commerce et d'industrie et une représentation à Moscou de la Fédération des chambres de commerce israéliennes, de procéder à des échanges de visites d'hommes d'affaires et d'organiser une exposition des produits d'exportation israéliens à Moscou.

Parmi les domaines de coopération entre les deux pays, figurent l'agriculture, la production de médicaments et de matériel médical, l'électronique et l'élimination des déchets industriels. – *(AFP)*

ÉGYPTE : la fin de la visite du dirigeant travailliste

M. Pérès persiste dans son optimisme à propos du dialogue avec les Palestiniens

LE CAIRE
de notre correspondant

M. Shimon Pérès a l'optimisme chevillé au corps. Commentaires mitigés de Washington, mises au point sèches de Jérusalem ou déclarations d'une extrême prudence de la part de ses hôtes égyptiens, n'ont pas découragé le dirigeant travailliste et ministre israélien des finances, qui vient de passer deux jours au Caire.

Après avoir donné, mardi, pour « très proche » l'ouverture d'un dialogue israélo-palestinien (*le Monde* du 25 janvier), M. Pérès a récidivé, mercredi 24 janvier, et déclaré que les obstacles empêchant l'ouverture d'un tel dialogue pouvaient être surmontés « rapidement ».

Pas de représentants de l'OLP

Lors d'une conférence de presse, à l'issue de deux heures d'entretiens avec le président Hosni Moubarak, M. Pérès a abordé le délicat problème de la composition de la délégation palestinienne à d'éventuels pourparlers avec Israël – objet de divergences entre Israéliens, Américains et Egyptiens – pour estimer que cette délégation pourrait être formée « de manière à servir la cause palestinienne sans mettre dans l'embarras qui que ce soit » mais ne devrait pas compter de représentants de l'OLP.

A propos de l'ordre du jour du « dialogue » – autre pomme de discorde, – il a estimé que l'important était de convenir que le thème principal serait les élections en Cisjordanie et à Gaza. « Cela convenu, a-t-il ajouté, les discours d'ouverture n'auront qu'une importance secondaire ».

A Washington, le secrétaire d'Etat James Baker a tenu à tempérer l'optimisme de M. Pérès en déclarant qu'il restait « encore un bout de chemin à faire ».

A. B.

□ **IRAN : manifestation de parents de détenus à Téhéran.** – Des parents de détenus iraniens ont manifesté, mercredi 24 janvier, pour la deuxième journée consécutive devant les bureaux de la représentation des Nations unies à Téhéran, pour rencontrer le rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, M. Reynaldo Galindo Pohl, et lui « remettre des lettres et des photos de leurs proches ou une copie de leur certificat de décès en prison ». Arrivé dimanche en Iran, M. Galindo Pohl doit rencontrer des représentants des ministères de la justice et des affaires étrangères et visiter quelques prisons avant de rédiger un rapport. – *(AFP)*

AFRIQUE

Le sixième voyage du pape en Afrique

Jean-Paul II dans les pays du Sahel

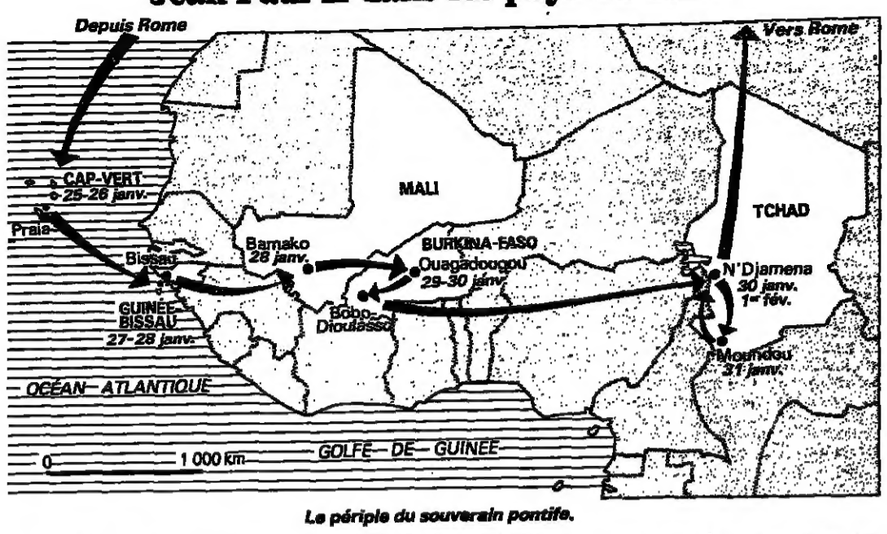

Le périple du souverain pontife.

Jean-Paul II était attendu, jeudi soir 25 janvier dans l'île de Sal au Cap-Vert, première étape d'un sixième voyage en Afrique qui le conduira successivement, jusqu'au 1er février, en Guinée-Bissau, au Mali, au Burkina-Fasso (qu'il avait déjà visité en 1980) et au Tchad.

Si le pape devait faire la démonstration qu'il ne visite pas seulement des pays riches et des Eglises puissantes, il citerait en exemple ce nouveau déplacement en Afrique. Pour son quarante-cinquième voyage à l'étranger, Jean-Paul II a choisi de se rendre dans des pays qui sont parmi les plus pauvres, figurant dans le peloton de queue du continent pour le revenu moyen par tête d'habitant.

Les thèmes du sous-développement, de la dette, de la désertification et de la sécheresse seront constants dans les discours et homélies qu'il va prononcer pendant huit jours. Dimanche 28 janvier, il visiterra une léproserie à Cumura (Guinée-Bissau) et, le lendemain, à Ouagadougou, devant les représentants du Conseil économique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO), il doit lancer un appel en faveur du Sahel, que menace à nouveau la sécheresse.

A part les îles du Cap-Vert, ancienne possession portugaise, où la population est très majoritairement chrétienne, Jean-Paul II rencontrera également de petites communautés catholiques (7 % au Tchad, 1 % au Mali, 13 % au Burkina-Faso, 7 % en Guinée-Bissau, pourtant ancienne colonie portugaise). Jeunes et vivantes, affrontées à la montée de l'islam, leur rôle, dans les crises traversées par ces pays, n'est pas mince.

Au Tchad, des hôpitaux, des écoles ont pu fonctionner, grâce à l'Eglise, pendant la guerre, et c'est le président Hissène Habré qui a personnellement tenu à inviter le pape. Au Mali, le président Moussa Traoré a participé, en novembre 1988, au centenaire de l'Eglise, déclarant même : « Je suis musulman, mais ici nous sommes Maliens avant d'être catholiques, musulmans, fétichistes ou libres-penseurs. »

Synode « noir » : pas avant 1992

La coopération entre l'islam et le catholicisme n'est pas partout aussi bonne et, tant en Afrique qu'au Vatican, certains s'étonnent que Jean-Paul II, qui a déjà visité vingt pays sur le continent noir, ne se soit jamais rendu au Sénégal, pays qu'il contournera à nouveau en se rendant en Guinée-Bissau et au Mali. On comprend qu'il n'aille pas en Mauritanie et au Niger, mais quoique minoritaire, l'Eglise du Sénégal, conduite par le cardinal Hyacinthe Thiandoum, est l'une des plus fidèles qui soit à Rome, malgré le passage de Mgr Lefebvre, archevêque dans ce pays de 1947 à 1962.

Un an après l'annonce par le pape d'un synode des évêques africains, qui examinerait l'ensemble des difficultés propres à l'Eglise de ce continent (concurrence de l'islam, faiblesse des ressources, « africanisation » du clergé et des rites, etc.), une certaine déception s'exprime sur place. Aucune date n'a été fixée, mais ce synode ne pourra pas se tenir avant 1992.

Il aurait lieu sous la forme de trois sessions, à Nairobi, à Abidjan et à Rome, mais contrairement à ce qu'aurait pu être un « concile noir », localement réclamé, mais écarté par le Vatican, tous les évêques ne seront pas invités. Des catholiques en Afrique, théologiens, prêtres, évêques, craignent de devoir faire les frais des nouvelles priorités que se donne le pontificat, avec le changement du paysage religieux dans les pays de l'Est et les prochaines célébrations (en 1992) du cinquième centenaire de l'évangélisation en Amérique latine.

H. T.

TUNISIE

Les islamistes provoquent des incidents à la faveur des inondations

TUNIS
de notre correspondant

Des incidents ont eu lieu mercredi 24 janvier à Sidi-bou-Zid, l'une des villes du Sud frappées par les inondations consécutives aux pluies torrentielles qui se sont abattues sur le pays pendant trois jours.

L'agence Tunis Afrique Presse rapporte que quelque 800 « éléments religieux extrémistes » ont attaqué, à coups de pierres, le siège du gouvernorat (préfecture) et investi ses locaux puis la résidence du gouverneur, où six d'entre eux ont été arrêtés. Les manifestants, qui se référaient à la mort d'une jeune victime des inondations, précise l'agence, scandaient : « O élève, tu es victime de la politique d'enseignement », « Nous sommes prêts à sacrifier nos vies pour toi, martyr ».

Après une accalmie, les désordres devaient reprendre à nouveau devant le siège du gouvernorat, mais cette fois les protestataires portaient avec eux la dépouille de la victime. Un agent de la protection civile a été blessé par les jets de pierres.

Selon Tunis Afrique Presse, les premiers éléments de l'enquête ont confirmé que les manifestants « de la tendance religieuse » ont organisé et dirigé cette démonstration de violence. Depuis mercredi, les conditions atmosphériques se sont améliorées mais certaines zones, demeuraient encore isolées, alors qu'un nouveau bilan faisait état de 15 morts, 10 disparus et plus de 15 000 sinistrés.

MICHEL DEURÉ

AFRIQUE DU SUD

Washington délivre un bon point à Pretoria

Le secrétaire d'Etat adjoint américain aux affaires africaines, M. Herman Cohen, a déclaré,le mercredi 24 janvier, qu'il était « très encouragé » par l'engagement, selon lui, du gouvernement de Pretoria à mener de vraies réformes. La réponse « non violente » à cette politique de la part des mouvements anti-apartheid est également encourageante, a-t-il indiqué à la presse, au terme d'une visite de trois jours en Afrique du Sud.

« Ma recommandation la plus importante à mon retour à Washington sera d'encourager comme une haute priorité des négociations entre le gouvernement sud-africain et les mouvements anti-apartheid », a ajouté M. Cohen, qui avait rencontré le président Frederik De Klerk et ses ministres, ainsi que des responsables de l'opposition, dont l'archevêque anglican Desmond Tutu.

Selon M. Cohen, la volonté soutenue de dialogue avec l'opposition affichée par M. De Klerk devrait désamorcer l'éventuelle demande devant le Congrès américain d'un renforcement des sanctions contre Pretoria. M. Cohen a ajouté que Washington n'avait posé aucune limite de date à la réalisation des réformes en Afrique du Sud.

En outre, l'important conseil des ministres, au cours duquel, pense-t-on, la libération de M. Nelson Mandela a été débattue (*le Monde* du 25 janvier), s'est achevé mercredi au Cap sans publication de communiqué officiel ni déclaration. *(AFP, Reuter.)*

LES TOMMYKNOCKERS

Tard, la nuit dernière et celle d'avant, toc, toc à la porte - les Tommyknockers ! Les Tommyknockers, les esprits frappeurs... Je voudrais sortir, mais je n'ose pas, parce que j'ai trop peur des Tommyknockers.

La recherche d'une majorité élargie

Un entretien avec M. Michel Durafour

« Si on pouvait aller vers un grand parti social-démocrate divers et fort... »

M. Michel Durafour, ministre d'Etat, ministre de la fonction publique et des réformes administratives avait soutenu M. Raymond Barre au premier tour de l'élection présidentielle de 1988 et M. François Mitterrand au second. Entré dans le gouvernement Rocard, il souhaite élargir la majorité présidentielle, et organiser le centre en attendant une transformation du PS EN « un grand parti social-démocrate ».

« L'Association des démocrates (ADD), que vous présidez et dont vous êtes l'un des fondateurs, n'a pas occupé l'espace politique qui semblait lui être dévolu, ni rempli le rôle que l'on attendait d'elle. N'est-ce pas cet échec qui explique la relance par d'autres de l'idée d'ouverture?

– L'Association des démocrates a rempli l'objectif premier qu'elle s'était fixé entre les deux tours de l'élection présidentielle de 1988 : apporter un soutien loyal à François Mitterrand et participer, à une place modeste mais réelle, à sa réélection. Nous avons ensuite été confrontés à toute une série d'élections : législatives, auxquelles nous n'avons pu participer parce que nous étions trop nouveaux, municipales, où nous avons enlevé plus de 2 000 mandats, puis européennes, où nous avons obtenu un élu. Nous avons eu des difficultés pour la mise en place de l'appareil ; nous allons y remédier cette semaine lors de notre congrès avec l'élection de toutes nos instances dirigeantes.

– N'avez vous pas le sentiment que l'Association se résume à une armée de généraux – les ministres – sans troupe?

– On peut trouver nos deux mille élus à Saint-Flour, Haguenau, Dunkerque, Orléans, Laval, Lille, Besançon, Belfort, Mulhouse, Avignon, Orange... et Saint-Denis (Réunion). Nous sommes représentés dans environ soixante-dix départements. Nous avons des militants. Bien sûr, au départ, il y a eu une création du sommet avec beaucoup de généraux, et c'est pourquoi j'ai souhaité que l'un des objets de notre congrès soit la désignation démocratique de nos instances à travers un scrutin à bulletin secret.

– Vous aviez eu l'envie de constituer un groupe parlementaire?

– Nous avons souhaité une réflexion sur la mise en place d'un groupe parlementaire qui inclurait des députés proches de l'ADD, des non-inscrits et des radicaux de gauche. Ces derniers ont préféré rester apparentés au groupe socialiste. En revanche, c'est un objectif pour 1993. Notre volonté est de faire élire dans un ensemble ADD-MRG une quarantaine de députés.

– Quel est le calendrier de constitution de cet ensemble ADD-MRG?

– Nous allons avoir notre congrès, ensuite nous allons poursuivre la négociation engagée avec le MRG de manière à aboutir à la publication d'un document commun qui indique nos priorités, qui rappelle les points nombreux sur lesquels nous sommes en accord et qui soit en même temps un appel à un plus vaste rassemblement. Au centre gauche existent à l'heure actuelle le MRG et l'ADD, mais il y a aussi des clubs et des individus qui peuvent nous rejoindre. C'est à ce niveau que se situe la démarche de Jean-Pierre Soisson : voir s'il est possible, au-delà de l'ADD et du MRG, de convaincre un certain nombre de Français qui ne sont pas aujourd'hui dans la majorité présidentielle, ou qui n'y sont plus, de la rejoindre. C'est ambitieux mais cela permet de pousser en avant l'idée du centre. L'ADD et le MRG constituent la quasi-totalité du centre gauche. Peut-on aller au-delà vers un centre qui inscrirait son action dans la majorité ? C'est un peu la réflexion de Jean-Pierre Soisson. Je l'approuve.

– Quels sont ou seront vos propositions programmatiques?

– A côté des grands thèmes permanents comme l'emploi ou les grands équilibres économiques, il y a un certain nombre de problèmes qui intéressent la gestion du quotidien qui doivent faire l'objet d'une réflexion et de propositions, comme l'immigration, l'éducation, la santé (sida, drogue...), la sécurité, l'environnement géographique mais aussi culturel.

– Dans la mesure où le PS change, la sensibilité centre-gauche n'est-elle pas amenée à devenir l'un de ses courants?

– C'est vrai. S'il y avait une capacité, une volonté du PS à constituer un grand parti social-démocrate, pourquoi certains, dont je suis, n'adhéreraient-ils pas à une *telle formation et ne créeraient-ils* pas une sorte de courant libéral et social ? C'est une question qu'on a d'autant plus le droit de se poser qu'à mon avis la bipolarisation, même si elle a un côté manichéen qui m'excède un peu, est un phénomène irréversible qui apporte aux Français un élément de simplicité et de sécurité.

Je comprends la tentation de la droite traditionnelle de se réunir en une formation unique avec ses propres courants ; cela répond à la même préoccupation. Si on pouvait aller vers l'idée d'un grand parti social-démocrate divers et fort et d'un grand parti conservateur, les Français, j'en suis sûr, seraient soulagés. Personnellement, je m'inscrirais dans le premier et je pense qu'il y retrouverais beaucoup de mes amis CDS. Mais ce n'est pas pour demain. En attendant, il nous faut organiser ce centre ancré dans la majorité présidentielle. L'Association des démocrates a un rôle essentiel à jouer à ce niveau-là. »

Propos recueillis par
ANNE CHAUSSEBOURG

A quoi sert l'Association des démocrates ?

Lancée entre les deux tours de l'élection présidentielle de mai 1988 pour tenter de fixer tous les mitterrandistes non socialistes, l'Association des démocrates, malgré toutes les déclarations optimistes de son président, M. Michel Durafour, et de ses amis, se porte mal. Sa courte histoire montre presque caricaturalement comment une *bonne idée peut se perdre dans* les mesquineries personnelles et les tromperies répétées.

« Dans cette association, témoigne un de ses anciens dirigeants, *tout le monde a toujours trompé tout le monde. On peut maintenant se demander si le meilleur moyen aujourd'hui de créer un véritable courant de centre gauche ne serait pas carrément de s'en débarrasser. »* La question est posée. Pour ne point faillir devant les médias, on continue de tricher sur le nombre des adhérents. Deux mille, trois mille : qui dit mieux ? Au 31 janvier 1989, trois cent dix cotisations avaient été rentrées. Un an plus tard, elles ne dépassent guère le chiffre de six cent cinquante, dont soixante élus, généralement conseillers municipaux. Au point que, pour continuer d'entretenir l'illusion au congrès du week-end prochain, certains s'apprêtent à jouer sur les doubles mandats, ou mieux, à solliciter pour l'occasion quelques militants socialistes dévoués.

Pourquoi un tel constat et de *telles pratiques quand on dispose* d'une force de frappe d'autant de ministres et des fonds secrets de Matignon à concurrence d'une allocation mensuelle de cent mille francs ? Comment cette association s'y est-elle prise pour laisser jusqu'à présent derrière elle plus de dettes que d'espoir ? Sur le terrain, cette association n'aura la plupart du temps réussi qu'à relancer dans le circuit politique les éternels aigris et les éternels perdants. A Paris, M. Durafour vit avec l'obsession de ne pas se laisser déborder par ses compères ministres de l'ouverture, qui sont accaparés par leurs rivalités personnelles.

Malheureusement pour cette *association*, les hommes qui entendent la servir sont toujours moins nombreux que ceux qui s'en servent. Le cas de M. Jean-Paul Benoît, radical converti au mitterrandisme entre les deux tours de l'élection présidentielle, en fournit une parfaite illustration. A défaut d'un portefeuille ministériel tant espéré, l'association lui a offert un superbe « lot de consolation » en l'imposant à la vingt et unième place de la liste de M. Laurent Fabius aux élections européennes. Aux frais de l'association, M. Benoît a pu mener grand train (grands hôtels et grosses voitures), éditer sur le compte de l'association un livre *l'Indispensable Europe*, indispensable en tout cas pour sa campagne électorale. M. Benoît est donc devenu député européen, et continue d'exercer ses fonctions lucratives de directeur général d'un organisme public, l'OCIRP (Organisme commun des institutions de rente et de prévoyance.)

« On s'est fait couillonner », dit un des ministres actifs de l'association, M. Thierry de Beaucé. Dans un tel climat, l'Association des démocrates paraît bien vermoulue pour prétendre servir de passerelle solide vers l'ouverture.

D. C

L'ouverture est de retour

Suite de la première page

D'ores et déjà, des contacts ont été noués avec des élus comme M. Jean Monnier, maire d'Angers (ex-PS), des clins d'œil sont adressés au maire centriste de Colmar et député UDC, M. Edmond Gerrer. Les *« socio-professionnels »* ne sont pas oubliés. Outre M. Bernard Tapie, on parle de M. Maurice Lévy, président du directoire de Publicis.

Atomisé, le centre gauche pèse peu. Le fédérer – ou à tout le moins le confédérer – lui assigner une ambition législative et gouvernementale sont devenus la priorité. L'autre tâche, plus délicate encore, sera de rendre cette entreprise suffisamment attractive pour favoriser cette fois la *« grande »* ouverture qui verrait le rapprochement de toutes les bonnes volontés du centre droit.

Dans les allées du pouvoir, on pense à nouveau, bien sûr, aux centristes. Le CDS n'a jamais été aussi près de la scission interne. A la base, l'hémorragie est *patente : les élections européennes* de juin 1989 l'ont signifié. A la tête, les dissensions sont de plus en plus flagrantes et pourraient se concrétiser lors du conseil politique du parti le 3 février. Autour de M. Pierre Méhaignerie, dont l'absence actuelle pour raison de santé n'arrange rien, la consigne continue d'être *« pas touche aux centristes ! »*, et déjà la menace plane de contrarier M. Soisson quand viendront ses projets au Parlement. En réalité, tous les centristes conviennent aujourd'hui que le renforcement de l'Europe et le combat contre le FN sont les deux priorités. Mais les analyses diffèrent. Les amis de M. Méhaignerie, confortés par le giscardisme tout neuf de M. François Bayrou, devenu délégué général de l'UDF, estiment que ces deux débats permettront d'identifier les courants réels de l'opposition. D'autres, sceptiques sur les capacités d'introspection de la droite, refroidis par la tenue des états généraux de Marne-la-Vallée, plus que réticents sur les prochains rendez-vous prévus, sur l'immigration notamment, croient au contraire qu'une proximité naturelle de vues se dégagera facilement avec la majorité présidentielle.

L'influence croissante de M. Giscard d'Estaing, le sentiment d'être étouffé dans une droite pure et dure pourraient encourager certains centristes à s'afficher dans une opposition directe à M. Méhaignerie. Ces hommes s'appellent MM. Bernard Stasi, Edmond Alphandéry, Bruno Durieux, François Fromont-Meurice et enfin Jacques Barrot, dont la fonction de secrétaire général exige plus de discrétion . Comme il y a dix-huit mois, Matignon et l'Elysée leur tendent la perche. M. Mitterrand porte un intérêt tout particulier, dit-on, à l'humeur présente du maire d'Epernay...

D'autres signaux sont lancés. Vers Mme Simone Veil. Son mari, depuis quelques années, anime avec elle un club aussi consensuel que discret, du nom de Vauban, où se retrouvent régulièrement des hommes de droite et de gauche, tels que MM. Alain Carignon et Michel Delebarre. Après être sorti de la clandestinité en rédigeant un article sur les institutions pour *le Monde* (*nos éditions du 14 décembre*), Vauban franchit pour la première fois ses remparts de discrétion avec un colloque prévu le 15 février et consacré à la justice sociale. Seront côte à côte à la tribune le couple Veil, MM. Barrot, Jean-Pierre Fourcade, Dominique Strauss-Kahn, Lionel Stoléru, Théo Braun et Mme Martine Aubry, fille de M. Delors.

D'autres personnalités sont approchées tel M. Jean-Louis Borloo, maire de Valenciennes, élu aux européennes derrière Mme Veil. Il avait rendez-vous le 2 février avec M. Mitterrand. Devant les réactions peu amènes des socialistes du Nord, l'entrevue a été différée.

Enfin... il y a M. Raymond Barre. *« On n'est pas à l'abri d'une surprise monumentale »*, confie l'un de ses proches. Il est vrai que, en privé, l'ancien premier ministre explique que dans l'état actuel de l'opposition *« il faudra attendre au moins l'an 2002 »* pour qu'elle se rétablisse. On peut concevoir qu'un tel délai l'incite à élargir son champ d'investigation. Les contacts avec le chef de l'Etat ont récemment repris et ces tête-à-tête ne semblent pas porter sur le seul contexte international.

Tout cela pour quoi faire ? M. Mitterrand ne veut pas revivre une seconde cohabitation que lui imposerait un nouveau succès de la droite aux législatives de 1993. Peut-il pour autant faire cadeau à M. Michel Rocard de cette « grande » ouverture ? Des scénarios s'élaborent.

Celui d'un premier réaménagement gouvernemental au lendemain du congrès socialiste de Rennes qui tiendrait compte du nouvel équilibre interne du PS et constituerait une nouvelle étape de l'élargissement. Un autre s'appuie sur l'idée qu'à moyen terme M. Delors pourrait devenir premier ministre et composer dans la foulée une nouvelle majorité socialo-centriste à l'Assemblée nationale. Depuis plusieurs mois déjà les centristes ne cachent plus qu'un tel retour sur la scène intérieure du président de la Commission de Bruxelles aurait l'effet dans leur ciel démocrate-chrétien d'un véritable *« coup de canon »*.

Ces questions sur l'avenir ne dispensent pas de s'interroger dans l'immédiat sur le comportement de M. Soisson, mais plus encore sur celui du chef de l'Etat. M. Soisson aura à démontrer ses réelles capacités à fortifier le centre gauche avant d'espérer convertir le centre droit. *« Le président*, explique un responsable centriste, *lui a touché l'oreille comme Napoléon à Iéna. Mais encore ? »*. M. Mitterrand n'a pas pour habitude de télécommander aussi directement et il n'aime guère qu'on le fasse parler.

Reste à s'interroger sur les motivations du président de la République, qui sait parfaitement que semer le trouble chez ses adversaires appartient à la panoplie des stratégies politiques. Il continue sans doute à s'amuser sur le dos de la droite comme le matou avec une pelote de laine, avec d'autant plus de plaisir que, jusqu'à présent, c'était lui qui reconstituait l'écheveau pour confectionner le tricot.

DANIEL CARTON
et ANNE CHAUSSEBOURG

M. Mitterrand en Auvergne

Omble et potée pour une Légion d'honneur

Omble chevalier (poisson de lac), potée auvergnate (ragoût campagnard) et Légion d'honneur (distinction officielle) ont constitué le menu présidentiel du mercredi 24 janvier. M. François Mitterrand s'est rendu dans le Puy-de-Dôme pour remettre les insignes d'officier de la Légion d'honneur à M. Joseph Planeix (soixante-quinze ans) et pour passer une partie de la journée avec des amis.

Après un déjeuner au domicile du maire socialiste de Coudes, petit village situé à une trentaine de kilomètres de Clermont-Ferrand en compagnie notamment, de M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, de M. Michel Charasse, ministre du budget et élu du Puy-de-Dôme, de M. Roger Quilliot, maire PS de Clermont, et de M. Planeix, bien sûr, le chef de l'Etat a fait avec eux une promenade en bordure d'Allier. Puis, M. Mitterrand s'est transporté à Parent, une commune voisine, dont M. Planeix est le maire depuis quarante-cinq ans en même temps que conseiller général du canton.

Dans l'intimité du gymnase du village et devant cent cinquante invités, le président de la République a décoré le récipiendaire ému, qui se tournant vers son ami, M. Arsène Boulay, ancien président du conseil général, il a évoqué d'un mot la mémoire de Fernand Sauzède, ancien maire de Thiers, aujourd'hui décédé. M. Planeix fut député du Puy-de-Dôme ainsi que ses deux compères du monde politique auvergnat (Fernand Sauzède et M. Boulay), ce qui leur valut l'appellation *« trois mousquetaires »*. Les trois députés, amateurs de parties de pêche au lac Chauvet, où M. Mitterrand était convié une fois par an, avaient pour assistant parlementaire un certain Michel Charasse. – (Corresp.)

Après les propos critiques du maire communiste

La section du PCF de Saint-Denis s'en prend à M. Berthelot

Les dirigeants de la section du PCF de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) sont en profond désaccord avec le maire communiste de cette ville, M. Marcelin Berthelot, qui avait souhaité récemment un *« changement »* à la direction du parti (*le Monde* du 9 janvier). Ils l'ont fait savoir dans leur feuille d'information en laissant entendre, sans l'écrire, que cet élu s'associe à la campagne anticommuniste dénoncée par la Place du Colonel-Fabien.

« Les conditions d'un véritable débat à l'intérieur du PCF doivent être créées qui peuvent aboutir à ce changement », avait déclaré M. Berthelot, le 4 janvier, avant de se prononcer, implicitement, pour un congrès extraordinaire. *« Ce n'est pas la première fois que Marcelin Berthelot exprime des avis différents sur la politique et la direction de son parti »*, écrit la section de Saint-Denis, non sans rappeler que, malgré cela, il a été choisi comme candidat à différentes élections. Maire, M. Berthelot est aussi député. *« Il n'est pas acceptable*, poursuivent les cadres locaux, *que M. Berthelot tente de prendre appui sur la légitime et profonde émotion qui a bouleversé chaque communiste lors de la révélation des nombreux actes de barbarie de Ceausescu en Roumanie pour appeler à changer la politique du PCF. »*

Cette dernière formulation se retrouve pratiquement mot pour mot dans des messages de soutien à la direction du PCF envoyés par des fédérations ou des sections pour fustiger la campagne anticommuniste qu'elles décèlent. Ainsi, le comité fédéral du Nord *« s'élève contre la campagne odieuse contre le PCF, sa direction, et particulièrement son secrétaire général, Georges Marchais ; campagne orchestrée par la droite, le patronat et le pouvoir socialiste, utilisant massivement les médias et prenant appui sur la légitime émotion suscitée par les événements de Roumanie »*. De même, la section de Niort (Deux-Sèvres) indique : *« Prenant pour prétexte les événements de Roumanie, cette campagne odieuse a semé la haine contre les dirigeants locaux ou nationaux de notre parti, nommément désignés. »*

Dans sa feuille d'information, la section de Saint-Denis précise : *« Au PCF, l'action de chacun est décisive, et on y discute librement »*.

O. B.

Renseignements publicité
Le Monde
AFFAIRES
TÉL : 45-55-91-82
poste 4180 ou 4107

LE NOUVEAU KING
Les Tommyknockers existent. Si vous croyez que je plaisante, c'est que vous avez raté le dernier journal télévisé, hier soir. STEPHEN KING
LES TOMMYKNOCKERS
ROMAN
ALBIN MICHEL

POLITIQUE

La préparation des assises du RPR

M. Alain Juppé dénonce « l'hypocrisie et le double langage » de ses adversaires

Le secrétaire général du RPR, M. Alain Juppé, a qualifié de *« quasi-provocation »*, mercredi 24 janvier à Nantes, la proposition de M. Philippe Séguin dans le *Pèlerin-magazine*, selon laquelle le RPR devrait procéder à sa *« dissolution »* pour permettre *« la création d'un nouveau mouvement »*. *« Quand on est dans la difficulté, on ne se dissout pas, on se rassemble »*, a-t-il déclaré. *« Ce n'est pas en recommençant comme il y a quinze ans qu'on fait du neuf »*, a-t-il ajouté. Le secrétaire général du RPR a également dénoncé *« l'hypocrisie et le double langage »* de MM. Pasqua et Séguin. *« Ils ne peuvent pas en même temps s'adresser aux militants avec une motion que tout le monde peut voter, dire que tout va mal au RPR et pilonner en permanence la direction du mouvement »*, a ajouté M. Juppé.

« L'enjeu du 11 février, c'est le leadership du RPR. Est-ce que cela sera Jacques Chirac, ou bien est-ce que Charles Pasqua et Philippe Séguin imposeront leur choix à un président potiche réélu ? », s'est-il demandé. *« Il y a une seule solution : approuver massivement le rapport Chirac et le réélire président »*, a-t-il conclu.

M. Etienne Pinte, député (RPR) des Yvelines, proche de M. Philippe Séguin, a déclaré dans un entretien au *Quotidien de Paris*, mercredi 24 janvier, que *« si deux personnages comme Pasqua et Séguin se sont associés, c'est que visiblement il y avait un malaise »* dont le *« secrétaire général Alain Juppé est responsable »*. M. Pinte a ajouté que si la motion de MM. Pasqua et Séguin obtient aux assises du 11 février *« entre 30 et 40 % des votes, ce sera déjà bien »*. *« Ce qui se passe est déjà une victoire en soi. Nous avons forcé nos responsables à aller au bout du fonctionnement démocratique du mouvement »*, a-t-il affirmé. Le député des Yvelines s'est déclaré également surpris par *« la réaction de Jacques Chirac »*. *« Il avait annoncé qu'il resterait au-dessus des motions et puis il s'est fait piéger par Alain Juppé en s'enfermant d'emblée dans une stratégie étroite »*, a-t-il conclu.

Par ailleurs, M. Gabriel Kaspereit, député (RPR) de Paris et animateur des Nouveaux horizons pour le gaullisme, a décidé, mercredi 24 janvier, de soutenir la *« motion nouvelle constituée par les deux textes »*, celui de M. Juppé, et celui de MM. Pasqua et Séguin. Auteur d'une motion qu'il avait retirée le 11 janvier *« dans un souci de clarification »*, M. Kaspereit a estimé que le texte de MM. Pasqua et Séguin *« constitue un appel au renouveau gaulliste et à ses valeurs permanentes auxquels personne ne peut rester indifférent »*. *« Cette motion devant servir de préface à la motion de synthèse, Nouveaux horizons du gaullisme, estimant que l'heure de la nécessaire union autour de Jacques Chirac a sonné, soutiendra la motion nouvelle constituée par les deux textes »*, a conclu M. Kaspereit.

La tournée en province de MM. Pasqua et Séguin

STRASBOURG

de notre envoyée spéciale

Le vieux militant avait écouté pieusement M. Charles Pasqua et M. Philippe Séguin. Il avait applaudi très fort, comme tout le monde. Mais, avant de quitter la pimpante salle des fêtes de Noiseville, une petite commune située à quelques kilomètres de Metz, il a été pris d'un dernier doute ou plutôt d'un ultime besoin de certitude. *« Alors, vrai, tout ça, c'est pas contre Chirac? »* est-il timidement venu s'enquérir auprès de l'ancien ministre de l'intérieur. *« Mais bien sûr que c'est pas contre Chirac, d'ailleurs on va tous le réélire président ! »* a répondu Charles Pasqua en plantant ses yeux dans les siens. Le vieux militant a souri avec une infinie gratitude. Tout était soudainement redevenu si simple...

Un peu plus loin, deux compagnons se persuadaient : *« Tu vois bien qu'ils ne vont pas nous quitter pour faire un autre parti ! »* Et même M. Julien Schwartz, président du conseil général de Moselle, *« inconditionnel de Jacques Chirac »*, qui n'avait pas fait preuve d'un enthousiasme débordant pour recevoir mercredi 24 janvier MM. Pasqua et Séguin dans son département, affirmait : *« Ce sont deux chiraquiens bien convaincus. Maintenant, j'en suis sûr. »* Cette conviction-là, MM. Pasqua et Séguin savent qu'ils doivent la faire partager à de très nombreux militants – et surtout à leurs mandataires – d'ici le 11 février s'ils veulent être suivis sur leur motion. Ils s'y emploient, de ville en ville, de réunion en vin d'honneur, souvent avec bonheur. A Strasbourg, mercredi matin, l'accueil avait été plutôt réservé. Dans le bulletin de liaison de la fédération RPR du Bas-Rhin, le président, M. Joseph Ostermann, avait cru nécessaire de faire précéder d'un petit commentaire l'information sur la visite de MM. Pasqua et Séguin, soulignant que la fédération soutenait haut et fort M. Jacques Chirac. A l'issue d'une heure de réunion, nombreux étaient cependant les militants qui se disaient *« rassurés »* par la fidélité des deux hommes au président du mouvement.

Le duo Pasqua-Séguin, après quelques jours de campagne, est déjà bien réglé. Professionnels, les deux hommes savent se partager les temps de parole selon les « sensibilités régionales ». A Charles Pasqua, l'Alsace sévère ; à Philippe Séguin, la Moselle plus modérée et surtout voisine des Vosges. Ils rient beaucoup devant les militants, face aux caméras, aux appareils photos parce que, comme l'affirme M. Pasqua, des hommes qui rient ne sauraient être des *« putschistes »*. Et puis, glisse-t-il, *« parce que ça tranche avec les masques de tragédie de la rue de Lille »*.

Ils prêtent serment d'allégeance à Jacques Chirac, exercice décisif dans lequel excelle l'ancien ministre de l'intérieur, tandis que M. Séguin, sans doute plus suspect aux yeux de certains militants, reste en retrait. Enfin, ils s'efforcent de justifier leur démarche et leur motion. Là, on ne rit presque plus et on n'épargne personne. Ni *« ceux qui refusent de jouer leur rôle de fusible »*, ou qui *« crient d'abord à la motion de censure puis, juste après, à la motion de synthèse »*, ni ceux qui donnent des *« leçons de fidélité »*.

Avec ces derniers – notamment M. Michel Noir et Mme Michèle Barzach, – les deux hommes avaient d'ailleurs visiblement décidé de régler leurs comptes. *« Evidemment*, confiait M. Pasqua, *ils ont des raisons de nous en vouloir. Notre initiative a été rendue publique quelques jours avant la leur. Ils allaient annoncer la création d'une nouvelle structure politique, préfiguration d'un parti unique de l'opposition. Du coup, ils n'ont plus rien fait. On a bien torpillé leur affaire. C'est le hasard, la vie est faite de ces coïncidences... »*

Une fois la fidélité à Jacques Chirac réaffirmée, les militants semblent d'ailleurs prêts à en entendre beaucoup. Une pique contre les « technocrates » de la rue de Lille et ses locataires en « tailleur » ne déplaît pas. Une autre contre les ambitions croissantes du maire de Lyon fait sourire de complicité. Mais décidément, pour les militants, rien ne vaut, dans la gamme des cordes gaullistes, celle que pince doucement Charles Pasqua en racontant le « putsch » de décembre 1974, qui avait permis à Jacques Chirac de s'emparer de l'UDR.

PASCALE ROBERT-DIARD

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 24 janvier, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. M. Louis Le Pensec, porte-parole du gouvernement, a rendu compte des délibérations en présence de Mme Malgorzata Niezabitowska, porte-parole du gouvernement polonais depuis septembre dernier.

● **L'indemnisation des victimes d'infractions**

Le garde des sceaux, ministre de la justice, a présenté au conseil des ministres une communication sur l'indemnisation des victimes d'infractions (*le Monde* du 24 janvier).

● **Les fonds structurels européens**

Le ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, chargé de l'aménagement du territoire et des reconversions, a présenté au conseil des ministres une communication sur le bilan de la mise en œuvre de la réforme des fonds structurels communautaires.

La réforme des fonds structurels, dont le principe est posé par l'Acte unique européen et les grandes lignes définies par le conseil européen de Bruxelles de février 1988, vise à renforcer la cohésion économique et sociale de la communauté et à réduire les écarts de développement. Elle a été progressivement mise en œuvre en 1989.

I.– LW commission des communautés européennes a déjà décidé l'attribution de plus de 23 milliards de francs pour le financement de plans de développement présentés par la France :

– dans les DOM, en Corse, dans les zones de conversion industrielle et les zones rurales en difficultés ;

– pour soutenir les politiques nationales contre le chômage de longue durée et en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes.

S'y ajouteront des crédits au titre de la politique d'adaptation des structures agricoles.

II.– En 1990, la commission décidera du soutien financier à apporter, sur son initiative directe, à des projets d'intérêt communautaire destinés à venir en aide aux régions affectées par le déclin des charbonnages, à soutenir des actions en faveur de l'environnement, de la recherche et du développement technologique, ainsi que des projets de coopération transfrontalière et de développement des départements d'outre-mer.

Les fonds structurels communautaires viennent compléter et amplifier l'effort de développement régional déjà consenti par l'Etat et les collectivités territoriales, notamment dans le cadre des contrats de plan Etat-région.

III.– La collaboration entre l'Etat, les collectivités territoriales et la Commission des Communautés européennes a été bonne. Il importe qu'elle soit maintenue et que l'effort de tous soit poursuivi afin de renforcer et d'accroître l'intervention des fonds communautaires en France et d'assurer la bonne exécution des programmes.

Enfin, la réforme des fonds structurels a conduit les Etats membres de la Communauté à engager une réflexion d'ensemble sur la politique européenne d'aménagement du territoire.

Nominations militaires

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, le conseil des ministres du mercredi 24 janvier a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● **Air.** – Sont nommés : directeur de l'infrastructure de l'air, le général de division aérienne Jean-Pierre Duvivier ; commandant les transmissions de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne Alain Bernier.

● **Contrôle général des armées.** – Est nommé contrôleur général de la deuxième région maritime, le contrôleur général des armées Louis Mattheos.

● **Service de santé des armées.** – Sont promus : médecin généralinspecteur, le médecin général Guy Lagrave ; médecin général, le médecin chef Jean Joliff.

Sont nommés : Inspecteur du service de santé pour l'armée de l'air, le médecin général inspecteur Jean Timbal ; directeur de l'école d'application du service de santé pour l'armée de l'air et du centre d'études et de recherches de médecine aérospatiale, le médecin général Gérard Leguay ; directeur du service de santé de la deuxième région aérienne, le médecin général Jean Droniou.

Mesures d'ordre individuel

Le Conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

– sur proposition du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget : M. Philippe LAGAYETTE, second sous-gouverneur, est nommé premier sous-gouverneur de la Banque de France ; M. Denis FERMAN est nommé second sous-gouverneur de la Banque de France ;

– sur proposition du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères : M. Charles MALO, ministre *plénipotentiaire hors classe*, ambassadeur à Pékin, est élevé à la dignité d'ambassadeur de France ;

– sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice : M. Achille LERCHE, *général d'armée aérienne*, est nommé conseiller d'Etat ;

– sur proposition du ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire, M. François BARRE est nommé délégué aux arts plastiques ;

– sur proposition du ministre de la recherche et de la technologie, et du ministre délégué auprès du ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer, chargé de la mer, M. Pierre PAPON est renouvelé en qualité de président du conseil d'administration de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer.

Les débats au PS

M. Mauroy souhaite que les membres du gouvernement soient réservés

M. Pierre Mauroy a annoncé, mercredi 24 janvier, qu'il allait écrire à M. Michel Rocard pour protester contre le comportement de certains ministres, auxquels le premier secrétaire du PS reproche d' *« interférer dans les agressions envers le parti »* à l'occasion de la préparation du congrès de Rennes. M. Mauroy va aussi demander, par lettre, aux premiers signataires des sept motions rédigées pour le congrès de faire preuve de *« modération et de responsabilité »* dans le débat, a indiqué le porte-parole du PS, M. Jean-Jack Queyranne.

Ces décisions ont fait suite à un débat, au cours de la réunion du bureau exécutif du PS, au sujet d'un tract diffusé dans la fédération de la Haute-Garonne sous la responsabilité de M. André Méric, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, partisan de M. Laurent Fabius. Ce tract affirme que la direction du PS est *« en panne dans sa relation à la fois avec le gouvernement et l'opinion publique »* et que M. Mauroy *« a contribué au désarroi par des déclarations personnelles, notamment en proposant le vote des immigrés aux prochaines municipales »*. Ce tract a été critiqué par les amis de MM. Lionel Jospin et Pierre Mauroy, qui ont dénoncé une *« dégradation grave du débat »*. Les rocardiens ont, eux aussi, déploré la *« détérioration du débat »*.

La question de l'engagement des membres du gouvernement en vue du congrès a été soulevée, aussi, mercredi, par huit députés rocardiens, qui, dans une lettre au ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, reprochent à ce dernier de *« porter atteinte un peu insidieusement à l'action du gouvernement »* en affirmant *« un peu péremptoirement »*, dans une lettre aux militants socialistes de Dordogne, que *« la motion des amis de Michel Rocard ne répond pas aux aspirations sociales d'une partie importante du pays »* (*le Monde* du 24 janvier). *« Nous sommes plusieurs à penser que derrière le camarade, le ministre apparaît un peu trop et que de tels propos méritent au moins une clarification sous peine d'entraîner une réaction en chaîne qui mettrait en péril la cohésion du gouvernement »*, affirment MM. Jean-Pierre Joseph (Gers), Michel Dinet (Meurthe-et-Moselle), Jean-Claude Boulard (Sarthe), Gérard Gouzes (Lot-et-Garonne), Jean-Pierre Worms (Saône-et-Loire), Roland Beix (Charente-Maritime), Dominique Gambier (Seine-Maritime) et René Dosière (Aisne).

Foire d'empoigne à Villeurbanne

LYON

de notre bureau régional

La réunion de la section socialiste de Villeurbanne, organisée mercredi 24 janvier dans le bâtiment où Charles Hernu est mort le mercredi précédent,a tourné à la foire d'empoigne et s'est terminée par des cris, des bousculades et des échanges de coups de poing.

Les 300 militants présents étaient venus pour rendre hommage à leur ancien maire. Dès la fin des discours de MM. Jean-Paul Bret, désormais député du Rhône, et Gilbert Chabroux, futur maire de la ville, un militant s'est levé pour demander l'exclusion de M. Bernard Rivalta, ancien adjoint, écarté lors des dernières élections municipales.

Ce dernier, fabiusien, principal opposant local à l'équipe de Charles Hernu, avait pourtant accepté de ne pas se rendre à cette réunion, pour ne pas jouer *« au boulefeu »* dans une section sous pression depuis la diffusion d'une lettre de Charles Hernu accusant M. Rivalta d'avoir souhaité publiquement *« sa mort physique »* (*le Monde* daté 21-22 janvier).

Un des partisans de M. Rivalta est alors intervenu pour souhaiter un éclaircissement sur cette affaire. Malgré les appels au calme de M. Bret, secrétaire de cette section, des militants ont haussé la voix, et ont fini par s'empoigner. M. Rivalta, mis très vite au courant de ces incidents *« lamentables »*, a décidé de saisir M. Pierre Mauroy lors de sa venue à Villeurbanne, prévue pour le jeudi 25 janvier .

B. C

□ **Le PS souhaite un emprunt pour les universités.** – Le bureau exécutif du PS s'est prononcé, mercredi 24 janvier, sur la proposition de M. Jean-Pierre Sueur, délégué national à l'éducation, pour le lancement d'un grand emprunt afin d' *« aider les universités à accomplir le changement d'échelle qui est aujourd'hui indispensable »*. Le rapport de M. Sueur, adopté à l'unanimité, souligne que *« la rénovation des premiers cycles universitaires, inscrite dans la loi de 1984, doit entrer largement dans les faits »*.

Le Monde
PUBLICITÉ LITTÉRAIRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4356

Après les déclarations de M. Delors

La règle du « ni-ni » « n'est pas éternelle » remarque M. Bérégovoy

La remise en cause par M. Jacques Delors de la règle du « ni-ni » (ni privatisation ni nationalisation), lors de son passage à l'émission « L'heure de vérité » sur Antenne 2 (*le Monde* du 25 janvier), a suscité des réactions plutôt mesurées.

Pour le ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, le « ni-ni », *« n'est pas une doctrine éternelle »*. S'exprimant au micro de RMC, mercredi 24 janvier, ce dernier a estimé que le problème *« pourra être revu »* lors des prochaines élections législatives qui auront lieu – normalement – en 1993. *« Notre secteur public n'a jamais été aussi dynamique »*, a-t-il ajouté, le principe du « ni-ni » n'ayant, selon lui pas *« empêché les entreprises d'investir en France et surtout à l'étranger »*. Ce principe *« n'interdit rien, il suffit de faire preuve d'imagination. Il y a des entreprises publiques de premier rang : là c'est 100 % de capital détenu par l'Etat ; il y a les filiales : là on peut descendre »* le niveau de participation publique, a expliqué M. Bérégovoy.

Cette question ne relève pas, selon M. Louis Mermaz, *« du dogme mais de la pratique »*. Le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale a affirmé, mercredi 24 janvier, qu'il n'avait pas été *« choqué »* par la prise de position du président de la Commission européenne. *« C'est un engagement du septennat que de ne pas privatiser à nouveau et de ne pas revenir sur les privatisations d'Edouard Balladur, même si on le regrette. Mais on ne doit pas interdire aux entreprises du secteur public d'autres modes de financement que le recours au budget »*, a souligné M. Mermaz au cours de son point de presse.

Pour Mme Michèle Barzach (RPR), la trangression du dogme du « ni-ni » est une *« critique »* d'un choix présidentiel. *« On peut donc supposer qu'en faisant cette critique ouvertement M. Delors ne se pose plus en candidat potentiel à Matignon, mais plutôt à l'Elysée »*, estime l'ancien ministre de la santé. *« Il faut savoir tourner la page »*, ajoute *La lettre du PR*, qui approuve l'initiative de M. Delors : *« Il a pratiqué, à l'encontre de François Mitterrand, ce que l'on appelait autrefois dans les couvents la correction fraternelle, en s'attaquant au « ni-ni » infernal »*.

(Lire également page 29, « Les exceptions du ni-ni ».)

L'affaire de l'office HLM de la ville de Grenoble

La Cour de cassation confie le dossier à la Chambre d'accusation de Paris

La Chambre criminelle de la Cour de cassation, saisie le 10 janvier par le parquet de Grenoble pour une affaire de surfacturation réalisée par l'Office d'HLM de la ville de Grenoble (OPALE) dans laquelle est impliquée Mme Christiane d'Ornano, conseillère municipale RPR de Grenoble, mais démissionnaire depuis le 29 décembre 1989, susceptible d'être inculpée d'abus de confiance, a confié le dossier d'instruction à la Chambre d'accusation de la Cour d'appel de Paris.

GRENOBLE

de notre correspondant

L'affaire avait été révélée à la suite des investigations de la police judiciaire menées sur les activités du promoteur grenoblois, M. Vincent Rivier, inculpé depuis le mois d'octobre 1989 pour présentation de faux bilan, abus de biens sociaux, escroquerie et faux en écritures privées. M. Rivier fut placé en détention préventive à la prison de Vars pendant cinquante deux jours. L'une de ses sociétés, le bureau d'études GLITEC avait passé au mois d'octobre 1988 avec l'OPALE, présidée alors par Mme Christiane d'Ornano, un marché de 4,2 millions de francs, portant sur la rénovation de logements HLM. Le contrat aurait été, selon les enquêteurs « gonflé » et le travail du GLITEC aurait fait double emploi avec un autre bureau d'études également missionné dans cette opération de rénovation, SDE-Travaux. L'affaire s'était compliquée dernièrement lorsque fut découvert par les enquêteurs dans les dossiers de l'OPALE un document soulignant le rôle j oué par le maire RPR de Grenoble, M. Alain Carignon, lors de la transaction avec le bureau GLITEC. Un procès-verbal de la commission d'appel d'offres en date du 15 septembre 1988 mentionne que « *Mme la président de la commission* [Mme d'Ornano], *en accord avec M. le Maire* [M. Alain Carignon] *demande que l'OPALE travaille avec le bureau d'études techniques GLITEC pour coordonner les travaux de réhabilitation de la résidence Moyrand.* » C'est, semble-t-il, à partir de cet élément que le parquet de Grenoble jugea nécessaire de transmettre à la chambre criminelle de la cour de cassation une requête mettant en cause Mme d'Ornano et M. Carignon.

La chambre n'a apparemment pas estimé suffisantes les charges pesant sur le maire de Grenoble puisqu'elle n'a pas désigné, à la différence de Mme d'Ornano, de juridiction d'instruction le concernant.

CLAUDE FRANCILLON

M. Jacques Genthial directeur central de la police judiciaire

La nomination de M. Jacques Genthial à la tête de la Direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) n'est pas une surprise.

Inspecteur général de la police nationale, M. Genthial cumulait en effet, depuis juin 1989, ses fonctions de conseiller technique auprès de M. Pierre Joxe avec celles de directeur central adjoint de la DCPJ. Depuis le départ à la retraite de son directeur central, M. Gilbert Thil, le 4 décembre, M. Genthial était en fait « aux commandes » de la DCPJ. Le commissaire Genthial a fait toute sa carrière dans la police judiciaire, à Paris et en province. Promu en 1982 chef de la brigade criminelle, au quai des Orfèvres, il avait été brutalement muté par Gaston Defferre, au printemps 1984, à la suite d'une manœuvre de la cellule antiterroriste de l'Elysée. M. Genthial en avait profité pour s'imposer comme le grand promoteur de la police scientifique et technique. Ses propositions en la matière avaient été retenues par M. Joxe, et intégrées dans le plan de modernisation de la police, voté en 1985.

[Né le 3 février 1938 à Rodez (Aveyron), M. Genthial est entré en 1965 dans la police judiciaire, en qualité de commissaire de police. Chef de la brigade criminelle de la préfecture de police de Paris, de 1982 à 1984, il avait été nommé à la tête de la sous-direction de la police scientifique et technique en février 1986, dès sa création au sein de la Direction centrale de la police judiciaire.]

Le Monde

SOCIÉTÉ/CULTURE

SECTION B

10 La grève des urgences suspendue
— Le Japon se lance dans l'espace
12 La succession à l'AFP
13 Théâtre : « Avant la retraite », de Thomas Bernhard
20 Sports : la victoire de Didier Auriol

Trois personnes en garde à vue

Un conseiller municipal de Marseille aurait commandité l'assassinat du docteur Peschard

Les assassins présumés du docteur Jean-Jacques Peschard, Marcel Long et Roger Memmoli, ainsi que celui qu'ils ont désigné comme le commanditaire de l'assassinat, le docteur Armand Gallo, conseiller municipal, étaient toujours retenus en garde à vue, jeudi 25 janvier en milieu de matinée, dans les locaux du SRPJ de Marseille. Selon les tueurs présumés, une affaire de dettes serait à l'origine de ce « contrat » et de l'exécution du docteur Peschard. Le docteur Armand Gallo, qui aurait passé des « aveux circonstanciés », se serait refusé, lui, à préciser aux enquêteurs le mobile de cet assassinat.

MARSEILLE

de notre correspondant

« Attendez-vous à une surprise », avait lancé au début de la semaine un enquêteur de la brigade criminelle du SRPJ de Marseille aux journalistes venus s'informer sur l'avancée de l'enquête concernant l'assassinat du docteur Jean-Jacques Peschard. Agé de cinquante-neuf ans, maire du 7e secteur de Marseille (13e et 14e arrondissement) il avait été tué d'une décharge en pleine tête, le 16 janvier vers 23 h 30, par deux hommes qui l'attendaient au sortir d'un restaurant où il venait de dîner avec quelques élus de son conseil municipal (*le Monde* des 18, 19 et 20 janvier).

La surprise est arrivée : elle est de *taille ! Les tueurs présumés, Roger* Memmoli et Marcel Long, ont avoué et ont désigné comme commanditaire de l'assassinat le docteur Armand Gallo, quarante-deux ans, deuxième adjoint du docteur Peschard dans le 7e secteur et qui devait, précisément, remplacer le maire assassiné au conseil municipal central puisqu'il figurait en quatorzième position sur la liste de M. Vigouroux élue en mars 1989, qui avait obtenu treize sièges.

L'enquête a *été* rondement menée et les policiers ont mis à profit un mutisme inhabituel pour contrôler leur enquête une semaine à peine après un assassinat qui avait mis Marseille en effervescence. La personnalité même de Jean-Jacques Peschard, sa vie privée agitée et le dossier qui dormait à son nom à la PJ marseillaise avaient fait privilégier trois pistes. L'une remontait à la disparition en septembre 1985 de Christine Barras, à la fois secrétaire médicale et compagne du docteur Peschard, dont il était sur le point de se séparer et qui avait fait allusion devant témoin à de prétendus *« trafics »* du praticien.

La deuxième piste reliait l'assassinat du maire du 7e secteur de Marseille à la « guerre des cliniques » qui avait, voici quelques mois, mis en *évidence* la concurrence farouche à laquelle se livrent certains propriétaires d'établissements privés. Comme il n'est pas possible de créer de nouveaux lits, la surenchère est sévère dès qu'il s'agit de racheter un établissement existant. A ce propos, la mort brutale de Léonce Mout, ex-propriétaire de la polyclinique-Nord, tué, lui aussi, au volant de sa voiture, n'est toujours pas élucidée.

Enfin, la troisième piste rejoignait le monde du trafic de drogue,car on prétend que l'argent provenant du trafic pourrait être « blanchi » dans l'achat d'établissements hospitaliers privés.

Or, si on en croit les aveux des tueurs présumés du docteur Peschard, Roger Memmoli, qui a tiré, et Marcel Long, *qui* conduisait le véhicule à bord duquel ils se sont enfuis, les choses paraissent à la fois plus simples et plus étonnantes.

Dette

Le docteur Gallo aurait, selon Marcel Long, commandité le crime pour une banale affaire de dette non honorée par le docteur Peschard qui lui aurait dû une somme évaluée à 200 000 F. Dans leur enquête les policiers ont été grandement aidés par la maladresse insigne de Marcel Long, un ancien trafiquant de drogue. Dès le début de l'enquête, un détail avait retenu l'attention des policiers : la date du dîner avait *in extremis* été avancée de vingt-quatre heures. Seuls les convives ou des personnes *informées par l'un d'entre eux* pouvaient avoir exploité cette information.

Les témoins présents dans le restaurant Le Refuge, où dînaient Jean-Jacques Peschard et ses collègues, avaient parlé d'un homme qui était entré dans l'établissement pour téléphoner à voix basse, jetant des coup d'œil sur le groupe des convives. Il s'était fait remarquer au point que la police avait pu établir un portrait robot publié dans la presse. Un portrait si ressemblant, établi avec le concours, en autres, du docteur Gallo, premier convive à avoir quitté le restaurant, que Marcel Long, se sachant découvert, a préféré — compte tenu de son passé — se livrer aux policiers, avant qu'ils ne l'arrêtent ! On sait depuis qu'il avait intrigué les dîneurs en passant à plusieurs reprises devant le restaurant et qu'au moment où le docteur Peschard en sortait il était en faction au coin de la rue, se précipitant au volant de la voiture où Roher Memmoli, le visahe dissimulé par une cagoule, armait son fusil à pompe.

C'est Marcel Long qui a « balancé » son complice, comme le commanditaire présumé. L'identité de celui-ci a fait l'effet d'une bombe auprès de ceux qui connaissaient ce praticien généraliste exerçant dans les quartiers nord de Marseille. *« Il ne ferait pas de mal à une mouche »*, affirment ses proches, qui décrivent une personnalité calme et affable.

On se souvient pourtant du temps où le docteur Gallo siégeait au sein du groupe RPR du conseil municipal de la ville, et où une philosophie politique proche des thèses du Front national lui faisait tenir de tels propos sur l'immigration que Gaston Defferre, le 10 décembre 1984, l'avait publiquement fustigé, le traitant de raciste et lançant : *« Vous n'êtes pas digne d'être gaulliste ! »* Gaulliste, le docteur Gallo ne l'était plus puisqu'il avait rejoint, l'an dernier, les listes Majorité-Marseille de M. Robert Vigouroux.

Professionnellement, le docteur Gallo, outre son cabinet situé dans le quartier de Sainte-Marthe, exerce aussi une partie de ses activités à la clinique des Roches claires. Il est, en outre, responsable des « achats » du groupe de cliniques privées appartenant à Jean Chouraqui. Cette notion d'achats recouvre non seulement les acquisitions de gros matériels médicaux, mais également celles de « lits » achetés à d'autres établissements, seule procédure qui permette actuellement d'agrandir un établissement d'hospitalisation privé. le docteur Jean Chouraqui avait été, au mois de novembre 1989, placé durant quarante-huit heures en garde à vue dans le cadre de l'enquête sur la mort de Léonce Mout.

A la mairie de Marseille, M. Robert Vigouroux, embarrassé de voir une fois de plus son image éclaboussée par un membre de son équipe, a fait, dans la nuit de mercredi à jeudi, une déclaration dans laquelle il rappelle qu'*« on ne choisit pas ses maladies, on les assume »*.

JEAN CONTRUCCI

Le procès de l'affaire Oussekine aux assises de Paris

Témoin et victime

***« Laissez-moi, laissez-moi, je n'ai rien fait. »* Ce sont les derniers mots de Malik Oussekine, mort à vingt-deux ans, le 6 décembre 1986, après avoir été roué de coups par deux policiers qu'il suppliait de ne plus le frapper. Ces mots, trois personnes les ont entendus : les deux policiers et un témoin, M. Paul Bayzelon, fonctionnaire au ministère des finances et résident d'un appartement de l'immeuble du 20, rue Monsieur-le-Prince dont le hall d'entrée a été le théâtre des violences policières.**

Mercredi 24 janvier, M. Paul Bayzelon est venu raconter la scène à la cour d'assises de Paris, qui juge, depuis le lundi 22 janvier, l'ex-brigadier chef Jean Schmitt et le gardien de la paix Christophe Garcia, accusés d'avoir provoqué la mort de Malik Oussekine.

« Je rentrais chez moi, l'ambiance était relativement calme lorsque j'ai entendu des bruits de moto. Des gens couraient autour de moi. J'ai commencé à avoir peur, j'ai couru pour me mettre en lieu sûr », expose M. Bayzelon qui donne l'impression de peser chacun de ses mots. *« Je tape mon code, je rentre et je vois, à travers la porte vitrée, un jeune homme qui veut entrer. Il est entré. Les policiers sont arrivés et m'ont empêché de refermer la porte »*, poursuit le fonctionnaire.

Aussitôt, les deux policiers, qui portent le casque à visière des unités de maintien de l'ordre, se précipitent sur Malik sans s'intéresser à M. Bayzelon. *« Ils le frappent avec beaucoup de force et l'un d'eux, visiblement survolté, a dit :* « Ça fait la troisième fois » aujourd'hui, ça commence à » suffire. » Cette phrase, personne n'en a donné une explication, et même le gardien Garcia, qui ne conteste pas avoir frappé Malik Oussekine, n'a pas été capable d'en interpréter le sens. En tout cas il ne l'a pas dite. Curieusement, une phrase similaire a été entendue par un autre témoin au moment où des policiers frappaient un jeune homme blond dans la même rue. Mais ce rapprochement n'apportera aucune lumière.

Coups de pied

Calmement, M. Bayzelon poursuit son témoignage avec un souci de rigueur et de précision qui masque toute émotion. *« Malik est rapidement tombé. Les deux policiers le frappent à terre à coups de bottes de grande amplitude. En fait, c'était plutôt des rangers. Les deux ont frappé avec les pieds. Celui de gauche, le plus grand, frappait le plus fort. Malik criait* « Laissez-moi », *il avait terriblement peur. »* M. Bayzelon raconte ensuite que les policiers sont sortis sans lui marquer plus d'intérêt qu'à leur entrée.

Resté seul, *« hébété »*, il s'est penché sur Malik qui respirait. Puis il a vu un revolver par terre et s'en est emparé dans l'intention de le remettre à la police. C'est à ce moment qu'un policier est entré, *« visiblement très inquiet »*, pour demander : *« Est-ce qu'il n'y a pas une arme ici ? »* Devant sa réponse affirmative, deux policiers l'ont saisi : *« Celui de droite prend l'arme et me frappe. Il la donne à celui de gauche qui la range et me frappe. On m'a frappé sur la tête, le visage et un peu sur le ventre. J'étais mort de peur. »* Le visage en sang, M. Bayzelon a dû être conduit à l'hôpital, où sept points de suture lui ont été posés. Mais il n'a pas porté plainte. A ses yeux, c'était au parquet de poursuivre.

Questions sans réponses

La témoignage du fonctionnaire des finances, malgré sa précision, n'a pas permis de répondre à l'une des deux questions principales posées par ce procès et qui concerne la participation du brigadier Schmitt aux violences. Ainsi, chaque déposition est, systématiquement décortiquée par le président Jean Ferré, pointilleux à l'extrême, et par les avocats de la défense et de la partie civile qui se font préciser chaque mot prononcé, car, faute de preuves, c'est sur des détails que se forgera l'intime conviction des jurés.

Le parquet ayant fait citer une centaine de témoins, l'audience a donc parfois tendance à s'étirer, surtout lorsqu'il faut, comme lors des débats de mercredi, entendre les déclarations d'une quinzaine de gendarmes mobiles dont la plupart n'ont rien vu de la scène. En conséquence, les jurés, huit femmes et un homme, ne quittent pas le palais de justice avant 22 heures et, mercredi, c'est sur le témoignage du gardien Giorgi qu'ils ont suspendu l'audience.

Ce policier est celui qui est venu récupérer l'arme. Pour lui, le brigadier-chef Schmitt n'est jamais entré dans l'immeuble. Tout au plus a-t-il mis un pied dans le hall. Le gardien Giorgi affirme qu'il n'a pas frappé M. Bayzelon, mais il admet que ce dernier a pu heurter son casque. En tout cas, les policiers semblaient plus intéressés par le revolver de leur brigadier que par l'état de Malik Oussekine qui agonisait à quelques mètres. Le président en a fait la remarque : *« Le devoir des policiers, c'est de porter secours aux autres, ils sont un peu payés pour ça. »*

MAURICE PEYROT

L'enquête sur les attentats du PNFE

Les aveux des policiers d'extrême droite

Quatre policiers ont été inculpés d'association de malfaiteurs pour des actes de terrorisme et écroués par M. Jean-Pierre Murciano, juge d'instruction à Grasse (Alpes-Maritimes), chargé du dossier des attentats racistes contre des foyers Sonacotra, le 9 mai 1988, au Cannet (quatre blessés) et le 19 décembre 1988 à Cagnes-sur-Mer (un mort et douze blessés). Immédiatement suspendus, ces policiers, membres du Parti nationaliste français et européen (PNFE), ont reconnu avoir appris que ce mouvement néo-nazi organisait des attentats et n'avoir pas alerté leur hiérarchie administrative. Leur militantisme actif au sein de la Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP), où trois d'entre eux occupaient des postes de responsabilité, relance dans le monde policier un difficile débat sur l'éventuelle dissolution de ce syndicat.

Ses dirigeants sous les verrous, ses militants interpellés, ses locaux perquisitionnés, le PNFE est, aujourd'hui, mal en point. Grâce à la ténacité, depuis un an et demi, de deux hommes, un magistrat et un policier : M. Murciano et M. Roland Segear, chef inspecteur divisionnaire à l'antenne de police judiciaire niçoise, auxquels il faut sans doute ajouter les « infiltrés » anonymes des renseignements généraux. Le groupuscule néo-nazi était, en effet, depuis le début 1988, sous la vigilance de M. Claude Bardon — aujourd'hui « patron » des RG parisiens, — l'un des objectifs prioritaires de ce service. Leur volonté est, aujourd'hui, confortée par celle de M. Jean-Claude Vuillemin, juge d'instruction parisien, chargé de l'enquête sur l'attentat, le 31 juillet 1988, contre le mensuel *Globe*.

Il est vrai que M. Vuillemin a une revanche à prendre. Quand ce dossier lui échoit, après le départ de Paris de son collègue, M. Michel Legrand, ses interlocuteurs policiers lui affirment qu'il s'agit probablement d'une escroquerie à l'assurance, et que les responsables du mensuel ne sont peut-être pas simplement des victimes. Aujourd'hui — les policiers du Quai des Orfèvres sont les premiers à le reconnaître, — on sait qu'il s'agissait d'une fausse piste lancée par l'extrême droite et, plus précisément, par ses militants policiers, à l'intérieur des services eux-mêmes.

Sonacotra-*Globe* : les deux dossiers sont désormais imbriqués. Le lien sera fait par MM. Murciano et Segear et il repose sur le même fil policier : la FPIP. Hier habiles à intoxiquer leur propres collègues, les dirigeants de ce syndicat sont aujourd'hui bavards. Inculpé et écroué en octobre 1989, Serge Lecanu, secrétaire général de la FPIP, déclare aux enquêteurs que, les 5 et 6 novembre 1988, lors du troisième congrès du PNFE, au château du Corvier (Loir-et-Cher), Nicolas Gouge, principal artificier du PNFE, se serait vanté d'avoir testé son explosif artisanal sur les locaux de *Globe*. Recoupée par les RG, l'information provoquera, le 16 janvier dernier et les jours suivants, quarante-huit interpellations dans le petit monde encore en liberté du PNFE.

Les relais de la FPIP

M. Vuillemin voulait que tous les témoins possibles soient interrogés en même temps afin d'éviter une concertation préalable. Hélas, les relais de la FPIP fonctionnent toujours : plusieurs des personnes arrêtées — dont notamment les responsables de la librairie parisienne d'extrême droite Ogmios — diront avoir été prévenus de la rafle policière. Résultat : *« Les perquisitions n'apporteront aucun élément utile à l'enquête en cours »*, selon les termes d'un rapport policier. Tout au plus le gérant d'Ogmios, M. Jean-Dominique Larrieu devra-t-il s'expliquer sur la saisie de 40 mètres de mèche lente au domicile de sa mère. Du matériel *« secret défense »*, dira-t-il avec aplomb, ramassé *« sur le front iranien à la demande des services spéciaux »*. Et d'ajouter qu'il s'agit d'une *« machination des services israéliens afin de l'empêcher de poursuivre sa propagande révisionniste »* sur le génocide !

Toutefois pas moins de six cents procès-verbaux vont être établis par les divers services de police mobilisés. Avec, au fil des pages, des précisions qui devraient permettre à la brigade criminelle et à M. Vuillemin d'avancer sur la piste *Globe*. Surtout, en fin de garde à vue, quatre interpellés, habilement interrogés par l'inspecteur Segear, seront disserts : les quatre membres de la FPIP. Daniel Sirizotti et Philippe Caplain sont tous deux permanents de ce syndicat, le second avec le titre de vice-président. Patrick Reynes est gardien de la paix à Toulouse et secrétaire régional de la FPIP. Daniel Lenoir est affecté à la CRS n° 1 de Villacoublay. Tous quatre formaient avec Serge Lecanu une « section spéciale » au sein du PNFE.

Lors de son exposé au congrès du Corvier, expliquera notamment Philippe Caplain, Nicolas Gouge *« a dessiné sur un tableau le plan d'un engin explosif (...). D'une façon très décontractée, il a dit que ce type d'engin fonctionnait très bien et a fait comprendre sans ambiguïté que le PNFE avait déjà utilisé cette bombe pour deux attentats, l'un contre un foyer Sonacotra de la Côte d'Azur, l'autre contre le journal* Globe, *à Paris »*.

Il est donc établi que des responsables d'un syndicat de police ont sciemment laissé se perpétrer des attentats — fin 1988, un immigré roumain sera tué par la bombe de Cagnes-sur-Mer. Place Beauvau, certains sont partisans d'en tirer les conséquences en dissolvant la FPIP. D'autres s'y refusent en arguant de son label syndical, bien que son activité fut exclusivement politique.

Au cœur du débat : les scores de la FPIP aux dernières élections professionnelles : 6,89 % chez les gradés et gardiens mais aussi 9,01 % chez les CRS, avec des pointes à 15,12 % parmi ceux affectés place Beauvau !

EDWY PLENEL

dé on

ODEON THEATRE NATIONAL

L'Emission de télévision

de Michel Vinaver

Mise en scène de Jacques Lassalle
Décor de Yannis Kokkos Costumes d'Alberte Barsacq
Lumière de Patrice Trottier

Avec les Comédiens français,
Bérengère Dautun, Alain Pralon, Claire Vernet,
Catherine Ferran, Véronique Vella, Jean-François Rémi,
Jean-Philippe Puymartin, Sylvia Bergé, Jean-Pierre Michaël,
et Isabelle Gardien

Coproduction Théâtre national de l'Odéon,
Comédie-Française, Théâtre national de Strasbourg.

16 janvier - 28 février 1990

Soirée à 20 h 30. Matinée le dimanche à 15 h

Renseignements 43 25 70 32

SOCIÉTÉ

JUSTICE

A la cour d'appel de Besançon

Grève des avocats et pétition des magistrats

BESANÇON

de notre correspondant

Le mouvement de revendication des avocats, a gagné les barreaux de la cour d'appel de Besançon. Les avocats de Montbéliard n'assistent plus aux audiences pénales et ceux de Besançon ont décidé, le 22 janvier, de déserter totalement le palais de justice pendant une semaine.

Les magistrats sont en général solidaires de ce mouvement et, à l'audience correctionnelle du tribunal de grande instance de Besançon, le président M. Bruno Richard, a autorisé, mercredi 24 janvier, Me Philippe Cadrot, bâtonnier de l'ordre des avocats de cette ville, à faire une déclaration pour expliquer l'absence de ses confrères.

Ceux-ci réclament notamment une augmentation des indemnités allouées au titre de l'aide légale et s'inquiètent des conséquences de la fusion des professions d'avocat et de conseil juridique, prévue à l'échelon européen.

Les magistrats du tribunal de grande instance de Besançon ont, dans le même temps, rendu public le texte d'une pétition qu'ils envisagent de diffuser dans toute la France et qui devrait être notamment remise au président de la République. Ce texte, qui recueille déjà les signatures de membres des trois organisations syndicales de la magistrature et de magistrats non syndiqués, souligne la nécessité d'une réforme profonde du système judiciaire et du statut des magistrats, ainsi qu'une amélioration de leurs conditions de travail et de leurs rémunérations.

Ils préconisent le remplacement du Conseil supérieur de la magistrature par un « Conseil de justice », indépendant du pouvoir exécutif et dont les membres seraient élus au suffrage universel.

CLAUDE FABER

MÉDECINE

Les internes et les chefs de clinique suspendent leur mouvement de grève des urgences

Les internes et chefs de clinique parisiens ont voté, mercredi 24 janvier, la suspension de la grève des gardes et des urgences. La grève des soins entamée il y a dix jours se poursuit. Les grévistes appellent d'autre part à des manifestations régionales, samedi 27 janvier, ainsi qu'à une manifestation nationale à Paris, le 29 janvier, jour de la reprise des négociations de la convention médicale à la Caisse nationale d'assurance-maladie.

L'intersyndicale nationale des médecins hospitaliers demande pour sa part aux internes et chefs de clinique de suspendre leur mouvement. Le Syndicat national des cadres hospitaliers (SNCH), qui regroupe une majorité de directeurs d'hôpitaux publics, estime « qu'il *« ne peut, en aucun cas, cautionner des actions visant à faire pression sur les pouvoirs publics en prenant l'hôpital en otage ».*

« Les patrons sont avec vous ! »

Un début de négociations et une nouvelle rupture. Les huit négociateurs représentant les internes et chefs de clinique en grève arrivent devant l'assemblée générale fatigués et inquiets. Ils ont brusquement quitté le ministère mercredi à 2 heures du matin. Les discussions sont interrompues. « *Nous avions rendez-vous mardi à 18 heures et nous avons décidé de reprendre les négociations*, explique Pierre Corbi dans l'amphithéâtre bondé de la Pitié-Salpêtrière, à Paris. *Mais nous nous sommes rendu compte dans la nuit que leurs propositions étaient truffées de pièges. Quand ils parlent de la liberté d'exercice, ils l'envisagent de façon globale, sur tout le territoire. Nous avons refusé et nous avons rompu les négociations. Je crois qu'il n'y avait rien d'autre à faire.* » La salle applaudit.

Les délégués des salles de garde, qui défilent tour à tour sur l'estrade, veulent désormais, disent-ils, « *durcir* » le mouvement. La grève des urgences, aujourd'hui rebaptisée grève des gardes, a épuisé tout le monde. Il faut maintenant, entreprendre une « *vraie* » grève des soins. « *Il faut la redéfinir*, note un représentant de l'hôpital Bichat. *Il s'agit d'un service minimum, c'est-à-dire les urgences et rien d'autre.* » Le comité d'action y a réfléchi. Il vient de mettre au point un « *mode d'emploi* » de la grève des soins qui est distribué dans l'amphithéâtre. « *Il est bien évident que dans le cadre de ce service minimum aucun interne ou chef de clinique ne fera sa visite*, note le texte. *Ces mesures sont prises afin d'imposer une baisse d'activité dans nos services hospitaliers.* »

Mais les grévistes ont besoin de soutien. Ils veulent, disent-ils, durcir le mouvement, et il leur faut maintenant se sentir moins seuls. Un médecin libéral, chirurgien à Paris, venu leur apporter son soutien sera longuement ovationné. Ancien interne des hôpitaux de Paris, ancien chef de clinique, le docteur Philippe Breil est l'un des responsables de la coordination nationale des médecins libéraux, qui compte, dit-il, quinze mille médecins. « *Nous organisons une manifestation samedi à 13 heures*, lance-t-il. *Nos plates-formes sont très semblables. Défilons ensemble. Et alors, pour une fois, les hospitaliers et les libéraux seront ensemble dans la rue.* »

« Les télés ! »

Malgré les réserves d'un chef de clinique, qui propose de laisser à chacun la liberté de défiler en même temps que les médecins libéraux, *la proposition est adoptée*. Les mains se lèvent en masse. Les internes et chefs de clinique manifesteront, samedi, aux côtés de cette coordination de médecins libéraux dont beaucoup viennent tout juste d'apprendre l'existence.

Mais l'acclamation la plus longue sera réservée à un chef de service de l'hôpital de Bordeaux, Jacques Périssat. Un « patron ». Le premier à venir lui-même sur l'estrade pour soutenir les grévistes. Il a apporté avec lui deux-motions. La première émane de l'Association française de chirurgie, dont il est le vice-président. La seconde, de la « coordination CHU » (1). L'amphithéâtre attendait un geste des « patrons » depuis dix jours. Il ne tient plus en place. « *Les télés, les télés* », crient les grévistes, qui craignent que le message de soutien échappe aux absents.

Avant même d'avoir parlé, le professeur Périssat est longuement applaudi. « *Les patrons sont avec vous !* », lance-t-il avant de lire la motion de l'Association française des chirurgiens, qui « *déplore la carence des pouvoirs publics* ». Le Syndicat national des professeurs hospitalo-universitaires dénonce, lui, la « *politique délibérément antimédicale* » des pouvoirs publics et de la Caisse d'assurance-maladie. Cette fois, l'amphithéâtre est debout. Le professeur Périssat est applaudi pendant de longues minutes. Grisé, le chirurgien poursuit : « *Il ne faut pas que vous portiez le chapeau de cette grève. C'est maintenant au ministre de la Santé d'assumer ce qui se passe dans les hôpitaux.* »

Le comité d'action n'aura alors aucun mal à faire voter à l'unanimité les propositions d'actions : suspension « *momentanée* » de la grève des gardes, durcissement de la grève des soins, lancement d'une pétition dont les signataires déclarent « *soutenir les revendications* » des grévistes, manifestation samedi, aux côtés des médecins libéraux, et lundi, avec les internes et chefs de clinique de toute la France.

ANNE CHEMIN

(1) La coordination CHU regroupe le syndicat national des professeurs hospitalo-universitaires, dont le professeur Jacques Périssat est président, le syndicat autonome des enseignants en médecine, et le syndicat national des médecins, chirurgiens, et spécialistes des hôpitaux publics.

SCIENCES

Avec deux sondes pour explorer la lune

Le Japon se lance dans l'espace

TOKYO

de notre correspondant

Le Japon a lancé, mercredi 24 janvier du centre spatial de Kagoshima (au sud de l'île du Kyushu), une fusée qui doit placer en orbite autour de la Lune deux satellites, dont l'un de sa fabrication *(nos dernières éditions du 25 janvier)*. Si cette mission, Muses-A, est un succès, le Japon sera le troisième pays, après les Etats-Unis et l'URSS, à avoir placé un satellite en orbite autour de la Lune.

Ce lancement de satellites d'observation scientifique, qui était prévu pour la veille mais avait dû être ajourné pour des raisons techniques, marque une nouvelle étape dans la politique japonaise de conquête de l'espace. La mission Muses-A était préparée depuis une dizaine d'années. Le lanceur est une fusée M3SII-5 à poudre, développée sans apport de technologie étrangère.

L'espace est un domaine dans lequel le Japon entre tardivement (ses ambitions furent longtemps limitées pour des raisons militaires par les Américains). Il ne débuta ses opérations que dans les années 70 avec une technologie dérivée de celle des Etats-Unis. Le Japon a cependant commencé à attirer l'attention à partir de 1986 avec le premier tir de sa fusée H-1.

S'il se lance encore modestement dans l'exploration spatiale, le Japon n'en entend pas moins combler le plus rapidement possible l'un de ses rares retards technologiques. L'année dernière, le gouvernement a établi un programme à long terme visant l'indépendance en matière spatiale. Le budget japonais pour l'espace s'élève, pour l'année fiscale 1990 qui commence en mars, à 155 milliards de yens (soit 6,1 milliards de francs). Un montant qui est le dixième de celui des Américains en ce domaine.

La clé de la politique du Japon de conquête d'une indépendance en matière spatiale est la fabrication d'un lanceur qui lui permettra de procéder à des tirs commerciaux. Tous les efforts sont portés sur la mise au point de la fusée H-2. Alors que le premier étage du précédent lanceur nippon, H-1, était de fabrication locale mais sous licence américaine, le lanceur H-2 sera entièrement japonais (avec cependant, selon des experts occidentaux, l'incorporation de technologies dérivées).

Deux satellites sur Ariane

La réalisation de la fusée H-2 marquera assurément un tournant dans le développement de l'industrie aérospatiale nippone. Jusqu'à présent, les lanceurs étant construits sous licence américaine, les Etats-Unis ont un droit de regard sur leur utilisation commerciale. Ce qui ne sera plus le cas avec la fusée H-2, qui aura une capacité porteuse de 2,2 tonnes. Mais les Japonais, qui ont peut-être surestimé les difficultés, connaissent quelques revers dans sa mise au point. Il y a deux mois par exemple, lors d'un essai, la turbine a mis le feu au centre expérimental. C'était la seconde fois qu'un tel incident se produisait.

A l'origine, le lanceur H-2 devait être terminé au début de 1992. Echéance qui a été reportée à février 1993. Même avec un an de retard, la réalisation du programme H-2 sera un succès remarquable, estiment les experts : elle marquera la véritable entrée du Japon dans le domaine des tirs commerciaux. En attendant, il a recours à des lanceurs étrangers : c'est ainsi qu'une fusée Ariane mettra sur orbite, le 22 février, deux satellites japonais (l'un destiné à la télévison en direct et l'autre aux télécommunications).

PHILIPPE PONS

Avant la signature de la Convention internationale

Cent enfants parlent de leurs droits

Mme Edwige Avice, ministre délégué auprès du ministre d'Etat chargé des affaires étrangères, recevait, mercredi 24 janvier, dans les salons du ministère une centaine d'enfants venus de Paris et de province pour lui poser des questions sur la Convention des droits de l'enfant devant les caméras de l'émission *« C'est pas juste »* (FR 3 à 18 h 03). Vendredi 26, Mme Avice signera en effet le texte de la convention, lors d'une cérémonie officielle aux Nations unies à New-York. La France fera ainsi partie du groupe des premiers signataires.

Mme Avice avait invité Mme Dorlhac secrétaire d'Etat à la famille et M. Georges Laforêt, doyen de l'inspection générale à l'éducation nationale, pour l'aider à répondre aux questions des enfants. Les premières questions ont porté sur la nécessité d'utiliser un langage clair : « *Est-ce qu'on va réécrire la convention pour qu'on puisse la comprendre ?* » a demandé Dalila. « *Pourquoi a-t-on affiché partout la Déclaration des droits de l'homme et pas la convention sur les enfants ?* », a demandé Laurent. Un peu plus de la moitié des enfants présents avaient déjà discuté du contenu de la convention avec leur instituteur ou leur professeur d'histoire et géographie, les autres en avaient vaguement entendu parler à la télévision ou à la radio. Mme Avice les a rassurés, une *version plus accessible pour* les jeunes est à l'étude et il est question d'introduire le sujet dans les programmes, peut-être dans les cours d'instruction civique.

La drogue, le droit de s'exprimer (pour eux, enfants, mais aussi pour les adultes), les abus sexuels, sont autant de sujets abordés. « *Peut-on trouver des moyens efficaces pour empêcher que l'on vende des enfants ?* » a demandé Adjan. « *Que peut-on faire pour aider les pays où il y a des gens qui ont faim ?* », « *Pourquoi y a-t-il des dizaines de milliers d'enfants qui meurent chaque jour des maladie qu'ici on peut guérir ?* »... De nombreuses questions ont montré la préoccupation des enfants pour ceux qui sont privés des droits fondamentaux et témoigné de leur désir de créer des liens de solidarité. Ce qui n'a pas été pour déplaire à Mme Avice. « *La convention ne doit pas être un tribunal pour les pays pauvres* », a-t-elle affirmé, mais une occasion de tisser des réseaux d'entraide. Cette idée est d'ailleurs développée dans le texte de la convention.

Un sujet est souvent revenu au cours de ce dialogue, celui de la séparation, du divorce et du choix du parent avec qui les enfants resteront. « *Pourquoi sont-ils obligés d'aller vivre chez le parent qu'ils n'ont pas choisi ?* » a demandé Sylvie. « *Et si on se rend compte que l'on s'est trompé, est-ce que l'on peut changer d'avis ?* », « *Est-ce que l'on ne pourrait pas raccourcir le temps qui se passe entre le moment où les parents demandent le divorce et celui où il est prononcé pour que l'on sache vite où l'on doit aller ?* »... Tous ces jeunes avaient des questions préparées d'avance, très vite ils les ont oubliées. Les papiers se sont retrouvés dans les poches et quand l'émission s'est terminée des doigts se levaient encore.

Ch. Ch.

ÉDUCATION

Chargé de « donner des avis » au ministre

Le nouveau conseil national des programmes préparera la réforme des lycées de 1991

***Petite révolution dans l'éducation nationale :* une nouvelle instance chargée de préparer *les programmes scolaires devait* voir le jour, jeudi 25 janvier. Un projet de décret, discuté ce même jour avec les syndicats, prévoit d'instituer un Conseil national des programmes (CNP), premier pas vers une réforme des enseignements au lycée prévue pour la rentrée 1991. Ce texte pourrait être publié dans les prochains jours.**

Le décret prévoit que le CNP « *donne des avis et adresse des propositions au ministre de l'éducation nationale sur la conception générale des enseignements, les grands objectifs à atteindre, l'adéquation des programmes et des champs disciplinaires à ces objectifs et au développement des connaissances* ». Composé de vingt *et une personnalités choisies « pour leur compétence par le ministre »*, il sera une sorte de conseil des sages, où se retrouveront des inspecteurs *généraux – qui contrôlaient jusqu'à* présent la conception et la rédaction des programmes – mais aussi des universitaires, des progresseurs du second degré, des instituteurs, et des représentants des milieux de l'entreprise et des associations. Bien que désignés par le ministre, les « sages » devraient être relativement indépendants de l'administration, puisqu'ils ne pourront être recrutés ni parmi les directeurs du ministère ni parmi les recteurs. Leurs avis seront rendus publics.

Le conseil, dont les compétences s'étendront à l'enseignement supérieur, *donnera son avis sur* la constitution des groupes de travail disciplinaires, interdisciplinaires ou par niveau d'enseignement, qui élaboreront les projets de programmes – annuels, mais aussi pluriannuels dans certains cas – sur la base des grandes orientations définies par les vingt et un. Ces groupes comporteront « *des représentants de divers ordres d'enseignement* » et travailleront avec les directions pédagogiques du ministère (écoles, collèges et lycées, enseignement supérieur).

L'installation du CNP, prévue pour la fin février, devrait permettre à M. Jospin, non seulement de révéler le nom des personnalités qu'il a choisies, mais aussi de préciser ses projets pour la réforme des lycées, qui doit intervenir à partir de la rentrée 1991. Tout a été prévu pour que de nouveaux programmes puissent être élaborés en urgence d'ici à cette date. En effet, si le décret précise que quatorze mois devront s'écouler entre la publication des programmes et leur entrée en vigueur, il ajoute que ce principe n'entrera pas en vigueur avant... 1992.

Méfiance des syndicats

La création du CNP, annoncée dans la loi d'orientation sur l'éducation adoptée en juillet 1989, est la première concrétisation des réflexions engagées par M. Jospin sur les contenus d'enseignement et sur le rôle de l'inspection générale de l'éducation nationale. Le premier point a déjà donné lieu à la publication du rapport de MM. Pierre Bourdieu et François Gros, qui préconisent notamment une révision périodique des programmes et l'acquisition par les élèves de méthodes de travail, et non plus seulement de connaissances (*le Monde* du 9 mars 1989), à la diffusion des rapports des commissions réunies sur les différentes disciplines (*le Monde* du 16 novembre 1989) et à la réunion de colloques dans chaque académie (*le Monde* du 21 décembre 1989).

Le colloque national, qui devait clôre cette phase du débat, a été transformé discrètement en une réunion de synthèse non publique, qui devait réunir, jeudi 25 janvier, autour du ministre, les présidents et les rapporteurs des colloques académiques. *La réforme des lycées*, qui est implicitement suggérée dans les rapports des commissions et dont les modalités ont été vigoureusement discutées lors des colloques, est un sujet délicat, sur lequel le ministre ne tient manifestement pas à intervenir trop brutalement.

Les syndicats de professeurs accueillent avec méfiance la création du CNP. Le SNES (FEN) estime que l'élaboration des nouveaux programmes risque d'échapper aux enseignants du terrain et d'être accaparée par des « grands cerveaux » qui ignorent la réalité des classes. Quant au SNALC (CSEN), il voit dans la fixation du *délai de quatorze mois entre publication* et application des programmes « *le seul point précis et positif* » du décret.

Reste que la création du CNP concrétisera un objectif souvent visé mais jamais atteint par les ministres successifs : retirer à l'inspection générale, trop éloignée du terrain et traditionnellement hostile à toute vision interdisciplinaire, le monopole de la rédaction des programmes, dont la cohérence pourrait ainsi être améliorée.

PHILIPPE BERNARD

M. Jacky Simon, directeur des personnels d'inspection et de direction

Le conseil des ministres du 24 janvier a nommé M. Jacky Simon directeur des personnels d'inspection et de direction du ministère de l'éducation nationale. Il remplace M. Georges Septours, qui était à la tête de cette direction depuis sa création par M. Monory en mai 1986.

[Né le 29 août 1940, M. Jacky Simon est un ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. Chef du département de la localisation et de la programmation financière, puis chef de la division des études prospectives à la direction de la prévision, il a été chargé en 1976 de la sous-direction du recrutement et de la formation à la direction des personnels enseignants des lycées. En 1980, il a été nommé sous-directeur des études économiques et sociales à la direction générale de la programmation et de la coordination, puis adjoint au directeur des équipements et constructions. M. Simon a été directeur de l'organisation et des personnels administratifs et de service de 1982 à 1987. Il était, depuis lors, chef de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale.]

EN BREF

□ **Le tribunal donne à nouveau tort au maire de Montfermeil.** – Pour la troisième fois, le tribunal administratif de Paris a ordonné, *mardi 23 janvier, au maire de* Montfermeil (Seine-Saint-Denis), M. Pierre Bernard (divers droite), de surseoir à la décision de son conseil municipal de couper les vivres à deux écoles maternelles de sa ville qui avaient inscrit des enfants d'immigrés contre l'avis de la municipalité. Après avoir été reportée deux fois depuis la rentrée scolaire, la décision de suspendre les services municipaux aux *deux établissements* avait été mise en application le 13 janvier. Le préfet de Seine-Saint-Denis a enjoint à M. Bernard de se soumettre à ce nouveau jugement.

□ **Une fillette décédée faute de donneur compatible.** – La petite Maud Croce, sept ans, est décédée dans la nuit du 23 au 24 janvier à l'hôpital d'enfants de la Timone, à Marseille. Atteinte de mucoviscidose, elle attendait depuis le 7 janvier le cœur et les poumons d'un enfant cérébralement mort pour subir une greffe. Un appel national avait été lancé pour trouver une famille qui accepte ce don d'organes et les médecins marseillais avaient ensuite élargi cet appel au niveau *européen* (*le Monde* du 10 janvier). Les parents de l'enfant ont tenu, dans un communiqué, à remercier les médecins ainsi que l'ensemble des personnes qui ont tenté de les aider.

… du conseil des ministres

pement présentés par la France :

– dans les DOM, en Corse, dans les zones de conversion industrielle et les zones rurales en difficultés ;

– pour soutenir les politiques nationales contre le chômage de longue durée et en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes.

S'y ajouteront des crédits au titre de la politique d'adaptation des structures agricoles.

II. – En 1990, la commission décidera du soutien financier à apporter, sur son initiative directe, à des projets d'intérêt communautaire destinés à venir en aide aux régions affectées par le déclin des charbonnages, à soutenir des actions en faveur de l'environnement, de la recherche et du développement technologique, ainsi que des projets de coopération transfrontalière et de développement des départements d'outre-mer.

Les fonds structurels communautaires viennent compléter et amplifier l'effort de développement régional déjà consenti par l'Etat et les collectivités territoriales, notamment dans le cadre des contrats de plan Etat-région.

III. – La collaboration entre l'Etat, les collectivités territoriales et la Commission des Communautés européennes a été bonne. Il importe qu'elle soit maintenue et que l'effort de tous soit poursuivi afin de renforcer et d'accroître l'intervention des fonds communautaires en France et d'assurer la bonne exécution des programmes.

Enfin, la réforme des fonds structurels a conduit les Etats membres de la Communauté à engager une réflexion d'ensemble sur la politique européenne d'aménagement du territoire.

Mesures d'ordre individuel

Le Conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

– sur proposition du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget : M. Philippe LAGAYETTE, second sous-gouverneur, est nommé premier sous-gouverneur de la Banque de France ; M. Denis FERMAN est nommé second sous-gouverneur de la Banque de France ;

– sur proposition du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères : M. Charles MALO, ministre plénipotentiaire hors classe, ambassadeur à Pékin, est élevé à la dignité d'ambassadeur de France ;

– sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice, M. Achille LERICHE, général d'armée, est nommé conseiller d'Etat ;

– sur proposition du ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire, M. François BARRÉ est nommé délégué aux arts plastiques ;

– sur proposition du ministre de la recherche et de la technologie, et du ministre de [illegible] …

M. Jacques Genthial directeur central de la police judiciaire

SOCIÉTÉ

Des associations et des fondations adoptent une « charte déontologique »

Des garde-fous pour les appels de fonds

Dix-huit grandes associations et fondations humanitaires et sociales viennent de rédiger une « charte de déontologie » pour les appels à la générosité du public. Cette décision répond à un souci d'offrir aux donateurs et aux collectivités qui les soutiennent les moyens de vérifier la gestion et l'affectation des sommes collectées. Elles ont créé un « comité de la charte » comprenant en son sein une commission de surveillance qui veillera à l'application des règles par les signataires. Les associations intéressées par cette démarche devront soumettre leur candidature au comité.

Ce sont moins les scandales découverts épisodiquement que la multiplication et l'importance des appels de fonds lancés ces dernières années par le biais des médias qui ont poussé les associations à réagir. Comme l'explique M. François Bloch-Lainé, président de l'UNIOPS (1) et aussi président du tout nouveau comité de la charte : *« Du côté de l'opinion publique, on se demande si tout se passe correctement dans la collecte et dans l'emploi de ces fonds, s'il ne se développe pas, du fait d'intermédiaires peu scrupuleux, ce qu'on appelle un « Charity business » ; ou, plus couramment, si des gestions négligentes ne font pas se perdre hors des destinations annoncées une trop grande part des contributions obtenues. »*

« Il nous a semblé judicieux, souligne de son côté Mme Nicole Alix, représentante de l'UNIOPS, *que ce soient les associations elles-mêmes qui travaillent à leurs propres règles plutôt que de se les voir imposer. »* Ces règles doivent permettre d'informer les donateurs de l'utilité sociale des actions et de la destination des fonds qu'elles collectent. Elles touchent à la transparence financière, la qualité des actions et des messages, et la rigueur des modes de recherche de fonds.

La transparence concerne les comptes. Les adhérents au comité s'engagent à suivre les recommandations du Conseil national de la comptabilité et s'obligent à avoir recours à un commissaire aux comptes ou un contrôleur. Ils promettent également d'utiliser des documents clairs sur l'origine et l'utilisation des ressources, ce qui devrait les rendre plus accessibles aux donateurs.

Pour améliorer ce qu'ils appellent *« la qualité des appels »*, les membres du comité demandent des messages sans ambiguïté et sans mensonge et font leurs les recommandations du Bureau de vérification de la publicité (BVP) en septembre 1987 (annexées à la charte).

La rigueur des modes de collecte s'appliquera non seulement à l'utilisation des fichiers informatiques et à l'organisation des quêtes, tombolas, emprunts... mais aussi à l'emploi des prestataires de services, intermédiaires et fournisseurs. Il est spécifié qu'il faut *« proscrire tout lien... qui serait susceptible de compromettre la gestion désintéressée de l'association ou fondation. »*

Le contrôle se fera par le biais du conseil de surveillance. Dans un premier temps (évalué à environ deux ans) le système retenu sera, faute d'argent, souple. Chaque association ou fondation signataire désigne un « censeur » indépendant de ses dirigeants et le propose à l'agrément du conseil de la charte. Ce censeur présentera chaque année à la commission de surveillance un rapport sur la collecte et l'emploi des dons et devra répondre aux questions qui lui seront posées.

Ce système pourra être plus tard renforcé : *« Il se peut,* précise M. Bloch-Lainé, *qu'après un temps d'expérience, la délivrance du label et le contrôle de son bien-fondé donnent lieu à de véritables « audits externes » en vue d'une garantie mutuelle. Mais nous n'avons pas les moyens de commencer sur ce pied et nous ne sommes pas certains que le personnel et les frais que nécessiterait un tel dispositif soient justifiables en l'espèce. »*

CHRISTIANE CHOMBEAU

(1) Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux.

Les signataires

Voici la liste des associations et fondations qui ont signé la « charte de déontologie » :

Association pour le développement de l'Institut Pasteur, Action internationale contre la faim, Association des paralysés de France, Association Valentin-Haüy pour le bien des aveugles, Comité catholique contre la faim et pour le développement, Croix-Rouge française, Fédération nationale des associations de réadaptation sociale, Fondation de France, Fondation pour la recherche médicale, Ligue contre le cancer, Médecins du monde, Médecins sans frontières, Petits Frères des pauvres, Secours catholique, Secours populaire français, Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés, Comité français pour le fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), Union nationale interfédérale des organismes privés sanitaires et sociaux.

Le coût du bénévolat

« L'Etat a déjà fait de grands efforts pour encourager les activités des associations : diminution de la taxe sur les salaires et institution d'un meilleur régime fiscal pour les dons... Le prochain exercice devra porter sur le bénévolat et son statut. » Le message de M. Tony Dreyfus, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé des associations, lors du septième anniversaire du Centre national de la vie associative (CNVA) a été clair. D'un côté M. Dreyfus a souligné l'importance du monde associatif, *« tissu essentiel de notre communauté nationale. On ne peut faire évoluer cette communauté dans ses moeurs que par l'intermédiaire d'un certain nombre de vecteurs, et le mouvement associatif est de ceux-là... ».* D'un autre côté il a montré la limite des interventions possibles, à court terme, de l'Etat pour aider le monde associatif. Les prochaines discussions porteront sur le bénévolat, mais M. Dreyfus a fait comprendre qu'elles seront difficiles : *« Vous devez bien comprendre que vous n'êtes pas les seuls au portillon. Vous savez qu'il y a aussi des revendications pour créer un statut de l'élu municipal. »*

Le CNVA a fait depuis longtemps du statut du bénévole son cheval de bataille. Il demande que ces bénévoles aient réellement accès à la formation et que les responsables d'associations puissent bénéficier d'une indemnisation pour les frais engagés lors des déplacements indispensables pour la bonne marche de leur organisation. Il suggère également la reconnaissance d'un droit de disponibilité, sans rupture de contrat de travail, pour tout salarié désirant se mettre pendant un an ou plus au service d'une association, ainsi que le droit à des absences professionnelles pour participer à la vie associative...

M. Dreyfus a expliqué : *« Nous vivons dans un contexte de contraintes économiques phénoménales. Le gouvernement est donc obligé de privilégier le secteur de production pour supporter la concurrence étrangère. »* Autrement dit, tout ce qui devrait alourdir les charges des entreprises ne devrait pas entrer dans le domaine du possible, du moins dans l'immédiat.

Ch. Ch.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde

sans visa

Equilibre, une PME humanitaire

LYON

de notre bureau régional

Créée voilà cinq ans, à Lyon, l'association Equilibre orchestre aujourd'hui, avec quarante salariés permanents et une kyrielle de bénévoles, des actions de solidarité en faveur de la Pologne, de l'Arménie, du Sahel, mais aussi, depuis près d'un an, de la Roumanie. Le jour de Noël, ses semi-remorques furent ainsi parmi les premiers à pénétrer dans Timisoara. Diversifiant ses initiatives avec pragmatisme et souplesse, Equilibre fonctionne, sans complexe, comme une « entreprise humanitaire », dotée d'une flotte de poids lourds en location, d'un fichier informatisé et d'une régie vidéo, sur sa nouvelle base logistique de 7 000 mètres carrés, du quartier de Gerland, à Lyon.

Tout a commencé, en avril 1984, grâce à un vieille bétaillère. Venu enterrer son père à Lyon, Alain Michel, qui anime alors un centre équestre-restaurant dans le Sud-Ouest, découvre que le curé de la paroisse dispose d'un stock de vêtements et de denrées qu'il ne sait pas comment acheminer vers la Pologne. Avec son inséparable copain, Pascal Loulmet, ils chargent leur bahut et les voilà partis pour Cracovie. Mémorable aventure, émaillée de pannes et d'incidents divers, et coup de foudre pour une population dont l'Europe occidentale commence à se désintéresser.

L'efficacité du pont routier

Sous le label Amitié-Pologne, leur toute neuve association livre à des paroisses et des couvents polonais - qui fournissent des reçus et se chargent de la répartition - les marchandises et les médicaments collectés dans la région lyonnaise puis dans toute la France (1). Faute de subvention, afin de financer la location à l'année des poids lourds, Alain Michel a l'idée de diviser les flancs des remorques en douze « espaces publicitaires itinérants » pour les vendre à autant d'entreprises – simples annonceurs et non pas sponsors » – à un prix équivalent à un mois de location et d'entretien.

L'efficacité du pont routier ainsi mis en œuvre incite ses promoteurs à lancer d'autres passerelles. Vers le tiers-monde d'abord, à travers Amitié-Afrique qui, trois fois par an, fait partir un convoi en direction des pays du Sahel. Ces camions d'assistance, qui n'ont rien à voir avec ceux du Paris-Dakar, transportent aussi bien des pièces détachées de tracteurs que des pompes à eau, du lait en poudre que du matériel médical, pour ravitailler des villages isolés ou les bases avancées d'autres organisations non gouvernementales.

Lorsque survient le tremblement de terre d'Arménie, Equilibre est suffisament rodée pour improviser dans l'urgence. Deux camions de vêtements et de médicaments en route pour la Pologne sont détournés vers Leninakan et, un mois plus tard, une nouvelle liaison routière quasi régulière est organisée. *« En Arménie, comme ailleurs, nous voulons travailler dans la durée,* souligne M. Michel, *notre objectif est de participer à la reconstruction, en fournissant cinquante maisons préfabriquées à un village détruit à 100 %, puis en implantant sur place une unité de fabrication capable d'en construire quatre cent cinquante autres. Alors que deux cent cinquante mille logements ont été détruits, douze mille maisons seulement ont été programmées. Pendant ce temps une bonne partie de l'argent de la solidarité dort dans des banques ».*

La révolution roumaine ne prendra pas l'association au dépourvu. Dès le début de l'année 1989, elle avait alerté ses cinquante mille donateurs-adhérents sur la situation dramatique du peuple roumain et lancé l'opération « goutte à goutte ». Une trouvaille pour contourner le blocus du pays en proie à la « systématisation » : faire correspondre des familles françaises et roumaines, afin que celles-ci puissent inviter celles-là à les visiter dans leurs véhicules de tourisme bourrés de marchandises. Près de trois mille cartes postales ont été postées et de nombreuses communes de la région lyonnaise ont parrainé des villages roumains lorsqu'éclatent les *événements* sanglants de Timisoara. Dès le lendemain, un camion d'Equilibre quitte Lyon et arrive à la frontière le jour de son ouverture.

Ne craignant pas de se présenter comme une entreprise, Equilibre autofinance environ 50 % de ses activités (quelque 75 millions de francs de marchandises « exportées » en 1988). L'autre moitié de ses ressources provenant de dons, en nature ou en espèces.

Pratiquer l'échange

« Nous essayons de pratiquer l'échange plutôt que l'assistanat pur, explique M. Michel. *Ainsi, en Pologne et en Arménie comme en Afrique, les produits que nous apportons sont-ils symboliquement payés par des objets d'artisanat local que nous revendons dans notre magasin et nos antennes régionales. C'est dans le même esprit, visant à préserver la dignité des gens et à gommer la notion de charité, que nous avons lancé des actions commerciales. »*

A travers son bulletin de liaison, dont certaines pages font songer à un catalogue, Equilibre propose ainsi du champagne, des cartons de beaujolais, des icônes, des montres et surtout des lots d'un kilo de café – sélectionné au Costa-Rica – dont la vente dégage un bénéfice destiné au financement d'opérations de longue haleine. *« Je crois particulièrement à l'opération « café pour l'Arménie » car il s'agit d'un produit de consommation courante, capable de fidéliser une clientèle militante. Or, sur chaque kilo, vendu 100 F, nous gagnons 30 F. Pourquoi renoncerait-on à faire du marketing pour une juste cause ? »* Et pourquoi se priver de vendre aux chaînes de télévision les documents vidéo réalisés au cours des missions ?

Successivement éditeur de livres puis de disques, gérant de restaurants, éleveur de chevaux, Alain Michel a suffisamment bourlingué pour s'être vacciné contre la frilosité. Fonceur, débrouillard, ce chef d'entreprise atypique – qui dit s'octroyer un salaire net de 12 000 F au titre de directeur de l'association – n'en finit plus de lancer des projets d'« utopie réaliste ». Sous la houlette d'Equilibre, les laboratoires lyonnais Aguettant sont en train d'implanter, à Gdansk, une unité franco-polonaise de fabrication de liquide de dialyse capable de subvenir aux besoins de cent vingt malades. *« Chacun donne et reçoit, c'est cela aussi le pari d'Equilibre,* commente Alain Michel. *Je suis sûr qu'avec les loubards de certaines ZUP, on pourrait monter des opérations formidables... »*

ROBERT BELLERET

(1) Equilibre dispose aujourd'hui d'antennes à Paris, Toulouse, Narbonne, Grenoble, Reims. A Lyon, tél. : 72-73-04-14.

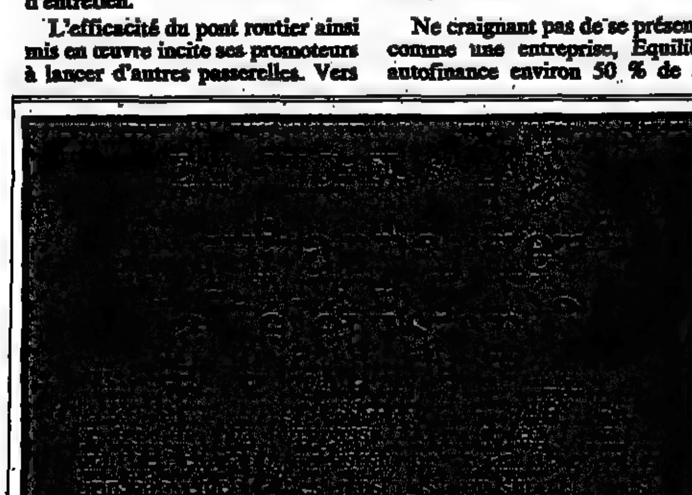

Pour que vous exportiez vos compétences, l'Acife importe les faits.

Vous partez informatiser les services fiscaux du Burundi, mais c'est l'Acife qui peut vous dire combien vous paierez d'impôts sur place ! Protection sociale, coût de la vie, éducation, fiscalité, logement, transports : tous les faits concrets sont dans les monographies de l'Acife.

Réalisées par le Ministère des Affaires Étrangères, ces monographies vous informent précisément sur plus de 100 pays. Disponibles pour un prix modique, à l'Acife ou par correspondance, elles peuvent aussi être consultées dans la plupart des Préfectures.

Accompagnée du Livret du Français à l'Étranger, seul document officiel pour connaître vos droits et les démarches à accomplir, votre monographie Acife est la clef d'une expatriation réussie.

Pour plus d'informations, tapez 36 15 code A1 Acife ou 36 17 code A9* Acife.

PUBLICATIONS ACIFE LE BON DEPART

Afrique du Sud - Algérie - Allemagne Fédérale - Angola - Arabie Saoudite - Argentine - Australie - Autriche - Bangladesh - Bahrein - Belgique - Bénin - Birmanie - Bolivie - Brésil - Burkina Faso (ex Haute-Volta) - Burundi - Cameroun - Canada (sans Québec) - Province du Québec - Centrafrique - Chili - Chine - Colombie - Comores - Congo - Corée du Sud - Costa Rica - Côte d'Ivoire - Danemark - Djibouti - Égypte - Émirats Arabes Unis - Équateur - Espagne - États-Unis - Éthiopie - Finlande - Gabon - Ghana - Grèce - Guatemala - Guinée - Guinée-Bissau - Haïti - Honduras - Hong Kong - Hongrie - Inde - Indonésie - Irak - Irlande - Israël - Italie - Jamaïque - Japon - Jordanie - Kenya - Koweït - Liban - Libéria - Libye - Luxembourg - Madagascar - Malaisie - Malawi - Mali - Maroc - Maurice (île) - Mauritanie - Mexique - Mozambique - Nicaragua - Niger - Nigéria - Norvège - Nouvelle-Zélande - Oman - Pakistan - Panama - Paraguay - Pays-Bas - Pérou - Philippines - Pologne - Portugal - Qatar - Roumanie - Royaume-Uni - Rwanda - Saint-Domingue - Sénégal - Seychelles - Sierra Leone - Singapour - Soudan - Sri Lanka - Suède - Suisse - Syrie - Tchad - Thaïlande - Togo - Trinité et Tobago - Tunisie - Turquie - U.R.S.S. - Uruguay - Vanuatu - Venezuela - Vietnam - Yémen du Nord - Yougoslavie - Zaïre - Zimbabwe.

COMMUNICATION

Après le retrait de M. Jean-Louis Guillaud

M. Claude Moysi favori pour la présidence de l'AFP

L'Agence France-Presse (AFP) devrait avoir un nouveau PDG, vendredi 26 janvier, à l'issue de la réunion de son conseil d'administration qui a lieu dans l'après-midi. Les administrateurs de l'AFP auront le choix entre les deux candidats que devaient désigner, jeudi après-midi, les huit membres du conseil supérieur de l'agence après les avoir auditionnés. Pour être élu, le candidat devra recueillir la majorité simple. M. Claude Moysi fait figure de favori.

Trois personnalités ont fait acte de candidature auprès du secrétariat du conseil supérieur de l'AFP : M. Jacques Vistel, actuel Médiateur du cinéma et ancien PDG de Radio-France outre-mer ; M. Michel Burton, ancien directeur général de l'Agence centrale de presse jusqu'à l'été 1989, qui préside la Fédération française des agences de presse, et enfin M. Claude Moysi, journaliste à l'AFP depuis 1957, actuellement conseiller de la direction générale, chargé du développement international de l'agence. Ce dernier semble pouvoir jouer le rôle de « candidat consensuel » et part donc grand favori.

La situation à l'AFP semble s'être débloquée quelques heures avant la réunion du conseil supérieur, après que M. Jean-Louis Guillaud, PDG de l'agence, eut retiré sa candidature. Mercredi 24 janvier, M. Guillaud indiquait aux journalistes de l'AFP qu'il *« renonçait à être candidat aux fonctions de PDG ». « La situation qui s'est instaurée du fait des divergences d'attitude entre les administrateurs vis-à-vis du renouvellement éventuel de mon mandat me fait craindre que l'agence ne connaisse des difficultés de fonctionnement »*, avait déclaré M. Guillaud, qui précisait : *« Je ne veux pas être – malgré moi – à l'origine d'une crise (...). Mon retrait doit permettre au conseil supérieur d'exercer son choix dans l'intérêt de l'agence. »*

Le retrait de M. Jean-Louis Guillaud, auquel les représentants de l'Etat refusaient un second mandat de PDG, constituait aux yeux des pouvoirs publics un préalable. De leur côté, les patrons de presse membres du conseil d'administration de l'agence avaient soutenu, pour la majorité d'entre eux, M. Guillaud afin de manifester leur irritation face au pouvoir. Ce dernier avait tenté récemment de faire échec à M. Guillaud en lançant la candidature du PDG de *M 6, M. Jean Drucker. Mais les* administrateurs de la presse sont aussi conscients de la nécessité d'avoir à la tête de l'AFP un homme susceptible d'apparaître « consensuel », l'Etat finançant *50 % des abonnements de l'agence.* M. Jean Miot, directeur délégué du *Figaro* et président du Syndicat de la presse parisienne (SPP), leur avait ouvert la voie en s'abstenant de voter pour M. Guillaud la semaine dernière (*le Monde* du 18 janvier).

M. Moysi fait l'accord au sein des représentants de la presse. Il bénéficie en outre, au sein de l'AFP, d'une excellente réputation professionnelle et son long séjour dans des postes de l'agence en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis lui confère un certain rayonnement international.

De leur côté, les pouvoirs publics semblent se résigner à cette « candidature-maison ». Le gouvernement estime en effet que le rapport de force avec les représentants de la presse et le contexte politique ne lui permettent pas d'imposer une personnalité extérieure plus conforme à ses vœux.

YVES-MARIE LABÉ

La tension entre le pouvoir et le PDG d'A 2 et FR 3

M. Guilhaume met en cause les cabinets ministériels

M. Philippe Guilhaume contre-attaque. Interrogé par *l'Evénement du jeudi* sur l'origine des critiques dont il est l'objet, le président commun d'Antenne 2 et FR 3 épargne le gouvernement pour mieux s'en prendre aux cabinets ministériels.

« J'ai eu le privilège d'être reçu par les deux plus hautes autorités de l'Etat, confie M. Guilhaume dans *l'Evénement du jeudi. Et à aucun moment il ne m'a été adressé quelque reproche que ce soit par les ministres ou par le premier ministre. » « Mais,* ajoute-t-il aussitôt, *il n'est pas à exclure qu'il y ait dans les entourages des ministères des circulations de rumeurs entretenues soit par des déceptions partisanes, soit par des déceptions personnelles. Il arrive, dans les cabinets, que certaines personnes aient tendance à faire prévaloir leurs opinions personnelles, au détriment ou à l'encontre de leur patron. »*

L'heure de vérité, estime M. Guilhaume, viendra avec les arbitrages budgétaires. *« On verra dans quelle mesure* [nous] *sont accordés des moyens permettant de satisfaire nos objectifs ambitieux. »*

Le PDG d'Antenne 2 et FR 3, n'attribue pas à cette campagne de rumeurs une origine *« exclusivement politique ». « On ne mesure pas bien,* affirme-t-il, *que changer aussi profondément les grilles – près de 40 % sur Antenne 2 et autant sur FR 3 – met en cause un grand nombre d'intérêts. »*

Par ailleurs, M. Guilhaume, dans une déclaration rendue publique mercredi 24 janvier, a répondre aux accusations du *Canard enchaîné.* A l'hebdomadaire qui lui reproche de cumuler la présidence de sociétés publiques avec les fonctions d'administrateur ou de gérant de sociétés privées de conseil ou de formation professionnelle, M. Guilhaume rétorque en trois temps.

Il reconnaît être *« propriétaire de parts »* de la société civile immobilière Montevran, propriétaire du château du même nom. Il affirme avoir quitté la gérance et ne plus recevoir *« aucune rémunération d'aucune sorte »* de la société Public SA qui organise stages et séminaires dans ce même château qu'elle a loué pour neuf ans. Enfin, il souligne que, à l'exception d'une simple réunion de travail organisée Montevran *« à ses frais »*, aucun séminaire d'Antenne 2 ou de FR 3 ne s'est tenu dans cette résidence sologne.

La déclaration du super-PDG, ne parle pas des séminaires organisés au château de Montevran par la Société française de production (SFP) quand M. Guilhaume en était président. Contacté, l'entourage de ce dernier n'a pas encore fourni de réponse à ce sujet.

□ **Préavis de grève à FR 3-Bordeaux.** – Les syndicats de journalistes de la station FR 3 de Bordeaux-Aquitaine ont déposé un préavis de grève illimitée à compter du vendredi 26 janvier, 0 heure. Ils réclament les moyens nécessaires à *« la réalisation d'un journal d'information digne de ce nom »* le dimanche et les jours fériés. Jugeant « inadapté » l'effectif prévu pour ces jours-là, les journalistes estiment que *« l'insuffisance actuelle des moyens n'autorise en rien la direction nationale et régionale à vouloir engager la rédaction dans la voie d'une aventure plus proche du bricolage que d'un véritable projet rédactionnel ». – (Corresp.)*

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
sans visa

La mort de Georges Bérard-Quelin, PDG de la Société générale de presse

Un empire de quotidiens polycopiés

M. Georges Bérard-Quelin, président de la Société générale de presse et fondateur de l'association *Le Siècle*, est mort, mercredi 24 janvier, à l'âge de soixante-douze ans.

« BQ », comme le surnommaient ses amis et les journalistes de son groupe, aura *passé cinquante-cinq* ans de sa vie au sein de la presse écrite. Saisi par le virus à dix-sept ans, alors qu'il est correcteur à *Lyon Républicain*, il fonde, en 1937, le Bureau de presse parisien des journaux de province, qui publie la *Correspondance de la presse.*

C'est pendant la Résistance que Georges Bérard-Quelin jettera les bases de son futur groupe de presse, la Société générale de presse (SGP), en compagnie d'amis qui participent avec lui au mouvement Espoir de la France.

La SGP est créée en 1944, mais elle ne sera juridiquement enregistrée qu'en 1947. Elle éditera successivement six quotidiens : *la Correspondance économique,* un titre racheté en 1947 par la SGP et qui traite de l'actualité institutionnelle de la vie des affaires ; *la Correspondance de la presse,* lancée en 1951 et qui se consacre aux médias ; *la Correspondance de la publicité* (1953) ; *l'Index,* revue quotidienne de la presse française (1954), et *le Bulletin quotidien,* le dernier-né (1973), qui fait le tour des nominations et des affectations au sein du corps préfectoral, dans la magistrature, les ministères, etc. Le sixième quotidien du groupe, *la Correspondance européenne,* lancé en 1962, cessera sa parution huit ans plus tard.

Ces quotidiens, tous imprimés en offset depuis 1985 puis polycopiés sur format de page machine à écrire, tiennent de l'idée de génie. *A la fois lettres confidentielles* et véritables petits organes de presse, ils puisent leur information dans l'actualité proprement dite mais aussi dans les confidences et les rencontres de « BQ » – grand ordonnateur des dîners de l'association le Siècle fondée en 1944 – particulièrement bien introduit dans les cénacles de la presse et du monde politique.

Outre ces quotidiens, la SGP a aussi lancé cinq hebdomadaires : *Actualités économiques* (dossiers), *Documents et informations parlementaires* (synthèse du travail des assemblées et vie des partis politiques), *Bilans hebdomadaires* (compilation des principaux articles de la semaine) et, enfin, *la Lettre de l'énergie* et *la Lettre financière.* En outre, la SGP édite ses fameux annuaires, des notices biographiques concernant les hommes politiques, les journalistes, les patrons d'entreprises, etc.

La SGP emploie environ 200 personnes dont 25 journalistes et une armée de documentalistes, des cyclistes qui chaque matin distribuent les bulletins auprès des abonnés (le tarif d'abonnement annuel varie selon les titres de 12 150 francs à 20 600 francs).

Pour de nombreux jeunes journalistes, la SGP est l'occasion d'entrer dans la profession. Véritable école de formation-bis, le groupe de presse a ainsi accueilli à leurs débuts de nombreux professionnels qui firent ensuite de brillantes carrières comme Jean-Louis Guillaud, PDG de l'AFP, ou Willy Stricker, PDG de l'*Express*, Jean Daniel, Jean Ferniot, etc. La gestion de son personnel était fondée sur des salaires faibles conduisant à un renouvellement incessant des équipes et à de nombreux contentieux avec ses anciens journalistes.

La plupart des membres de la famille de « BQ » se sont intéressés à la gestion de son groupe. Sa fille Marianne en est l'actuelle directrice générale adjointe. Elle le représentait déjà dans différents syndicats professionnels de la presse et devrait vraisemblablement lui succéder. Son épouse et son fils s'occupent quant à eux de *la Correspondance économique* pour la première, du développement du groupe pour le second. Enfin, c'est Etienne Lacourt, neveu de Mme Bérard-Quelin, qui dirige les rédactions du groupe.

Y.-M. L.

[Georges Bérard-Quelin est né le 25 septembre 1917 à Villeurbanne (Rhône). Après sa licence de lettres obtenue à la faculté de lettres de Lyon, il débute dans la carrière de journaliste en 1934 à dix-sept ans, à *Lyon Républicain* puis à la *République du Sud-Est*, dont il devient rapidement le secrétaire général de la rédaction puis directeur des services parisiens en 1940. Cofondateur du mouvement de résistance Espoir de la France, il anime pendant la guerre le journal clandestin *le Jacobin.* Il est arrêté par la Gestapo en décembre 1943 et incarcéré à Fresnes. A la Libération, il fonde la Société générale de presse, dont il est gérant puis PDG à partir de 1965.

Parallèlement, Georges Bérard-Quelin mène une carrière politique. Il avait adhéré en 1936 au parti radical socialiste. A partir de 1964, il sera au sein de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste trésorier national jusqu'à 1969. Par la suite, il assumera au parti radical socialiste la vice-présidence, de 1967 à 1970. En 1965, il avait pris une part active à la première campagne présidentielle de M. François Mitterrand. Georges Bérard-Quelin était président d'honneur du Syndicat de la presse spécialisée et du syndicat de la presse économique, juridique et politique. De 1978 à 1983, il a été vice-président de la Fédération nationale de la presse française. Il était cofondateur de l'association Le siècle, dont il était le secrétaire général depuis 1944.]

Les réactions

□ **M. Michel Rocard : « Un homme de dialogue ».** – *« Georges Bérard-Quelin a joué un rôle important dans la vie publique et dans le développement de l'information en France »*, dit le Premier ministre dans un télégramme de condoléances adressée à Mme Bérard-Quelin. *« Engagé dans la Résistance, animé de convictions humanistes, c'était un homme de dialogue qui a contribué à la qualité du débat d'idées dans notre pays. Homme de presse, il a su anticiper durant plus de cinquante ans les mutations rapides de la communication ».*

□ **Mme Catherine Tasca : « Une grande figure de la presse ».** – *« En Georges Bérard-Quelin, la presse française perd une de ses grandes figures, un de ses acteurs passionné, chaleureux, exemplaire. »* (...) conclut le ministre délégué, chargé de la communication.

□ **M. Jean Miot : « Notre conseiller ».** – *Pour toute la profession, il était « le président »*, écrit dans *le Figaro* le président du Syndicat de la presse parisienne. *« Personnage hors du commun, pétri d'humanisme, politique infiniment subtil, il était en quelque sorte notre « conseiller ». Tout sa vie fut consacrée à la presse et à sa liberté. »*

Influence et conviction

Homme de presse, Georges Bérard-Quelin était sur tous les fronts d'une profession menacée pour défendre la liberté et le pluralisme ; il jouait un rôle actif dans les organisations professionnelles et ne cachait pas sa déception d'observer le rôle croissant du pouvoir de l'argent dans la presse comme dans la société françaises.

Homme d'influence, il était au courant de tout et informait discrètement les nombreux dirigeants qui le consultaient fréquemment. S'il était peu connu du grand public, il était devenu le familier, toutes sensibilités confondues, de personnalités du monde politique, économique, administratif et culturel. Au lendemain de la guerre, il avait pris et réussi une initiative peu commune, celle de les rassembler au sein d'une association baptisée le Siècle sans laquelle ils ne se seraient sans doute jamais rencontrés, connus, entretenus, estimés. Il croyait plus aux hommes qu'aux idées.

Homme de conviction, mais de caractère parfois un peu rugueux, il n'a jamais pu s'adapter au jeu des partis politiques et n'avait pu y faire carrière. Il était pourtant écouté tant dans le monde parlementaire que dans ce qu'il est convenu d'appeler sa famille philosophique. Enfin, et ce n'est pas le moindre des aspects qui le faisaient apprécier, il aimait la vie et ses fruits, qu'ils fussent de son Lyonnais natal ou de son Périgord d'adoption.

C'était par excellence un homme de cœur et de fidélité.

JACQUES FAUVET

La course entre l'Europe et le Japon dans l'électronique grand public

Importante alliance occidentale dans la télévision haute définition

Les fabricants occidentaux de matériels électroniques grand public s'apprêtent à marquer un point important sur leurs concurrents japonais dans la course à l'adoption d'un nouveau système de télévision haute définition (TVHD).

Le géant néerlandais Philips a en effet décidé de faire front commun aux Etats-Unis avec le groupe français Thomson en rejoignant le pool constitué par ce dernier avec la chaîne américaine de télévision NBC (National Broadcasting Corporation) pour développer la norme ACTV (advanced compatible television) du David Sarnoff Research Center, laboratoire de la firme américaine RCA-General Electric, reprise en 1987 par Thomson.

L'annonce de ce ralliement devait être faite jeudi 25 janvier par NBC, à New-York. L'adhésion de Philips à l'ACTV va d'abord mettre fin à la guerre de tranchées ruineuse que se livraient inutilement les deux groupes en leur permettant ensemble de faire adopter la nouvelle norme par les Etats-Unis. Il place ensuite Thomson et Philips, seuls en Occident avec Nokia (Finlande) et Bosch (RFA) à exercer une forte activité dans l'électronique grand public, en position de force outre-Atlantique face au japonais, avec une part de marché là-bas de 33 % environ (dont 22 % pour Thomson).

Or c'est de l'orientation que prendra le marché américain de la télévison, le plus grand au monde, que dépendra la victoire ou l'échec des procédés en lice : l'ACTV de RCA (dérivé du HD-MAC européen), compatible avec le parc actuel des téléviseurs, et le MUSE japonais, déjà ancien, mis au point par NHK (télévision publique nippone) il y a bientôt vingt ans et, lui, parfaitement incompatible. Si le MUSE était adopté, tous les matériels tant à l'émission qu'à la réception devraient être complètement changés.

Dans la bataille, Zenith, le dernier fabricant américain de téléviseurs (13 % du marché) pourrait bien être tenté à son tour de rejoindre les deux grands fabricants européens. Le temps presse. C'est à la fin de cette année que les Japonais commenceront à diffuser régulièrement chez eux des émissions en TVHD. De plus, c'est en 1991 que la Federal Communication Commission (FCC) doit se prononcer définitivement sur le choix du procédé de télévision haute définition le mieux adapté aux Etats-Unis.

A.D.

Toshiba, Hitachi, Sony placent leurs pions

Les fabricants japonais de matériels électroniques n'ont rien perdu de leur vigueur pour gagner de nouvelles parts de marché.

Toshiba, numéro trois mondial dans cette branche d'activité, annonce la mise en route au Japon en août prochain d'une ligne de production à grande échelle de tubes télévision haute définition (TVHD). Ces tubes seront fabriqués dans la nouvelle usine Toshiba, installée à Himegi (600 km à l'ouest de Tokyo), dont le démarrage est prévu en avril prochain. La firme japonaise projette d'y produire 230 000 tubes de *TVHD par an.* De très grandes tailles (82 cm et 93 cm au rapport 16/9), ces tubes seront destinés aux appareils grand public, mais ils auront également un usage professionnel. Montant de l'investissement : 5 milliards de yens (250 millions de francs). Toshiba fabrique déjà une large gamme de produits pour la TVHD, tant pour l'émission que pour la réception. Les émissions régulières de TVHD (système japonais MUSE) doivent en principe commencer au Japon à la fin de cette année.

L'autre grande firme nippone, Hitachi, numéro quatre au classement mondial, va investir 150 millions de dollars (870 millions de francs), dans les cinq années à venir aux États-Unis, pour y installer une usine de tubes couleur d'une capacité de 700 000 pièces par an, dont le démarrage est prévu en septembre 1991, avec possibilité d'extension à 2 millions. Cette unité sera implantée à Greenville en Caroline-du-Sud. Ce sera le plus gros investissement japonais jamais réalisé dans cet Etat américain par une firme japonaise.

Enfin, de son côté, Sony s'apprête à lancer, à la fin de 1990 au Japon et en 1991 dans les pays occidentaux, un nouveau type de magnétophone numérique de taille réduite, dont les cassettes ne seront pas plus grandes qu'un timbre-poste. Ce nouvel appareil offrira deux heures d'enregistrement et de lecture d'une qualité supérieure à l'actuel FM stéréo avec une bande passante de 10 hertz à 15 kilohertz. Dérivé du DAT (digital audio tape), il en sera le complément mais ne s'adressera dans un premier temps qu'à la clientèle des professionnels du son. Prix de lancement : moins de 100 000 yens (4 070 F). Dans un deuxième temps, la technologie employée sera utilisée pour les Walkmans et les répondeurs téléphoniques, deux sacrés marchés.

A. D.

Le prix Pierre-Lafue à François Fejtö

Il y a quinze ans disparaissait dans un accident le journaliste et historien Pierre Lafue. Pour perpétuer sa mémoire, sa veuve, Mme Yolande Pierre-Lafue, a fondé un prix qui a notamment couronné dans le passé Jean Lacouture, Emmanuel Le Roy Ladurie, Edgar Faure, Jean-Denis Bredin, Jean Guitton...

Le choix du jury, que préside M. Louis Joxe, ambassadeur de France, ancien ministre, s'est porté cette année sur notre confrère François Fejtö pour son livre *Requiem pour un empire défunt* (éd. Lien commun) (1), consacré à la double monarchie. Les ambassadeurs d'Autriche et de Hongrie, ainsi que Mmes Rocard et Chirac et de nombreuses personnalités, assistaient à la remise du prix, qui s'est déroulée le 24 janvier à la mairie du VIe arrondissement.

Né il y a soixante-dix ans en Hongrie, réfugié en France pendant la guerre, François Fejtö, devenu directeur du bureau de presse de l'ambassade de Hongrie en 1947, avait démissionné deux ans plus tard pour protester contre la stalinisation de son pays. Il devait entrer à l'Agence France-Presse en 1950 et y demeurer jusqu'à sa retraite. Il est français depuis 1955.

Auteur d'une œuvre importante et très documentée sur les pays de l'Est, François Fejtö, qui a écrit à plusieurs reprises dans nos colonnes, aura vécu assez longtemps pour être le témoin de l'émancipation dont il avait toujours rêvé. Son dernier livre apporte un élément de réflexion essentiel à tous ceux qui s'interrogent sur l'avenir de l'Europe danubienne.

A. F.

(1) *Le Monde* du 9 décembre 1988.

CULTURE

THÉATRE

Une famille modèle

Dans sa pièce, « Avant la retraite », Thomas Bernhard dénonce la permanence de l'idéologie fasciste en Autriche. Nul n'est à l'abri

En compagnie de ses deux sœurs Vera et Clara, chaque 7 octobre, Rudolf Höller, président de tribunal au bord de la retraite, fête l'anniversaire de Himmler. Rudolf Höller a été officier SS. Son ancien chef, avec qui il a un jour déjeuné, a usé de son influence pour qu'une usine de gaz toxique ne soit pas construite à l'emplacement de la maison familiale. Et ce 7 octobre-là, trente ans plus tard, le magistrat a usé de son pouvoir pour empêcher la construction d'une usine de produits chimiques qui lui aurait gâché le paysage.

Ce 7 octobre-là, comme chaque année, dans la salle à manger tout en longueur, Vera (Denise Gence) prépare la fête. Clara (Eleonore Hirt) est clouée dans son fauteuil d'infirme. Elles se haïssent, et les raisons de cette haine ne sont pas sans équivoque. Au centre, il y a l'homme (Victor Garrivier), le frère incestueux. Par dégoût, Clara affiche ses divergences d'opinion.

Thomas Bernhard déteste l'humanité en général, ses compatriotes en particulier – c'est bien d'eux qu'il parle, même si les « héros » d'*Avant la retraite* sont allemands. Au Théâtre de la Colline, où est présenté le spectacle, une interview télévisée qui passe sur un moniteur avant la représentation ne laisse aucun doute sur la personnalité de Thomas Bernhard. Son visage calme, son demi-sourire et la politesse triste de sa voix sont plus redoutables que l'amère virulence de ses propos.

Denise Gence est entrée dans ce jeu. Elle apparaît comme une « charmante maîtresse de maison », bien élevée, amateur de musique et de théâtre, dévouée à sa sœur. Mais, sans hausser le ton, elle la traite d'ingrate, lui lance des horreurs, sa haine *douceureuse* suinte à tous les mots. En fait, c'est elle qui domine, mène le jeu, décide. Elle répète sans cesse : « *Nous sommes une conjuration.* » Elle ne pense qu'à çà, qu'au moment où elle pourra ne plus faire semblant, ne plus cacher l'uniforme noir de son frère, clamer son horreur des socialistes et des juifs. Elle évoque ses rêves malfaisants comme une jeune fille le prince charmant, elle raconte ses projets avec la gourmandise d'une fine cuisinière confiant sa prochaine recette... Elle est terrifiante.

Elle l'est d'autant plus que c'est elle qui gagne. Sa sœur est finalement tout aussi haineuse, mais paralysée. Son frère est un homme du passé, fantoche emblématique qui ne sait que tourner en rond dans ses souvenirs. Vera, c'est la permanence du danger, celle qui saura saisir la première occasion de parler, d'agir. Denise Gence est magnifique. Eleonore Hirt est élégante, inquiétante. Victor Garrivier serait plus impressionnant s'il extériorisait moins. La mise en scène de Claudia Stavisky tire sur le comique, apporte la force du réalisme au théâtre obsessionnel de Thomas Bernhard. Il gagne en clarté, il perd de sa profondeur.

COLETTE GODARD

► **Théâtre de la Colline, petite salle, 21 heures, du mardi au samedi. Dimanche, 18 heures. Tél. : 43-66-43-60. Le texte est publié aux Editions de l'Arche, 137 pages, 49 F.**

BRIGITTE ENGUERAND

Denise Gence et Victor Garrivier

La certitude du plaisir

D'après Crébillon fils, « les Incertitudes du désir » : finesse de la langue, raffinement du spectacle

Mme de Lursay, femme d'âge mûr, prend un jeune amant, Meilcourt. Pour le conserver, elle lui passe ses infidélités et le pousse même quasiment dans les bras d'une de ses amies, la veuve Célie. On peut ainsi résumer en quelques mots *les Incertitudes du désir*, mais, chez Crébillon fils, plus que les situations banales, ce sont les broderies des mots qui sont formidables. D'Alembert n'aimait pas cet auteur à la réputation licencieuse. Il lui reprochait de « *manquer de verve et de chaleur* ». A tort.

Sans doute il ne passe pas beaucoup de chaleur entre les personnages, et leur langue est retenue, calculée, puisque seule elle ménage les apparences, dont personne n'est dupe. Mais que d'échauffement ! Car s'ils ne parlaient point, les amants de Crébillon en perdaient beaucoup de leur plaisir. Et avec quelle verve ils formulent leur trouble et leur désir ! Le théâtre leur va bien, aux mots de Crébillon fils.

Gilles Gleizes a réalisé un montage de trois romans, dont il n'a retenu que des dialogues : *les Egarements du cœur et de l'esprit, le Hasard au coin du feu* et *les Lettres de la marquise de M. au comte de R.* C'est un metteur en scène fin et économe. Il a l'art d'apporter, çà et là, quelque discret commentaire, par trois fois rien, une musique, par exemple ; ici, elle est pimpante à souhait, un tantinet ironique. Elle accompagne parfois juste un lever de rideau, la vision d'un personnage dans sa solitude boudeuse, et ce sont de brefs instants qui racontent beaucoup.

Le décor enferme les personnages entre de hautes boiseries d'un vert délicat, percées d'une porte discrète, qui coulisse silencieusement. L'œil se régale à la seule contemplation des costumes de Christine Rabot-Pinson, pastels pour l'été, rouge ou brun sombre, seïtis de fourrure pour l'hiver. De toute beauté, ces costumes semblent ne rien laisser échapper des états du corps et de l'âme. Le jeu de chaque comédien est tout en élans contenus, en fougues soudaines, en frémissement incitateur, sans une once de vulgarité, d'une préciosité exquise. Le trait un peu convenu du jeune Bernard Vallès va bien à Meilcourt, à son empressement de jeune coq maladroit, à son égoïsme.

Emmanuelle Grangé prête à Célie une pâleur de veuve sainte-nitouche, et sacrément rouée. Denise Chalem est une flamboyante Mme de Lursay. Chacun de ses gestes, de ses respirations fait sens, sans que jamais ne transparaisse une once de jeu ostentatoire. Elle laisse pressentir qu'un besoin d'amour la brûle. Elle donne aux mots toute leur saveur, leur gourmandise, leur angoisse encore et fait chanter à la langue du dix-huitième siècle. L'auteur de *A cinquante ans, elle découvrait la mer*, de *Couki et Louki vont en bateau*, Denise Chalem a aussi un immense talent de comédienne.

ODILE QUIROT

► **Au Théâtre de l'Athénée. Jusqu'au 17 février. 47-42-67-81. *Les Incertitudes du désir* est paru dans l'Avant-Scène Théâtre. Janvier-février 1990.**

Luc Bondy reçoit le prix Dominique de la mise en scène

Le metteur en scène d'origine helvétique Luc Bondy a reçu, le mardi 23 janvier, des mains de Mme Catherine Tasca, ministre délégué chargé de la communication, le 37e prix Dominique de la mise en scène, du nom d'un critique dramatique célèbre entre les deux guerres.

Un jury de quatorze professionnels, présidé par Robert Hossein – le lauréat de 1989, – a attribué le prix, au deuxième tour de scrutin, à Luc Bondy pour sa mise en scène du *Chemin solitaire* (*le Monde* du 21 septembre et du 14 octobre), d'Arthur Schnitzler, prolongée en raison de son succès, jusqu'au 28 février au Théâtre Renand-Barrault (renseignements : 48-78-75-00). Luc Bondy a obtenu neuf voix contre quatre à Jean-Pierre Miquel pour *le Souper*, de Jean-Claude Brisville, au Théâtre Montparnasse (43-22-77-74) et une à Marcel Maréchal pour *Don Juan*.

MUSIQUE

« O Richard, ô mon roi... »

Le réveil un peu bruyant d'un chef-d'œuvre fragile de Grétry

SAINT-ÉTIENNE

de notre envoyé spécial

Un opéra-comique de Grétry, créé en 1784 et qui, rien qu'à la salle Favart, fut représenté six cent vingt et une fois entre 1841 et 1910, et plus jamais depuis, ce *Richard Cœur de Lion* aussi célèbre qu'inconnu dont *la Dame de pique* de Tchaïkovski chante un air bouleversant, méritait bien qu'on réexamine son procès en appel. Et c'est à nouveau la Maison de la culture et des loisirs de Saint-Etienne qui, après la merveilleuse résurrection de *Céphale et Procris* d'Elisabeth Jacquet de La Guerre, en novembre, rend hommage à cette œuvrette très représentative de l'opéra-comique français.

Certes, la musique en paraît assez pauvre si l'on s'avise que deux ans auparavant Mozart donnait *l'Enlèvement au sérail*. Il y a toutefois un don mélodique, une manière très habile de mettre les mots français en musique, une fraîcheur de motifs de danse qui sont propres à Grétry. Mais on s'étonne qu'un compositeur aussi fécond (il a écrit cinquante opéras), qui est mort à plus de soixante-dix ans chargé d'honneurs et statufié de son vivant, *sit le souffle* aussi court, soit incapable de développer ses charmantes idées de manière intéressante ou de bâtir un mouvement symphonique, tant son écriture contrapuntique et harmonique est simpliste.

On craint cependant d'être un peu injuste à l'égard d'un art fragile dont le style reste encore mal étudié. La réalisation de Saint-Etienne risque de nous égarer, car elle tourne à la parodie assez lourde d'un Moyen Age de carton pâte et les anachronismes à la Peter Sellars, les costumes ridicules, les attitudes outrées, malgré certaines drôleries réelles, déséquilibrent complètement une œuvre de demi-caractère.

L'histoire est toute simple, fondée sur une idée ingénieuse, celle de la musique libératrice ! Blondel apprend qu'au retour de la croisade, Richard Cœur de Lion, son maître, est prisonnier dans la forteresse de Linz ; pour annoncer sa présence, il chante un air (« *O Richard, ô mon roi, l'univers t'abandonne* »), dont les royalistes ont assuré la célébrité pendant la Révolution.

Il se fait reconnaître de la comtesse Marguerite, amoureuse de Richard, en jouant sur sa viole un air composé pour elle par le roi, qu'il va ensuite interpréter sous les fenêtres de ce dernier. Richard, tout joyeux, continue lui-même la phrase musicale. Les gens de la comtesse attirent le gouverneur dans un traquenard amoureux et délivre Richard pendant un bombardement en règle. Triomphe du roi d'Angleterre en manteau d'hermine dans une gigantesque pièce montée entourée de grandes oriflammes britanniques.

Grandes oriflammes britanniques

La Maison de la culture a elle-même réalisé les décors, un peu écrasants, et les costumes de Dominique Pichou ; malgré ses partis pris, la mise en scène de Jean-Louis Pichon et Alain Terrat est efficace et les chanteurs, tous français, montrent beaucoup d'entrain : l'inénarrable Jean-Luc Viala en Richard molasse que sa chère Marguerite (Martine Surais), comtesse pulpeuse, va sans doute faire valser ; Blondel, le chevalier à la Lohengrin (Didier Henry), qui accomplit sa mission grâce à un délicieux gamin (Brigitte Lafon) et puis Maryse Castets, Antoine Garcin et bien d'autres, les chœurs et les danseurs rondement menés par Patrick Fournillier à la tête de l'Orchestre de Saint-Etienne, qui manque un peu de finesse pour cette musique.

JACQUES LONCHAMPT

► **De Saint-Etienne, *Richard Cœur de Lion* part pour Chalon-sur-Saône le 27 janvier et pour Nancy les 16, 17 et 18 février.**

Frank Zappa en Tchécoslovaquie

Un rocker emballé

Omniprésent, célébré, fêté, invité au Parlement comme au château, Frank Zappa vient de se présenter, durant quatre jours, au nouveau pouvoir tchécoslovaque. Propositions et projets à l'appui.

« Ce matin, j'ai appelé ma femme en Californie. Je lui ai dit : J'ai un nouveau job. Je serai une sorte de libre représentant de la Tchécoslovaquie dans le monde entier. Un représentant pour la culture, pour le commerce et pour le tourisme. Je lui ai dit que Vaclav Havel, l'écrivain, le nouveau président de la République, avait accepté. Qu'ils étaient tous d'accord autour de lui, tous formidables. Que le peuple était formidable. Elle a éclaté en sanglots. C'est fou. Ce qui se passe est fou. Dans quelques semaines je reviens ici avec toute ma famille ».

« Pourquoi être venu à Prague ?

– C'est Kotcab, le pianiste tchèque, maintenant député de Prague, qui m'a convaincu de visiter sa ville, d'y venir surtout dans cette effervescence de la révolution douce dont parle Havel. En Californie, nous avions joué ensemble. Il avait une telle façon d'évoquer son pays...

» J'ai découvert ici des gens extraordinaires. Je suis à leur disposition. Ce sont des écrivains, des musiciens, des peintres, des graphistes, des comédiens... Pour la première fois dans un pays ce sont eux qui accèdent au pouvoir. Ils constituent déjà un modèle. Si ce modèle réussit, preuve sera faite que l'intelligence et la création l'emportent sur les bombes et la bêtise. Sinon ce sera un message exécrable pour le monde entier.

– Qu'est-ce qui vous a mobilisé, le triomphe des années 60 ?

– Pas du tout : les sixties, ce n'était pas cela, c'était les drogues, le tumulte. Aujourd'hui je voudrais être une espèce de chasseur de têtes positif. Je suis à la recherche, par le monde, de tous ceux qui peuvent développer ce projet commun, celui dont la Tchécoslovaquie donne l'idée. J'ai fondé une compagnie de *social engineering* et de consultation. Son nom ? Why Not. Pourquoi pas ? Je viens d'apprendre d'ailleurs que c'est la question que se posaient les Tchèques, *proc ne ?* Je veux solliciter tous les pays de la planète, toutes les expériences d'information et de transmission, et le faire avec ma propre équipe vidéo qui me suit partout ».

– Représentez-vous également les Etats-Unis de par le monde ?

– Non, non : Havel et son équipe doivent venir bientôt en Amérique. Je m'en réjouis vraiment. Mais ils ne savent pas ce qui les attend. J'aimerais les mettre en garde contre ce qui les attend, contre toute cette grossièreté, cette stupidité... ».

– Allez-vous monter un festival mondial pour Sakharov sur les ruines du mur de Berlin, comme on vous l'a proposé ?

– Non, parce que je ne sais pas ce que le rock va devenir.

FRANCIS MARMANDE

Le Grand Huit disparaît

La Maison de la culture de Rennes s'apprête à changer de cadre juridique et de directeur

RENNES

de notre correspondant

Le Grand Huit, Maison de la culture de Rennes, devrait prochainement changer de statut juridique et être dirigée par un nouveau directeur. L'Etat et la Ville n'ont pas renouvelé le contrat, *arrivé à son terme* de quatre ans le 31 décembre dernier, de son directeur, le metteur en scène Pierre Debauche. Ces décisions interviennent au plus fort d'une crise financière qui préexistait à la venue de Pierre Debauche mais que ce dernier a largement amplifiée.

A la fin de 1985, le déficit de gestion de la Maison de la culture était de 2,7 millions de francs. Un audit, demandé par un conseil des tutelles mis en place en juin 1989, a été remis à la mairie de Rennes le 13 novembre dernier et fait apparaître un déficit de 23,6 millions de francs. Il s'explique par la multiplication des initiatives prises par Pierre Debauche pour doter la capitale bretonne des outils culturels qui lui manquaient – le Carrefour des régions d'Europe, le Festival des arts électroniques – ou soutenir les Transmusicales, l'un des rendez-vous les plus importants de la scène rock française. Au point que le Grand Huit compte aujourd'hui 16 000 adhérents et a accueilli l'an passé 190 000 spectateurs. *« J'ai tenté de mettre en accord le souhaitable et le possible, mais je n'y suis pas arrivé »*, a expliqué Pierre Debauche.

Lors d'une réunion tenue le mardi 16 janvier dernier, la majorité socialiste du conseil municipal, dirigé par M. Edmond Hervé, a décidé de remettre de l'ordre dans les comptes de la Maison de la culture : 22,2 millions de francs ont été votés pour apurer le passif ; 4,4 millions pour un plan de restructuration qui prévoit la suppression de trente-six emplois sur soixante-huit ; une subvention ordinaire de 9,6 millions pour le budget de fonctionnement, qui s'ajoute à celle de l'Etat (7,8 millions) et à celle du conseil général d'Ille-et-Vilaine (0,36 million), soit un budget total pour 1990 de 21,3 millions contre 34 millions en 1989 (*le Monde* du 18 janvier).

L'opposition (CDS, RPR, PR, FN), les écologistes, l'UDB et les communistes ont voté contre ce train de mesure. *« Le maire est coupable d'avoir fait des promesses qu'il n'a pas tenues et de ne pas s'être donné les moyens de contrôler l'utilisation de l'argent public,* a déclaré M. Gérard Pourchet (CDS). *Au cours de ces trois dernières années, le Grand Huit a coûté plus de 100 millions de francs en fonctionnement et en investissement au budget de la ville. »*

Manque de vigilance

M. Edmond Hervé a reconnu implicitement le manque de vigilance de ses représentants au conseil d'administration de la maison de la culture : *« J'assume ce qui est arrivé et j'y ferai face avec mes amis. »* Le comptable avait déjà été licencié pour *« erreurs et fautes de gestion »*.

Le contrat de Pierre Debauche n'a pas été renouvelé. La Maison de la culture et le centre dramatique national de Rennes seront prochainement regroupés. Le président du centre, M. Guy Parigot, vient d'être élu président du conseil d'administration de la Maison de la culture par les représentants des tutelles. La nomination d'un directeur, *« gestionnaire et responsable »*, doit intervenir le plus rapidement possible.

« La Maison de la culture de Rennes abandonnera son statut actuel pour un nouveau cadre juridique, explique M. Pierre-Yves Heurtin, adjoint chargé de la culture. *Ce statut devra permettre l'identité et l'unité des responsabilités et la maîtrise directe des pouvoirs de gestion par les collectivités apportant des fonds publics. »* Après La Rochelle, c'est donc une seconde Maison de la culture qui disparaît, en tant que telle, du paysage de la décentralisation culturelle en moins d'un mois. Mais, à Rennes, la programmation prévue par le directeur suit son cours normal.

CHRISTIAN TUAL

Centre Georges Pompidou
du 17 janvier au 9 avril 1990
LE CINEMA CUBAIN
DES ORIGINES A NOS JOURS
SALLE GARANCE
120 films

OPÉRA NATIONAL DE PARIS GARNIER

CONCOURS

Pour le recrutement de pianistes accompagnateurs de cours de danse de l'Ecole de Danse de l'Opéra de Paris (Postes de titulaires)

Vendredi 23 février 1990 à 9h à l'Ecole de Danse de l'Opéra de Paris
1, rue de la Danse - 92000 Nanterre - Tél : 47 29 09 23

Epreuves
Accompagnement d'un cours de danse
«Raymonda» (musique de Glazounov) variation de Clémence - 2eme acte
1 morceau libre (10 mn maximum)
Déchiffrage

Inscriptions à adresser au plus tard le jeudi 15 février 1990
à l'Administration de l'Ecole de Danse de l'Opéra de Paris
1, rue de la Danse - 92000 Nanterre

OPÉRA NATIONAL DE PARIS GARNIER

AUDITION

Pour le recrutement de pianistes accompagnateurs de cours de danse du ballet de l'Opéra de Paris (contrats à durée déterminée)

Mercredi 21 février 1990 à 14h à l'Opéra de Paris Garnier
8, rue Scribe - 75009 Paris - Tél : 40 17 33 33

Epreuves
Accompagnement d'un cours de danse
«Raymonda» (musique de Glazounov) variation de Clémence - 1er acte
1 morceau libre (10 mn maximum)
Déchiffrage

Inscriptions à adresser au plus tard le jeudi 15 février 1990
à la Régie de la Danse - Opéra de Paris Garnier - 8 rue Scribe - 75009

Maison de la Poésie subventionnée par la Ville de Paris
101, rue Rambuteau. Mº Halles. 42.36.27.53

HOMMAGE A MAX JACOB
SPECTACLE
mardi 30, mercredi 31 janvier et jeudi 1er février 20 h 30
UN CERTAIN MAX JACOB
avec Katia BIELLI, Anne LE COUTOUR et Vicky MESSICA.
Mise en scène : Vicky MESSICA.
LECTURE-CONFERENCE
jeudi 8 février 20 h 30
MAX JACOB OU L'IMPOSSIBLE CERTITUDE
par Christine ANDREUCCI textes dits par Michel ETCHEVERRY
EXPOSITION
jusqu'au 18 mars de 12 h à 18 h entrée libre

THEATRE DE SARTROUVILLE
LA TRILOGIE DE JEAN-PIERRE VINCENT
Oedipe Tyran 26 et 27 janvier
Oedipe à Colone 28 et 30 janvier
Cité des Oiseaux du 16 au 20 février
Location 39 14 23 77 et Billetel

CULTURE

ARTS

La donation Goupil au Musée de Bordeaux

L'héritier d'un négociant bordelais dote sa ville d'un fond photographique unique

BORDEAUX
de notre correspondante

L'héritier d'un modeste négociant bordelais en estampes et tableaux bordelais *vient de donner au Musée* des beaux-arts de sa ville un fond photographique unique en son genre. Il s'agit de celui de la maison Goupil, éditeur d'estampes à Paris de 1827 à 1920. Cette maison fut créée, 12, boulevard Montmartre, par Henry Rittner, en association avec Adolf Goupil. A la fin du dix-neuvième siècle, la maison Goupil était devenue la première firme européenne d'édition et de reproduction d'œuvres d'art. Les ateliers parisiens employaient 300 ouvriers. Gonpil & Cie avait ouvert des succursales à Londres, New-York, Berlin, La Haye, Vienne et Bruxelles. Cette maison était en outre doublée d'une galerie de tableaux où travaillèrent notamment l'oncle et le frère de Van Gogh, et, pendant six ans, Vincent Van Gogh lui-même.

L'industrialisation du tirage photographique et les procédés mécaniques furent utilisés dès 1852. La *maison Goupil proposa la première* publication photographique d'œuvres d'art destinée à être accrochée à un mur. Il s'agissait des gravures de Raimondi d'après Raphaël. « *Par ses prix, la maison tente de mettre des œuvres admirables à la portée de tous* », lisait-on dans les catalogues. Etaient reproduites les œuvres des peintres qui exposaient au Salon mais aussi celles des maîtres de la Renaissance italienne. La peinture officielle du dix-neuvième siècle y occupait une place de choix.

En 1920 cependant, après de multiples avatars, la maison Goupil, devenue entre-temps Manzi Joyant & Cie, fut mise en liquidation. Un négociant bordelais en estampes et tableaux acquit le fonds, qui représentait six wagons de marchandises, et le convoya jusqu'à Bordeaux. Fait extraordinaire, les descendants de ce marchand ont conservé cet héritage dans son intégralité. Ils viennent d'en faire don au Musée des beaux-arts de Bordeaux. Cela représente quelque 4 000 négatifs sur plaques de verre, 67 000 cartes postales, 6 000 reproductions photographiques de tableaux et 20 000 photos dites cartes de visite. 90 % des clichés représentent des œuvres d'art. Le reste concerne des voyages en Inde, en Egypte, en Italie et à Madagascar et des reportages sur Paris, notamment lors de l'Exposition universelle.

Aux yeux de Mme Hélène Lafont, conservateur au musée de Beaux Arts, « *ce fonds est un témoin sociologique, historique et technique. L'histoire de Goupil, c'est également celle des techniques de reproduction de l'image sur un siècle.* » Hélas, entreposé pendant quarante ans dans caves et greniers, le fonds a souffert. Il faudrait désormais de l'argent et du personnel supplémentaire pour le restaurer correctement et le présenter au public et aux chercheurs intéressés par l'art du dix-neuvième siècle. Mme Lafont plaide : « *Ce fonds devrait faire du Musée des beaux-arts de Bordeaux une étape indispensable pour toutes les recherches concernant le dix-neuvième siècle. Il pourrait devenir le centre représentatif de l'image industrielle.* »

GINETTE DE MATHA

Un Robinson de l'image fixe

Les actes du colloque de Cerisy sur la genèse de la photographie ont révélé un inventeur isolé, Hercule Florence

Qui a inventé la photographie ? Historiens, conservateurs et spécialistes, réunis à Carisy-la-Salle n'ont pas répondu à la question. Le colloque n'a pas tourné au procès en paternité sur la découverte d'un procédé dont la France viant de fêter avec brio le cent cinquantenaire. Il s'agissait d'une confrontation sur la genèse et l'éclosion d'un art, dans différents pays, à une époque donnée. « *Le problème de l'antériorité n'est plus essentiel* », a décrété d'emblée Pierre Bonhomme, l'animateur de cette rencontre. Pourtant attisés par la sempiternelle rivalité entre la France et l'Angleterre Niepce contre Talbot, polémiques et affrontements mouchetés se firent jour dès qu'il s'est agi de rectifier les préjugés, de réparer les injustices, et surtout de faire accéder des Césars inconnus au panthéon des pionniers. Le cas le plus touchant fut assurément celui d'Hercule Florence, rêveur providentiel, aventurier pugnace, exilé au Brésil, qui fit le tour de la terre pour découvrir la photo et déclencha les hostilités entre Boris Kossoy, conservateur au musée de Sao-Paulo, et Weston Naef, conservateur de la Getty Fondation.

Né à Nice en 1804, Florence est doué pour le dessin et passionné par la mer. Ayant entrepris un tour du monde, il débarque à Rio à vingt ans, peu après l'accession à l'indépendance. Caissier, puis employé dans une librairie, il se sensibilise à la typographie. Lors d'une expédition scientifique en Amazonie, il étudie les cris d'oiseaux et s'installe à son retour dans le village de Sao-Carlos.

Dès 1830, dans un contexte peu favorable aux innovations, il se lance dans ses premières recherches. Sans recours technologique, il parvient magiquement à fixer les images externes de la *camera obscura*. Nommés « *tableaux transparents du jour* », la technique de représentation dont il se sert traite de *portraits, paysages ruraux, éléments de nature*, ainsi que des études de ciel et de nuages qui n'ont pas été retrouvés. En janvier 1834, cinq ans avant John Herschel, il utilise pour la première fois le terme « photographie » dans son journal de 1 000 pages, anti-daté et à ce titre contesté par les chercheurs.

Outre les communications de Paul Jay, Larry Schaaf, Peter Galassi et John Szarkowski, sage persifleur, on notera l'intervention de Mark Haworth-Booth sur le détective et la photo, la mise en perspective de la vision monoculaire par Hubert Damisch, et surtout la mise en abyme lacanienne de Jean Clair, intitulée « *La mort dans les yeux* », effectuant de terribles et mortels rapprochements entre l'effet Méduse, la « décollation » et la décapitation de Guillotin, dont l'invention donnait la mort « en un clin d'œil ».

Les actes de ce colloque, ponctué avec humour par Alain Desvergnes, sont l'objet d'un livre, illustré par Thierry Arditti.

PATRICK ROEGIERS

▶ ***Les Multiples inventions de la photographie*, édité par la Mission du patrimoine photographique, 18, rue Vivienne, Paris 2e, 188 p., 220 F.**
Lire aussi *la Photographie en France, textes et controverses : une anthologie 1816-1871*, par André Rouillé, éd. Macula, 548 p., 160 illustrations, 280 F.

M. François Barré est nommé délégué général aux arts plastiques

M. François Barré a été nommé, à l'issue du conseil des ministres, délégué général aux arts plastiques où il remplace M. Dominique Bozo, démissionnaire pour convenance personnelle. L'ancien conservateur en chef du Musée national d'art moderne avait été nommé à ce poste en juin 1986. Il pourrait, dit-on, après une année sabbatique, occuper d'importantes fonctions dans l'administration des musées.

M. Barré quitte donc son bastion de La Villette où il travaille depuis près de neuf ans. En 1981, il élabore le programme, puis le concours du parc de La Villette dont il devient directeur. En 1985, il est nommé président de la Grande Halle, qui va devenir un des hauts lieux des expositions parisiennes. Il y a une semaine, il y accueillait encore les artistes de la RDA. Mais son plus gros succès fut sans doute l'exposition « Cité-Ciné » organisée – toujours à La Villette – en décembre 1987 et aujourd'hui exportée en Belgique et au Québec.

Cet énarque de cinquante et un ans (il est né le 18 janvier 1939) a fait partie du cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas, à Bordeaux, avant de fonder et de diriger (avec M. François Mathey) le Centre de création industrielle du Centre Pompidou. Il y restera de 1968 à 1976. En 1977, il deviendra brièvement rédacteur en chef de la revue « *l'Architecture d'aujourd'hui* » avant de conseiller le président de la régie Renault pour la communication (1977-1981).

E. de R.

Un Van Gogh vendu aux enchères

***Le Portrait du docteur Gachet*, de Vincent Van Gogh, quittera le Metropolitan Museum de New-York, à qui il était prêté depuis 1984, pour être mis aux enchères chez Christie's le 15 mai prochain à New-York. Estimée entre 40 et 50 millions de dollars (entre 200 et 300 millions de francs), l'œuvre provient de la collection de Siegfried Kramarsky, un banquier new-yorkais décédé en 1961. Elle sera vendue au bénéfice du fonds créé en vertu de son testament. Exécuté six semaines avant le suicide de Van Gogh, en 1890, ce tableau est le deuxième portrait du médecin et ami de l'artiste. Une version légèrement plus grande, mais considérée comme moins complexe, est exposée au Musée d'Orsay de Paris.**

A deux jours d'intervalle, deux œuvres majeures du dix-neuvième siècle vont donc être mises sur le marché de l'art. Sotheby's a en effet annoncé le 17 janvier la vente de l'une des versions du *Moulin de la Galette*, de Renoir (*le Monde* du 18 janvier), le 16 mai à Londres. C'est maintenant au tour de Christie's d'annoncer la vente, au moment même où le monde entier s'apprête à fêter le centenaire de la mort de Van Gogh. – *(AFP.)*

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION :
11, RUE JEAN-MAZET
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Mme Geneviève Beuve-Méry, M. André Fontaine, *gérant*.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-81

ABONNEMENTS
11, RUE JEAN-MAZET, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	504 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
1 an	1 300 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, RENVOYER CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO
SERVICE A DOMICILE :
Pour tous renseignements : (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT
DURÉE CHOISIE
3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
_____ Code postal : _____
Localité : _____ Pays : _____
011 MONO1
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez *LM*

Le Monde PUBLICITE
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY

DANSE

Fantômes tziganes

La chorégraphe Brigitte Farges hume le vent d'Europe centrale et joue avec le feu

Qui se cachera du feu qui ne se couche pas ? Drôle de titre pour une drôle de pièce. Il est vrai que Brigitte Farges a aussi baptisé son mini-groupe d'un nom bizarre : Compagnie Entrepositaire en transit. Et qu'à partir de son propre patronyme elle a inventé le « Ballet du Fargistan » pour désigner la recherche chorégraphique qu'elle mène depuis 1988, et dont la création présentée aujourd'hui au Théâtre de la Bastille est la seconde étape, après *Enigmes, miniatures et autres visions*.

Il semble que dans *Qui se cachera du feu qui ne se couche pas ?* son exploration soit double. D'une part, une tentative d'intégration à la danse contemporaine d'éléments folklorique d'Europe centrale, et particulièrement hongrois. D'autre part, avec l'aide de son éclairagiste Pierre Jacot Descombes, un travail très sophistiqué sur les jeux d'ombre et de lumière. Dans ces deux directions, elle trouve du neuf, de l'intéressant. Elle crée une atmosphère étrange, dépaysante, assez captivante.

Le plateau est semé de petites ampoules n'éclairant pas plus que des bougies. Au fond, dans un carré de lumière, un couple danse. Une voix débite ce qui semble une liste de noms, en hongrois. Musiques aux couleurs tziganes, parfois arabes. Puis la scène se vide de sa résille lumineuse. Dans une pénombre mystérieuse entrent les uns après les autres six ou sept danseurs, les garçons comme les filles portent d'amples robes grises et des chaussures montantes. Marches cadencées, claquements de talons, claquements des mains sur les cuisses ou les chevilles. Brigitte Farges n'imite pas banalement les danses folkloriques, hongroises ou autres, elle en dégage l'essence, ce qui reste dans la mémoire collective.

Des cintres descendent trois plaques de tôle, que l'on frappe violemment. Puis des lampes tempête. Des danseurs font glisser des vitres rectangulaires qui luisent faiblement dans la pénombre. Joli moment d'un couple, le danseur faisant tourner sa partenaire autour de lui sans qu'elle touche jamais terre. La nuit se peuple de fantômes qui bougent doucement, multipliés par les vitres. Tout disparaît ; on s'agite à quelque préparatif énigmatique. Un danseur promène une sorte de cage à roulettes dans laquelle brille une ampoule, provoquant d'étonnants ballets d'ombres sur le mur du fond. Le jeu se complique à l'aide de cadres qui cernent des têtes, des mains, puis à l'aide d'un miroir mobile. Des flashes aveuglants décomposent les mouvements.

La cage prend feu, au fond, et une longue ligne de flammes lui répond à l'avant-scène. C'est beau. Allez donc faire un tour au Fargistan.

S.d.N.

▶ **Théâtre de la Bastille, jusqu'au 27 janvier à 21 heures, le 28 à 17 heures. Tél. : 43-57-42-14.**

□ **Béjart devant les Pyramides.** – Maurice Béjart créera un nouveau spectacle au pied des Pyramides de Guizeh, en Egypte, du 17 au 26 mai. Le célèbre site, déjà utilisé pour un « son et lumière », sera totalement restructuré et réaménagé pour l'occasion (nouvelle scène, nouveaux gradins de 3 000 places, décoration). L'opération est patronnée par le Conseil de l'Europe et parrainée par diverses associations médicales euro-arabes et franco-égyptiennes. Une partie des bénéfices sera versée à l'association Enfance et Partage, qui se voue à aider l'enfance malheureuse. Renseignements et réservations : Laurens Conseil, 360, rue Lecourbe, 75015 Paris. Tél. : 40-60-96-25.

M. François Barré est nommé délégué général aux arts plastiques

M. François Barré a été nommé, à l'issue du conseil des ministres, délégué général aux arts plastiques où il remplace M. Dominique Bozo, démissionnaire pour convenance personnelle. L'ancien conservateur en chef du Musée national d'art moderne avait été nommé à ce poste en juin 1986. Il pourrait, dit-on, après une année sabbatique, occuper d'importantes fonctions dans l'administration des musées.

M. Barré quitte donc son bastion de La Villette où il travaille depuis près de neuf ans. En 1981, il élabore le programme, puis le concours du parc de La Villette dont il devient directeur. En 1985, il est nommé président de la Grande Halle, qui va devenir un des hauts lieux des expositions parisiennes. Il y a une semaine, il y accueillait encore les artistes de la RDA. Mais son plus gros succès fut sans doute l'exposition « Cité-Ciné » organisée – toujours à La Villette – en décembre 1987 et aujourd'hui exportée en Belgique et au Québec.

Cet énarque de cinquante et un ans (il est né le 18 janvier 1939) a fait partie du cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas, à Bordeaux, avant de fonder et de diriger (avec M. François Mathey) le Centre de création industrielle du Centre Pompidou. Il y restera de 1969 à 1976. En 1977, il deviendra brièvement rédacteur en chef de la revue « l'Architecture d'aujourd'hui », avant de conseiller le président de la régie Renault pour la communication (1977-1981).

E. de R.

Un Van Gogh vendu aux enchères

Le Portrait du docteur Gachet, de Vincent Van Gogh, quittera le Metropolitan Museum de New-York, à qui il était prêté depuis 1984, pour être mis aux enchères chez Christie's le 15 mai prochain à New-York. Estimée entre 40 et 50 millions de dollars (entre 200 et 300 millions de francs), l'œuvre provient de la collection de Siegfried Kramarsky, un banquier [illegible] décédé en 1961. Elle sera vendue au bénéfice du fonds créé en vertu de son testament. Exécuté six semaines avant le suicide de Van Gogh, en 1890, ce tableau est le deuxième portrait du médecin et ami de l'artiste. Une version légèrement plus grande, mais considérée comme moins complexe, est exposée au Musée d'Orsay de Paris.

À deux jours d'intervalle, deux œuvres [illegible] du dix-neuvième siècle [illegible] être mises sur le marché de l'art. Sotheby's a [illegible] le 17 janvier la vente de l'une des versions du *Moulin de la Galette* de Renoir (*le Monde* [illegible]) [illegible] le 16 mai à Londres. [illegible] au tour de [illegible] la vente, [illegible] le monde entier s'apprête à fêter le centenaire de la mort de Van Gogh. – (AFP.)

[illegible] ziganes

[illegible]

S. d. R.

▶ [illegible] de la Bastille, [illegible] 27 janvier à 21 heures, [illegible] à 17 heures. Tél. : 43-57-[illegible]

[illegible] 75015 Paris

Pas besoin d'avoir les mêmes goûts pour dormir ensemble.

DUNSET.
Ensemble couette 150 x 200 cm et oreiller 50 x 60 cm. 10% duvet/90% plumes.

319F /2 pces.

KALIE.
Matelas à ressorts. A partir de

470F en 80 x 200 cm.
Existe en différentes tailles et fermetés.

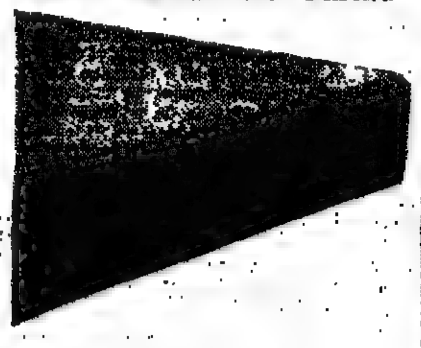

COUCHAGE SUEDOIS

SULTAN sommier-matelas et **EMIR** surmatelas.
A partir de

990F en 90 x 200 cm.

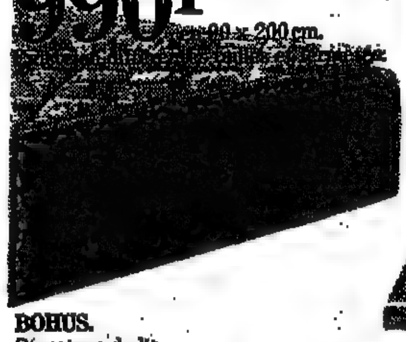

PENSEL.
Linge pour enfant en coton.
Taie d'oreiller 35 x 55 cm.

25F

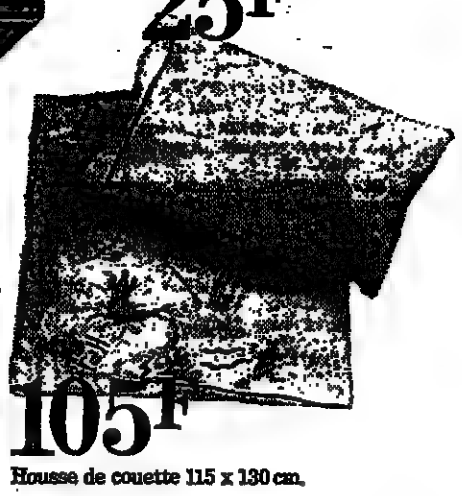

105F
Housse de couette 115 x 130 cm.

SÄLG.
Lot de 2 oreillers. 50 x 60 cm.
Garnissage polyester.

59F /2 pces.

SENNA.
Housse de couette 150 x 210 cm. Coton.

170F

SENNA.
Taie d'oreiller. 50 x 60 cm.

35F

BOHUS.
Structure de lit.
Pin massif/plaqué. 90 x 200 cm.

650F

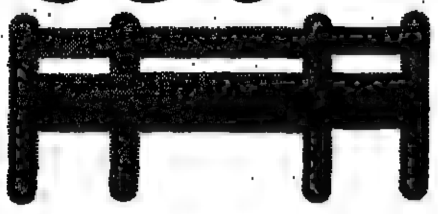

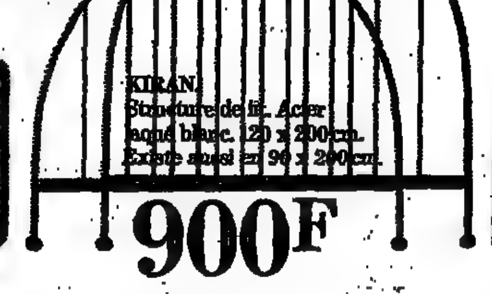

KIRAN.
Structure de lit. Acier laqué blanc. 120 x 200 cm.
Existe aussi en 90 x 200 cm.

900F

MALVIK.
Structure de lit.
Décor blanc. 160 x 200 cm.

790F

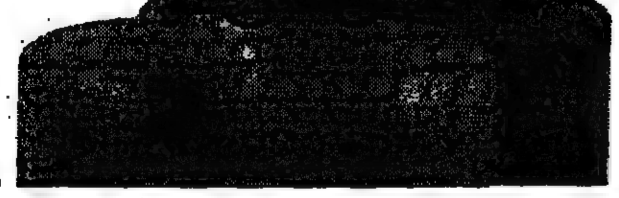

KONTUR.
Structure de lit. Laqué blanc. 180 x 200 cm.

1.680F
Existe aussi en 120 x 200 cm et en 160 x 200 cm.

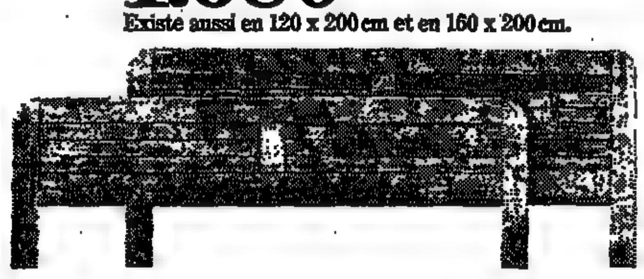

Rhâââââ !... Enfin une annonce où on va pouvoir sauter d'un lit à l'autre, essayer, comparer ses positions préférées et connaître des tas de rebondissements intéressants... Parce que, avec tout un choix de sommiers à lattes, de matelas à ressorts et de matelas mousse, tous plus confortables les uns que les autres, pour rebondir, ça rebondit chez IKEA. Dans toutes les dimensions et jusqu'à 180 x 200 pour ceux qui perdent le sens des mesures.

Quant à ceux qui ne perdent pas le Nord, ils peuvent choisir un couchage suédois particulièrement agréable, combinant un matelas à ressorts et un sommier à lattes, pour rêver en long, en large ou en travers selon le nombre de places disponibles.

Ajoutez à cela un choix à dormir debout de têtes de lit, de chevets, de commodes, de draps, d'oreillers, de couettes, bref de tout ce qu'il faut pour faire une chambre à des prix quasi aphrodisiaques dans plein de styles différents, pour respecter les goûts et manies de chacun.

Après ça, il ne vous reste plus qu'à sauter dans votre petite auto pour venir sauter sur nos grands lits. Ensemble ou séparément. Chez IKEA, c'est permis et même recommandé.

Offre valable jusqu'au 04 Février 1990 dans la limite des stocks disponibles.

PEYRAT & ASSOCIES

Ils sont fous ces Suédois IKEA®

IKEA PARIS NORD II. AUTOROUTE DU NORD. SORTIE ZI PARIS NORD. LUN - VEN : 10 H-20 H. SAM : 9 H-20 H. DIM : 10 H-19 H NOCTURNE MER 22 H. TEL. (1) 48.63.20.25.

IKEA PARIS EVRY. AUTOROUTE DU SUD. SORTIE EVRY LISSES MENNECY. LUN - VEN : 10 H-20 H. SAM : 9 H-20 H. NOCTURNE JEU ET VEN 22 H. TEL. (1) 64.97.71.20.

IKEA LYON ZAC DU CHAMP DU PONT ST-PRIEST. LUN - VEN : 10 H-20 H. SAM : 9 H-20 H. NOCTURNE JEU ET VEN 22 H. TEL. (1) 78.26.49.49.

IKEA MARSEILLE. RN 113 CENTRE CIAL VITROLLES ESPACE. LUN - VEN : 10 H-20 H. SAM : 9 H-20 H. DIM : 10 H-19 H. TEL. (1) 42.89.96.16.

IKEA LILLE. C. CIAL DE LOMME. BUS - METRO, STATION. ST-PHILIBERT LUN - VEN : 10 H-20 H. SAM : 9 H-20 H. NOCTURNE MER 22 H. TEL. (1) 20.93.36.77.

RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS DANS TOUS NOS MAGASINS - MINITEL 36 14 IKEA

AGENDA

EXPOSITIONS

JEUDI 25 JANVIER

CENTRE GEORGES POMPIDOU

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

DESSINE-MOI UN PIXEL. Atelier des enfants. Jusqu'au 31 mars 1990.

DONATIONS DANIEL CORDIER. Le regard d'un amateur. Salle d'art graphique, 4 étage. Jusqu'au 5 mars 1990.

L'ETRANGE UNIVERS DE CARLO MOLLINO. Galerie du Cci. Jusqu'au 29 janvier 1990.

GRAND PRIX DU PONT DE NEMOURS DE DESIGN INDUSTRIEL. Centre d'information Cci. Jusqu'au 4 mars 1990.

HABITER EN EUROPE. Europan 89. Forum. Jusqu'au 12 février 1990.

MILENA JESENSKA, vivre. Grand foyer premier sous-sol. Jusqu'au 25 février 1990.

ED PASCHKE. Galeries contemporaines rez-de-chaussée. Jusqu'au 11 février 1990.

GUSTAVE ROUD. Galerie de la B.P.I. Jusqu'au 5 février 1990.

EDWARD RUSCHA. Galeries contemporaines rez-de-chaussée. Jusqu'au 11 février 1990.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

LOUIS-FRANCOIS PHILIPPE BOITTE (1830-1906), UN FONDS D'ARCHITECTURE. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 2 février 1990.

UN CRÉATEUR D'AVANT-GARDE A VIENNE : KOLOMAN MOSER (1868-1918). Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 11 février 1990.

Palais du Louvre

Entrée par la pyramide (40-20-53-17). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h (fermeture des caisses à 21 h 30).

ACQUISITIONS RÉCENTES DU MUSÉE. Hall Napoléon. Entrée : 25 F. Jusqu'au 26 février 1990.

DAVID (1748 - 1825). Galerie et salle Mollien. Entrée : 35 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 12 février 1990.

LÉONARD DE VINCI - LES ÉTUDES DE DRAPERIE. Hall Napoléon. Entrée : 25 F (possibilité de billets couplés avec le billet d'entrée du musée). Jusqu'au 26 février 1990.

LE PAYSAGE EN EUROPE DU XVIe AU XVIIe SIÈCLE. Pavillon de Flore. Entrée : 25 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 23 avril 1990.

LE PEINTRE, LE ROI, LE HÉROS. L'Andromède de Pierre Mignard. Pavillon de Flore. Entrée : 25 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 23 avril 1990.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

12, av. de New York (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 17 h 40, mer. jusqu'à 20 h 30. Visites commentées grat. les jeu. à 15 h et le dim. 4 fév. à 11 h.

L'ART CONCEPTUEL, UNE PERSPECTIVE. Entrée : 15 F. Jusqu'au 18 février 1990.

KUPKA OU L'INVENTION D'UNE ABSTRACTION. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 février 1990.

SOPHIE TAEUBER. Rétrospective. Entrée : 15 F. Jusqu'au 18 mars 1990.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

LES ENVOLS DE JACQUES LARTIGUE. Cent photographies en noir et blanc de 1904 à 1944. Galeries nationales (42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 30 avril 1990.

EROS GREC, AMOUR DES DIEUX ET DES HOMMES. Galeries nationales (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h. Nocturne mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 28 F. Jusqu'au 5 février 1990.

LE MONDE DES MUSÉES S'EXPOSE AU GRAND PALAIS. Deuxième salon international des musées et des expositions. (42-89-23-13). T.l.j. sf mardi 23 janvier de 10 h à 22 h. Entrée : 45 F. Jusqu'au 28 janvier 1990.

CENTRES CULTURELS

ACQUISITIONS 1989 DU FONDS NATIONAL D'ART CONTEMPORAIN. Centre national des Arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 4 février 1990.

CLICHÉS, LE CHOIX DES SENS. Centre culturel de Wallonie-Bruxelles, Beaunord, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 mars 1990.

LE CORBUSIER, LE POÈME DE L'ANGLE DROIT. Fondation Le Corbusier, 8, rue du Docteur-Blanche (42-88-41-53). T.l.j. sf sam., dim. de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h. Jusqu'au 28 février 1990.

COUP D'ŒIL, TABLEAUX ET DESSINS DU HAAGS GEMEENTEMUSEUM. Choix et installation de Rudi Fuchs. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 4 mars 1990.

CÉLÉBRITÉS A L'AFFICHE. Cent ans de personnages célèbres dans la publicité. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 24 mars 1990.

EGYPTE - EGYPTE. Institut du monde arabe, salle d'actualité, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 20 h. Entrée : 35 F. Jusqu'au 18 mars 1990.

BRACHA ETTINGER, LOTHAR BAUMGARTEN. Goethe Institut, annexe Condé, 31, rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 20 h. Fermé du 5 au 7 février. Jusqu'au 28 février 1990.

FRED DEUX. ŒUVRE - 1949-1990. Textes, livres, dessins, gravures. École nationale supérieure des Beaux-Arts, chapelle des Petits-Augustins - 14, rue Bonaparte (42-60-34-57). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 11 mars 1990.

HOMMAGE A MAX JACOB. Maison de la Poésie, terrasse du Forum des Halles, 101, rue Rambuteau (42-36-27-53). T.l.j. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 18 mars 1990.

IMAGES BAROQUES DE NAPLES. Institut culturel italien à Paris, hôtel de Galliffet, 50, rue de Varenne (42-22-12-78). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 13 h et de 15 h 30 à 18 h 30. Du 26 janvier 1990 au 10 février 1990.

INSTALLEZ-VOUS OU VOUS VOULEZ. Usine Ephémère, 14, rue David-d'Angers (42-02-30-11). T.l.j. de 11 h à 19 h, sam., dim. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 28 février 1990.

JOHN FRANKLIN KŒNIG. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 3 février 1990.

NICHOLAS NIXON. Pictures of people. Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, Grande Galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 7 F. Du 30 janvier 1990 au 4 mars 1990.

OBJETS INTERDITS. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 18 F (entrée libre le mercredi). Jusqu'au 7 avril 1990.

RENÉ PATOUILLARD-DEMORIANE (1867 - 1957). Fondation Taylor, 1, rue La Bruyère (48-74-85-24). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 28 février 1990.

LE TAPIS : PRÉSENT DE L'ORIENT A L'OCCIDENT. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 25 mars 1990.

VOISINS ET ENNEMIS : LA GUERRE DES CARICATURES ENTRE PARIS ET BERLIN. 1848 - 1890. Goethe Institut de Paris, 17, av. d'Iéna (47-23-61-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 23 février 1990.

GALERIES

BERNARD AUBERTIN. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Du 27 janvier 1990 au 24 février 1990.

AUTOUR DE LA REVUE CLIVAGES. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (42-96-69-57). Jusqu'au 10 mars 1990.

DOMINIQUE BAILLY. Galerie Polaris, 26, rue Michel-le-Comte (42-72-21-27). Jusqu'au 10 février 1990.

ELIZABETH BALLET. Galerie des Archives, 46, rue des Archives (42-78-05-77). Jusqu'au 3 mars 1990.

JEAN-MICHEL BASQUIAT. Onze *œuvres sur papier*. Galerie Le Gall-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Jusqu'au 3 mars 1990.

MOHAMED BENNANI. Galerie Etienne Dinet, 30, rue de Lisbonne (42-56-43-26). Jusqu'au 3 mars 1990.

CAROLE BENZAKEN, ALEX BURKE. Galerie Pierre Lescot, 153, rue Saint-Martin (48-87-81-71). Du 25 janvier 1990 au 24 février 1990.

JEAN-SYLVAIN BIETH, THIERRY CHEVERNEY, LAURENT JOUBERT, Christina Tiano. Galerie Charles Cartwright, 6, rue de Braque (48-04-98-86). Jusqu'au 10 février 1990.

BIGOT ET SAINT-CRICQ. Galerie Convergence, 39, rue des Archives (42-78-57-45). Jusqu'au 13 février 1990.

CLÉMENT BORDERIE. Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 17 mars 1990.

VICTOR BURGIN. Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (42-78-29-66). Jusqu'au 17 février 1990.

BYZANTIOS. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 3 février 1990.

CARBONNEL. Galerie Jeannie Thouard, 21, rue Bonaparte (1 étage gauche) (43-25-42-43). Jusqu'au 28 février 1990.

CARDENAS, Bois. JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-12-05). Du 26 janvier 1990 au 3 mars 1990.

ANDRÉ CHABOT, ERICA MAGDALINSKI. Galerie J. et J. Dongoy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 3 février 1990.

CHARCHOUNE. Accrochage. Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 133, bd Haussmann (45-63-52-00). Du 25 janvier 1990 au 17 février 1990.

DENISE COLOMB. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 3 février 1990.

PARVINE CURIE. L'Atelier Lambert, 62, rue La Boétie (45-63-51-52). Jusqu'au 10 mars 1990.

DADO. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 3 mars 1990. / Galerie Baudoin Lebon, *34, rue des Archives (42-72-09-10).* Jusqu'au 20 février 1990. / Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 20 février 1990. / Galerie André-François Petit, 196, boulevard Saint-Germain (45-44-64-83). Jusqu'au 20 février 1990.

ALAN DAVIE. Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Du 25 janvier 1990 au 3 mars 1990.

PHILIPPE DUFOUR. Galerie Guthanc Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 28 février 1990.

PETER FISCHLI ET DAVID WEISS. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 20 février 1990.

LUCIO FONTANA. Galerie Karsten Greve, 5, rue Debellayme (42-77-19-37). Jusqu'au 6 février 1990.

ANDRÉ FRANÇOIS. Galerie Franke Berndt, 11, rue de l'Echaudé (43-55-31-93). Du 27 janvier 1990 au 24 février 1990.

JEAN LE GAC. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 7 février 1990.

JEAN-LOUIS GERBAUD. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Jusqu'au 10 février 1990.

HENRI GOETZ. Galerie Bellint, 28 bis, bd Sébastopol (42-78-01-91). Du 25 janvier 1990 au 3 mars 1990.

GÉRARD GUYOMARD. La stratégie de l'atelier. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Jusqu'au 10 février 1990.

KACIMI. Galerie Huit Poissy, 8, rue de Poissy (43-54-20-52). Jusqu'au 11 février 1990.

RAFFI KAISER. Galerie Heyram - Mabel Semmler, 56, rue de l'Université (42-22-58-09). Jusqu'au 28 février 1991.

ALEXIS KHVOSTENKO. Galerie Natalie Bokiyreff, 91, rue Saint-Honoré (42-36-07-37). Du 26 janvier 1990 au 24 février 1990.

MARTIN KIPPENBERGER. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 17 février 1990.

PER KIRKEBY. Galerie Lange-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 10 février 1991.

KONRAD KLAPHECK. WIFREDO LAM. Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Du 25 janvier 1990 au 3 mars 1990.

JEAN-LOUIS KOLB. Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 5 février 1990.

FERDINAND KULMER. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 3 mars 1990.

CARLOS KUSNIR. Petites pièces musicales. Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi (43-25-42-63). Jusqu'au 3 février 1990.

CLAUDE LEPOITEVIN. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Jusqu'au 2 février 1990.

JEAN LEPPIEN. Galerie Franke Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-31-93). Du 25 janvier 1990 au 24 février 1990.

JORGE MARTINES. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 24 janvier 1990.

MATTA. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 3 mars 1990.

FERNANDO MIGNONI. Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Du 25 janvier 1990 au 5 mars 1990.

KEI MITSUUCHI. Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université (42-22-02-12). Jusqu'au 10 février 1990.

LOUIS NALLARD. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Du 30 janvier 1990 au 3 mars 1990.

HANS NAMUTH, ALLAN MCCOLLUM. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 14 février 1990.

NORMAN PARKINSON. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 17 février 1990.

ED PASCHKE. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 10 février 1990.

SIGMAR POLKE. Peintures récentes. Galerie Crousel-Robelin, 40, rue Quincampoix (42-77-39-87). Jusqu'au 27 février 1990.

LES PRAGOIS. Les années de silence. Galerie Lamaignère Saint-Germain, 43, rue de Saintonge (48-04-59-44). Jusqu'au 3 mars 1990.

REBEYROLLE. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 24 mars 1990.

GERHARD RICHTER. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 15, rue Saint-Gilles (42-78-34-61). Du 27 janvier 1990 au 24 février 1990.

VERONIKA RICHTEROVA. Galerie Bernanos, 31, avenue Georges-Bernanos (43-29-12-43). Jusqu'au 4 février 1990.

GEORGES ROMATHIER. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-76). Jusqu'au 24 février 1990.

GEORGES ROUSSE. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 28 février 1990.

JOSÉ-MARIA SERT. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 17 février 1990.

PIERRE SIGIRA. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 17 février 1990.

FRANÇOIS STAHLY. Galerie Philip, 16, place des Vosges (48-04-58-22). Jusqu'au 6 mars 1990.

SÉLECTION AMÉRICAINE. Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre (42-76-03-10). Jusqu'au 24 février 1990.

MITJA TUSEK. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 3 mars 1990.

KJELD ULRICH. Galerie Nane Stern, 26, rue de Charonne (48-06-78-64). Jusqu'au 3 février 1990.

AGATHE VAITO. Galerie Institut d'art, 37, rue Vanneau (45-51-68-20). Jusqu'au 7 février 1990.

MICHEL VERJUX. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-53-60). Jusqu'au 17 février 1991.

GARY WOODS. Comptoir de la photographie, cour du Bel-Air - 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-44-11-36). Jusqu'au 4 mars 1990.

MUSÉES

ALECHINSKY. Traité des excitants modernes. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (42-24-56-38). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Rens. visites-conférences au 42.24.56.38. Entrée : 15 F. Jusqu'au 4 février 1990.

LES AMÉRIQUES DE CLAUDE LEVI-STRAUSS. Musée de l'Homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 20 F, 25 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 24 avril 1990.

ANATOLIE ANTIQUE, FOUILLES FRANÇAISES EN TURQUIE. Bibliothèque Nationale, cabinet des médailles et antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 13 h à 17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 16 avril 1990.

L'ART DE CARTIER. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40, mer. jusqu'à 22 h. Visites-conférences jeu. et sam. à 14 h 30. Prix : 22 F + droit d'entrée. Entrée : 25 F. Jusqu'au 11 mars 1990.

L'ART NAIF ESPAGNOL. Musée d'Art naïf Max Fourny - halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 31 mars 1990.

LE CRAYON QUI PARLE. Picasso poète. Musée Picasso, hôtel Salé - 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). T.l.j. sf mar. de 9 h 15 à 17 h 15, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 28 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 29 janvier 1990.

HONORÉ DAUMIER. Musée Marmottan, *2, rue Louis-Boilly (42-24-07-02).* T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 25 F. Jusqu'au 4 février 1990.

BERNARD EVEIN. Décorateur de cinéma. Cinémathèque française, palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (45-53-21-86). T.l.j. sauf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 11 mars 1990.

CAROLINE FEYT. Toros. Bibliothèque Nationale, rotonde Colbert, 6, rue des Petits-Champs et 2, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 12 h à 18 h 30. Du 25 janvier 1990 au 24 février 1990.

FORTS DU LITTORAL. Musée des Plans-Reliefs, hôtel national des Invalides, 4 étage, place des Invalides (45-51-95-05). T.l.j. de 10 h à 16 h 45. Fermé le 1 mai. Entrée : 23 F. Jusqu'au 30 avril 1990.

WILLIAM HENRY FOX TALBOT, RÉTROSPECTIVE. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 10 février 1990.

HENRI IV ET LA RECONSTRUCTION DU ROYAUME. Archives nationales, hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (40-27-60-00). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 25 février 1990.

HISTOIRE DE VOIR. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 12 février 1990.

FRANÇOIS KOLLAR, RÉTROSPECTIVE. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 11 février 1990.

MAGNUM. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 12 février 1990.

MÉTAL, HOMMES ET DIEUX. Jardin des Plantes, galerie de minéralogie, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (43-36-54-26). T.l.j. sauf mer. de 10 h à 17 h, sam., dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 30 janvier 1990.

NIJINSKY. un dieu danse à travers moi. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 17 février 1990.

NOS ANNÉES 80. Musée des Arts de la mode, pavillon de Marsan, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de *12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h.* Entrée : 25 F. Jusqu'au 1 avril 1990.

P.A.B. A LA B.N. Petits livres majuscules. Bibliothèque Nationale, galerie Mortreuil, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 4 mars 1991.

PARIS ET LE DAGUERRÉOTYPE. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40, jeudi jusqu'à 22 h. Cycle de conf. : Histoire générale de Paris le jeudi de 18 h 15 à 19 h 30. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 février 1990.

PARIS, ARCHITECTURE ET UTOPIE. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 21 février 1990.

PARIS, LA VILLE ET SES PROJETS. Pavillon de l'Arsenal, galerie d'actualité, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Du 26 janvier 1990 au 4 mars 1990.

PROJET UKANIA. PIERO GILARDI. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 10 F (exposition seule). Jusqu'au 11 février 1990.

RAFFI KAISER. Huangshan. Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 13 février 1990.

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS 1945 - 1950. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Conférence tous les sam. à partir de 14 h. 22 F + billet d'entrée. Entrée : 25 F. Jusqu'au 4 février 1990.

SNOOPY A QUARANTE ANS. Musée des Arts décoratifs, *galerie d'actualité*, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 22 avril 1990.

UN CÉRAMISTE AUJOURD'HUI : KAMAL LAHBABI. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h et de 13 h à 17 h 15. Jusqu'au 21 février 1990.

VERRES DE BOHÊME. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. *Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 janvier 1990.*

VOYAGES DANS LES MARCHES TIBÉTAINES. Musée de l'Homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 16 F (billet donnant droit à la visite du musée). Du 25 janvier 1990 au 1 octobre 1990.

ZANINE. L'architecte et la forêt. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 janvier 1990.

PÉRIPHÉRIE

BIÈVRES. Paris-Théâtre 1873-1878 et Paris-Portrait 1878-1880 Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-03-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 4 mars 1990.

BOULOGNE-BILLANCOURT. Affiches du cinéma français : des années trente aux années cinquante. Bibliothèque Marmottan, 19, rue Salomon-Reinach (46-05-22-64). T.l.j. sf dim. et lun. de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 8 avril 1990. Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Belle-Feuille (46-84-77-96). T.l.j. de 9 h à 21 h, dim. de 10 h à 12 h. Jusqu'au 8 avril 1990. **Colonisées 1920-1940** Musée municipal, annexe de la mairie, 26, avenue André-Morizet (46-84-77-39). Mer., jeu., lun. de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, ven. de 9 h à 16 h 30, sam., dim. de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Fermé le mardi. Entrée libre. Jusqu'au 31 janvier 1990.

CRÉTEIL. Marie Rauzy. Maison des Arts de Créteil, place Salvador-Allende (49-80-90-50). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 8 avril 1990.

LA DÉFENSE. La Traversée de Paris. Grande Arche, entrée sous l'escalier de la Grande Arche (40-90-05-18). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 19 h 30, ven. de 10 h 30 à 22 h 30. Réservations au 48.78.75.00. Entrée : 50 F. Jusqu'au 22 avril 1990.

IVRY-SUR-SEINE. David Bomo, Jean-Paul Marcheschi, Michel Paysant. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (46-70-15-71). Jusqu'au 25 mars 1990. **Jean Clarebout, Jean-Claude Ruggirello.** Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (46-70-15-71). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 25 mars 1990.

NEUILLY-SUR-MARNE. Acquisitions 1989 dont les œuvres exceptionnelles d'Henri Darger et. De Jules Leclercq. L'Aracine, château Guérin, 39, av. du Général-de-Gaulle (43-08-82-35). Mar. et jeu. de 14 h à 18 h, sam., dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 20 février 1990.

PONTOISE. Bleu Blanc Rouge. Les couleurs de la France dans la peinture française. Musée Pissarro de Pontoise, 4, rue Lemercier - 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf lun., mar. et jours fériés de 14 h à 18 h. Jusqu'au 25 février 1990. **Janice Biala, Chassé-Pot.** Musée de Pontoise, Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 février 1990.

VERSAILLES. David (1748 - 1825). Château de Versailles, salle du sacre - appartement de Mme de Maintenon (30-84-74-00). T.l.j. sf lun. de 9 h 45 à 17 h 30. Entrée : 23 F. Jusqu'au 12 février 1990.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 26 JANVIER

« Réalisme contestataire ou bourgeois. G. Courbet en lutte contre les pompiers », 10 h 30 entrée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill (L'art et la manière).

« De Cézanne à Vlaminck, vers l'art moderne du vingtième siècle », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous le rhinocéros (Arts et caetera).

« Cités d'artistes et découverte du quartier chaud de la butte Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (V. de Langlade).

« Rues, maisons du cloître Notre-Dame », 14 h 30, portail central de Notre-Dame (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Lieux inconnus de l'ancienne et de la nouvelle Sorbonne », 14 h 45, place de la Sorbonne, devant le portail de la chapelle (M. Baratassat).

« La sculpture romane : Languedoc, Auvergne, Saintonge », 15 heures, hall du Musée des monuments français, place du Trocadéro.

« Un ordre religieux et son iconographie dans la petite église des Carmes pleine d'histoire », 15 heures, 70, rue de Vaugirard (Monuments historiques).

« Les hôtels Poulletier, du Grand-Veneur et (sous réserve) de Vigny », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (D. Bouchard)

« La Bastille, de l'ancienne forteresse au nouvel Opéra », 15 heures, place de la Bastille, devant la Tour d'argent (Connaissance de Paris).

« Trésors de la cathédrale russe. L'alchimie de l'or », 15 heures, 12, rue Daru (I. Hautier).

« L'Hôtel-Dieu, jadis et aujourd'hui », 15 heures, entrée, parvis de Notre-Dame (Tourisme culturel).

« Airs d'opéra au Louvre des antiquaires », 15 heures, place du Palais-Royal, à la caisse de l'exposition (Approche de l'art).

« La compagnonnage : traditions, légendes et beaux voyages », 15 heures, *portail de l'église Saint-Gervais*, place Saint-Gervais (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

Auditorium du Musée du Louvre, 12 h 30 : « La fondation Paul-Getty », par K. Blanc (Musée, musées).

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « Mourir pour renaître ». Entrée gratuite (Loge unie des théosophes).

A PARTIR DU 6 FEVRIER
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
ANNY DUPEREY
BERNARD GIRAUDEAU
le Plaisir de Rompre le Pain de Ménage
de JULES RENARD
mise en scène BERNARD MURAT
Location ouverte - Théâtre et par téléphone 47 20 08 24

BAL DU MOULIN ROUGE
MONTMARTRE - PLACE BLANCHE - Tél. : (1) 46.06.00.19
Depuis un siècle, la revue du siècle.
20 h : dîner dansant, champagne et revue : 520 F
22 h et 0 h : champagne et revue : 365 F
PRIX NETS - TOUT COMPRIS

PROJET IXANIA, PIERO GILARDI. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 10 F (exposition seule). Jusqu'au 11 février 1990.

RAFFI KAISER. Huangshan. Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 13 février 1990.

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS 1945-1950. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Conférence tous les sam. à partir de 14 h. 22 F + billet d'entrée. Entrée : 25 F. Jusqu'au 4 février 1990.

SNOOPY A QUARANTE ANS. Musée des Arts décoratifs, galerie d'actualité, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 22 avril 1990.

UN CÉRAMISTE AUJOURD'HUI : KAMAL LAHBABI. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h et de 13 h à 17 h 15. Jusqu'au 21 février 1990.

VERRES DE BOHÊME. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 janvier 1990.

VOYAGES DANS LES MARCHES TIBÉTAINES. Musée de l'Homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 16 F (billet donnant droit à la visite du musée). Du 25 janvier 1990 au 1er octobre 1990.

ZANINE. L'architecte et la forêt. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 janvier 1990.

PÉRIPHÉRIE

BIÈVRES. Paris-Théâtre 1873-1878 et Paris-Portrait 1878-1880. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-03-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 4 mars 1990.

BOULOGNE-BILLANCOURT. Affiches du cinéma français : des années trente aux années cinquante. Bibliothèque Marmottan, rue Saloman-Reinach. 1990. Centre culturel de Boulogne-Billancourt, de 10 h à 12 h. Jusqu'au 8 avril 1990. Collections 1920-1940. Musée municipal, avenue André-Morizet (45-34-77-39). Jusqu'au 3 mars 1990.

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 25 janvier à 0 heure et le dimanche 28 janvier à 24 heures.

Les nuages porteurs de pluie venant de l'Atlantique continueront à balayer la France, n'épargnant aucune région. Les vents souffleront de l'Ouest puis du Sud-Ouest seront souvent forts surtout sur les régions côtières.

Vendredi : vent et averses sur toute la France.

Sur l'ensemble de la France, le temps sera instable avec des averses de pluie ou de grêle et parfois des orages sur les régions du nord-ouest et du nord.

Les averses se feront sous forme de neige sur les Vosges et le Jura au-dessus de 500 mètres, sur les Alpes et le Massif Central au-dessus de 700 mètres. Les averses s'accompagneront souvent de vents forts.

Les températures minimales varieront de 3 à 5 degrés sur la moitié nord et sur la région Rhône-Alpes et de 6 à 8 degrés sur les autres régions.

Les températures maximales s'étageront de 5 à 7 degrés sur les régions nord et de 8 à 14 degrés du nord au sud sur les autres régions.

Samedi : pluvieux et venteux dans le Nord-Ouest, couvert ailleurs.

Le matin, le ciel sera très nuageux à couvert sur la majeure partie du pays.

Les pluies qui toucheront dès le début de journée la Bretagne, et la Normandie, s'étendront à la mi-journée jusqu'aux *Pays de Loire, la Picardie, le Pas-de-Calais et le Nord.* Elles atteindront le soir le Poitou, les Charentes, l'Aquitaine, le Limousin, le Centre, la région parisienne, la Champagne et les Ardennes.

Sur la Bretagne, les pluies à caractère continu cesseront dans l'après-midi. Elles laisseront place à un temps instable avec des averses. Les nuages resteront très nombreux.

Les températures minimales seront comprises entre 1 et 6 degrés du Nord au Sud du pays.

Les températures maximales varieront de 5 à 7 degrés sur la moitié Est et de 8 à 9 degrés sur les autres régions, localement 14 à 16 degrés sur le sud-ouest par effet de Foëhn.

Pluies, vents, rares éclaircies

Sur les régions proches de la Méditerranée ainsi que sur les Alpes et le sud du Massif Central, le temps sera couvert et il pleuvra. Il neigera en moyenne et haute montagne. Le vent d'est à sud-est soufflera assez fort sur les côtes.

De Midi-Pyrénées au nord du Massif Central, au Centre, à la Bourgogne, à la Franche-Comté et au nord-est, nuages et pluies pour la matinée. L'après-midi le soleil se montrera entre les nuages.

De l'Aquitaine aux Charentes, aux Pays de Loire, à la Normandie, au bassin Parisien et au Nord, la journée se déroulera sous une alternance de passages de nuages et de moments ensoleillés. Le soir les nuages s'épaissiront sur les Pays de la Loire, la Normandie et le Nord.

Les températures minimales seront comprises entre 1 et 6 degrés du Nord au Sud du pays.

Les températures maximales varieront de 5 à 7 degrés sur la moitié Est, de 8 à 13 degrés sur les autres régions, localement 14 à 16 degrés dans le sud-ouest par effet de Foëhn.

Le vent de sud-ouest sera assez fort à fort près des côtes de la Manche et de l'Atlantique. Il soufflera également assez fort sous les averses dans l'intérieur du pays.

Sur la moitié Sud-Est, les températures minimales seront de 5 à 8 degrés sauf près de la Méditerranée où il fera de 10 à 13 degrés. L'après-midi il fera de 7 à 10 degrés, 13 à 15 près de la Méditerranée.

Sur la moitié Nord-Ouest il fera un peu plus frais le matin, 1 à 4 degrés. Il fera plus doux sur la Bretagne avec 4 à 7 degrés. L'après-midi il fera de 8 à 11 degrés.

SITUATION LE 25 JANVIER 1990 A 0 HEURE TU

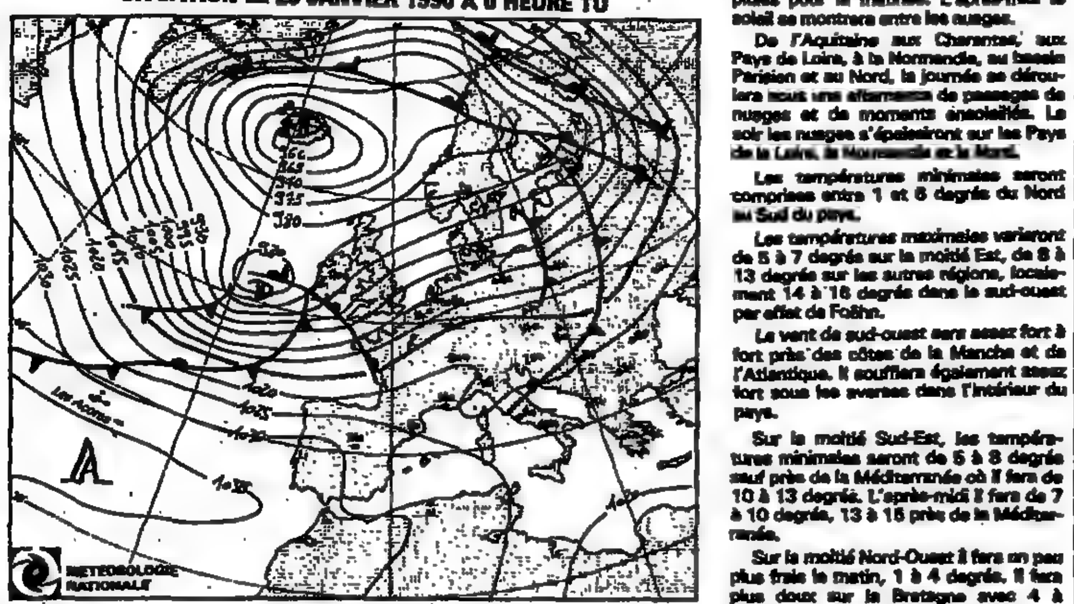

PRÉVISIONS POUR LE 27 JANVIER 1990 A 12 HEURES TU

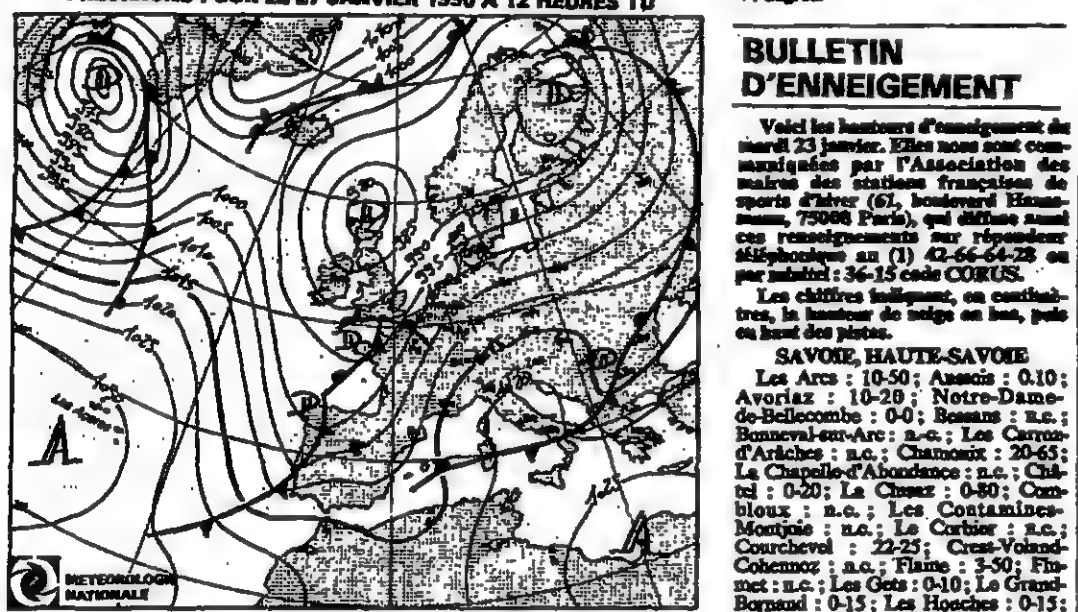

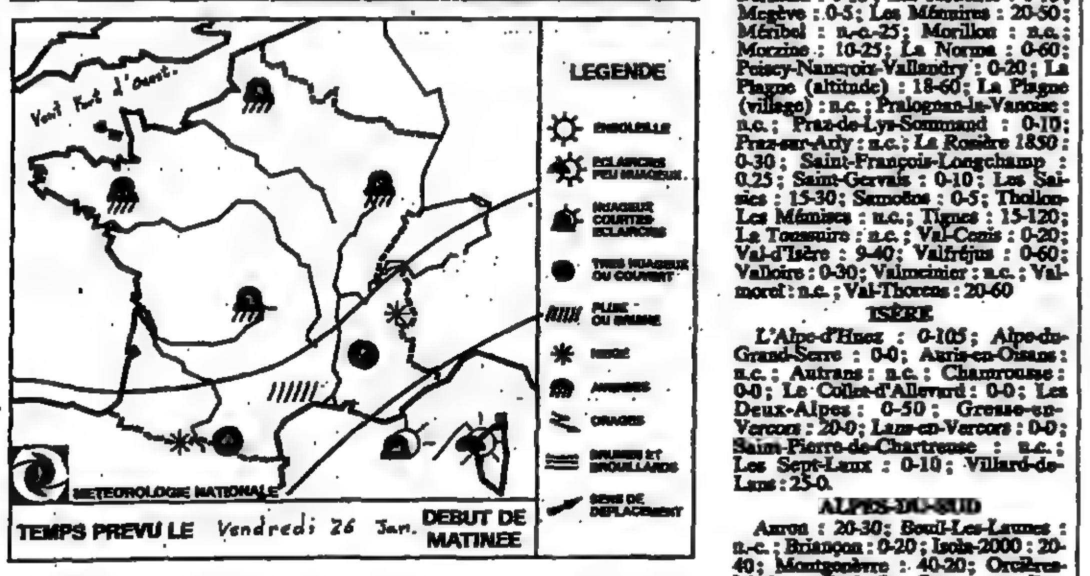

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 25-1-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 24-1-1990 à 6 heures TU et le 25-1-1990 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	15	8	N
BIARRITZ	15	8	D
BORDEAUX	16	11	P
BOURGES	12	6	P
BREST	10	9	P
CAEN	9	7	P
CHERBOURG	8	6	P
CLERMONT-FER.	13	7	C
DIJON	10	6	P
GRENOBLE-SM-H	9	-1	P
LILLE	8	5	P
LIMOGES	10	7	P
LYON	12	4	P
MARSEILLE-MAR.	14	7	N
NANCY	10	4	P
NANTES	12	9	P
NICE	18	7	D
PARIS-MONTS.	10	6	P
PAU	14	6	D
PERPIGNAN	19	8	N
RENNES	11	9	P
ST-ÉTIENNE	14	7	C
STRASBOURG	10	5	P
TOURS	11	8	P
TOULOUSE	15	8	N
POINTE-A-PITRE	29	20	A

ÉTRANGER			
ALGER	17	6	D
AMSTERDAM	7	5	P
ATHÈNES	-	-	-
BANGKOK	32	22	D
BARCELONE	17	6	D
BELGRADE	17	5	C
BERLIN	7	2	D
BRUXELLES	8	5	P
LE CAIRE	17	8	C
COPENHAGUE	5	2	N
DAKAR	21	16	D
DELHI	25	12	D
DJERBA	16	13	N
GENÈVE	10	7	P
HONGKONG	16	12	P
ISTANBUL	6	6	B
JÉRUSALEM	7	0	N
LISBONNE	15	12	P
LONDRES	8	5	P
LOS ANGELÈS	027	8	D
LUXEMBOURG	6	2	P
MADRID	10	2	B
MARRAKECH	21	4	D
MEXICO	24	9	B
MILAN	5	3	C
MONTRÉAL	6	-3	P
MOSCOU	0	8	*
NAIROBI	26	16	N
NEW-YORK	14	5	C
OSLO	1	-5	D
PALMA-DE-MAJ.	17	2	D
PÉKIN	-6	-14	D
RIO-DE-JANEIRO	30	25	D
ROME	15	7	C
SINGAPOUR	30	23	C
STOCKHOLM	-3	1	D
SYDNEY	27	19	N
TOKYO	8	0	N
TUNIS	14	8	N
VARSOVIE	8	2	P
VENISE	7	2	C
VIENNE	9	3	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement du mardi 23 janvier. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 10-50 ; Aussois : 0.10 ; Avoriaz : 10-20 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 0-0 ; Bessans : n.c. ; Bonneval-sur-Arc : n.-c. ; Les Carroz-d'Arâches : n.c. ; Chamonix : 20-65 ; La Chapelle-d'Abondance : n.c. ; Châtel : 0-20 ; La Clusaz : 0-80 ; Combloux : n.c. ; Les Contamines-Montjoie : n.c. ; Le Corbier : n.c. ; Courchevel : 22-25 ; Crest-Voland-Cohennoz : n.c. ; Flaine : 3-50 ; Flumet : n.c. ; Les Gets : 0-10 ; Le Grand-Bornand : 0-15 ; Les Houches : 0-15 ; Megève : 0-5 ; Les Ménuires : 20-50 ; Méribel : n.-c.-25 ; Morillon : n.c. ; Morzine : 10-25 ; La Norma : 0-60 ; Peisey-Nancroix-Vallandry : 0-20 ; La Plagne (altitude) : 18-60 ; La Plagne (village) : n.c. ; Pralognan-la-Vanoise : n.c. ; Praz-de-Lys-Sommand : 0-10 ; Praz-sur-Arly : n.c. ; *La Rosière 1850* : 0-30 ; Saint-François-Longchamp : 0.25 ; Saint-Gervais : 0-10 ; Les Saisies : 15-30 ; Samoëns : 0-5 ; Thollon-Les Mémises : n.c. ; Tignes : 15-120 ; La Toussuire : n.c. ; Val-Cenis : 0-20 ; Val-d'Isère : 9-40 ; Valfréjus : 0-60 ; Valloire : 0-30 ; Valmeinier : n.c. ; Valmorel : n.c. ; Val-Thorens : 20-60

ISÈRE

L'Alpe-d'Huez : 0-105 ; Alpe-du-Grand-Serre : 0-0 ; Auris-en-Oisans : n.c. ; Autrans : n.c. ; Chamrousse : 0-0 ; Le Collet-d'Allevard : 0-0 ; Les Deux-Alpes : 0-50 ; Gresse-en-Vercors : 20-0 ; Lans-en-Vercors : 0-0 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : n.c. ; Les Sept-Laux : 0-10 ; Villard-de-Lans : 25-0.

ALPES-DU-SUD

Auron : 20-30 ; Beuil-Les-Launes : n.-c. ; Briançon : 0-20 ; Isola-2000 : 20-40 ; Montgenèvre : 40-20 ; Orcières-Merlette : 0-40 ; Les Orres : n.c. ; Pra-Loup : 0-30 ; Puy-Saint-Vincent : 40-70 ; Risoul-1850 : 8-25 ; Le Sauze-Super-Sauze : 15-n.c. ; Serre-Chevalier : 30-65 ; Superdévoluy : 0-20 ; Valberg : n.c. ; Val d'Allos-le-Seignus : 30-45 ; Val-d'Allos-la-Foux : 50-55 ; Vars : 0-25.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : n.c. ; Barèges : 10-25 ; Cauterets-Lys : 10-20 ; Font-Romeu : 35-30 ; Gourette : 10-n.c. ; Luz-Ardiden : 10-20 ; La Mongie : 10-15 ; Peyragudes : 0-0. ; Piau-Engaly : n.c. ; Saint-Lary-Soulan : n.c. ; Super-Bagnères : 0-5.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 0-0 ; Besse/Super-Besse : 0-0 ; Super-Lioran : 0-0.

JURA

Métabief : 0-0 ; Les Rousses : 0-0.

VOSGES

Le Bonhomme : n.c. ; La Bresse-Hohneck : 0-15 ; Gérardmer : n.c. ; Saint-Maurice-sur-Moselle : n.c. ; Ventron : 0-0.

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national de tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 47-42-04-38 ; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. 45-08-50-28 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 47-42-45-45.

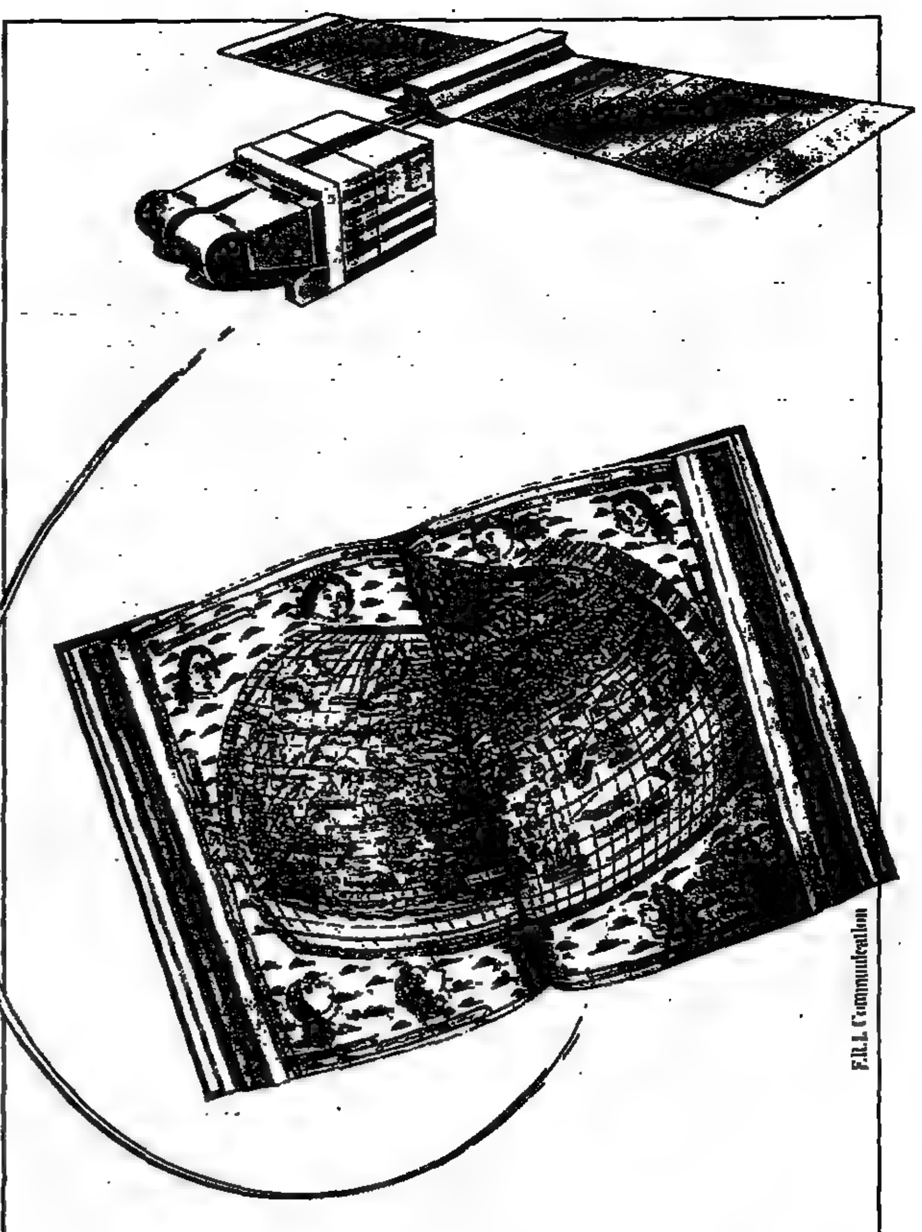

SPOT, le plus grand progrès dans la connaissance du monde depuis Ptolémée

Le satellite SPOT 2,
lancé dimanche dernier à Kourou, nous envoie aujourd'hui ses premières images.

Elles sont fantastiques de richesse et de précision.

Le programme SPOT d'observation de la terre est développé par le CNES, en association avec l'IGN, avec ses partenaires belges et suédois ; il est réalisé par Matra Espace et commercialisé par Spot Image.

Cartographie, géologie, environnement, agriculture, urbanisme, prospection minière, etc... disposent avec SPOT d'une fabuleuse source d'informations et de découvertes.

Dix-huit siècles après Ptolémée, le CNES fait progresser la grande aventure de la connaissance de notre planète.

cnes

LES ENTREPRENEURS DE L'ESPACE

PARIS - TOULOUSE - EVRY - KOUROU

AGENDA

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5183

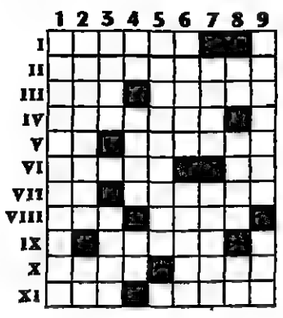

HORIZONTALEMENT

I. Preuve que l'on a eu du travail sur la planche. — II. On se met à table devant lui. — III. Porte des balles. Inspirait de nobles sentiments. — IV. Fait un tour. — V. Préposition. Source de lumière. — VI. Fait du mal. Intervient à tout propos. — VII. Article. Nous prend parfois à la gorge. — VIII. Passa à l'action. Peut accueillir des veuves. — IX. Qui s'est fait des cheveux blancs. — X. Qui peut donner envie de changer de ton. Pomme parfois très rouge. — XI. D'un auxiliaire. Attirent des « souris ».

VERTICALEMENT

1. Est parfois au bord du gouffre. — 2. Sont bons pour la reproduction. Caractère étranger. — 3. Est sensible à la lumière. Fut victime de quelqu'un qui n'était certes pas doux comme un mouton. — 4. A une clef. Lettre grecque. Fait remarquer. — 5. Pousse à s'incliner sans s'avouer vaincu. — 6. Ses toiles ne sont pas chères. Ont les doigts mous. — 7. Inspira un grand poète. Se font naturellement. — 8. Qui n'est plus dans les affaires. On peut l'appeler robert. On le suit de très près. — 9. Moyen de transport. Parfois mis en cornet.

Solution du problème n° 5182

Horizontalement

I. Tirelires. — II. Inodore. — III. Enième. Ou. — IV. Ré. Abner. — V. Cil. Œuf. — VI. Es. Os. Ter. — VII. Thot. Ove. — VIII. Rée. Accru. — IX. Est. Triés. — X. Rossi. — XI. Usés. Pi.

Verticalement

1. Tiercé. Beau. — 2. Innéistes. — 3. Rol. Hêtre. — 4. Edéa. Oô. Os. — 5. Lombostats. — 6. Irène. Cric. — 7. Ré. Eutocie. — 8. Orfèvre. — 9. Sou. Réussi.

GUY BROUTY

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 25 janvier :

DES LOIS

● N° 90-85 du 23 janvier 1990 complémentaire à la loi n° 88-1202 du 30 décembre 1988 relative à l'adaptation de l'exploitation agricole à son environnement économique et social.

● Organique n° 90-87 du 23 janvier 1990 modifiant l'article L.O. 148 du code électoral.

DES DÉCRETS

● N° 90-89 du 24 janvier 1990 relatif au statut particulier des *conseillers principaux et conseillers* d'éducation des établissements d'enseignement agricole.

● N° 90-90 du 24 janvier 1990 relatif au statut particulier des professeurs de lycée professionnel agricole.

UN ARRÊTÉ

● Du 19 janvier 1990 portant classement de communes en zones défavorisées.

DROUOT RICHELIEU
9, RUE DROUOT, 75009 PARIS
Tél. : 48 00 20 20 - Télex : DROUOT 642 260
informations téléphoniques permanentes en français et anglais au : 48 00 20 17
Compagnie des commissaires priseurs de Paris

*Sauf indications particulières, les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 h à 18 h. * Exposition le matin de la vente. Régisseur O.S.P., 64, rue La Boétie, 75008 PARIS. 45 63 12 66.*

LUNDI 29 JANVIER

S. 1. et 7. — 20 h 30 « ASSISES » — MOBILIER D'ARCHITECTES ET DE CRÉATEURS DU XXe SIÈCLE — Arman, M. Breuer, T. Dixon, A. Dubreuil, P. Hiquily, S. Kuramata, Le Corbusier, C. Mollino, C. Perriand, G. Ponti, G. Rietveld, E. Sottsass. — Me Catherine CHARBONNEAUX. Expositions : 27/1 de 11 h à 18 h et 29/1 de 11 h à 18 h.
S. 2. — *Objets d'art d'Extrême Orient.* — Me ADER, PICARD, TAJAN. M. Portier, expert.
S. 4. — Livres, bijoux, poupées, tableaux, meubles et objets d'art. — Me BOSCHER, STUDER, FROMENTIN.
S. 10. — Bons meubles — Me LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
S. 11. — Mobilier Toscan. Verrerie. Art Déco. — Me LANGLADE.
S. 15. — Années 1950-1960. Tableaux, bibelots, mobilier. ARCOLE. — (Me OGER, DUMONT).

MARDI 30 JANVIER

S. 9. — Bijoux, bibelots et mobilier. — Me RIBEYRE, BARON.
S. 12. — Timbres-poste. — Me LENORMAND, DAYEN.

MERCREDI 31 JANVIER

S. 2. — Livres anciens, documents historiques provenant principalement du marquis de Miromesnil : histoire, finances, sciences sociales, économie politique, Normandie. — Me AUDAP, GODEAU, SOLANET.
S. 6. — *14 h 15. Bons meubles. Objets mobiliers.* — Me ADER, PICARD, TAJAN.
S. 11. — Meubles et objets d'art. — Me PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN.
S. 12. — Suite de la vente du 30 janvier. — Me LENORMAND, DAYEN.

JEUDI 1er FÉVRIER

S. 9. — Tableaux, bibelots, meubles. Me BOISGIRARD.
*S. 14. — 16 h Tapis d'Orient. — Me LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.

VENDREDI 2 FÉVRIER

S. 1. — 14 h 15. Objets d'art et de bel ameublement — Me ADER, PICARD, TAJAN. M. Dillée, expert.
S. 2. — Tapis d'Orient. Me RIBEYRE, BARON.
S. 5. — Tapisseries de sièges ARCOLE. Me RENAUD.
S. 6. — Meubles et objets d'art. Me MILLON, JUTHEAU.
S. 7. — Tableaux anciens, meubles anciens. PARIS AUCTION (Me DE CAGNY).
S. 15. — Tableaux, bibelots, meubles anciens et style. Me AUDAP, GODEAU, SOLANET.

ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 42-61-80-07.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 47-70-67-68.
BOISGIRARD, 2, rue de Provence (75009), 47-70-81-36.
BOSCHER, STUDER, FROMENTIN, 3, rue d'Amboise (75002), 42-60-87-87.
Catherine CHARBONNEAUX, 134, Fbg Saint-Honoré (75008), 43-59-66-56.
LANGLADE, 12, rue Descombes (75017), 42-27-00-91.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN), 2, rue Drouot (75009), 42-46-61-16.
LENORMAND, DAYEN, 12, rue Hippolyte-Lebas (75009), 42-81-50-91.
MILLON, JUTHEAU, 14, rue Drouot (75009), 47-70-00-45.
OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 42-46-96-95.
PARIS-AUCTION : de Cagny, Cardinet-Kalek, Deurbergue, Hoebanx-Couturier, 4, rue Drouot (75009), 42-47-03-99.
PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue Grange-Batelière (75009), 47-70-88-38.
RENAUD, 6, rue Grange-Batelière (75009), 47-70-48-95.
RIBEYRE, BARON, 5, rue de Provence (75009), 42-46-00-77.

CARNET DU Monde

Naissances

— Dominique PERARD
et
Julien VIGNOLI,
sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils

Alexandre,

à Paris, le 20 janvier 1990.

— Martine et Jean-Louis CORDEBARD
ont la joie d'annoncer la naissance de

Anne,

le 18 janvier 1990,

fille, d'Alexandre CORDEBARD,
leur fille et de
Fabien ALLIBRANT.

4, rue de la Souche,
86000 Poitiers.

— Pierre-Jean, Tom
et Niels QUEVAL,
ont la joie d'annoncer la naissance de *leur cousin*

Anselme THIRION,

le 16 janvier 1990.

Agnès et Yann THIRION,
17, avenue Saint-Exupéry,
60180 Nogent-sur-Oise.

— M. Jean-Pierre ANGREMY
et
Mme Jean-Pierre ANGREMY,
née Sophie SCHMIT,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Henri.

à Paris, le 21 janvier 1990.

100, rue de l'Université,
75007 Paris.

Décès

— Claudine et Jean-François Axler,
Olivier et Arnaud Axler,
Didier Blin,
ont la tristesse d'annoncer la disparition de leur mère et grand-mère

Raymonde AXLER.

Elle a vécu quatre-vingt-dix ans.

— Robert Genaille,
son mari,
Nicole Genaille,
sa fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Jeanne GENAILLE,
née Naufa,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 15 janvier 1990, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

L'inhumation a eu lieu le 18 janvier.

401, résidence Les Eaux-Vives,
91120 Palaiseau.

— Michelle et Jean Sémah,
Franck et Cécile,
Les familles Grandjouan et Heyman,
font part du décès de

Mme HEYMAN,
née Ginette Stodel,

survenu le 15 janvier 1990, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Sémah,
27710 Saint-Georges-Motel.

— José Sebastian HIBLER,

décédé le 23 janvier 1990, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 26 janvier, à 14 heures, en l'église Saint-Roch.

296, rue Saint-Honoré,
75001 Paris.

Pompes Funèbres
Marbrerie
CAHEN & Cie
43-20-74-52
MINITEL par le 11

— Hélène et Georges Himelfarb,
Catherine Hirsch,
ses enfants,
Rosette et Henri Michel,
sa sœur et son beau-frère,
Elia et Nicole Perroy,
ses belles-sœurs,
Marthe et Gilles Brinon,
Alexandre et Marie Himelfarb,
Constance et Pierre Matet,
ses petits-enfants,
font part de la mort, survenue le 4 décembre 1989, après une brève maladie, à son domicile de La Napoule (Alpes-Maritimes), de

Michel-Léon HIRSCH,

en sa quatre-vingt-troisième année.

Selon sa volonté, son corps a été donné à la médecine.

Palmas,
12310 Laissac.
699, rua Barao de Campinas,
Sao-Paulo (Brésil).
76, rue de Picpus,
75012 Paris.
15, rue Georges-Pitard,
75015 Paris.
5, rue Lachelier,
75013 Paris.
13, carrer de las Comedias,
Sabadell (Barcelone, Espagne).
13, rue Pierre-Demours,
75017 Paris.
1, rue Froide,
14000 Caen.

— Eric et Matthieu Lefebvre,
ses fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Bernard LEFEBVRE,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur-conseil au Crédit national,

survenu le 6 janvier 1990.

— Oran. Bordeaux.

Mme Jean-Claude Manhès,
M. et Mme Jean Donet,
M. et Mme Jacques Germain,
M. et Mme Philippe Grosjean,
ses enfants,
ses petits-enfants,
Eric, Frédéric, Gérald, Florence, Priscilla, Cynthia,
Les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès cruel de

Jean-Claude MANHÈS,
médaille militaire 1943-1945,

survenu dans sa soixante-cinquième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité, le 15 janvier 1990.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, rue du Cercle-Militaire,
Oran.
21, rue Nationale,
33240 Saint-André-de-Cubzac.

— Sa fille,
la comtesse Armand de Bourmont,
nous prie d'annoncer le décès de la

générale Henri MEUNIER,

survenu à Grenoble, le 13 janvier 1990, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Les obsèques ont eu lieu à Grenoble, le 16 janvier, en union de prières avec son époux, le

général Henri MEUNIER,

décédé en 1970.

Résidence Les Sorbiers,
11, rue Croix-Bosset,
92310 Sèvres.

— Cyrille et Luce Morgoulis,
Catherine Le Roux Dupeyron,
Anne et Mario Fois,
ses enfants,
Gilles, Fabio, Marina, Anne, Eléna, Giulia et Claire,
ses petits-enfants,
Mme Jeanne Molho-Morgoulis,
Mme Marie-Thérèse de Fontreaux
et ses enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Paul MORGOULIS,
ingénieur de l'Ecole centrale des arts et manufactures,
expert en philatélie,

survenu le 23 janvier 1990, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 30 janvier, à 13 h 45, en la cathédrale orthodoxe Saint-Alexandre-Nevsky, 12, rue Daru, Paris-8e.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Saint-Ouen, dans la sépulture de famille.

114 *bis*, rue de Vaugirard,
75006 Paris.

— Jean-Louis PERRET,
retraité de la justice,
médaille militaire,
croix de guerre 1939-1945,
avec palme,
chevalier de la Légion d'honneur,

est décédé le matin du 1er janvier 1990, à l'âge de soixante-quatre ans.

Comme il le souhaitait, ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

De la part de
Francine Perret,
son épouse,
Ses enfants
Et petits-enfants.

119, avenue du Fronton,
31200 Toulouse.

— Mme François Pereire,
Laure, Claude, Annick et Marc,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. François PEREIRE.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

248, rue de Rivoli,
75001 Paris.

— Les membres de l'unité de recherches archéologiques n° 12 du CNRS,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel PLATEAUX,
survenu le 19 janvier 1990.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Eloi, à Saint-Quentin (Aisne), route de Guise, le vendredi 26 janvier, à 14 h 30.

— Lyon. Toulouse. Casablanca. Doazan. Paris.

Le Père abbé
Et la communauté d'En-Calcat,
Le Père François Rollin, OSB,
M. et Mme Charles Montant,
leurs enfants et leurs petits-enfants,
M. et Mme Hubert Rollin
et leurs enfants,
Sœur Marie-Madeleine Rollin,
petite sœur de l'Assomption,
M. et Mme Paul Nollet
et leurs enfants,
M. et Mme André Rollin
et leurs enfants,
font part du rappel à Dieu du

Père Bertrand ROLLIN, OSB,

le 23 janvier 1990, dans sa soixante-quatrième année.

Abbaye Saint-Benoît d'En-Calcat,
81110 Dourgne.

— Ses amis de France,
ont la tristesse de faire part du décès brutal à Tunis, le 11 janvier 1990, de

Omar SAIDI,
professeur d'histoire
à l'université de Tunis.

Yves Thoraval,
10, place de la Bastille,
75011 Paris.

Remerciements

— Mme veuve Alix Meritan,
née Richaud,
Sa fille, Lucile Meritan-Mariotte,
Ses petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces,
remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur chagrin à l'occasion du décès de

Madeleine RICHAUD,

disparue le 10 janvier 1990, dans sa quatre-vingt-unième année.

131, avenue de Mazargues,
Marseille (Bouches-du-Rhône).

Anniversaires

— Le 26 janvier 1989,

Mme Alice LONGHI,
née Maraughi,

nous quittait.

Une pensée affectueuse est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

— Il y a trois ans,

Michèle

nous quittait.

Notre peine est immense.

— Un jour,

Jean-Louis MONGE

est parti plus loin. C'était il y a dix ans.

Maurice et Jacqueline, Sergine, Jacques et Christine, Valentin, Jenny et Martin.

Soutenances de thèses

— Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le jeudi 25 janvier, à *15 heures, salle des commissions.* Mme Annick Perrot : « L'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée : la société unipersonnelle ».

— Institut d'études politiques de Paris, le jeudi 25 janvier, à 9 h 30, 30, rue Saint-Guillaume. M. Pierre Bauby : « Les marxistes et l'Etat dans la France contemporaine. Contribution *à une théorie de l'État-stratège* ».

— *Université Paris-IV (Paris-Sorbonne), le jeudi 25 janvier, à* 14 h 30, salle des actes, centre administratif. M. Roger Basoni : « Edition critique de la « Félicité publique ou considération sur le sort des hommes dans les différentes époques de l'Histoire ».

— Université Paris-Val-de-Marne *(Créteil), le jeudi 25 janvier,* à 14 h 30, salle des thèses, bat. P. M. Jean-Pierre Laurant : « L'ésotérisme en France de 1848 à 1914 ».

— Université Paris-IV (Paris-Sorbonne), le jeudi 25 janvier, à 14 heures, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne. M. Denys Lombard : « Recherches sur l'histoire des mentalités à Java : société insulaire au carrefour maritime ».

— Université Paris-IV (Paris-Sorbonne), le vendredi 26 janvier, à 14 heures, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne. Mme Marie-Claude Esposito-Quetin : « La politique industrielle des gouvernements conservateurs d'Edward Heath et de Margaret Thatcher ».

— Université René-Descartes (Paris-V), sciences humaines (Sorbonne), le jeudi 25 janvier, à 14 heures (Sorbonne), salle 224, galerie Claude-Bernard, escalier P, 1er étage, 1, rue Victor-Cousin. M. Abdelkrim Boufarra : « L'emprunt et le calque en arabe et en hébreu modernes : à travers les instruments et les noms d'instruments. Corpus tiré de deux dictionnaires : le « Mu Jam Al Wassit » de l'Académie arabe du Caire et le « Milon He Hadas » d'Avraham Even Sosan ».

— Université Paris-IV, le vendredi 26 janvier, à 9 h 30, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne. M. Christian Doumet : « Stèles de Victor Segalen. Le rituel du livre ».

— Université Paris-IV (Paris-Sorbonne), le vendredi 26 janvier, à 14 h 30, salle 201, esc. E, 2e étage. M. Jean-Michel Le Lannou : « Liberté et finitude : recherches sur l'autoconstitution du moi ».

— Université Bordeaux-III, le vendredi 26 janvier, à 14 h 30, salle des actes, esplanade des Antilles, domaine universitaire à Talence. M. Mengho Bonaventure : « Campagnes et villes du Congo septentrional. Sous-peuplement et marginalité ».

— Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le vendredi 26 janvier, à 16 heures, salle C-22-04, 90, rue de Tolbiac, Paris-13e. M. Jean-Marc Bonnisseau : « Théorie de l'équilibre général et ensembles de production non convexes ».

— Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le vendredi 26 janvier, à 14 h 30, salle 308, entrée : 1, rue Victor-Cousin, galerie Jean-Baptiste-Dumas, escalier L, Sorbonne. M. Giuseppe Stellardi : « Métaphore et philosophie ».

— Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le vendredi 26 janvier, à 14 heures, salle des conseils de Paris-II, 12, place du Panthéon. M. Robert Frank : « La hantise du déclin. Le rang de la France en Europe, 1920-1960. Finances, défense et identité nationale ».

— Université Paris-VII, le vendredi 26 janvier, à 9 heures, tour 25, rez-de-chaussée, salle des thèses. Mme Braun épouse Dahlet Véronique : « La ponctuation : une introduction au ton dans les romans de Robert Pinget ».

— Institut d'études politiques de Paris, le vendredi 26 janvier, à 15 heures, salle Elie-Halevy, 56, rue des Saints-Pères. M. Roser Nicolau-Nos : « Trajectoires régionales dans la transition démographique espagnole ».

— Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le samedi 27 janvier, à 9 h 30, salle 308, entrée 1, rue Victor-Cousin, galerie J.-B. Dumas, escalier L. M. Jean-Louis Lauffray : « Halabiyya-Zenobia. L'architecture publique, religieuse, privée et funéraire ».

— Université Paris-IV (Paris-Sorbonne), le samedi 27 janvier, à 14 heures, institut d'art, salle Catalane, 3, rue Michelet : « M. Alexandre Farnoux : « Malia, une ville de Crète à la fin du bronze récent. Architecture et céramique ».

— Université Paris-VIII, le samedi 27 janvier, à 14 heures, salle G 201. M. Renaud Zuppinger : « Texte phatique et réalisme fantastique dans la nouvelle américaine du XIXe siècle ».

— Université Paris-IV (Paris-Sorbonne), le samedi 27 janvier, à 14 h 15, amphithéâtre Cauchy, escalier E, 3e étage. Mme Monique David-Menard : « Raison et délire. Kant, lecteur de Swedenborg ».

— Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le samedi 27 janvier, à 14 h 30, amphithéâtre Bachelard (Sorbonne). M. François Picard : « L'harmonie universelle. Les avatars du syllabaire sanskrit dans la musique bouddhique chinoise ».

□ **Colloque.** — Le Lions International organise un colloque sur le thème « Pourquoi les Français sont-ils indifférents à leur insécurité routière ? », vendredi 26 janvier, à 20 h 30 au Palais des congrès de Puteaux. Participeront à ces travaux Yvon Chich (psychosociologue), Gérard Miller (psychanalyste), Jean Toulat (prêtre), Jean Machard (inspecteur d'académie), Kunio Igarashi (premier secrétaire de l'ambassade du Japon) et Pierre Graff (délégué interministériel à la Sécurité routière).

هكذا من الأصل

AGENDA

CAMPUS

Babel aux Ponts

Un Irakien, un Libanais, une Finlandaise, un Indien, une Iranienne, un Togolais... La première promotion du Master in International Business de l'Ecole des ponts et chaussées, qui a reçu ses diplômes mardi 23 janvier, des mains du ministre de l'industrie, M. Roger Fauroux, ressemblait à une petite Babel... Sauf que tous y suivaient les cours dans la même langue : l'anglais.

Les initiateurs de cette formation, de treize à quinze mois, qui accueille des diplômés de haut niveau ayant, pour la plupart, une expérience professionnelle, ont, en effet, joué à fond la carte de l'international : les participants comptent un tiers de Français, un quart de Japonais, les autres représentant une quinzaine de nationalités ; les enseignants (universitaires et dirigeants d'entreprises) viennent des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, d'Allemagne, d'Italie, des pays de l'Est... le financement est assuré en grande partie par des entreprises étrangères, notamment japonaises. Enfin, le *cursus* comprend une partie d'études et une *« mission professionnelle »* dans une pays que celui d'origine et les étudiants se spécialisent dans une zone géographique particulière : Pacifique, Amérique du Nord ou Europe. Ce *« caractère totalement international »* a paru exemplaire à M. Fauroux, qui a souhaité *« qu'il devienne la règle de nos formations technologiques supérieures »*. Comptant vingt étudiants la première année, le MIB a doublé ses effectifs, en 1989-1990, avec quarante-trois inscrits qui paient, chacun, une scolarité de *70 000 francs. Cette somme représente la moitié du coût de la formation.* Le reste est assuré par les contributions des entreprises, le MIB devant s'autofinancer.

Pour les participants français, cette formule est l'occasion d'acquérir une expérience internationale qui leur sera immédiatement profitable et pour les étrangers — japonais ou d'Europe de l'Est — elle est le moyen, pour les entreprises qui les envoient, de préparer une politique de coopération et d'investissement avec la France.

F.G.

Haute montagne

L'Institut de gestion sociale (IGS) et First Aventure organisent, le 16 mars, la quatrième « Trans mont Blanc » entre Courmayeur, en Suisse et Chamonix. Cette course de haute montagne est ouverte aux étudiants de grandes écoles ou d'universités de la CEE et à des cadres d'entreprises.

▶ *Trans-Mont-Blanc, Institut de gestion sociale, 120-122, rue Danton, 92300 Levallois-Perret. Tél. : 47-57-31-41.*

Prévention du sida

L'organisation de promotion et d'aide pour l'action humanitaire et sociale (OPALHS), la Ligue nationale contre le sida et l'agence de lutte contre le sida, proposent aux étudiants des grandes Ecoles et des universités l'élaboration d'un plan de communication sur le thème : « La prévention sida et les étudiants ».

▶ *OPALHS, 20, rue Cadet, 75009 Paris. Tél. : 40-22-01-02.*

FOIRES ET SALONS DE FÉVRIER

2-5 février, Troyes (Aube) Salon des loisirs ; 2-11, Bordeaux (Gironde) Salon des antiquaires du Sud-Ouest ; 2-11, Troyes (Aube) Salon de la caravane ; 3-6, Paris, Salon « première mode sports d'hiver » ; 3-6, Paris, Salon international de la lingerie ; 3-6, Paris, Salon international du prêt-à-porter féminin (1re session de printemps) ; 4-8, Nice (Alpes-Maritimes) Agecotel, journées professionnelles des agencements et équipements commerciaux hôteliers, des collectivités et des métiers de bouche ; 7-9, Nîmes (Gard), Maconem, salon de la manutention, du conditionnement et de l'emballage des fruits et légumes ; 9-11, Troyes (Aube), Salon de l'artisanat d'art ; 17-19, Bourges (Cher), Salon des antiquaires ; 17-22, Paris, Europain, salon international de la boulangerie et de la pâtisserie ; 22-26, Dijon (Côte-d'Or), Stylbat' 90, salon régional de l'habitat individuel et collectif ; 22-26, Nice (Alpes-Maritimes), Azur Habitat ; 24-28, Bordeaux (Gironde), Exp'Hôtel, salon régional de l'équipement de l'hôtellerie.
27 février-2 mars, Reims (Marne), Semaine de l'entreprise.

TACOTAC

France loto — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 03/01/90)

Le numéro 6 5 3 6 4 4 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchant à la centaine de mille	053644 153644 253644 353644	453644 553644 753644	gagnent 40 000,00 F

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
603644	650644	653044	653604	653640	10 000,00 F
613644	651644	653144	653614	653641	
623644	652644	653244	653624	653642	
633644	654644	653344	653634	653643	
643644	655644	653444	653654	653645	
663644	656644	653544	653664	653646	
673644	657644	653744	653674	653647	
683644	658644	653844	653684	653648	
693644	659644	653944	653694	653649	

Tous les billets se terminant par	3644	gagnent	4 000,00 F
	644		400,00 F
	44		200,00 F
	4		100,00 F

LOTO — Nº 4 TIRAGE DU MERCREDI 24 JANVIER 1990 — 11 12 13 22 34 45 — numéro complémentaire 10

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 31 ET SAMEDI 03 FÉVRIER 1990 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

90 TACOTAC — TIRAGE DU MERCREDI 24 JANVIER 1990 — 5e

RÉSULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36-15 LOTO

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde sans visa

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 25 janvier

TF 1

20.40 Série : L'addition est pour moi. Paparoff effeuille la marguerite, de Denys de La Patellière, avec Michel Constantin, Michel Duchaussoy.
22.05 Série noire : Le manteau de Saint-Martin. De Gilles Béhat, avec Jean-Claude Dauphin, Corinne Dacla.
23.35 Journal, Météo et Bourse.
23.55 Série : Le messager.
0.20 Série : Intrigues.
0.45 Série : Mésaventures.
1.10 TF1 nuit.
1.45 Feuilleton : C'est déjà demain.
2.05 Info revue.

A 2

20.35 Magazine : Envoyé spécial. De Paul Nahon et Bernard Benyamin. Sommaire : L'avortement en Roumanie ; Les GI'S de retour au Vietnam ; Les mules ; Le Parti communiste français.
21.35 Cinéma : Flic story. ■■ Film français de Jacques Deray (1975). Avec Alain Delon, Jean-Louis Trintignant, Marco Perrin.

36 15 LM — Le service télématique expert de l'emploi des cadres

23.25 Informations : 24 heures sur la 2. Avec le magazine européen Puissance 12.
23.40 Météo.
23.45 Magazine : Du côté de chez Fred. Le flamenco : la danseuse Carmen Amaya.

FR 3

20.35 *Soirée John Huston.* Cinéma : Davey des grands chemins. ■■ Film américain de John Huston (1988). Avec John Hurt, Pamela Franklin, Nigel Davenport.
22.15 *Journal et Météo.*
22.35 Documentaire : Portrait de John Huston. De Frank Martin, commenté par Robert Mitchum. *Des témoignages de Lauren Bacall, Paul Newman, Michael Caine... Des extraits de films, un entretien recueilli sur le tournage de l'Homme qui voulut être roi et de superbes plans en couleurs de la jeunesse du cinéaste.*
0.40 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Baxter. ■■ Film français de Jérôme Boivin (1988). Avec Lise Delamare, Jean Mercure, Jacques Spiesser.
21.50 Flash d'informations.
22.00 *Cinéma : Police academy 3, instructeurs de choc.* □ Film américain de Jerry Paris (1986). Avec Steve Guttenberg, Bubba Smith, David Graf (v.o.).
23.20 Cinéma : L'ange de la vengeance. ■ Film américain d'Abel Ferrara (1981). Avec Zoé Tamerlis, Albert Sinkys, Darlene Stuto.

LA 5

20.40 Téléfilm : Combat academy. De Neal Israel, avec Robert Culp, Keith Gordon.
22.25 Sport : Tennis. Open d'Australie.
22.35 Série : Deux flics à Miami.
23.30 Magazine : Désir.
0.00 Journal
0.05 *Le renard (rediff.).*

M 6

20.30 Cinéma : Les pétroleuses. ■ Film franco-italo-espagnol de Christian-Jaque (1971). Avec Brigitte Bardot, Claudia Cardinale, Michael Pollard.
22.10 Série : Brigade de nuit.
23.05 Série : Médecins de nuit.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

20.10 Documentaire : Histoire parallèle. De Philippe Grandrieux.
20.55 Jazz soundies collection.
21.00 Documentaire : Travailler à domicile.
21.10 Téléfilm : Les poules de Cervantes. D'Alfredo Castellon Molina.
22.35 Magazine : Mégamix. De Martin Meissonnier.
23.05 Documentaire : Mémoire en ricochets (3) De Michel Mitrani.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. François Rabelais, portrait d'un homme qui n'a pas souvent dormi tranquille, de Philippe Berlin.
21.30 Profils perdus. Jeanne Laurent.
22.40 Nuits magnétiques. Le naufrage : de la réalité à l'imaginaire.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Noir désir.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Paris : Le chant d'une grande ville, de Delius ; Concerto pour piano et orchestre en la mineur op. 16, de Grieg ; Symphonie nº 4 op. 29, de Nielsen, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Michael Schoenwandt ; sol. : Michel Dalberto, piano.
22.30 Studio 116.
23.07 L'invité du soir. Hans-Werner Henze.

Vendredi 26 janvier

TF1

15.30 Série : Tribunal.
16.00 Variétés : La chance aux chansons.
16.45 Club Dorothée.
17.50 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.50 Avis de recherche.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.35 Avis de recherche. Invité : Adamo. Avec Richard Gotainer, Patrick Segal, Herbert Léonard, Michel Fugain, Les Musclés, Daniel Lanois, Frédéric François, Franck Villano, Jed Marlone.
22.45 Magazine : Et si on se disait tout. De Patrick Sabatier. Invité : Jacques Vergès.
23.45 Magazine : Futur's.
0.20 Journal, Météo et Bourse.

A 2

15.20 Série : Les voisins.
15.45 Après-midi show.
17.05 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.30 Magazine : Graffitis 5-15.
18.20 Série : Mac Gyver.
19.10 Jeu : Dessinez, c'est gagné !
19.40 Jeu : Rira, rira pas.
20.00 Journal et Météo.
20.35 Feuilleton : Chouans.
21.30 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Thème : Au nom du père. Invités : Tahar Ben Jelloun (*Jour de silence à Tanger*), Henri d'Orléans (*A mes fils*), Katherine Pancol (*Les hommes cruels ne courent pas les rues*), Jean-François Bisson (*Fils de quelqu'un*), Daniel Boulanger (*Mes coquins*).
22.50 Journal et Météo.
23.10 Cinéma : Miracle en Alabama. ■■■ Film américain d'Arthur Penn (1962). Avec Anne Bancroft, Patty Duke, Victor Jory (v.o.).

FR 3

14.03 Magazine : L'heure du thé. Spécial Japon.
14.30 Magazine : La vie à cœur.
15.00 Flash d'informations.
15.03 Série : Deux maîtres à la maison.
16.00 Flash d'informations.
16.03 Magazine : Télé pour, télé contre.
16.30 Magazine : Télé-Caroline.
17.35 Feuilleton : Guillaume Tell.
18.00 Flash d'informations.
18.03 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. *De 19.10 à 19.30, le journal de la région.*
19.55 Dessin animé : Denver, le dernier dinosaure.
20.05 Jeux : La classe.
20.30 INC.
20.35 Magazine : Thalassa.
21.30 Série : Le retour d'Arsène Lupin.
22.30 Journal et Météo.
22.55 Documentaire : Saint-Louis, ville d'Afrique. D'Ilan Flammer.
23.40 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

15.30 Cinéma : Bigfoot et les Henderson. ■ Film américain de William Dear (1987). Avec John Lithgow, Melinda Dillon, Margaret Langrick.
17.15 Magazine : Dontact.
17.25 Cabou cadin.

En clair jusqu'à 20.30

18.15 Dessins animés : Ça cartoon.
18.30 Top album.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Téléfilm : Qui dit que les morts ne savent pas vivre. D'Alan Smithee, avec Sherman Hemsley, Lois Avalos.
22.00 Documentaire : Autofolies. Panique dans la ville, de Frédéric Laffont et Christophe de Ponfilly.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Mad Max au-delà du dôme du tonnerre. □ Film australien de George Miller (1985). Avec Mel Gibson, Tina Turner, Bruce Spence.
0.45 Cinéma : L'espion qui m'aimait. ■ Film britannique de Lewis Gilbert (1977). Avec Roger Moore, Barbara Bach, Curd Jurgens (v.o.).

LA 5

15.30 Série : Le renard.
16.45 Dessins animés. Les triplés ; Snorky ; Gigi ; Angie, détective en herbe ; Le petit lord ; Super nana.
18.50 Journal images.
19.00 Série : Happy days.
19.30 Série : Arnold et Willy.
20.00 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Série : Super-polar. La danse du scorpion, de Josée Dayan, avec Kim Coates, Roberta Bizeau. *La déchéance d'un jazzman.*
22.20 Sport : Tennis. *Open d'Australie.*
22.30 Magazine : Reporters.
23.35 Téléfilm : Danger ! Voiture volée. De Wim Ten Hest, avec Gerd Baumann, Helmut Fisher. *Enquête sur la mort d'un mécanicien.*
0.00 Journal de minuit.
0.05 Danger ! Voiture volée (suite).

M 6

13.40 Série : Madame est servie (rediff.).
14.05 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.
17.30 Série : L'homme de fer.
18.30 Série : Campus show.
19.00 Série : Magnum.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Téléfilm : Faits divers à la une. *De Joseph Mehri, avec Kevin Bernhardt, Billy Melger. Un journaliste dérangeant.*
22.05 Série : Brigade de nuit.
23.00 Série : Médecins de nuit.
0.00 *Six minutes d'informations.*

LA SEPT

14.30 Méthode Victor : Anglais.
15.00 Cinéma : Farrebique ou les quatre saisons ■■■ Film français de Georges Rouquier (1947).
16.30 Court métrage.
17.00 Documentaire : Histoire naturelle de la sexualité (3). D'André Langaney et Gérald Calderon.
18.00 Téléfilm : Rupture. De Raymonde Carasco.
19.30 Magazine : Imagine.
20.00 Série: Chroniques de France. Les Alsaciens, d'Hubert Knapp (2).
21.00 Magazine : Dynamo. De Benoît Delépine et Matthias Sanderson.
21.30 Magazine : Ici bat la vie.
22.00 Documentaire : La grande école des musiciens, le CNSM de Paris. De Miroslav Sebestik.
23.00 Documentaire : Luca Ronconi, une année de théâtre. De Manuela Crivelli.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 4 décembre 1989 à Baden-Baden) : L'enfance du Christ, oratorio pour solistes, chœur et orchestre, de Berlioz, par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk de Baden-Baden et le Gaechinger Kantorei, dir. *Helmut Rilling* ; sol. : Mary-Anne Wilson, mezzo-soprano, Aldo Baldin, Marc Tucker, ténors, Cornelius Hauptmann, Christoph Pregardien, basses.
22.20 Musique légère. Camelot, de Loewe ; Hamlet, de Thomas, suite, de Scholz ; Suite [illegible] de Nicolas.
23.07 Le livre des mes langes.
0.30 Poissons d'or.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. [illegible] Gide.
21.30 Musique : Black and blue. Las Vegas tango.
22.40 Nuits magnétiques : [illegible] réalité à l'imaginaire.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Noir désir.

Audience TV du 24 janvier 1990 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	54,9	Santa Barbara 21,6	Dessinez 6,3	Actual. région 17,4	Nulle part 2,0	Happy Days 4,9	Magnum 2,9
19 h 45	59,4	Roue fortune 29,0	Rira rira pas 6,0	19-20 infos 10,4	Nulle part 5,0	Arnold Willy 3,9	Magnum 6,0
20 h 16	73,2	Journal 28,6	Journal 17,2	La classe 11,5	Nulle part 3,0	Journal 8,1	Mme est servie 5,9
20 h 55	72,5	Secrée soirée 30,6	Jeanne d'Arc 17,7	Dans Outres 5,7	Ciné sélec 3,4	Un mort à O 10,3	Le Saint 8,1
22 h 08	51,7	Secrée soirée 27,0	Fruits passio 8,9	Mille bravos 3,5	Urban cowb 2,5	Pub 6,0	Le Saint 3,8
22 h 44	32,5	Football 11,1	Fruits passion 7,8	Mille bravos 2,1	Urban cowb 2,4	Los Los Ang 3,5	Le Saint 5,3

SPORTS

AUTOMOBILISME : Rallye Monte-Carlo

Le sacre au bout de la nuit de Didier Auriol

Le Français Didier Auriol (Lancia intégrale 16 S) a remporté le rallye Monte-Carlo, jeudi 25 janvier. Au terme d'une folle « nuit du Turini », où il a gagné six des neuf épreuves spéciales chronométrées, il a relégué l'Espagnol Carlos Sainz (Toyota Celica) à cinquante-deux secondes. Pour la marque italienne, c'est un cinquième succès consécutif en Principauté.

MONACO
de notre envoyé spécial

La « nuit du Turini » est magique pour tous les amateurs de sport automobile. Depuis 1987, où le pouvoir sportif a supprimé, pour raisons de sécurité, les épreuves de nuit, elle est même devenue rare. On ne s'attaque pas à une légende. Combien de fois le doyen et le plus prestigieux des rallyes n'a-t-il pas réservé de coups de théâtre au cours de cette dernière nuit où les rescapés du Monte Carlo doivent, par deux fois, escalader le Turini !

Trois cent soixante-quatre jours par an, ce col, situé à quelque 25 kilomètres à vol d'oiseau au nord de Monaco, sur la départementale 2566 entre Moulinet et La Bollène-Vésubie, peut paraître bien banal. La route, désormais élargie et dotée d'un revêtement digne d'une nationale, permet, en vingt-huit virages, d'accéder à 1 607 mètres d'altitude.

Sur sol sec, les concurrents abordent les premiers à fond de troisième, à 90-100 km/h et peuvent se permettre d'enchaîner les dernières courbes en cinquième à près de 200 km/h. *« C'est la descente, plus technique, qui permet de faire les écarts »*, précise Didier Auriol.

Mais, en gommant les difficultés, les ponts et chaussées n'ont pas réussi à décourager les fidèles du Turini qui se pressent par dizaines de milliers sur ses pentes. Ceux qui ne peuvent accéder à l'Auberge de la Source, aux murs enfumés et couverts de photos de pilotes, se rabattent autour des barbecues de vendeurs de saucisses et de merguez alors que la température avoisine 0°C. Cette année, l'absence de neige ne permettait pas les traditionnelles batailles entre supporters français et italiens, mais l'ambiance n'en était pas moins chaude.

De mémoire de suiveur, jamais l'écart entre les deux premiers (quatre secondes) n'avait été aussi faible avant d'aborder l'étape finale. Le duel sur 585 kilomètres, dont 164 en dix épreuves spéciales chronométrées, pouvait déboucher sur le premier triomphe de Toyota, le géant japonais, à Monte-Carlo et sur la première victoire d'un pilote espagnol, Carlos Sainz, dans un rallye du championnat du monde. Ou confirmer la mainmise de Lancia sur ce rallye (dix victoires entre 1972 et 1989) et apporter la vraie consécration à Didier Auriol après ses deux succès au Tour de Corse.

Pour ces deux spécialistes de l'asphalte, cantonnés il y a peu aux conquêtes de titres nationaux espagnols et français au volant de leur Ford Sierra Cosworth, l'absence de neige offrait une occasion unique d'infliger une déroute aux pilotes finlandais et suédois. Mais surtout de prendre une belle revanche après le manque de réussite qui, en 1989, avait marqué leur première saison en championnat du monde où ils avaient été en tête de plusieurs rallyes avant d'abandonner ou d'être retardés par des problèmes techniques. La détermination des deux amis pour se surpasser dans cette dernière nuit était telle que leurs entourages n'avaient voulu négliger aucun détail.

Comme une formule 1

Ainsi, pour la première fois en rallye, Pirelli, qui équipe Toyota, avait proposé à Carlos Sainz des enveloppes chauffantes, comme en formule 1, pour le doter de pneus à la température idéale dès les premiers mètres des spéciales. Très vite, Lancia avait pu se procurer les mêmes auprès d'Alfa Roméo et de Bruno Saby qui les utilisait en rallye-cross, où il est primordial d'aborder en tête le premier virage.

« Ce n'est peut-être pas indispensable car, entre les changements de pneus et le départ des spéciales, les pilotes ont quelques kilomètres pour chauffer leurs gommes, expliquait-on chez Michelin. *Mais, pour sa tranquillité d'esprit, il valait mieux que Didier ne se sente pas désavantagé. »*

Pour les deux pilotes aux nerfs hyper-tendus, la première épreuve de la nuit était... l'annulation de la première spéciale à cause d'une manifestation des internes et chefs de clinique en grève. L'ancien ambulancier de Millau, blême et visiblement contracté, abordait donc à froid sa première montée du Turini, où il concédait 10 secondes à Carlos Sainz. Deux écarts de 3 secondes dans les spéciales suivantes lui permettaient de revenir à égalité au classement général. Puis, sur sa lancée, il prenait 10 secondes à l'Espagnol avant le regroupement de Levens.

Très concentré, il grignotait encore 2 secondes à Sainz avant d'aborder pour la deuxième fois de la nuit le Turini où il marquait un point psychologiquement décisif en reléguant cette fois son rival à 13 secondes. Sauf incident mécanique, il avait alors course gagnée avec 25 secondes d'avance à trois spéciales de l'arrivée. Sainz en convenait.

Alors que le soleil pointait au-dessus du port, Didier Auriol ralliait la Principauté avec 52 secondes d'avance. A trente et un ans, c'est peut-être pour lui l'aube d'une grande carrière en championnat du monde des rallyes.

GÉRARD ALBOUY

Classement général final :

1. Auriol-Occeli (Lancia intégrale 16 S), 5 h 56 min 52 s ; 2. Sainz-Moya (Toyota Celica) à 52 s ; 3. Biaison-Siviero (Lancia intégrale 16 S) à 3 min 39 s ; 4. Cerrato-Cerri (Lancia intégrale 16 S) à 7 min 51 s ; 5. Schwartz-Wicha (Toyota Celica) à 9 min 12 s.

FOOTBALL : la tournée de l'équipe de France au Koweït

Platini, papa poule et soupe au lait

La Onze de France a terminé sa tournée au Koweït en battant la RDA (3-0). Elle aura permis aux joueurs de se connaître mieux et de mieux comprendre leur déroutant sélectionneur.

KOWEÏT
de notre envoyé spécial

Mirage ou réalité ? Le gamin écarquille ses grands yeux noirs comme s'il venait de voir le Père Noël en chair et en os, devant lui dans le sable du désert koweïtien. Ce Père Noël n'a ni hotte ni barbe blanche. Il est *rasé de près*, arbore un survêtement bleu, blanc, rouge et porte de banales chaussures de sport. Mais sa présence à elle seule constitue la plus belle des surprises. Michel Platini est là, *à ses côtés*, et c'est bien l'essentiel pour cet enfant employé à la garde des chameaux dans la propriété de Cheikh Fahd Al Ahmed Al Sabah, frère de l'émir du Koweït.

Quel autre Français que le sélectionneur de l'équipe nationale de football susciterait autant d'admiration en arrivant dans cette oasis où les faucons, les chevaux et les kalachnikov du puissant cheikh font l'objet de toutes les attentions ? Michel Platini est populaire, adulé à Koweït-City comme à Sao-Paulo ou Montceau-les-Mines.

Devenu sélectionneur à la place d'Henri Michel le 1er novembre 1988, la seule véritable star du football français a su en user. Ainsi, si l'équipe de France ne s'est pas qualifiée pour la Coupe du monde 1990 en Italie, personne n'a songé à lui en faire le reproche. D'autres techniciens n'auraient pas échappé à la vindicte. Lui, non. Sa condition de « plus grand joueur de l'histoire du football français » lui a valu indulgence et sympathie.

L'ancien capitaine des « bleus » a pu bénéficier de cette immunité jusqu'au 16 janvier 1990. Ce jour-là, l'équipe de France est arrivée au Koweït pour une tournée d'une dizaine de jours. Alors seulement sa carrière au poste de sélectionneur a véritablement commencé. Ce stage était le sien ; il l'avait voulu. Ce groupe de dix-huit joueurs était son groupe ; il l'avait choisi. Oubliés l'élimination du « Mondiale », les incertitudes passées, les espoirs déçus : le Nancéien, qui venait de signer un contrat de quatre ans et demi avec la fédération, avait posé ses conditions, exigé et obtenu les pleins pouvoirs.

En quittant le strapontin de « sauveteur intérimaire » pour le fauteuil de sélectionneur à part entière, Michel Platini a pris des risques. Il s'est exposé à la question essentielle : est-il l'homme de la situation ? Claude Bez, le président des Girondins de Bordeaux, qui a pourtant favorisé sa promotion, assure aujourd'hui qu'il ne l'est pas. En fait, la situation du sélectionneur est au moins aussi complexe que l'était celle du joueur. Et il fallait le faire comprendre aux sélectionnés.

Comprendre Platini ! Est-il ce diplomate de talent au sourire enjôleur qui n'a pas son pareil pour flatter ces hôtes koweïtiens ou séduire les journalistes étrangers ? Ou bien encore cette vedette bougonne, mal à l'aise dans les discours trop officiels et adepte de la langue de bois ? Ce sélectionneur qui ne critique jamais ses joueurs en public ou celui qui se lève sans arrêt de son banc de touche pour donner de la voix ? *« Girouette »*, selon les uns, *« sélectionneur idéal »*, selon les autres, Michel Platini se situe sans doute quelque part au croisement de ces différentes pistes, au confluent des contradictions de son personnage multiple.

Séducteur et méfiant

Le dit-on séducteur ? Il l'est. *« Il a la hantise de plaire »*, confirme l'un de ses amis. Sans doute faut-il voir là l'explication de ses difficiles relations avec la presse française. Du temps où il était joueur, il se méfiait déjà des journalistes de la presse écrite qu'il suspectait de déformer ses propos.

Devenu sélectionneur, cette méfiance ne l'a pas quitté. *« Face à eux, il est sur la défensive. Pas par timidité, non, plutôt par peur d'être jugé »*, confie un joueur avant d'expliquer : *« toute sa vie, il a eu l'impression de jouer contre les journalistes. »*

Plus de deux ans après son départ à la retraite, ce « match » continue. Parfois sympathique et courtois, quand il discute à bâtons rompus avec quelques privilégiés. Souvent tendu et acerbe lors de ces conférences de presse qu'il déteste mais que sa fonction lui impose. D'un tempérament *« soupe au lait »*, Michel Platini passe sans transition d'un extrême à l'autre selon qu'il « tient » son auditoire, ou qu'il se sent incapable de le séduire.

Le présente-t-on comme un patron ? Il l'est aussi. *« A sa manière, à la fois décontracté et rigoureux »*, certifie Gérard Houllier, son adjoint en équipe de France. Patron en dehors du terrain comme il l'était dans le jeu : libre et soucieux de le rester qui, au moment de signer son nouveau contrat avec la fédération, a exigé de pouvoir contrôler tout ce qui concerne les sélections nationales. *« Il a toujours aimé commander »*, remarque l'international Manuel Amoros.

Cet amour du pouvoir se double, dans le cas de la sélection, d'une volonté de se rapprocher de ce groupe auquel il est très attaché. Il n'a cessé d'aller au devant des joueurs tout au long du séjour au Koweït. Beaucoup plus, par exemple, que son prédécesseur Henri Michel. Sans doute ressentait-il le besoin de mieux se faire connaître (et aimer ?), d'éliminer la barrière qui pouvait encore exister entre lui et les plus jeunes internationaux, intimidés par un « coach » si prestigieux. Certains voient aussi dans ce paternalisme une manière de protéger ses joueurs comme un père de famille attentionné, quitte à frôler parfois le ridicule en déclarant haut et fort qu'ils ont été *« bons et entreprenants »* alors qu'ils ont sombré dans la médiocrité.

Séducteur, patron et papa-poule, Michel Platini s'enferme souvent dans un rôle de composition mais il est incontestablement doué d'un sens aigu des relations humaines. Au moins dans le milieu du football. Mais cette tactique a ses limites. Celles du charisme. Un rôle de sélectionneur demande d'autres qualités, notamment techniques et pédagogiques, qu'il n'a pas encore. La présence à ses côtés d'un authentique technicien, Gérard Houllier, ne permet pas de compenser ces insuffisances. Les contradictions de l'homme se retrouvent chez le sélectionneur.

Par bien des aspects, il est en fait resté joueur et n'est pas encore, malgré quelques progrès, véritablement sélectionneur. Il n'a ni la classe d'un Franz Beckenbauer (RFA) ni la science technico-tactique d'un Carlos Billardo (Argentine). Il aime et « sent » le jeu plus qu'il ne le maîtrise. Tout le problème consiste alors à exprimer ces « sensations » aux joueurs.

Les nombreux flottements tactiques observés lors de la tournée ont prouvé que le message ne passait pas toujours, en dépit d'une évidente bonne volonté. Il en a été de même avec les journalistes : Michel Platini, pourtant fort bien disposé et pour une fois très détendu, n'est pas parvenu à expliquer clairement ses orientations. Il n'a cessé de se contredire, d'affirmer tout et son contraire à dix minutes d'intervalle, comme si lui-même n'avait pas encore acquis la moindre certitude.

« L'harmonie de l'ensemble »

Michel Platini a en partie avoué ses faiblesses lorsqu'il a reconnu : *« Je suis incapable de dire si tel ou tel joueur a bien joué, je ne vois que l'harmonie de l'ensemble »*, ou bien encore quand il a déclaré à propos des gardiens de but : *« C'est un poste que je ne maîtrise pas à 100 % »* (*le Monde* du 23 janvier).

Claude Bez aurait-il donc raison ? Si l'on s'en tient aux critères classiques de jugement d'un technicien du football, il peut bien sûr encore progresser mais d'autres obtiendraient facilement des résultats identiques même si personne ne transformera une équipe médiocre en formation de rêve.

A sa manière pourtant, c'est aussi le sélectionneur dont l'équipe de France a besoin. Sans cet ambassadeur qui jouit d'un prestige immense, elle n'aurait pas été invitée au Koweït. Sans lui, elle évoluerait dans l'indifférence et n'aurait certainement pas attiré une vingtaine de journalistes dans le Golfe. En son absence, elle ne serait qu'une équipe de seconde zone composée de joueurs sans envergure, un produit bas de gamme que les sponsors bouderaient.

Son nom, à lui seul, redonne quelques couleurs artificielles au malade dont il a la charge. Il rejaillit sur l'ensemble du football national et la fédération l'a bien compris : si la France veut obtenir la Coupe du Monde en 1998, elle se doit de protéger son seul patrimoine. Ainsi Michel Platini entretient-il l'illusion, autorise le rêve et l'espoir.

PHILIPPE BROUSSARD

Résultats

BOXE

CHAMPIONNAT DU MONDE DES POIDS COQ (IBF)

L'Américain Orlando Canizales a conservé son titre de champion du monde des poids coq (IBF), en battant, mercredi 24 janvier à Sunderland (Angleterre) le Britannique Billy Hardy aux points lors d'un combat en douze reprises.

BASKET-BALL

COUPES D'EUROPE MASCULINES

Coupe des champions, huitième tour aller. — *Barcelone b. Limoges, 72-63.

Coupe Korac, huitièmes de finale, tour retour. — *CAI Saragosse (Esp.) b. Cholet, 93-73 ; Juventud Baloncesto (Esp.) b. *Pau-Orthez, 87-78.

TENNIS

INTERNATIONAUX D'AUSTRALIE

Simple dames : demi-finales. — Steffi Graf (RFA) b. Helena Sukova (Tch.), 6-3, 3-6, 6-4 ; Mary Joe Fernandez (E-U) b. Claudia Porwik (RFA), 6-2, 6-1.

TENNIS : les Internationaux d'Australie

Noah en demi-finale contre Lendl

Deux mois après avoir confessé à une journaliste son intention de laisser tomber sa raquette pour prendre le large à bord d'un bateau en compagnie de sa nouvelle compagne, Yannick Noah se retrouve en demi-finale d'un tournoi du Grand Chelem, après avoir gagné dix matches consécutifs. Vainqueur du Tournoi de Sydney le 14 janvier (le vingt-troisième titre de sa carrière après vingt mois sans victoire), le numéro un français a battu, le 24 janvier, en quarts de finale des Internationaux d'Australie à Melbourne, le Suédois Perssons, ancien finaliste de Roland-Garros, qui avait atteint ce stade de la compétition grâce à la disqualification de John McEnroe (*le Monde* du 23 janvier).

Le moins surpris par cette aventure doit être l'Américain Dennis Ralston : il avait déclaré, lorsqu'il était devenu son entraîneur à l'automne dernier, que Yannick Noah avait les moyens de devenir numéro un mondial. En tout cas, sous sa férule, Noah, qui est exceptionnellement épargné par les accidents physiques en ce début d'année, a acquis un jeu plus dépouillé, donc plus économe, particulièrement en coup droit.

En dépit de la température qui règne à Melbourne (plus de 40°C lors de certains matches) et de la sévérité de la surface de jeu (plusieurs éliminés sur blessure ont mis en cause le *rebound ace* des courts), Yannick Noah a ainsi conservé une fraîcheur athlétique qui lui avait souvent fait défaut à ce stade d'un tournoi majeur. En onze participations aux quarts de finale d'une épreuve du Grand Chelem, le Français n'avait en effet pu franchir qu'une fois ce cap, en 1983, année de sa victoire aux Internationaux de France. Il est vrai qu'il avait alors affronté des joueurs comme Pecci, Vilas, Arias, Wilander (deux fois), Lendl, Cash et Becker, qui sont ou étaient d'une pointure supérieure à celle, mercredi, de Mikael Pernfors, classé soixante-troisième mondial.

Les passing-shots du Suédois n'ont pas eu la même efficacité que contre l'espoir espagnol Bruguera ou l'ex-espoir français Leconte, la semaine dernière. C'est qu'il devait les délivrer sous la pression de Noah, qui s'est exercée même en retour de service. Bien qu'il ait perdu deux jeux sur son engagement au cours de la seconde manche, Yannick Noah ne fut donc jamais en mauvaise posture.

En sera-t-il de même contre Ivan Lendl en demi-finale, vendredi 26 janvier ? Les deux joueurs se connaissent depuis une vingtaine d'années et ont pen d'atomes crochus. Le Tchécoslovaque a le plus souvent battu le Français, qui l'a néanmoins battu à Sydney. Or Lendl n'a pas l'habitude de perdre deux fois de suite contre le même adversaire.

A. G.

La violence dans les stades

Le gouvernement britannique abandonne son projet de carte d'identité pour les spectateurs des matches de football

Le gouvernement a été contraint d'abandonner son projet d'instituer une carte d'identité obligatoire pour les spectateurs des matches de football. Le rapport commandé à un haut magistrat indépendant, lord Taylor, est en effet très négatif. Selon ses conclusions, le remède serait pire que le mal.

LONDRES
de notre correspondant

Mme Thatcher avait relancé cette idée, déjà vieille de plusieurs années, immédiatement après le désastre de Sheffield, le 15 avril dernier, lorsque quatre-vingt-quinze spectateurs avaient péri étouffés et écrasés dans le stade de Hillsborough, lors de la demi-finale de la Coupe d'Angleterre de football.

Le rapport de lord Taylor ne sera publié que lundi 29 janvier. Mais il est, selon des fuites largement reprises par la presse, très critique à l'égard du projet cher à Mme Thatcher. Celle-ci souhaitait instaurer un contrôle d'identité pour l'accès aux tribunes lors des compétitions de football, de loin le sport le plus populaire en Grande-Bretagne, et celui qui donne le plus souvent lieu à des violences.

Les Britanniques n'ont toujours pas de carte d'identité nationale et ils ne sont pas peu fiers de cette singularité. Un sujet de Sa Gracieuse Majesté n'est nullement obligé de fournir à un quelconque représentant de l'autorité la preuve écrite qu'il est bien celui qu'il prétend être. Sa parole suffit. Toute tentative pour limiter cette prérogative de l'individu face à l'Etat déclenche aussitôt ici des protestations véhémentes.

A l'encontre de la tradition

Mme Thatcher allait donc, comme cela a été souvent le cas, à l'encontre de la tradition. Elle voulait créer une carte d'identité nationale, qui aurait eu l'apparence d'une carte de crédit en matière plastique et qui aurait permis le passage dans les tourniquets métalliques qui gardent l'entrée des stades. Le tourniquet ne se serait ouvert que si la lecture, par un ordinateur central, du code magnétique inscrit sur la carte n'avait révélé aucune irrégularité. Les hooligans fichés par la police auraient été ainsi automatiquement interdits d'entrée.

Il ne s'agissait pas, au sens strict, d'une carte d'identité nationale obligatoire puisque personne n'est obligé d'assister à un match de foot. Mais cela aurait signifié en pratique que des millions de Britanniques, amateurs réguliers ou occasionnels de ce sport, auraient dû demander ce document. Les défenseurs des libertés civiles estimaient qu'il s'agissait d'un premier pas vers le fichage électronique de la population.

Mme Thatcher avait contre elle les quatre-vingt-douze clubs de la Fédération britannique de football, de nombreux députés conservateurs, et toute l'opposition travailliste, qui l'accusait de *« mépris de classe »*. Les matches de foot font partie en effet de la culture ouvrière et ne sont guère une distraction de gentlemen.

L'opinion et la tradition l'ont donc emporté. Lord Taylor fait état de considérations pratiques. Le contrôle lors du passage des tourniquets risque davantage, selon lui, de répéter que de prévenir ce qui s'est passé à Hillsborough. En cas de panne du système informatique, la foule s'écraserait devant l'obstacle... Mais on sent bien que son opposition porte sur le principe même du contrôle. Devant ce rejet sans appel, formulé dans un rapport qu'elle avait elle-même commandé, Mme Thatcher a préféré faire machine arrière.

DOMINIQUE DHOMBRES

□ **CYCLISME : Tour de France.** — Les organisateurs de l'épreuve ont annoncé, mercredi 24 janvier, que l'édition 1991 de la Grande Boucle partirait de Lyon. La capitale des Gaules n'avait plus accueilli l'épreuve depuis 1965, date de la victoire du routier-sprinter Belge Rick Van Looy, mais jamais encore Lyon n'avait été ville-départ du Tour de France.

LIVRES • IDEES

Les chers fantômes d'André Suarès

Une promenade de santé sur les chemins de la littérature française

AMES ET VISAGES
d'André Suarès.
Edition établie, annotée et présentée par Michel Drouin, Gallimard, 308 p., 140 F.

André Suarès est le remords de nos lettres. Il se trouve souvent des jeunes gens audacieux pour exhumer tel ou tel défunt et se recommander ensemble d'un homme qui surplombait, jusqu'alors, l'ingratitude des générations successives. Mais Suarès demeure isolé dans la mort comme il le fut dans sa carrière de vivant (1). Peut-être fait-il peur avec son caractère tourmenté et ses manières prophétiques. C'était un champion de l'orgueil : une sorte d'ascète pour cette époque moderne qui n'admet guère les misanthropes, car elle recouvre sous le manteau de la philanthropie les crimes qu'elle tolère et les médiocrités qu'elle autorise.

Il est vrai que Suarès ne facilite la tâche de personne. Il rebute le voisinage lorsqu'il entend *« ne rien céder à ce qu'il méprise »* ou lorsqu'il publie ce communiqué dédaigneux, au retour de quelque Waterloo : *« Je suis vaincu ; cependant, il n'y aura que les âmes basses pour juger que j'en suis diminué. »* C'est trop d'arrogance malgré les infortunes que l'on devine, et cela irrite.

André Suarès souffrait d'infini. C'est une maladie chronique comme les maux de tête, et les remèdes qui prétendent la combattre sont dérisoires. C'est une sorte d'insomnie qui favorise les désirs les moins raisonnables, en prenant soin de leur annoncer que rien ne saura les satisfaire. Avouons que cette mauvaise farce peut entraîner certains à considérer toute l'existence comme une tromperie.

Gabriel Bounoure, qui fut un des rares « supporters » de Suarès, décelait chez cet homme une *« rancune insatiable »* : c'était le ressentiment et la colère des gens que la vie ne cesse de trahir. Cependant, Suarès avait le génie des emportements. Loin de contrarier son intelligence, ces derniers la stimulaient et la revigoraient. Il refusait de modérer ou de « raisonner » ses déceptions, car il avait besoin d'être fâché contre les choses pour méditer sur les hommes. Mais c'était peut-être également l'inverse. De toute manière, il avait des pensées lumineuses qui ressemblaient à des aveux irréparables.

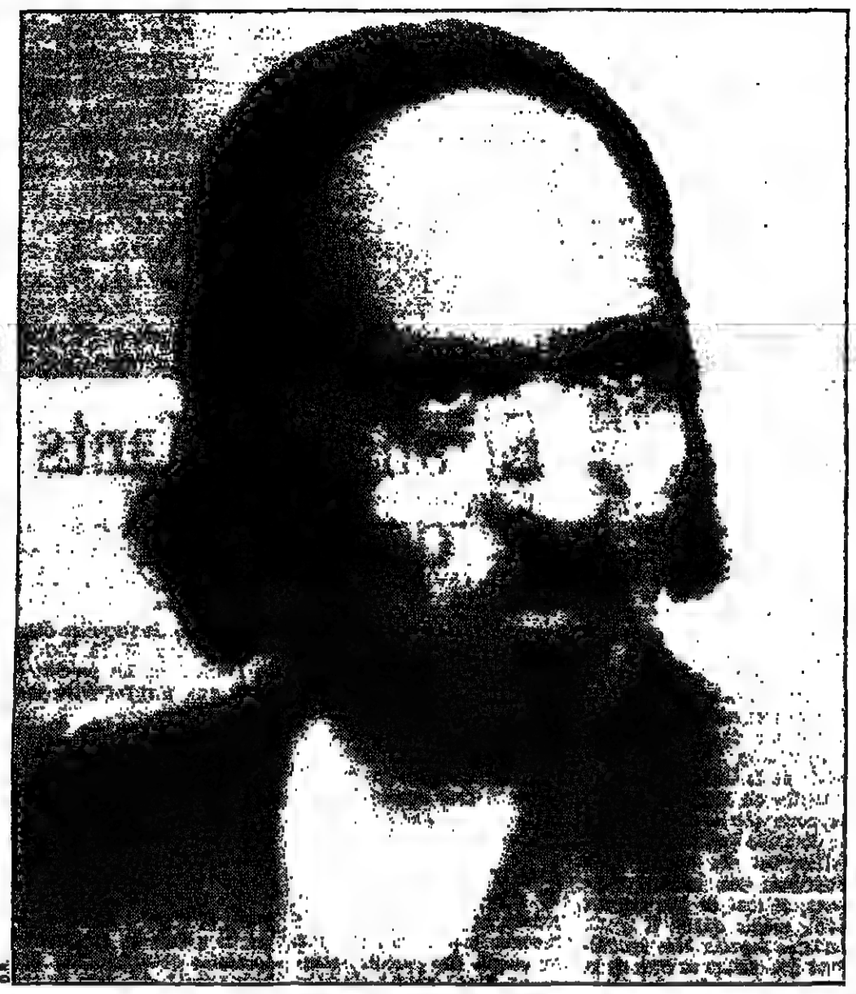

D.R.

André Suarès : un grand portraitiste

Michel Drouin, qui éprouve une dévotion fort légitime pour l'œuvre d'André Suarès, a réuni et présenté une partie de ses portraits littéraires. Dispersés jusqu'alors dans des ouvrages le plus souvent introuvables, ces textes nous font accomplir une promenade de santé sur les chemins de la littérature française. Allant de Joinville à Laclos, nous avons l'occasion de rencontrer Villon, Ronsard, Montaigne, le cardinal de Retz, Molière, Bossuet, Racine, Saint-Simon, Rousseau, Casanova et quelques autres beaux fantômes que Suarès a ranimés. Car il leur rend la vie, c'est-à-dire l'inquiétude de l'avenir, ou encore le sentiment de la fragilité.

Ce jeune homme que l'on voit déambuler entre les tavernes de Paris et le cimetière des Innocents, parce qu'il aime *« le vin, les dés, les filles »* et qu'il fréquente volontiers les morts, c'est le *« pauvre écolier »* François Villon. Suarès nous donne l'impression que nous l'avons croisé la semaine dernière, avant qu'il ne disparaisse définitivement pour obéir à sa vocation de fugitif ou à la destinée des éternelles silhouettes.

Cet écrivain solitaire, entouré par *« les plus affreux désordres »*, mais qui s'efforce de tout *« comprendre »* avec une patience que rien ne décourage, nous le reconnaissons. C'est Montaigne. André Suarès nous le fait apercevoir ou deviner dans sa province. Voilà notre meilleur cousin, notre voisin le plus aimable...

Ce cardinal, *« dix fois sur le point de vaincre »* et *« dix fois vaincu »*, mais qui donne à ses défaites le charme que revêtent les triomphes, nous courons avec lui d'une affaire à l'autre, et nous épousons les mouvements de son âme. Car Suarès nous le dépeint *de l'intérieur*. Nous comprenons comment, chez Paul de Gondi, cardinal de Retz (2), l'esprit de conquête se mariait avec le bonheur de perdre.

La jolie dame de Nerval

Suarès appartient à la lignée des grands portraitistes. Il est de la même famille qu'Elie Faure et Stefan Zweig. Il associe l'esprit de finesse et l'enthousiasme des visionnaires. Il se mêle aux ombres de l'Histoire et devient une ombre lui-même, afin de les apprivoiser. Il serre la main des fantômes. Il se promène dans le passé comme s'il traversait quelque arrondissement. Il semble dire que les époques sont très mesquines, puisqu'elles voudraient nous enfermer dans leurs limites.

Le siècle qu'il préfère, c'est le siècle de Louis XIII. *« La France*, écrit-il, *a appris à se connaître avec Corneille et Descartes. »* Ce qu'il admire dans cette période, c'est *« le triomphe de l'énergie française »*. Mais, en le lisant, on rêve aussi de la jolie dame évoquée par Gérard de Nerval et qui se tenait à sa fenêtre, un soir de 1630 ou de 1640. Elle tressaillait peut-être. Elle regardait s'enfuir le temps...

André Suarès disait que *« les beaux poètes de la France sont les pénitents de l'humanité »*. Il éprouvait lui-même autant de pitié que de passion. Les rigueurs de ce mauvais caractère dissimulaient une grande miséricorde. Voyez comment il imagine le cimetière des Innocents à l'époque de Villon : *« Tous les vivants s'en vont souper, et quittent les morts qui sont là, depuis quinze cents ans, par millions et millions plus que par milliers. Là sont enfouis les quinze siècles de la ville, toutes ces myriades de pauvres gens, qui ont bien ri, eux aussi, on ne sait plus quand. »*

François Bott

(1) Rappelons que Suarès est né en 1868 et qu'il est mort en 1948.
(2) Jacques Delon vient de publier *le Cardinal de Retz orateur* (Aux amateurs de livres, 62, avenue de Suffren, 75015 Paris ; 572 p.).

Splendeur de Tacite

Un événement : l'écrivain latin en Pléiade dans une édition claire et élégante de Pierre Grimal

ŒUVRES COMPLÈTES
de Tacite.
Edition de Pierre Grimal
Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1 248 p., 370 F jusqu'au 31 mars, 410 F ensuite.

Qui, à part les spécialistes, se souvient du bienheureux Gaffiot ? Félix Gaffiot, l'auteur du dictionnaire latin-français, dont j'ai gardé jusqu'à aujourd'hui un exemplaire plein de soulignages bleus et rouges ? Je lui dois un carrousel de phrases rythmées toutes mieux choisies les unes que les autres, chez Lucrèce, Virgile, Cicéron, Salluste, Tite-Live, Horace, Quintilien, Pline l'Ancien...

Mais quel est le prosateur qui se détache, là, entre tous ? Le plus cru, le plus net, le plus coupant ? L'aristocrate provincial maître de rhétorique, sénateur, préteur, consul, proconsul d'Asie et, en même temps, membre du collège des quindécemvirs chargé des sacrifices, gardien des livres sibyllins et des rites ? Nous sommes à la fin du premier siècle de notre ère, et celui-là, enfin, va nous révéler le fond des choses : Tacite.

Au commencement de l'art de la condensation historique, il y a les Grecs et Thucydide, bien entendu, mais Rome est un continent noir d'une autre nature. On comprend qu'Hollywood n'ait pas cessé d'y puiser des mise en scène : foules, guerres, orgies censurées, exécutions simulées en tous genres. En réalité, toute notre histoire est hantée par l'incroyable cirque romain.

A nous Vespasien, Titus, Domitien, Trajan, Nerva, Claude, Hadrien ! A nous, surtout, Messaline, Poppée, Néron ! Voyons tout de suite la mort d'Octavie, femme de ce dernier, à côté duquel les monstres modernes font figure d'amateurs vulgaires : *« On l'attache, on lui ouvre les veines de tous les membres et parce que, retenu par la violence de son effroi, le sang ne coulait que lentement, on la porte dans un bain bouillant, dont la chaleur la tue. »*

Ah, ce *présent* de Tacite ! Cette puissance de silence, tout à coup, au fond de la tragédie ! Comme il fait voir les lieux, les gestes, les sentiments mêlés, les dissimulations, les derniers moments fatidiques ! *« C'était une nuit brillante d'étoiles, calme, sur une mer tranquille, que l'on eût dite envoyée par les dieux pour rendre le crime évident. »* Néron est en train d'assassiner sa mère incestueuse, Agrippine (voilà qui change de la fastidieuse affaire Œdipe).

Tacite a, en effet, cette énormité unique à nous raconter. Il a attendu longtemps : les *Histoires* décrivent la période d'après Néron, alors que les *Annales*, composées plus tard, reviennent à lui, c'est-à-dire au cœur du dérèglement. Va-t-il se décider à dire l'essentiel ? Oui. *« Néron a-t-il regardé sa mère après sa mort et fait l'éloge de sa beauté ? Il en est qui l'assurent, d'autres qui le nient. »* A vous de choisir.

Philippe Sollers

Lire la suite page 26

LE FEUILLETON
de Michel Braudeau

Etranges enfants de l'amour

Un frère et une sœur homosexuels hantés par le cancer de leur mère. *Tendresses partagées* est le second roman d'un des ténors de la jeune littérature américaine, David Leavitt.
Page 22

LETTRES ÉTRANGÈRES

HERMENT LIST

Les « Belles Hellènes »

Après l'Irlande, le Portugal et la Chine, les « Belles étrangères », consacrées aux littératures d'ailleurs, se tournent aujourd'hui vers la Grèce. Douze écrivains, souvent peu — ou pas — traduits, viendront en France à partir du lundi 29 janvier.
Page 26

BANDES DESSINÉES

Le Salon international d'Angoulême

La BD aura désormais son temple, construit à Angoulême par Roland Castro. Mais cette 17e édition du Salon sera l'occasion de faire le point sur un neuvième art ébranlé par la disparition des principales revues, la poussée des groupes Hachette et Ampère et le vieillissement de son lectorat.
Page 28

Michel Boué
LE ROMAN DE LA ROBE
préfacé par Christian Lacroix

Michel Boué a écrit le roman resplendissant de son plaisir de sa fascination pour la féerie des apparences.

Colette Godard
(Le Monde)

Un superbe album 176 p., 150 illustrations

340 F

GAINSBOURG

PAR
YVES SALGUES

photo John Foley

Un beau livre où court
le sang de l'amitié.
V.S.D.

Un livre engagé qui dynamite
les chronologies trop lisses.
Le Figaro Magazine

Le talent des grands
biographes américains.
Télé 7 jours

Un portrait inattendu
de l'homme à la tête de chou.
Elle

Un livre vérité.
Le Journal du Dimanche

386 p. JClattès 95 F.

LE FEUILLETON

de Michel Braudean

Etranges enfants de l'amour

TENDRESSES PARTAGÉES
de David Leavitt
trad. de l'anglais
par Michel Lederer
Flammarion, 322 p., 115 F

DOMINIQUE NABOKOV

David Leavitt

COMMENT, par une belle après-midi un peu fraîche, sur une plage de Long-Island, une jeune femme lesbienne et enceinte peut-elle se trouver très normalement en train de discuter avec son frère homosexuel de la taille plus ou moins « respectable » du pénis de l'amant de celui-ci, sans que l'on soit jamais *dans une ambiance sordide ni* vulgaire, plutôt dans un moment de mélancolie désabusée, tendre, c'est un de ces miracles bizarres auxquels la jeune littérature américaine, dont Leavitt est un des ténors, est en train de nous habituer. Avec Bret Easton Ellis (*Moins que zéro*) et Jay McInerney (*Journal d'un oiseau de nuit, Toute ma vie*), David Leavitt est l'un des romanciers les plus remarqués de la « génération perdue » qui a succédé à celle des années 60.

Célèbre avec un recueil de nouvelles, *Quelques pas de danse en famille*, il a publié un premier roman, *le Langage perdu des grues*, et un second, celui-ci, qui tient son titre de deux vers de W. H. Auden : « *S'il ne peut y avoir de tendresse partagée, Que je sois celui qui aime le plus.* » On aurait tort de le ranger dans le cadre commode de la littérature homosexuelle, ou alors il faudrait supposer que les amours dans ce domaine sont radicalement différentes des autres, irréductibles aux mêmes analyses, et tout ce que Leavitt écrit, même quand il prend certains aspects bien spécifiques des mœurs et rites de la tribu gay nord-américaine, tend à montrer au contraire comment il s'agit dans tous les cas de la même misère, de la même merveille.

Il est vrai néanmoins que son univers est fortement marqué par le choix homosexuel. Dans les nouvelles de ses débuts, on voyait un fils annoncer à ses parents la nature de ses goûts, une mère très « libérale » prendre le parti de son fils, un homme marié changer de mœurs à quarante ans. Le cancer d'une mère est l'autre thème central, récurrent, de Leavitt et, en ce sens, *Tendresses partagées* est la première synthèse de ce qui hante cet auteur de vingt-huit ans.

Louise a quarante-deux ans quand elle annonce à son fils Danny et à sa fille April qu'elle est malade, qu'elle va mourir. En fait, elle vivra encore neuf ans. « *La maladie s'installa dans leur maison comme une vieille tante dans la chambre du fond. Elle vécut avec eux ; elle mangea avec eux ; elle devint familière.* » Danny a découvert qu'il aimait les garçons et le confie à sa grande sœur qui a neuf ans de plus que lui, mais April est incapable de garder un secret, elle le sait et lui dit de tout dire aux parents lui-même avant qu'elle ne puisse s'empêcher de le faire.

April, après quelques aventures avec les hommes, devient chanteuse de *protest-songs* vers la fin de la guerre du Vietnam, *puis se reconvertit* dans le féminisme pur et dur et le saphisme militant, épanoui. Les parents accueillent de leur mieux cette situation impensable du temps de leur jeunesse. « *En ce qui concernait l'homosexualité de leurs enfants, Louise et Nat avaient adopté une attitude de résignation teintée d'espoir. Leur conclusion sur le sujet paraissait être : après tout, il y a pire.* »

C'EST un des aspects les plus déconcertants de ce roman, au demeurant. Leavitt raconte la naissance difficile du couple des parents ; comment Nat, grand dadais timide porté sur l'informatique plus que sur la drague, a eu du mal à se faire aimer de Louise, indépendante et pour le moins sensible à la plastique des athlètes ; comment ils se sont installés à Carolltown, une ville nouvelle bâtie sur les détritus dans la baie de San-Francisco, dans cette Californie ensoleillée où l'on pense toujours à la côte Est comme à la mère-patrie (« *En effet, Louise semblait considérer l'Est de la même façon qu'elle considérait sa propre mère aujourd'hui décédée, Anna, une présence déchirante, débilitante, à laquelle il lui avait fallu échapper avant d'être dévorée.* ») ; comment Louise a glissé dans la dépression et la maladie et comment Danny, inquiet, du haut de ses six ans, avait décidé de cacher les cigarettes de sa mère pour l'empêcher de mourir, avant de comprendre combien les besoins de celle-ci étaient « *tendres et désespérés* ». Pour tout cela, Leavitt est plein de finesse, de compassion, de sobriété dans la chirurgie sentimentale de ses personnages blessés.

Mais, en revanche, il n'explique pas pourquoi les deux enfants, Danny et April, sont homosexuels. Comme si ces parents « normaux », banals, petits-bourgeois ordinaires pas tellement plus *névrosés que d'autres*, n'avaient pu faire autrement que d'engendrer ces deux-là. *Ceux qui croient* que l'homosexualité est un phénomène acquis se demanderont ce qu'il y a eu de singulier dans le comportement de Nat et de Louise, qui ait produit à neuf ans d'intervalle les mêmes effets.

Les partisans de l'inné diront que c'est le hasard, rien de plus, qui en a déposé deux dans le même foyer. Leavitt ne nous dit même pas comment l'un et l'autre ont pris conscience, à quel âge, de leur personnalité sexuelle. *C'était comme ça, depuis toujours*, et il n'y a rien à ajouter. Il a l'air de simplement constater qu'aujourd'hui une bonne partie des gens de son âge sont ainsi — plus nombreux qu'avant parce que beaucoup d'interdits sont tombés — et que ce n'est ni bien ni mal. On ne lui demande pas de juger, évidemment, mais on aimerait qu'une conversion des mœurs d'une telle ampleur ne soit pas donnée comme quelque chose d'aussi imprévisible, *ingouvernable*, qu'un phénomène météorologique.

C'EST en accompagnant sa sœur en tournée qu'un soir, dans une boîte de femmes, Danny rencontre Walter, un avocat qui va devenir l'homme de sa vie. Ils s'installent dans la banlieue de New-York, dans une petite maison confortable, bourrée de machines, de robots et d'écrans. Le matin, ils vont au bureau en costume trois pièces (Danny est avocat aussi à présent) par le même train et se séparent au pied des tours. Le soir, ils regardent la télé, un film et une cassette porno. Ils en ont tout un placard et discutent souvent avec leurs amis de la vie des stars du X. Une vie de ménage heureux.

Pourtant Walter songe parfois à quitter son job, à tout quitter, Danny compris, pour refaire sa vie avec un plus jeune, un plus fou. Il pianote des heures sur son ordinateur où, comme sur les messageries roses du minitel, se croisent les voix et les mailles d'un réseau d'hommes seuls d'une côte à l'autre de l'Amérique.

Walter est ainsi en relation avec des dizaines de partenaires aux noms codés qu'il retrouve *plus ou moins* régulièrement sur le réseau. Il y a notamment Bulstrode, dont il aime le pseudonyme emprunté à un personnage de George Eliot, et qui habite à Louisville, Kentucky. Ces dialogues très crus avec de parfaits inconnus qui deviennent peu à peu des habitués ont quelque chose d'effrayant, à la fois très proche et tout à fait impossible, *barré par* l'écran qui les transmet.

Une fois, raconte Bulstrode, le réseau a pu servir à autre chose que la stimulation de plaisirs solitaires et permettre le sauvetage d'un jeune suicidaire, Rudy. Mais quand Bulstrode avoue à Walter, qu'il n'a jamais vu, qu'il l'aime, ce dernier se demande ce qu'il peut attendre s'un tel étrange amour désincarné. « *Vivront-ils à jamais dans l'étroit lieu de l'immatérialité, des petites conversations privées ? Son univers se résumerait-il à une cabine téléphonique ?* »

Il se souvient d'une femme sourde de naissance qui habitait à côté de sa mère quand il était gosse. Elle était bavarde, avait une voix de gorge approximative. *Ce qui l'émerveillait, c'était qu'elle avait beau n'avoir jamais entendu le moindre son, elle n'en actionnait pas moins les muscles de sa gorge, confiante dans le fait que les communications ainsi établies s'épanouiraient dans ce monde qui, pour elle, n'existait que comme acte de foi. Et, en fin de compte, est-ce que l'amour n'avait pas toujours été ainsi, un simple geste au travers d'une distance inconnaissable ?* »

DÉJA dans *le Langage perdu des grues* on faisait la connaissance, par une courte nouvelle insérée dans le roman, d'un enfant autiste qui interprétait comme un langage les mouvements des grues qu'il apercevait au-dehors, tournoyant au-dessus d'un chantier. C'est l'un des talents de Leavitt que d'emboîter dans son récit de très brefs épisodes qui reflètent l'ensemble du paysage représenté, parfois son revers, comme les miroirs de sorcière dans certains tableaux d'intérieur hollandais ; on peut voir aussi la marque d'un tempérament plus doué pour la nouvelle que pour le roman et qui aboutit souvent dans des pages, des images, des scènes très fortes, mais ne sait pas toujours garder le rythme du roman, cette façon de pencher sans tomber qui séduit et entraîne.

Il s'agit là toutefois d'un troisième livre, d'un second roman, et on serait en peine d'en trouver souvent d'aussi *riches et maîtrisés*. Tout entier placé sous le signe de la mort de la mère, il annonce un autre monde à écrire, peut-être plus drôle, comme Leavitt, entre Raymond Carver et John Irving, semble en avoir la ressource (l'épisode de l'insémination artificielle de la sœur lesbienne par un *musicien homosexuel* — évidemment — est un épisode digne du *Monde selon Garp*). *En tout cas, nous resterons* à l'écoute de l'écrivain qui sait si bien, comme la sourde, envoyer des messages dans nos mémoires, sans nous connaître, comme acte de foi.

هكذا من الاصل

ROMANS

Le désespoir racheté par la littérature

Les mots-lumière de François Thibaux

LA NUIT D'ADRIEN LAURE
de François Thibaux.
Lattès, 160 p., 85 F.

Un vrai écrivain possède beaucoup. Le sens du mystère et de la compassion. Une vie intérieure farouche et incandescente. Le désir d'arracher les masques et d'abord le sien. Un loyalisme inflexible à ses sensations profondes. Une innocence que l'érudition et la lucidité liguées n'étouffent pas. Une vulnérabilité qui, par on ne sait quelle alchimie, se transforme en force. Le pouvoir d'affronter la solitude. Une miraculeuse énergie sur laquelle les à-quoi-bon viennent battre comme le flot sur la falaise...

L'inventaire pourrait se poursuivre. Irrite-t-il ceux qui écrivent et n'effleurent que les surfaces ? Ils prétendent penser, ils ne sont qu'astucieux. Ils étalent leur générosité, et l'excessive sécheresse de leur cœur ne dupe que les pusillanimes (vous me direz, ils sont légion).

Le monde des profonds labours, du défi aux cruautés du ciel et de la terre, est celui de François Thibaux. D'éternelles terreurs l'habitent. Il semblerait que la désolation règne en son cœur et que de pactiser avec l'immanent lui soit impossible. C'est ce qui ressortait de *la Vallée des vertiges*, roman paru chez Lattès en 1988 (1). Le passé était saccagé, mais renaissait des charbons éteints des bûchers. Des bourreaux en chassaient d'autres. Et tout au long des 238 pages, une certitude était offerte : l'écriture demeure un sacré refuge pour qui admet mal la loi commune et l'ordre de l'univers.

JOHN FOLEY

François Thibaux

Avec *la Nuit d'Adrien Laure*, François Thibaux récidive. Comme dans le livre précédent, le décor est fait d'angoisse, de restes de vieux massacres, de renoncements, de pourriture, d'isolement et aussi de fidélité irrationnelle et inattendue aux choses de la nature. Dans les délabrements et les débâcles, les profanations et le désespoir, vivent des chats (l'auteur peut se targuer pour le moins de les avoir observés) et une fillette, seuls épargnés dans l'atmosphère de terreur et d'épuisement qui plane partout.

D'entrée, le ton est donné. *« Où vont les morts ? Eux que ne blessent plus les paroles humaines, eux que n'atteignent plus le frisson des étoiles et les remous de l'eau, perçoivent-ils toujours le parfum de la mer et le goût de l'amour ? Et moi ? De quelle brume serai-je fait ? »*

Voilà donc avec quel préambule François Thibaux nous incite à le suivre. Un châtelain ruiné, qui fut pianiste et vend des œufs, un vieil homme de quatre-vingt-dix ans, seront nos guides dans le château de Dracula ou d'un Frankenstein qui aurait plutôt la taille de Piéral que celle de Boris Karloff.

Passe une femme. Tout sera illuminé le temps d'une fête absurde, baroque et poignante. Par la musique, un instant, on se mettra en quête d'une révélation, mais tout retombera dans le royaume des peurs invincibles, de la dérision, de l'alcool, des tortures que l'on pratique sur soi, de l'onirisme, des violences animales, des ambiguïtés et quand même de l'humour.

« N'espérez rien », avait recommandé naguère Marcel, le vieillard, à Adrien Laure, jeune châtelain. C'est la morale de l'histoire. Et aussi que pour dire les ténèbres et la laideur, pour regarder la mort en face et tenter une rédemption, François Thibaux a réellement des phrases superbes. Un vrai écrivain, en somme.

Louis Nucera

(1) Voir « Le Monde des livres » du 29 avril 1988.

SOUVENIRS

Entre la peur et le miracle

Le premier tome des Mémoires de Marcel Schneider

L'ÉTERNITÉ FRAGILE
de Marcel Schneider.
Grasset, 300 p., 95 F.

Qu'est-ce-qu'un écrivain fantastique à notre époque rationaliste et technicienne ? Tout au plus voit-on dans celui qui se réclame du genre un conteur d'*Histoires à dormir debout*, titre que Marcel Schneider a donné, non sans ironie, à l'un de ses recueils de nouvelles. Il en a publié une bonne dizaine, à quoi s'ajoutent, au moins, cinq romans de la même veine. Et le voilà qui entame ses Mémoires.

Il se tourne donc vers la vie, le réel, la connaissance, l'expérience, après avoir démontré que seuls le rêve et l'imaginaire le captivaient. La conversion n'est pas si brutale. Dans *le Jeu de l'oie* (Grasset, 1959), dans *Sur une étoile* (Grasset, 1976), il avait déjà abordé la confidence personnelle. Mais, reprenant quelques textes publiés ici ou là, il se lance aujourd'hui dans une tout autre entreprise : une véritable autobiographie.

Premier tome : *l'Eternité fragile*. Il en annonce quatre. A en juger par le premier, on se réjouit. Ce livre est à la fois délicieux et grave. Délicieux par l'aisance ailée avec laquelle Marcel Schneider trie et agence ses souvenirs ; par l'enjouement ironique qui les pimente ; par la nostalgie du monde défunt qui s'échappe des années d'enfance. Et il est grave parce qu'il nous conte l'histoire d'une vocation, c'est-à-dire d'un amour, l'amour des lettres, où l'auteur reconnaît une prédestination. Entre ces deux mots joue l'ambiguïté du fantastique.

D'une part, nous suivons la vie qui peut se résumer en un rapide curriculum. Un fils de bourgeois parisien, né en 1913, perd sa mère adorée à huit ans. Il est élevé par une grand-mère, figure austère de la vertu, qu'il adore également. Pensionnaire à Montaigne puis à Louis-le-Grand, il poursuit des études de lettres en Sorbonne : licence, diplôme, agrégation en 1936, service militaire, premier poste de professeur au lycée de Rouen en 1937. Puis, de nouveau, c'est la guerre, et les Mémoires s'arrêtent là. Marcel Schneider n'a encore rien publié. Mais toute une série d'épreuves, de lectures, de rencontres ont, presque à son insu, fertilisé le terreau de l'imaginaire où plus tard ses créations vont lever.

Sur cette voie le livre se distingue, car il touche à l'essence indéfinissable du fantastique, au moins autant, sinon plus, que l'essai que le conteur de naguère, et le mémorialiste d'aujourd'hui, ont consacré au genre en 1964 (réédité chez Fayard en 1985). La peur, le désir qui fait croire au miracle entrent dans cette disposition d'esprit.

Des peurs, il y en a eu beaucoup dans le monde intérieur de Marcel Schneider. A cinq ans, muni d'un chandelier, il n'ose monter l'escalier qui le conduit à sa chambre. A mi-étage, devant un cagibi en soupente, la flamme de sa bougie vacille et s'éteint. Quel démon est tapi derrière cette porte de l'Enfer ? Pour l'exorciser, l'enfant use de pratiques magiques : escargots, araignées cueillis dans le jardin, se prenant pour Merlin l'enchanteur dont il lit la geste.

On dira que c'est de son âge. Mais, trente ans *plus tard*, nous le retrouvons aux prises avec un curieux objet qu'il vient d'acheter à la Foire aux jambons, sur le boulevard Richard-Lenoir. C'est une patère en bois, faite d'un écureuil grossièrement taillé, auquel une corne de chevreuil sert de patte. S'agit-il d'un objet maudit ? Inquiet, l'acquéreur se pose la question et bientôt la pose à André Breton, rencontré par hasard, s'il y a jamais un hasard, à cette foire. Breton désamorce la malédiction en bizarrerie artisanale, et Marcel Schneider emporte chez lui la patère. Il la jettera dans la Seine quelque temps plus tard, des ennuis inhabituels lui étant survenus.

De Gide à Dumézil

Quant aux miracles, il s'en est produit plus d'un dans sa vie. Le plus spectaculaire est sa rencontre avec Gide en 1929. Le lycéen de seconde, qui taquinait la muse, avait écrit au patriarche de nos lettres, à deux reprises, sa vénération et son malaise. Deux cartes postales aimables lui répondirent. *C'était déjà très beau*. Et voici qu'à la rentrée suivante, le maître se profile à la porte de Louis-le-Grand : *« Je me suis rappelé que vous y faisiez vos études. Pourquoi ne pas vous connaître ? »* Et il entraîne le potache médusé sous les frondaisons de la fontaine Médicis. S'ensuit une conversation, embarrassée de part et d'autre, qui se termine sur des exhortations pieuses. Je n'étais pas son type, conclut Marcel Schneider. Gide ne devait pas rester, non plus, son « maître à penser ».

Celui-ci, il le découvre quelques années plus tard, en préparant à la Sorbonne son diplôme sur la mythologie grecque. Un ami lui fait connaître Georges Dumézil. Le miracle, ici, n'aura rien d'une apparition fugitive. Il préside au contraire à une amitié de cinquante ans, lente à mûrir mais prodigieusement fructueuse et agissante, entre le jeune homme incertain de lui-même et le savant comparatiste, de quinze ans son aîné.

Le savoir de l'un passe *d'abord dans la tête de l'autre* qui apprend que ses songes ne sont pas vains. Puis viennent les voyages ensemble, les échanges de lettres... Georges Dumézil écrira deux à trois fois par semaine au conscrit pendant son service militaire, pour lui tenir la tête hors de l'eau ! Il a fait plus : il a révélé l'écrivain à lui-même. Pendant ses années de jeunesse, Marcel Schneider s'était cru poète. A tort, estime-t-il aujourd'hui. Georges Dumézil, parce qu'il l'a familiarisé avec les mythes, en lui recommandant de s'enfoncer dans sa propre forêt intérieure où les dieux l'attendaient, a fait surgir en lui le créateur de fables qui n'étaient pas qu'un jeu.

Georges Dumézil *est la figure* dominante du livre et lui donne son prix, car, même après son élection à l'*Académie française*, le spécialiste des civilisations indo-européennes est resté mal connu. Mais il n'est pas seul dans la galerie des grands intercesseurs. Le précède Gustave Cohen, créateur des Théophiliens, cette troupe d'étudiants qui réintroduisit le théâtre en Sorbonne. Marcel Schneider en fit partie et nous restitue l'aventure exceptionnelle liée au *Miracle de Théophile*.

Dans le sillage de Dumézil se glissent Roger Caillois, avec son *allure d'insecte dévorant, et ce* bonhomme coloré que fut Paul-Louis Couchoud, exégète hérétique du *Mystère de Jésus : entre* ses esprits aigus qui sondent le sacré, la querelle du fantastique bat son plein. S'attend-on à toutes ces surprises, au rôle joué par Ernst Jünger, à la tendresse vouée à Loti *en ouvrant* les *Mémoires* de Marcel Schneider ? De portraits fouillés en anecdotes émouvantes ou rares, ils pourraient s'émietter. Ils se rassemblent, au contraire, autour de la formation d'un homme sincère et passionné qui a bien raison de croire à sa singularité. En cherchant à la définir à travers ceux qui l'ont faite, il nous donne un beau, un vrai « roman d'éducation », où se reflètent, vécue, l'histoire de nos idées, de notre littérature, et quelque chose du temps perdu.

Jacqueline Piatier

STAGES D'ÉDITION

– INITIATION : Connaissance des métiers de l'édition ; fonctionnement d'une maison d'édition.
– *SPÉCIALISATION* : Fabrication ; service de presse ; droits des auteurs ; création d'une maison d'édition.

Rens. et inscriptions :
S.I.P.E.I.
8, pl. du Palais-Bourbon, 75007
Tél. : 45-51-55-50 - 45-50-23-30

Le Monde
PUBLICITÉ LITTÉRAIRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4356

Denis Huisman
LES PAGES LES PLUS CÉLÈBRES DE LA PHILOSOPHIE OCCIDENTALE
DE SOCRATE A FOUCAULT
Préface de Jean Guitton
Accompagnés de la biographie de leurs auteurs, les 200 textes clés que tout homme normalement cultivé doit toujours avoir à portée de main ou présent à l'esprit.
Perrin

— LA VIE DU LIVRE —

LIVRES
POLONAIS
et livres français
sur la Pologne
et
l'Europe de l'Est
Catalogues sur demande
LIBELLA
12, rue Saint-Louis-en-l'Île, PARIS-4e
Tél. : 43-26-51-09

La librairie de la Grande-Rue
A. Berthet,
107, Grande-Rue Charles-de-Gaulle
94130 Nogent-sur-Marne,
tél. : 48-73-22-50
vous invite à rencontrer samedi 27 janvier 1990 à partir de 17 h.
TAHAR BEN JELLOUN
Prix Goncourt 1987,
à l'occasion de la parution de son livre
« JOUR DE SILENCE A TANGER »
aux Editions du Seuil.

Contre le retour du fanatisme religieux.

Manuel de Diéguez
Le combat de la raison
essai
Albin Michel

« Un des 20 meilleurs livres de l'année »
Lire
... envergure aurait eu droit.
Le Monde

Albin Michel

SOCIETES

par Georges Balandier

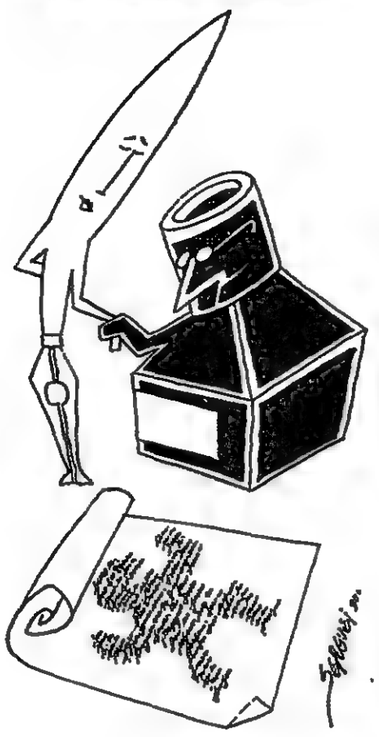

Le temps des métissages

LA COMMUNICATION INTERCULTURELLE
de Jean-René Ladmiral et Edmond-Marc Lipiansky.
Armand Colin, 318 p., 130 F.
TAHITI MÉTISSE
de Michel Panoff.
Denoël, 291 p., 140 F.
AZTLAN, TERRE VOLÉE, TERRE PROMISE
d'Yves-Charles Granjeat.
Presses de l'Ecole normale supérieure, 185 p., 130 F.

IL n'y a plus d'enfermement culturel. La rencontre, la comparaison et la confrontation, la coexistence des différences sont maintenant chose commune. Les gens bougent, les images, les idées et les choses circulent, les villes sont de plus en plus cosmopolites. Toutes les sociétés deviennent communicantes, et les systèmes totalitaires eux-mêmes ne parviennent plus à tenir leurs défenses contre la « contagion » venue du dehors. Ce n'est pas encore le temps du « village global », mais c'est déjà celui des brassages et des métissages. Face à cette situation inédite, à ces chambardements des repères culturels et des relations entre les personnes, le désemparement et l'incertitude s'accentuent, les réactions de repli et de protection se renforcent. Ce temps est aussi celui des contradictions, des excès. Alors que les hommes disposent des moyens, des conditions, leur permettant de se mieux connaître, les rapports à l'Autre et à soi deviennent plus complexes, plus problématiques. Les identités floues peuvent se convertir en identités agressives.

Il n'a jamais été autant question du droit à la différence, du dialogue entre les cultures, de la communication interculturelle. Et pourtant, le malentendu, l'ambiguïté, l'exclusion, la manipulation, *ont la vie dure. C'est par eux que* les intégrismes de tous ordres – religieux, nationaux, politiques – font tracer leur chemin. A partir d'une expérience destinée à manifester le contenu caché des rapports franco-allemands, Jean-René Ladmiral et Edmond-Marc Lipiansky considèrent de façon plus générale les problèmes de la communication entre personnes et entre collectivités de nationalité, de langue et de culture différentes.

Ils mettent en garde, d'entrée de propos, contre le dialogue convenu prônant la compréhension mutuelle et contre les bonnes intentions, nécessaires mais insuffisantes. Dans la relation à l'Autre, aux autres, rien n'est jamais simple ou neutre, et tout peut revêtir un aspect passionnel. Ce qui est en jeu apparaît sous trois aspects : langages et communication, identité et relations interculturelles, dynamique des représentations, notamment de l'*« imagologie »*. L'aspect linguistique est bien davantage que celui de la différence des langues et des *« distorsions de communication »* qu'introduit la traduction ; il ne se dissocie pas du langage des corps ; il porte une charge culturelle.

Tout langage ne se borne pas à la fonction de communication ; il exprime un ordre symbolique *« où les représentations, les valeurs et les pratiques sociales trouvent leurs fondements »* ; il constitue la réalité culturelle, il la rend possible et n'en est pas le simple reflet. C'est par le discours que le groupe accède à une formulation de son unité et à une image de son identité. C'est cette dernière qui est l'enjeu du rapport à l'Autre et de la relation entre les cultures, même s'il nous arrive de reconnaître en nous-même une part de l'altérité – un certain métissage culturel.

LA question de l'identité est située par Ladmiral et Lipiansky dans une perspective principalement psychosociale, et accessoirement dans une perspective philosophique. La formation identitaire se présente d'abord comme une séparation, une discrimination, une opposition : le même et l'autre, « nous » et « eux ». L'ethnocentrisme – cette façon de voir et d'évaluer à partir de ce qui nous est familier – est son *« mouvement premier »*, non pas sa forme pathologique. Et l'exotisme n'en serait que le pendant : valorisation de l'Autre transformé en être mythique ou, selon la formule de Todorov, *« éloge dans la méconnaissance »*.

Les préjugés et les stéréotypes traduisent, en simplifiant, en rationalisant, en affirmant, les relations instaurées entre groupes socioculturels. Ils ont d'autant plus de vigueur que la compétition et la confrontation prévalent sur la solidarité, que la conjoncture est génératrice d'inattendu et de désemparement. Face à ces entraves à la communication, et aux autres simplement mentionnées – économiques et effets de l'inégalité, politiques et effets des passions, – il est des moyens de s'en libérer. Le rapport à l'Autre n'est jamais figé, la mise en relation interculturelle reste toujours inachevée, les cultures actuelles deviennent de plus en plus cosmopolites. Mais la cure de la méconnaissance et de la discrimination n'a pas trouvé son remède : nos auteurs suggèrent de faire prendre conscience par le truchement de la *« recherche-action »* et de promouvoir une *« pédagogie de l'interculturel »*. *En évitant les recettes.*

IL faut porter le regard plus loin, afin de mieux accéder à l'histoire turbulente des métissages et à ses ambiguïtés. Ce à quoi nous invite l'ethnologue Michel Panoff en nous entraînant dans une savante découverte de Tahiti, *« laboratoire d'un métissage à la fois biologique et culturel »*. Depuis l'époque des premiers contacts, des premières illusions, celle de l'hostilité et de la séduction, des méprises mutuelles et des ruses opposées aux violences des intrus. L'île est alors, d'abord, un pays de guerriers conduits par des aristocrates, avant d'être une Nouvelle Cythère. Des gens qui ne se laissent pas facilement soumettre, qui se seront vus successivement comme des adversaires redoutables, des associés coriaces, des administrés insaisissables.

Sous la pression des navigateurs marchands, des missionnaires importateurs de religions concurrentes, des colons, des administrateurs, ils réagissent, innovent, adoptent ; ils se servent des rivalités entre étrangers, anglais et français ; ils s'engagent dans des combats où leur indépendance est en jeu. Une histoire agitée qui conduit les Tahitiens de la royauté marchande et chrétienne des Pomaré au protectorat, à la colonisation puis au régime de la citoyenneté française.

Ce semble être une histoire de la soumission et de l'assimilation ; en fait, comme le démontre Panoff, les Tahitiens restent plus *« les sujets que les objets des événements »*. Ils travaillent avec les instruments que la relation inégale leur impose, avec les moyens que la tradition leur fournit. Le négoce est converti en facteur de renforcement politique. La tentative de création d'une théocratie par les missionnaires venus de Londres échoue, le pluralisme religieux favorise les choix et la formation d'un clergé indigène. Le tahitien devient une langue écrite, et tardivement (1980) de statut officiel. Le droit importé est, à plusieurs reprises, détourné, « colonisé ». Et surtout, une assimilation inversée a fait absorber les étrangers par les familles tahitiennes : *« La panmixie est à jamais consommée. »*

A Tahiti, *« le métissage, au sens biologique et culturel, a été le moteur de l'Histoire »*. C'est, pour Michel Panoff, l'occasion de son éloge. Il n'en reste pas moins que le discours des classes sociales est maintenant culturellement masqué – au profit des *« demis »*, métis et modernistes – et que l'identité tahitienne se cherche en dehors de son passé. Pour pondérer l'optimisme, il convient peut-être de relire *les Immémoriaux* de Segalen.

C'EST à la connaissance d'une identité noyée, ressurgie, que conduit Yves-Charles Granjeat, par une très remarquable étude consacrée aux Mexicains-Américains, aux Chicanos. A un mouvement de néonationalisme culturel, né au moment où la loi tente de corriger certains effets des discriminations raciales et nationales et où, en conséquence, les contradictions s'exaspèrent.

Le Chicano est, à la fois, désirable (marché du travail oblige) et indésirable (associé à des images avilissantes et à la hantise d'être submergé). On connaît l'argument, il a une large diffusion. Granjeat traite de la plus récente revendication identitaire des Chicanos, de leur *« quête d'un récit fondateur »* accompagnant les revendications socio-économiques. Il fait un choix de méthode : considérer le discours, la guerre des signes et des images, le recours à l'imaginaire, au symbolique qui exprime cette tentative d'être.

Le mythe, l'histoire et l'idéologie s'entremêlent. La reprise de soi est d'abord conforme à une charte spirituelle. Elle a pour référence une terre mythique, Aztlan, lieu d'origine et horizon du peuple mexicain, *« cœur de la topographie imaginaire »* ; et la première revue fondée par un universitaire chicano a pour titre *le Cri*, en écho au « cri de douleur » donnant, en 1810, le signal de l'insurrection qui réalisera l'indépendance. Tous les moyens sont utilisés. La recherche dans les universités avec la création de Chicano Studies Centers. L'appel à une histoire, qui est une critique du système d'exploitation et aussi une exaltation des figures insoumises : *bandidos*, justiciers patriotes, résistants, fondateurs d'un nouvel indianisme. L'idéologie qui tente de transfigurer l'*« irréductible multiplicité »* de la population d'origine mexicaine en un peuple uni, de forger une conscience collective, de réaliser une union paradoxale. Et puis, tout ce qui arme la guerre des esprits : les signes et les images contre les signes et les images du dominant, les mots du poète et de l'inspiré, l'action théâtrale exaltant le paysan *(campesino)*, *« fils de la terre et héritier de la sagesse »*.

Mais l'ambiguïté demeure, hésitation entre la séparation et l'intégration. L'Indien donne à la première son image idéale, métaphore et utopie à la fois. Le métis est un symbole intégrateur, affirmation d'une issue et non d'une clôture, et aussi exaltation d'un *« être multiple, universel »*. Face au choix impossible, au risque du repli, les écrivains chicanos ont opté pour l'esquive, le mouvement, *« le vertige d'un ouragan sans île ni repos »*. Je laisse à Granjeat la dernière phrase : *« Il reste la perturbation, l'écriture de l'exil et l'exil de l'écriture »* ; derniers mots d'un livre fort où l'art du texte renforce l'art de l'analyse.

□ **Signalons en complément le livre du philosophe Jacques Demorgon, *l'Exploration interculturelle*, Armand Colin, 288 p., 120 F, et le dernier ouvrage de l'ethnologue et africaniste Jean-L. Amselle, *Logiques métisses, anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*, Payot, 257 p., 150 F, mise en évidence d'*« un syncrétisme originaire »*, de la *« négociation »* permanente des identités collectives et du jeu des rapports de forces dans le champ interculturel.**

□ **Signalons également *Premier contact. Les Papous découvrent les Blancs*, de Bob Connolly et Robin Anderson (traduit de l'anglais par Richard Crevier postface de Jean Guiart, Gallimard, 280 p., 160 F), passionnant récit de la première rencontre entre un chercheur d'or australien, Michael Leahy, et les aborigènes de Nouvelle-Guinée, reconstituée cinquante ans plus tard sur la base des témoignages de ceux qui l'ont vécue, et *La Mascarade des sexes*, de Stéphane Breton (préface de Marc Augé, Calmann-Lévy, 298 p., 130 F), savant essai sur la logique du rituel en Nouvelle-Calédonie – fondée sur l'inversion et le travestissement – et réflexion originale sur l'opposition entre le symbole, caractéristique des sociétés « primitives », et le signe, propre aux sociétés modernes.**

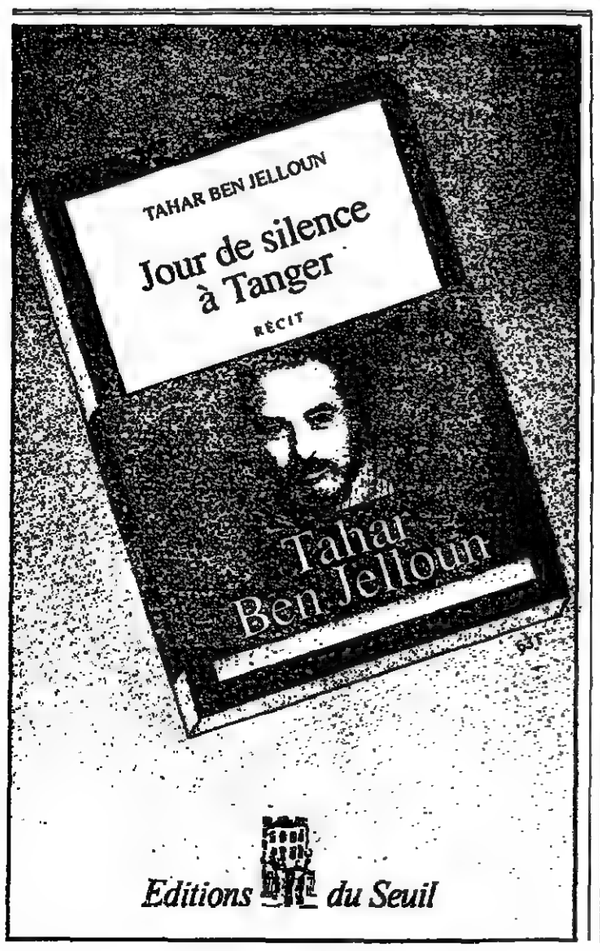

L'esprit de famille

La plus vieille cellule du monde sous le microscope de France Quéré

LA FAMILLE
de France Quéré,
Seuil, 354 p., 120 F.

« Essai » annonce l'auteur sous son titre, comme pour lui enlever de sa rudesse. Oui, la *liberté de ton que se donne* France Quéré arrache l'ouvrage aux catégories où on l'attendait : sociologie, histoire, par exemple. Sans doute trouve-t-on quelques éléments de ces disciplines, mais bien d'autres choses encore : des réactions d'humeur, des élans lyriques, l'expression d'une foi vive. Nous avons là un « Ce que je crois » sur la famille, construit comme une symphonie avec le mouvement allègre d'exposition (intitulé « Positions ») ; la seconde partie, aux thèmes enchevêtrés comme dans une sorte de « strette » (« Événements »), et un final beaucoup plus serein, porteur d'infini (« Convictions »).

Les foyers occidentaux remettent en cause aujourd'hui l'immémoriale inégalité de la famille. L'aîné ne domine plus le cadet, les parents tiennent les enfants pour des personnes à part entière, l'égalité des sexes s'établit. Ces grandes conquêtes n'en sont pas toujours, note France Quéré. *« Qui n'est pas capable est-il coupable ? »*, interroge-t-elle à propos des enfants. *« Le mythe déloyal que l'on nomme égalité des chances conduit à tarauder les consciences en liant des notions incompatibles, l'impuissance et la faute. En tout cas, dans la tête d'un enfant. »*

L'égalité peut, hélas ! enfanter de l'inégalité, on le voit aussi dans les relations entre les générations. La puissance des parents régresse, mais l'éducation se heurte désormais au phénomène de la consommation. *« Il n'est rien que* [les enfants] *n'aient. Eh bien ! ce rien, ils en rêvent... D'où leurs nostalgies indicibles. Ils cherchent au-delà, ne sachant quoi, sauf qu'ils cherchent, et, en cela, ils sont sages. »*

Le conflit des générations a toujours existé, et il y a de la naïveté à croire que nos fils cultivent des valeurs inédites : *« La moralité pour le grand nombre n'est que l'art d'adapter le possible avec le désirable... Beaucoup pratiquent la liberté sexuelle par une sorte d'obligation triple : le désir masculin, l'entraînement général, le doute de soi. Voilà pour la fille. Mais le couple lui-même ?... L'union s'aplatit dans la satisfaction forcée des plaisirs sans lendemain. »*

A propos du couple, précisément, France Quéré regarde sans complaisance les effets d'indéniables progrès. Beaucoup de femmes travaillent par volonté et non par nécessité. Acquis incomparable de la condition des *« chères moitiés »... qui sont devenues des êtres à part entière »*. Mais au prix souvent d'une grande fatigue, car il faut assumer deux rôles, l'un de tradition, qui est la famille, l'autre d'innovation, qui est le métier. Le partage des tâches avec le mari ? Le plus souvent, il ne se réduit qu'à un simple appoint.

Passion et calcul

Sur le sort de la liberté à l'intérieur de la famille, notre auteur s'étendra ensuite beaucoup plus longuement. L'émancipation du mariage est l'un des faits les plus connus. Au nom de l'amour, nombre de jeunes rejettent l'institution. Mais aussi parce que, *« si cela ne marche pas, il est plus facile de se séparer »*. Etrange passion mêlée au calcul. Curieux amour qui pose, d'entrée de jeu, son échec possible. Sans doute le paysage affectif n'est pas réjouissant. Un divorce sur quatre unions, cela fait beaucoup. Mais trois mariages qui « tiennent » sur quatre, est-ce si mal ? Sait-on, en outre, qu'une union libre sur deux se désagrège ? *« Le temps ajoute plus à l'amour qu'il ne lui retire*, écrit courageusement France Quéré. *Ce n'est pas l'habitude qui tue l'amour, c'est la défaillance du sentiment qui répand son ennui sur les événements et les visages. »*

On retrouve ici et là les accents de certaines pages de Jacques de Bourbon-Busset, chantre éperdu de l'amour conjugal. Selon France Quéré, la volonté est la pièce maîtresse de l'amour, et elle s'en prend à ce qu'elle appelle le *« divorce doucereux »*, précoce, à l'aimable, peut-être plus nuisible que les autres auprès de jeunes enfants qui, n'ayant pratiquement jamais vu leurs parents se disputer, s'accusent eux-mêmes d'avoir désuni père et mère.

A qui profitent les nouveaux usages ? A l'examen, ni à la femme, ni à l'homme, ni, bien entendu, à l'enfant, ni à la société, surchargée par les recours qu'elle doit fournir à tant de foyers disloqués. Le plus étonnant est que la jeunesse, malgré cette apparente débâcle, garde foi dans la famille, qui reste – tous les sondages le prouvent – une idée forte. Elle n'est pas seulement un refuge, une cellule de base de l'humanité, mais *« le creuset où s'élaborent les valeurs de la conscience et la conscience des valeurs »*.

Les dernières pages du livre de France Quéré sont une sorte d'hymne à l'esprit de famille, entendu dans le sens le plus élevé du terme, car son discours apologétique mais laïc jusque-là s'épure pour retrouver les harmoniques des textes sacrés. *« Le véritable esprit de famille*, écrit-elle, *surmonte la contradiction qui règne entre l'unité du moi et la pluralité des autres. L'éducation n'est que... le passage du moi au nous. »*

Pierre Drouin

Les surprises de la conversation

L'œuvre d'Erving Goffman apparaît aujourd'hui comme un enjeu important dans les batailles sociologiques

LE PARLER FRAIS D'ERVING GOFFMAN, *actes du colloque réuni à Cerisy en 1987, sous la direction de Robert Castel, Jacques Cosnier et Isaac Joseph, Ed. de Minuit, coll. « Arguments », 322 p., 130 F.*

ENGAGER LA CONVERSATION, introduction à la sociolinguistique interactionnelle, *de John Gumperz, traduit de l'anglais par Michel Dartevelle, Martine Gilbert et Isaac Joseph, Ed. de Minuit, coll. « Le sens commun », 185 p., 120 F.*

Supposez que vous adressiez un compliment à quelqu'un. Vous vous attendez de sa part à une réaction positive, un remerciement, un mot de reconnaissance, une phrase de politesse. Or, le plus souvent, votre interlocuteur répondra soit en rejetant les éloges que vous lui décernez, soit en les rabaissant. Vous sentirez dans ses propos ou son attitude une certaine gêne, qui se marquera par un comportement ambigu, biaisé, peut-être autoironique ou qui donnera lieu à *« toutes sortes de manœuvres de diversion ou de conduites d'évitement »*, comme l'écrit Catherine Kerbrat-Orecchioni dans *le Parler frais d'Erving Goffman*, recueil d'articles consacrés au sociologue américain.

Pourquoi cet embarras, cette fuite, cette esquive ? C'est que, explique l'auteur de l'article, votre compliment entre en contradiction avec quelques-unes des règles de la conversation ordinaire : il constitue d'abord une sorte d'incursion sur le territoire d'autrui, en mettant le complimenté en position d'obligé, il enfreint ensuite la loi de modestie, qu'il convient de respecter autant qu'il est possible. Pour ces deux raisons au moins, le compliment ne peut pas être accepté ; mais il ne peut pas non plus être rejeté, car ce serait vexer le complimenteur, c'est-à-dire transgresser le principe qui demande de ménager l'interlocuteur. La solution du dilemme est alors le compromis, la dérobade, parfois le silence.

Ces éléments d'*« analyse conversationnelle »*, qui permettent de décrire quelques-unes des interactions en face-à-face auxquelles nous expose la vie en société, Catherine Kerbrat-Orecchioni les emprunte en partie à Erving Goffman afin de montrer comment il est possible, en s'inspirant de son œuvre, de rendre compte de la complexité des actes de langage — dès lors que l'on s'intéresse à la réalité des échanges linguistiques et non pas seulement, comme au temps du structuralisme, au système de la langue.

« Calmer le jobard »

De cette nouvelle orientation, Goffman donne lui-même un bon exemple dans un texte de 1952, inédit en français publié en annexe dans le même volume. Sous le titre « Calmer le jobard », il présente les mille et une manières d'apaiser les victimes d'un échec dans les différentes sphères de l'activité humaine : en prenant en considération *« la consolation comme processus social »*, qu'il s'agisse d'aider quelqu'un à supporter une déconvenue professionnelle ou de lui permettre de surmonter une déception personnelle, Goffman attire l'attention sur plusieurs données importantes de la vie collective, telles que la représentation de soi, la diversité des rôles sociaux ou les phénomènes d'exclusion et de « mort sociale ».

Bien entendu, les méthodes d'adaptation à l'échec ne sont pas purement verbales, mais elles reposent toutes sur des *« rites d'interaction »* — selon le titre d'un des ouvrages de Goffman — qui impliquent des effets de communication, avec ou sans dialogue : on lira à ce sujet la stimulante contribution d'Isaac Joseph, ainsi que celles de John Gumperz sur *« les conventions de contextualisation »* qui rendent possible la compréhension, de Michel de Fornel sur *« le sens du rituel dans les échanges conversationnels »*, de Bernard Conin sur les échanges de salutations ou de Michèle Lacoste, qui commente une discussion entre ingénieurs dans une grande entreprise.

Hôpital, caserne et couvent

Toutefois, l'une des questions importantes que pose la « microsociologie » de Goffman est celle de son lien avec une « macrosociologie » qui n'entendrait pas se contenter des minutieuses descriptions ethnographiques proposées par l'auteur de *la Mise en scène de la vie quotidienne*, mais qui voudrait les mettre en relation avec un système global. Cette tentative pour *« 1ier ordre social et ordre de l'interaction »* est sous-jacente à plusieurs articles du recueil.

On retiendra celui de Robert Castel qui, à partir d'une lecture d'*Asiles*, indique comment, selon lui, les *« configurations ponctuelles »* analysées par Goffman ne prennent leur sens qu'au travers de l'*« institution totale »* (en l'occurrence l'hôpital psychiatrique, dont les traits structuraux sont aussi ceux du couvent, de la caserne, de la prison, du camp de concentration...), considérée comme un *« schéma opératoire qui ordonne la diversité empirique et la rend intelligible »*. Autrement dit, selon Robert Castel, le Goffman d'*Asiles*, à la différence du courant de l'ethnométhodologie dont il est parfois jugé proche, ne réduit pas la réalité sociale *« aux règles d'usages et d'échanges »* qui définissent l'interaction. De même, Louis Quéré note que pour Goffman l'interaction peut être traitée *« comme un ordre de faits parmi d'autres »* — et non comme le facteur déterminant de la construction sociale.

On comprend alors comment un chercheur tel que Pierre Bourdieu, que l'on sait fort éloigné de l'interactionnisme, a pu s'intéresser aux travaux du sociologue américain, dont il fut l'introducteur en France ; et on s'explique mieux, sept ans après la mort de Goffman, l'engouement que suscite son œuvre, non seulement par sa richesse empirique et conceptuelle, mais aussi par ses ambiguïtés théoriques, qui en font un enjeu important dans les batailles entre les écoles sociologiques françaises.

Les textes de John Gumperz que publie Pierre Bourdieu dans sa collection « Le sens commun » témoignent du même souci de combiner l'approche globale de la sociologie classique et la démarche microsociologique héritée, entre autres, de Goffman. On mentionnera ici, à titre d'exemple, le chapitre sur *« la sociolinguistique interactionnelle dans l'étude de la scolarisation »*.

L'auteur souligne que pour analyser l'échec scolaire il convient d'examiner les conditions d'apprentissage à travers les *« relations de face-à-face entre l'enseignant et l'élève »*, mais il ajoute que celles-ci sont socialement définies, en raison du *« contexte »* dans lequel elles sont *« immergées »*. Toute réforme de l'école doit tenir compte de l'ensemble de ces facteurs. *« Nous devons*, conclut John Gumperz, *articuler une explication en termes politiques et institutionnels à une perspective centrée sur une microanalyse de la pratique éducative quotidienne. »* Ainsi contribue-t-il à définir le bon usage de l'interactionnisme.

Thomas Ferenczi

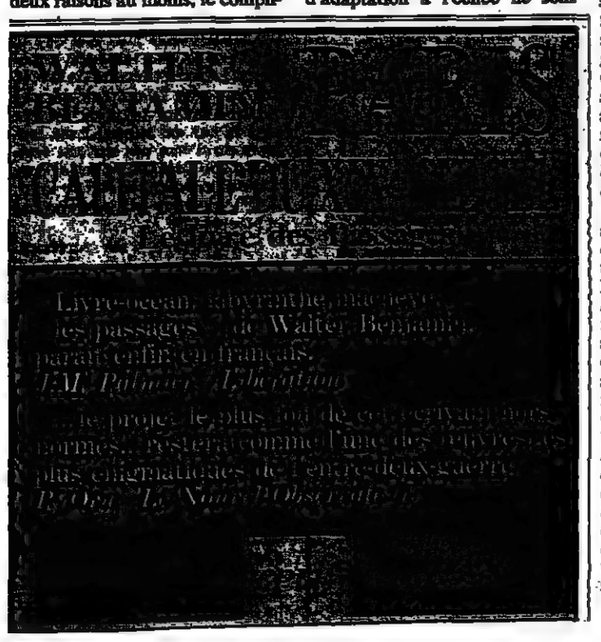

12 écrivains grecs
29 janvier - 10 février 1990

centre national des lettres

Les belles étrangères

Rencontres et débats publics

29 janvier
14 h 30 — Grand amphithéâtre de la Sorbonne — *Séance inaugurale* présentée par Jacques Lacarrière

30 janvier
10 h 00 — Centre national des lettres — *Les revues et la critique en Grèce*
17 h 30 — FNAC Montparnasse — *Le voyage, élément de l'identité littéraire*

31 janvier
10 h 00 — Centre national des lettres — *Salonique, cosmopolite et solitaire*
18 h 00 — Centre Pompidou (grande salle) — *Le renouveau de la prose depuis la fin de la dictature*
20 h 30 — Centre Pompidou (grande salle) — *Poètes contemporains* avec Judith Magre et Denis Manuel

1er février
10 h 00 — Centre national des lettres — *Les "pères fondateurs"*
15 h 00 — Centre Pompidou — *Films*
20 h 30 — Centre Pompidou — *Échanges "à la grecque"*

2 février
10 h – 18 h — UNESCO (salle 2) — *Évolution de la langue et problèmes de traduction*
20 h 30 — Maison des cultures du monde — *Soirée théâtre*

3 février
20 h 30 — Salle Gaveau — *Concert*

Expositions et Films

Centre Pompidou
L'édition grecque

Centre national des lettres
Portraits d'écrivains
Stratis Tsirkas par Antoine Vitez

Galerie Agathe Gaillard
Salonique par François Delebecque

Espace Hérault
Six artistes grecs – Six artistes français

Cinémathèque, Palais de Chaillot
Festival du film grec

du 5 au 10 février
Rencontres en régions
Aix en Provence (tél. 42 92 15 65)
Bordeaux (tél. 56 44 92 40)
Montpellier (tél. 67 58 05 58)

Renseignements et programme détaillé
Centre national des lettres
53, rue de Verneuil
75007 Paris
tél. 42 22 28 49
ou sur minitel : 36 14 code CNL
contacts presse : Anne Vincent 45 49 30 85

Culture

Les « Belles étrangères » grecques

C'est à la Sorbonne, comme l'usage en est à présent bien établi, que seront accueillis, lundi 29 janvier à 14 h 30, par Jacques Lacarrière les douze écrivains grecs présents en France pour les « Belles étrangères » consacrées à la littérature de leur pays.

Nous présentons brièvement ces poètes, prosateurs et auteurs dramatiques fort peu ou pas du tout traduits en français.

Parallèlement aux « Belles étrangères », plusieurs éditeurs ont inscrit des écrivains grecs à leur catalogue. Notre collaborateur Vassilis Alexakis, commissaire des manifestations, présente deux de ces ouvrages. Paraissent en outre chez Hatier, une Histoire de la littérature grecque moderne, ***par Mario Vitti ; une anthologie de nouvelles grecques,*** Arrêts sur image, ***présentée par V. Alexakis et Alexandros Ziras ; enfin, Michel Grodent analyse, la place de la poésie et de la chanson dans l'histoire de la Grèce moderne et les trois figures du bandit, du prophète et du mécréant. P. Moullas, Y. Dallas et E. Capsoménos présentent chez Actes Sud une*** Anthologie de la poésie grecque contemporaine ***de 1945 à 1985 ; c'est André Kedros qui a assuré la traduction de cet ouvrage publié avec l'aide de l'UNESCO. Signalons également, sans prétendre à l'exhaustivité, plusieurs titres chez Fata Morgana (Cavafy, Yannis Tsarouchis, Jeanne Tsatsos) ; des poèmes de Yannis Ritsos,*** Sur une corde, ***chez Solin (traduction de Dominique Grandmont) ; Climats publie un deuxième livre de Nicos Kavadias, des nouvelles : traduites par Michèle Barbe ; des textes de Dimitri Hadzis sortent conjointement chez Complexe et aux Editions de l'Aube ; enfin la collection « Orphée » (La Différence) publiera des poèmes d'Anghélos Sikelianos.***

L'Institut français d'Athènes et le Centre de la traduction littéraire publient un guide des livres d'auteurs grecs et français et des livres sur la Grèce intitulé la Grèce et les livres. ***C'est Pétros Papadopoulos qui a établi ce guide.***

Les cauchemars de Georges Cheimonas

LES BATISSEURS
de Georges Cheimonas, traduit du grec par Michel Volkovitch. Ed. Maurice Nadeau, 112 p., 85 F.

On a souvent l'impression que les courts récits qui composent *les Bâtisseurs* sont des descriptions de tableaux, tant les personnages sont figés et silencieux. Très rarement, il leur arrive de monologuer, mais il ne s'agit que de fragments de monologues auxquels personne ne prête attention. Ce sont des personnages pétrifiés par l'horreur. Ils font penser à des héros tragiques saisis au moment où le destin accomplit son œuvre.

Tel personnage se trouve en présence d'une tête tranchée, posée sur le sol. Ailleurs on assiste à la naissance d'un bébé monstrueusement grand, rattaché par le cordon ombilical à une mère minuscule. Les oiseaux eux-mêmes restent immobiles dans le ciel. Le drame a lieu tantôt dans une maison somptueuse, tantôt dans une sorte de désert qui rappelle les espaces vides de Chirico.

Un père avec une tête de *chien tente de mordre son fils.* Un esclave coupe des morceaux de sa propre chair avec un rasoir : *« Il s'enlevait de petits morceaux pour se réduire encore. Il enseignait à son corps une nouvelle fonction la coupe. Avec une patience comme une sagesse il évitait toute blessure et le sang ne coulait pas mais il s'arrondissait comme une jarre en réduisant son point d'appui à terre. »*

La vie ordinaire est absente de ces récits : on ne mange pas chez Cheimonas, on ne boit pas, on ne travaille pas. Fait-on l'amour ? Les scènes sexuelles sont, elles aussi, peu ordinaires : *« Les chiens fourraient leur museau entre les cuisses des femmes enceintes ; dans le sexe de la sœur profondément planté un gros morceau de bois. »* A plusieurs reprises on assiste à des unions incestueuses. La plupart des femmes ont des corps immenses et perdent leurs cheveux. Toute communication avec elles semble exclue.

Rarement un auteur nous aura donné une image aussi sombre de la condition humaine. D'où vient le mal ? Faut-il incriminer le temps qui *« n'est pas destiné aux hommes »* et s'acharne à les détruire ? Sommes-nous en train de payer pour une faute impardonnable que nous aurions commise il y a bien longtemps ? Dieu apparaît à deux ou trois reprises dans le livre, mais il s'agit d'un Dieu craintif et obscène.

Apparemment, il n'y a rien à espérer. Les écrits de Cheimonas portent la trace de son métier de psychiatre et de son goût pour les tragiques grecs, qu'il a traduits. Les horreurs qu'il décrit évoquent celles de la guerre civile. Michel Volkovitch a remarquablement rendu en français cette prose hachée, haletante, d'une force indéniable.

Vassilis Alexakis

L'indigestion politique d'André Kedros

L'HOMME A L'ŒILLET, l'itinéraire d'un jeune intellectuel grec dans la France des années 50
d'André Kedros. Robert Laffont, 346 p., 98 F.

Comme beaucoup de Grecs, André Kedros n'a passé qu'une petite partie de sa vie, entre 1938 et 1945, en Grèce. Fils d'un homme d'affaires grec installé à Bucarest, il est né dans cette ville en 1917 et a fait ses études à Prague. En 1945, il est arrivé à Paris, où il vit depuis lors. Lui dont la jeunesse a été bercée par trois langues, le grec, le roumain et l'allemand n'a guère eu de mal à rédiger en français son premier roman, paru en 1948.

Il a publié depuis une douzaine de récits, tous écrits en français, et des livres pour enfants signés sous le pseudonyme d'André Massepain. Il est également l'auteur d'une histoire de *la Résistance grecque*, parue chez Laffont en 1966, qui fait autorité.

Les années qu'il a vécues en Grèce l'ont profondément marqué : il a connu la dictature de Metaxas, la guerre, l'occupation, pris une part active aux combats de la résistance, dirigés dans une large mesure par les communistes, assisté aux débuts de la guerre civile. C'est un peu pour le soustraire à l'extrême droite, qui prit le pouvoir en Grèce après la guerre, que l'Institut français d'Athènes l'aida à émigrer en France, en compagnie d'autres intellectuels et artistes grecs : Castoriadis, Axelos, Xenakis, Candilis. Est-ce parce qu'il faillit être expulsé de France peu d'années après son arrivée qu'il n'a jamais demandé la nationalité française ?

Au début des années 50, Kedros déclencha, avec l'aide d'Aragon, une grande campagne de presse pour empêcher l'exécution du communiste Beloyannis, accusé d'espionnage par Athènes. Beloyannis, qui s'est présenté à son procès en tenant un œillet à la main, fut en fin de compte passé par les armes : il est beaucoup question de cette affaire dans le récit autobiographique qu'André Kedros a d'ailleurs intitulé *l'Homme à l'œillet.* Mais il est surtout question de la déception qu'éprouve l'auteur à l'égard de la direction des partis communistes tant grec que français. Persuadé que Staline a lâché les communistes grecs, il considère comme une folie leur décision de se heurter par les armes au pouvoir en place.

Les communistes français, Aragon en tête, ne supportent guère ce genre de critique. Ils refusent de voir toute ressemblance entre les procès expéditifs qui ont lieu à Athènes et ceux qui se déroulent au même moment dans les pays de l'Est. L'auteur, lui, en est choqué : *« Trop de gens avouent trop de crimes dans le monde communiste »*, note-t-il dans son journal de l'époque. Il surprend un membre du comité central du PCF sortant d'un cinéma qui passe un western le col de son pardessus bien relevé : *« On eût dit qu'il sortait d'un hôtel louche. »* Il est choqué lorsque le comité de lecture des Editeurs français réunis lui reproche, par l'intermédiaire d'Aragon, d'avoir présenté dans un de ses romans *« certains agents britanniques parachutés dans le maquis grec comme des héros positifs »* ! La figure qui domine ce récit est en fait celle d'Aragon : Kedros lui voue une vive admiration au départ, qui s'atténue au fil des pages et disparaît définitivement lorsque le poète *« remercie »* la direction du Parti d'avoir condamné le portrait de Staline fait par Picasso. Aragon ne se trompe pas, confie Tristan Tzara à l'auteur, *« il se dupe lui-même. C'est même devenu chez lui une seconde nature »*. Les anecdotes sur les célébrités parisiennes de l'époque, de Picasso à Pablo Neruda, qui émaillent ce récit adoucissent quelque peu son caractère grave, douloureux, parfois bouleversant.

V. A.

Les auteurs invités

MANOLIS ANAGNOSTAKIS

Poète né à Salonique en 1925, Anagnostakis, malgré son engagement à gauche, a conservé son indépendance d'esprit. Très populaires en Grèce, ses poèmes reflètent un tempérament critique et sarcastique à l'égard de la société petite-bourgeoise et des *« camps bien établis »*. Aucun de ses recueils n'a été traduit ; quelques poèmes figurent dans diverses anthologies, dont *Voix grecques* (Gallimard, 1973).

NIKOS BAKOLAS

Nikos Bakolas a soixante ans lorsque paraît, en 1987, son immense roman, *la Grande Place*, qui obtient malgré sa difficulté un large succès public. Originaire de Salonique, Bakolas, traducteur de Faulkner et de James, utilise le monologue intérieur, la phrase longue, et met en scène de nombreux personnages aux profils incertains. Aucun de ses six romans n'a été traduit.

GEORGES CHEIMONAS

Cheimonas est né en 1938 à Kavala en Grèce du Nord. Psychiatre et enseignant de psychiatrie à Athènes, il publie depuis le début des années 60 des textes brefs et hallucinés, qui sont comme des visions de cauchemars *(lire ci-contre)*.

KIKI DIMOULA

Bien qu'ayant commencé à publier ses poèmes en 1952, Kiki Dimoula n'accède à la notoriété dans son pays qu'en 1988, avec son recueil *Je te salue, Jamais* qui obtint un grand succès. Elle se vit couronner l'année suivante par le Grand Prix national de poésie. *« Notre mort nous tient à jamais dans l'ignorance »*, écrit ce poète hanté par les thèmes de la solitude et de la séparation. Aucun recueil traduit.

MIHALIS GANAS

Mihalis Ganas a dix ans en 1954, lorsqu'il revient dans sa région natale, l'Epire, d'où la guerre civile avait chassé sa famille. Cet exil marquera sa poésie, influencée par la tradition populaire, par Solomos et Séféris. Son premier livre paraît en 1978. Aucun recueil traduit.

NIKOS HOULIARAS

Peintre, auteur de chansons autant qu'écrivain, Houliaras est né à Jannina en Epire en 1940. Ses récits, qui se passent généralement dans sa région natale, tiennent du conte populaire et truculent mettant en scène des enfants ou des adolescents. Houliaras a également publié des poèmes. Aucun livre traduit.

IACOVOS KAMBANELLIS

Né à Naxos en 1922, Iacovos Kambanellis est considéré comme le fondateur du théâtre grec moderne. Depuis 1950 il a publié une vingtaine de pièces, dont plusieurs ont été jouées aux Etats-Unis et dans d'autres pays, mais jamais en France. Déporté à l'âge de vingt ans à Mauthausen, Kambanellis a écrit, à partir de cette expérience, un cycle de poèmes qui fut mis en musique par Théodorakis.

DIMITRIS KEHAIDIS

Né à Trikala en Thessalie en 1933, Dimitris Kehaidis fit ses débuts d'auteur dramatique en 1958. Il est l'une des figures les plus populaires du théâtre grec. Kehaidis met en scène des inadaptés qui cherchent des issues à un espace social pesant, absurde.

YORGOS MANIOTIS

Né à Athènes en 1951, Yorgos Maniotis est l'auteur d'une quinzaine de pièces, d'un récit, de poèmes et de scénarios. Il aborde dans son théâtre des thèmes comme l'homosexualité ou la drogue, traités souvent de manière délirante.

TITOS PATRIKIOS

C'est en 1954 que Titos Patrikios né à Athènes en 1928, publie ses premiers poèmes. Engagé très jeune dans la résistance durant la guerre civile, il se réfugia à Paris pendant la dictature des colonels et travailla pour l'UNESCO. Un certain désenchantement l'incite à cette époque à tenir sa poésie à distance de la politique. Aucun recueil traduit.

THANASSIS VALTINOS

Né en 1932 dans un village du Péloponnèse, Valtinos écrit son premier texte important, *la Descente des neuf*, en 1963. Il utilise fréquemment la technique du documentaire et du montage. Il fut le scénariste du film de Théo Angélopoulos, *Voyage à Cythère* en 1984. Des textes de Valtinos ont été traduits dans différentes anthologies, dont *Voix grecques*.

ALKI ZEI

Militante de gauche, Alki Zei fut déportée en 1948, puis vécut en Union soviétique de 1954 à 1964 et s'installa à Paris à l'époque de la dictature des colonels. Connue surtout pour ses livres pour enfants, dont plusieurs ont été traduits en français, elle a publié son premier roman, *la Fiancée d'Achille*, en 1987. Cet ouvrage a été traduit par Gisèle Jeanperin aux Editions de La Découverte en 1989.

Calendrier

Le programme des écrivains grecs durant leur séjour en France est chargé. Signalons quelques-unes de ces manifestations.

Le 30 janvier à 10 heures : rencontre au CNL (53, rue de Verneuil, 75007 Paris) sur les revues grecs et la critique ; le même jour, à 17 heures, à la FNAC-Montparnasse, débat sur « Le voyage, élément de l'identité littéraire ? » ; le 31, à 18 heures, au Centre Pompidou (grande salle), un débat sur « Le renouveau de la prose depuis la fin de la dictature » ; *dans la même salle*, à 20 h 30, un débat sur la poésie grecque contemporaine ; le 2 février, deux colloques à l'UNESCO (salle 2), sur l'évolution de la langue grecque (10 heures) et sur la traduction (14 heures) ; le même jour à 20 heures, une soirée théâtrale aura lieu à la Maison des cultures du monde (101, bd Raspail, 75006 Paris) organisée avec l'aide de l'Association des amis de la Grèce.

La dernière semaine sera consacrée à la province : le 3 février à Strasbourg ; le 5 à Dijon, les 5 et 6 à Aix-en-Provence, les 6, 7 et 8 à Montpellier, le 9 à Mende, les 9 et 10 à Bordeaux.

Pour le programme complet, s'adresser au Centre national des lettres. Tél. : 42-22-28-49, ou sur Minitel (3614 code CNL).

LETTRES LATINES

Splendeur de Tacite

Suite de la page 21

Le décor est à la mesure de l'Empire. Légions en Germanie, en Bretagne, en Espagne, en Syrie. Présages, comètes, tremblements de terre, naissances anormales, entrailles chiffrées. Et puis la ville des villes : temples, villas, jardins, Forum. Là-dedans, ils s'amusent, s'espionnent, se corrompent, se volent, se dénoncent, s'exilent les uns les autres, s'empoisonnent, se poignardent, se coupent la tête (si l'on veut se faire ensevelir *en entier*, il faut parfois racheter la tête à ceux qui veulent la vendre). La servilité et la délation sont récompensées, les gens de bien par définition persécutés : *« Ils haïssaient en lui son énergie et son intégrité, comme si c'étaient des crimes »* (voilà qui n'arriverait plus de nos jours, n'est-ce pas ?).

Oui, oui, le christianisme va être une bouffée d'air, mais Tacite n'en sait rien, cela l'étonnerait beaucoup de connaître la suite (qui ne saurait venir, croit-il, de ce Jérusalem où un temple ne comportant pas d'images n'était donc rien). Pour l'instant, c'est comme au cinéma, les chrétiens sont en croix, avalés par les lions, ou enduits de poix pour servir de torches et éclairer les banquets (imaginez la scène dans les jardins du Vatican, par exemple). *« Fixées à des perches* (tiens, nous reverrons cela plus tard), *les têtes étaient portées en l'air, parmi les étendards des cohortes »*. Ou encore : *« Finalement, ceux qui n'avaient pas d'ennemis étaient abattus par leurs amis. »* Encore mieux : *« Les dernières volontés de Pison furent respectées parce qu'il était pauvre. »*

Tout fut donné à voir...

Pourquoi ne pas commencer une histoire du vingtième siècle sur ce ton : *« J'aborde un ouvrage empli de malheurs, ensanglanté de batailles, déchiré de révoltes et, au sein même de la paix, féroce » ?* C'est pourtant un homme que l'on sent heureux qui écrit ces lignes. Le formidable artiste qu'est Tacite ne souffre pas, ne juge que rarement *(« sans colère ni faveur, sentiments dont les raisons sont bien loin de moi »)*, et son roman (bien préférable à tout romanesque) est le développement d'une fermeté inébranlable à travers la science du discours. Texte d'attaque et de siège, patient, serré ligne à ligne, compact et rapide, fouillé, retranché, impérieux, et frappant, quand il le faut, comme l'éclair. Exemple : *« Cette action abominable fut osée par un petit nombre, souhaitée par un plus grand, et soufferte par tous »* (une telle perfection ne se retrouvera, comme par hasard, qu'en français : Saint-Simon).

Dans les *Annales*, il est difficile de ne pas avoir envie d'apprendre par cœur les passages à juste titre célèbres (l'incendie de Rome, la mort de Sénèque), dans le sillage destructeur de Néron *« désirant toujours l'incroyable »*. Voici : *« Les embarcations furent ornées d'or et d'ivoire, les rameurs, des mignons, rangés selon leur âge et leur spécificité dans l'érotisme... Sur les rives de l'étang, il y avait des lupanars remplis de dames de la noblesse, et, en face, on voyait des prostituées nues... Tout fut donné à voir, et même quand il s'agit d'une femme, ce que recouvre la nuit »...*

L'envers de cette féerie, visant à tout dégrader, ce sont les litanies de supplices et de suicides qui, Tacite le note, pourraient conduire au dégoût. Mais non : il est important que tout soit décrit en détails (Sade, lecteur ébloui de Tacite). Les figures sortent de la nuit et s'imposent, avant d'être noyées par le flot de la narration concurrente de ce fleuve de sang. Un hommage particulier à Epicharis, une femme, une affranchie, disloquée par la torture, mais qui se comporte mieux, en s'étranglant elle-même avec son soutien-gorge, que des chevaliers et des sénateurs, lesquels, sans avoir été torturés, *« trahissaient chacun ceux qui lui étaient les plus chers et les plus précieux »*. Ou encore Thrasea, stoïcien, offrant, selon la coutume, son sang coulant à terre comme une libation à Jupiter libérateur : *« Regarde, jeune homme, tu es né pour vivre à une époque où il est utile d'affermir son âme par des exemples de fermeté. »*

Allons, notre préférence ira aux écrivains : ils meurent en exerçant jusqu'au bout leur art, comme s'il était plus réel que la réalité où ils sont forcés de disparaître. La parole répond de tout et traverse tout. Tacite semble nous dire que l'enfer du tyran (et c'est bien le cas de Néron) sera toujours de n'être pas un bon écrivain ; que seul l'écrit se dresse, souverain, contre le maître local, fût-il empereur (Chateaubriand et Napoléon).

Sénèque dicte à ses secrétaires tant qu'il en a la force ; Lucain, par un geste inouï, reprend à haute voix, pour définir son agonie, les vers qu'il a écrits autrefois sur la mort d'un soldat, style : j'avais raison, c'est bien ça, je persiste, je signe. Pétrone, enfin, l'auteur du *Satiricon*, l'« expert en voluptés », a une conduite plus effarante encore : faisant durer son saignement, et tout en écoutant des poèmes légers, *« il mit par écrit les abominations du prince, en les attribuant à des débauchés et à des femmes, et en indiquant le caractère inédit de chaque accouplement ; puis il scella le livre et l'envoya à Néron »*. A la tienne !

Philippe Sollers

« L'ennemi des tyrans »

Membre d'une famille de rang équestre de l'aristocratie provinciale, Tacite (Publius — ou Caius ? — Cornelius Tacitus) est vraisemblablement né en 55 après J.-C., sous le tout récent règne de Néron, et mort aux environs de 120, trois ans après l'avènement d'Hadrien. C'est à Rome, auprès des rhéteurs, qu'il accomplit sa formation générale et fait l'apprentissage de l'éloquence, pour embrasser la carrière des honneurs. Vers 75, Tacite est appelé au Sénat par Vespasien, proclamé empereur à l'issue des guerres civiles, en décembre 69. Nommé consul en 97 — quelques mois après l'assassinat du tyran Domitien — il exercera sous les règnes de Nerva et de Trajan et connaîtra l'apogée de sa carrière, vers 112, en étant appelé aux très hautes fonctions de proconsul d'Asie.

Exaltée par Machiavel, célébrée dès sa redécouverte au quatorzième siècle, l'œuvre de *« l'ennemi des tyrans »* se compose de cinq ouvrages, aujourd'hui rassemblés dans la Pléiade : la *Vie de Cnaeus Julius Agricola* — pacificateur de la Bretagne et beau-père de l'auteur, — rédigée vers 98, suivie quelques mois plus tard d'un traité sur *la Germanie* ; le *Dialogue des orateurs*, écrit vers 102 ; les *Histoires*, achevées vers 108, où l'auteur raconte les événements de son temps à partir de la mort de Néron ; enfin les *Annales*, écrits majeurs de Tacite, lacunaires, qui retracent l'histoire de Rome, du règne de Tibère à celui de Néron.

Val. C.

Un texte de Maurice Blanchot dans « Globe »

Globe publie dans son numéro de février un dossier consacré aux « Grands silencieux ». Outre le récit d'une amitié avec Samuel Beckett, on y trouvera des portraits de grands silencieux, parmi lesquels Cioran, Kundera, Castaneda, Debord, Gracq, Le Clézio... A cette occasion, Maurice Blanchot a écrit pour Globe *un court texte que nous publions ci-dessous.*

Oui, le silence est nécessaire à l'écriture. Pourquoi ? A l'encontre de Wittgenstein (du moins tel qu'on l'entend superficiellement) je dirais que ce que l'on ne peut dire, c'est précisément là que l'écriture *trouve sa ressource et sa nécessité*. De là aussi que l'auteur, en tant que je, doit faire le plus possible abstraction de soi. *Il n'a pas à survivre*, et s'il vit, personne en principe ne le sait et peut-être non plus lui-même.

Voilà presque 65 ans que je suis lié à Emmanuel Levinas, le seul ami que je tutoie. Je lui dois beaucoup, pour ne pas dire tout. *Bénédiction imméritée.*

Maurice Blanchot

Les adieux sarcastiques d'André Balland

André Balland s'en va. Après un quart de siècle consacré à faire naître des manuscrits, à les piloter et à les faire connaître au public, le fondateur des éditions Balland jette l'éponge. Avec une désinvolture de grand seigneur dilettante qui essaie de masquer sous le panache les blessures les plus vives.

André Balland est comme ça : brillant par timidité, cynique par pudeur, gouailleur par affectivité. Il pratique spontanément le double langage : le détachement ironique pour la galerie et la sourde amertume pour le for intérieur. Quand il vous dit qu'il abandonne parce que le métier commençait à ne plus l'amuser autant qu'avant, il faut entendre qu'il n'avait plus les moyens de *faire son travail comme il* l'entendait : animé par sa seule curiosité des textes, sa seule passion, son seul plaisir du ton nouveau, de l'idée originale, de la démarche piquante. Quand il vous glisse comme par mégarde son catalogue en murmurant qu'« *il y a deux ou trois petites choses là-dedans qui tiennent le coup* », il est clair qu'il est fier d'avoir créé « l'Instant romanesque », un lieu idéal pour les textes courts qu'ont fréquenté les meilleurs romanciers du temps, les plus subtils, les plus secrets ; qu'il ne regrette pas d'avoir le premier fait découvrir Weyergans et Rio, Tristan et Salvaing.

Quand il vous lâche qu'il éprouve un certain ennui à devoir garder un œil constamment fixé sur la liste des best-sellers et l'autre sur la cuisinière où se mijotent les prix littéraires, c'est bien aux finalités mêmes du métier d'éditeur qu'il pense et au remplacement progressif des hommes de lettres par des hommes de chiffres.

Si la passion d'éditer a quitté André Balland, c'est qu'elle ne peut s'exercer que dans une complète liberté. Or, en 1987, il avait dû céder 38 % de son capital à une société d'investissement. Cap D, pendant que Flammarion en achetait 14 % et l'imprimeur Firmin-Didot autant. « *On ne peut pas prendre des risques avec l'argent des autres, c'est inconvenant.* » Mais éditer sans prendre de risque, c'est désespérant. Balland a donc vendu ce qui lui restait à Cap D, dirigé par Gérard Noël et qui est désormais le seul propriétaire de l'affaire.

Balland va aller porter son imagination, sa curiosité, sa faculté d'étonnement et son humour ailleurs. Du côté du cinéma, par exemple, ou des brevets d'invention. Mais il écrit aussi un roman : « *Il me semble que les écrivains n'ont pas encore trouvé un langage qui rende compte des bouleversements de notre époque.* » Non conformiste, Balland n'était plus conforme. Quand vous le rencontriez, il vous parlait des livres publiés par d'autres et qu'il avait aimés. Cet éditeur était un amateur, au sens noble : celui qui aime. Il n'y a plus beaucoup d'amateurs dans l'édition française.

Pierre Lepape

Lire également page 2 « Chaque livre est une exception » par Jacques Bertoin, ancien directeur général des éditions Lieu commun.

« Les Temps modernes » en Roumanie

Façonner un numéro de revue est un travail de longue haleine tant dans le domaine de la conception, du rassemblement des contributions que dans celui de la fabrication. Il faut donc que les responsables des *Temps modernes* aient été doués d'une grande intuition historique pour que sorte en janvier cette revue consacrée à la Roumanie. La revue *Hérodote* a eu la même intuition avec son numéro consacré aux « Marches de l'Est » (*le Monde* daté 21-22 janvier 1990).

Les auteurs prennent également un risque intellectuel important : celui de voir leurs analyses contredites par le cours réel des événements. Dans l'un et l'autre cas, la pertinence des approches, la solidité des témoignages, la rigueur des mises en perspective permettent au contraire d'éclairer une actualité où le spectaculaire se conjugue avec le confus.

Dans *les Temps modernes*, quelques-uns de ceux qui interviennent ont été des acteurs de l'insurrection roumaine. C'est le cas de Doina Cornea, qui siège aujourd'hui au Comité de salut national et qui dresse un véritable réquisitoire contre l'abaissement moral dont ont fait preuve la plupart des intellectuels roumains face à la tyrannie.

Cette démission des élites est à mettre en parallèle avec la révolte de la vieille garde communiste, de ces vétérans du parti et de la lutte antifasciste que met en lumière l'article de Vladimir Tismaneanu.

Mais il est vrai que ces vieux militants révolutionnaires, anciens compagnons d'armes de Ceausescu, ne pouvaient voir qu'avec terreur la perversion inouïe du socialisme en ce que Michael Shafir nomme du « *léninisme mâtiné de führerisme* » à dominante xénophobe et dont l'expression la plus achevée, la plus radicale, on serait tenté de dire la plus folle si la folie ne risquait pas de passer pour une explication ou une excuse, est le programme de systématisation du territoire roumain dont Stéphane Rosière analyse l'effroyable logique politique.

P. L.

▶ **LES TEMPS MODERNES.** *Roumanie. Pour servir à l'histoire d'une libération*, n° 522, 250 p., 50 F.

La confession du prince

A MES FILS
d'Henri d'Orléans.
Albin Michel,
164 p., 85 F.

« *L'Histoire est un roman écrit par Dieu* », dit quelque part Chateaubriand. Ecrite par Dieu — et par les hommes, — dans quelle mesure pouvons-nous l'infléchir ? C'est là une des questions posées par le prince Henri d'Orléans, dans un ouvrage adressé à ses fils et qui participe à la fois du témoignage et du manifeste — convaincu mais non agressif. Le temps d'un livre, Henri d'Orléans a décidé d'ouvrir son cœur et de révéler quelle ordalie fut son difficile parcours personnel.

Le résultat étonne : fils aîné du comte de Paris, donc dauphin du chef de la Maison de France, le prince traversa tour à tour le drame de l'exil (« l'exil extérieur »), celui de la surdité (« l'exil intérieur »), les rigidités d'une éducation d'un autre âge et les frustrations d'un mariage d'arrangement qui se mua en tragédie, lorsque deux des cinq enfants qui allaient en naître se révélèrent handicapés.

Et puis, un beau jour, il nous le raconte avec une élégance étayée de pas mal d'humour, ce dauphin programmé décida qu'il était temps de devenir un homme. Au désert affectif, il opposa l'amour et l'amitié (après Philippe Auguste et Henri IV, il divorça et sut construire un vrai couple) ; aux faux-semblants, il opposa sa créativité ; aux déviances idéologiques, il opposa une réflexion politique réaliste. Décidé à lutter, il paya le prix fort : ses enfants lui furent interdits, sa légitimité lui fut, un moment, contestée, et ses relations avec le comte de Paris s'altérèrent.

Aujourd'hui, les dissensions s'apaisent. Entre la couronne et le passeport, cette famille a forgé sa personnalité, son « label » : une modernité pour ne pas dire un avant-gardisme incontestable.

Le prince Henri s'en explique, ainsi que de la perspective dans laquelle il se situe, afin de « *préserver l'héritage pour l'héritier* ». Il pense qu'en cette fin de siècle on peut encore allier la démocratie et la royauté. Autour de nous, Anglais, Belges et Espagnols, sans parler des royaumes nordiques — Hollande, Suède, Norvège et Danemark, — ont maintenu ce lien.

La royauté peut faire rêver, parce qu'elle permet l'identification à une famille charismatique, à la fois comme les autres et cependant intouchable. Une certaine presse populaire ne s'y trompe pas. Elle sait exploiter l'engouement pour des figures emblématiques : la princesse de Galles ou la princesse Caroline de Monaco...

Françoise Wagener

IN BREF

□ **Jean Vautrin directeur de collection chez Julliard.** — A la demande de Christian Bourgois, directeur des Editions Julliard, le prix Goncourt 89, Jean Vautrin, prend la direction d'une collection consacrée à la nouvelle chez Julliard.

□ **Prix d'hiver.** — Prix Passion 89 à Jean-Luc Benoziglio pour *Tableaux d'une ex* (Seuil) ; prix Cinélect à Edgar Smadja pour *Pisse-vinaigre* (B. Barrault) ; Grand Prix du Sud Jacques-Baumel à Paule Constant qui a également reçu le prix François-Mauriac pour son roman *White Spirit* (Gallimard) ; prix d'Annale de l'Institut de France à Antoinette Scheurer pour *Mémoires d'un sénateur dreyfusard* (Bueb et Rousseau) ; prix Fernand-Méry de l'académie Littré à Gérard Vienne et Jean-Yves Collet pour *le Peuple singe* (Hatier) ; prix Fernando-Rielo de poésie mystique au poète costaricain Laureano Alban, pour son livre *Somme de clarités* ; prix de la Fondation Pierre-Lafue à François Fejtö pour *Requiem pour un empire défunt* (Lieu commun) ; prix Georges-Jamati à Giovanni Lista pour *la Scène futuriste* (Ed. du CNRS) ; enfin, le prix Heinrich-Heine de la ville de Düsseldorf a récompensé l'œuvre de l'écrivain suisse de langue allemande Max Frisch.

□ **Les revues en débats.** — L'association Ent'revues organise une nouvelle série de tables rondes : le 7 février à 18 h 30 : « Les changements à l'Est étaient-ils prévisibles ? » (avec des représentants de *la Nouvelle Alternative, l'Autre Europe, Continent 89, Iztok...*) ; le 1er mars à la même heure : « Que sont devenues les *nouvelles revues* » (avec des représentants de *Gradhiva, Lignes, Limon, Zuk, la Treizième...*). Ces débats se dérouleront au Centre national des lettres (53, rue de Verneuil, 75007 Paris). Signalons également que la quatrième Quinzaine de la revue se tiendra du 7 au 24 mai. Un premier Salon de la revue aura lieu les 12 et 13 mai à l'Ecole des beaux-arts à Paris. (Renseignements Ent'revues, tél. 45-48-76-83).

□ ***Rencontre autour de José Saramago.*** — Un débat autour de José Saramago aura lieu mercredi 31 janvier à 18 h 30 à la Maison des écrivains (53, rue de Verneuil, 75007 Paris), à l'occasion de la sortie de son roman *le Radeau de pierre* (traduit par Claude Fages, au Seuil). Jacobo Machover, Eduardo Prado Coehlo, Olivier Rolin et Pierre Léglise-Costa participeront à ce débat.

Paru en 1972, le numéro
GENET
de la revue OBLIQUES était depuis longtemps introuvable. Il vient d'être réédité à mille exemplaires.
Il contient des documents aussi importants que la lettre de Genet à Pauvert sur le théâtre, l'étude de Jacques Lacan sur le crime des sœurs Papin, les analyses inspirées aux universitaires américains par l'auteur des *Nègres*, une critique de Roland Barthes sur *le Balcon*, un entretien avec Roger Blin, une bibliographie d'une douzaine de pages et quantité de reproductions rares.
Numéro spécial GENET — 20 études, 60 illustrations, 150 F. OBLIQUES — 1, rue du Pontiou, 26110 NYONS — (Distribution aux libraires : DISTIQUE).

Vous écrivez ? Écrivez-nous !
Important éditeur parisien recherche, pour ses différentes collections, manuscrits inédits de romans, essais, récits, mémoires, nouvelles, poésie, théâtre...
Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision. Contrat défini par l'article 49 de la loi du 11/03/57 sur la propriété littéraire.
Adressez manuscrits et CV à : La Pensée Universelle Service L.M. 4, rue Charlemagne 75004 Paris
Tél. : 48.87.08.21
LA PENSÉE UNIVERSELLE ÉDITEURS

JEAN ROLIN
La frontière belge
JCLattès
Rolin provoque d'admirables dissociations d'images qui fournissent leur poésie aux alcooliques, aux fatigués, aux bons écrivains. Il est dans cette lignée nervalienne qui aurait dû finir avec Gracq, et qui, donc, continue avec lui.
Jacques-Pierre Amette
Le Point
139 p. JCLattès 85 F.

BERLIOZ
par Henry BARRAUD
STRAVINSKY
par André BOUCOURECHLIEV
DEBUSSY
par E. LOCKSPEISER et H. HALBREICH

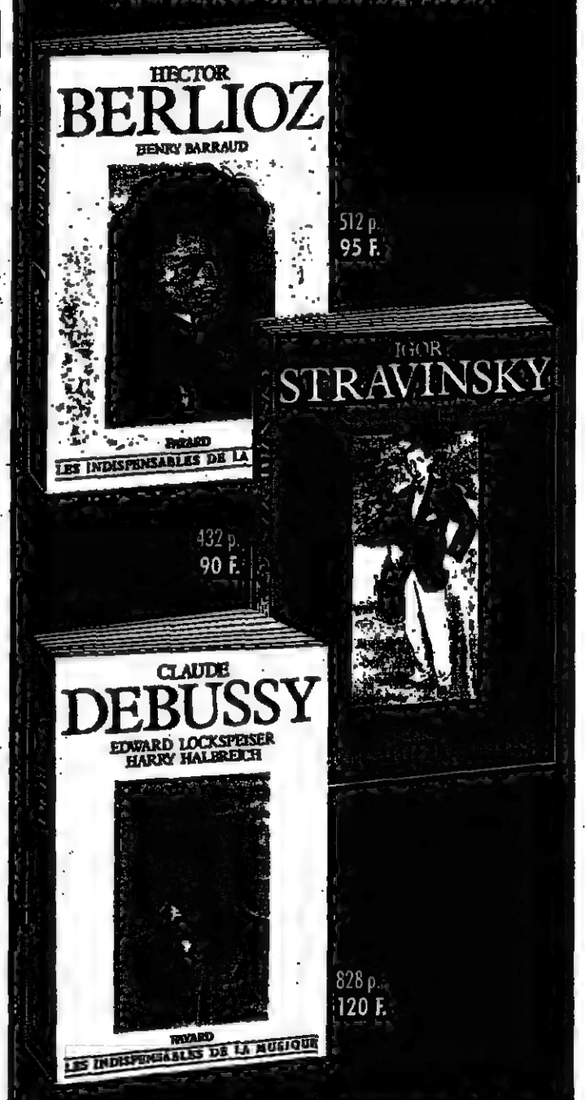

Trois grandes biographies mises en "indispensables"
l'Histoire chez FAYARD

Le Monde
PUBLICITÉ LITTÉRAIRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4356

Le dix-septième Salon international de la bande dessinée à Angoulême

Le grand sommeil

Après l'euphorie des années 70, la BD est aujourd'hui en panne. D'auteurs, de revues, de public

Le 17e Salon international de la bande dessinée a ouvert ses portes mercredi 24 janvier à Angoulême. Il se terminera dimanche 28 janvier. Le ministre de la culture, M. Jack Lang, a inauguré mercredi le nouveau Centre national de la bande dessinée et de l'image (CNBDI), réalisé par l'architecte Roland Castro.

Ce Salon sera marqué par une profusion d'expositions consacrées à Edgar P. Jacobs, au dessinateur de science-fiction Raymond Poïvet et aux auteurs britanniques de BD, hôtes d'honneur de cette année. Angoulême permettra aussi de faire le point sur un neuvième art quelque peu ébranlé par la démobilisation sensible à la fin des années 80, marquées par l'arrêt de la plupart des grands journaux de BD comme Pilote ou Circus et le rachat de catalogues entre maisons d'édition (le Monde du 12 décembre 1989). A moins que la montée en puissance de nouveaux éditeurs (Alpen, Delcourt, Zenda) signifie un second départ.

Dans l'histoire de la bande dessinée française, la fin des années 80 restera comme une période de reflux, à marquer d'une pierre noire. Tout s'est passé comme si l'énergie mobilisée pendant une douzaine d'années par la conquête d'un espace de liberté éditoriale (celui de la bande dessinée dite adulte, c'est-à-dire libre de ses sujets et de ses ambitions) n'avait pas pu ensuite – ou trop rarement – se réinvestir dans des projets d'auteurs. De la liberté conquise, bien peu surent que faire.

A force de se répéter que la bande dessinée était devenue majeure et que tout lui était permis, beaucoup cessèrent de se passionner pour elle, préférant lorgner du côté de l'illustration (plus pure), de la publicité (plus rentable), du cinéma (plus médiatisé), de la vidéo (plus moderne), voire de la peinture (plus noble, et plus physique). Les trajectoires d'un Gotlib, d'un Mandryka, d'un Régis Franc, d'un Bilal ou d'un Teulé, sont révélatrices de cette désaffection. Et que dire des météores que furent, notamment, Alex Barbier, Kent Hutchinson, Marc Caro, Didier Eberoni ou Didier Conrad, sinon qu'ils ne trouvèrent apparemment rien dans la bande dessinée, pour les motiver durablement et les retenir.

Nous avons vu Ceppi et Pétillon laborieusement redessiner d'anciennes histoires au lieu d'en créer de nouvelles. Quant aux Tardi, Moebius, Serge Clerc..., s'ils n'ont rien perdu de leur virtuosité, ils paraissent se complaire dans le ressassement, le pastiche de soi-même, et le retour aux formules qu'ils avaient pourtant contribué à rendre caduques. Bref, il est difficile de ne pas éprouver le sentiment d'une démobilisation quasi générale, d'une perte de substance, d'un enlisement.

Si une génération de créateurs semble avoir perdu ses repères, la faute en incombe partiellement aux éditeurs qui les ont soumis aux diktats de toutes sortes de modes successives. La BD rock, la transposition des émissions enfantines de la télé, la ligne claire, la BD historique, le retour de la grande aventure, l'érotisme à tout va, ou dernièrement, chez Claude Lefrancq, l'adaptation besogneuse de classiques de la littérature populaire : autant d'artifices mort-nés pour relancer une création défaillante, autant d'encouragements à la prolifération des sous-produits.

La bande dessinée française a perdu le contact avec une partie de son public. En termes économiques, cela se traduit par le déclin de la presse, la stagnation des ventes d'albums, le vieillissement du lectorat. Les disparitions successives de *Métal Hurlant*, de *Pilote* et de *Circus*, mais aussi celles, passées plus inaperçues, d'*Hara-Kiri*, de *Charlie mensuel* et de *Charlie hebdo*, ont peut-être sonné le glas d'un âge d'or. Tous les observateurs s'accordent à le reconnaître : les Etats-Unis, l'Angleterre, et dans une moindre mesure l'Espagne et l'Italie, font désormais la course en tête. Et déjà l'on nous annonce que la prochaine déferlante viendra du Japon.

La BD des années 90 serait-elle en train de s'inventer partout sauf ici, en dépit des conditions économiques et culturelles qui ne sont nulle part aussi favorables que celles prévalant sur le marché français ? Sans doute est-ce précisément le fait de rencontrer de la résistance – celle des libraires, des médias, de la culture officielle ou de la tradition – qui aiguillonne les artistes. La bande dessinée française se serait alors endormie pour n'avoir plus guère de Bastille à prendre.

Cependant, quelques signes encourageants de renouveau sont perceptibles en ce début de décennie. On croyait l'édition indépendante morte sous les coups de boutoir et les OPA de géants comme Ampère ou Hachette. Or c'est le contraire qui est en train de se produire. Hachette n'a pas su faire fructifier ses investissements dans la bande dessinée, et Ampère se révèle chaque jour davantage un colosse aux pieds d'argile.

Depuis deux ans, le phénomène de fond est, en revanche, l'irrésistible montée d'une nouvelle génération d'éditeurs : Alpen, Delcourt, Marsu-Productions, Vents d'Ouest et Zenda, peut-être bientôt rejoints par le Vaisseau d'argent et Rackham. Ils commettent certes encore certaines erreurs, mais font preuve d'un dynamisme bien réconfortant et quelques-uns pourraient s'imposer comme les grands de demain. Une profession et un art en voie de sclérose pourraient bien s'en trouver revitalisés.

Thierry Groensteen

Les comics font la Manche

Rupert the bear, Andy Capp, Dan Dare, Modesty Blaise et *Watchmen* : ces quelques noms dessinent en pointillé l'histoire de la BD britannique. Trop peu connus en France, les comics venus de Grande-Bretagne se signalent pourtant par leur ancienneté (l'apparition du personnage d'*Ally Sloper* en 1874 leur tient lieu d'acte de naissance) et par leur diversité. Mais la communauté de langue a favorisé les échanges avec l'Amérique plutôt qu'avec le Vieux Continent.

Succédant à l'Espagne, l'Angleterre est l'hôte d'honneur de ce 17e Salon d'Angoulême. Une douzaine d'éditeurs et plusieurs dizaines d'auteurs traversent la Manche pour se voir célébrer à travers conférences et débats, et surtout dans une vaste exposition rétrospective intitulée « God save the comics ! »

L'atelier Lucie Lom (Angers) en signe la scénographie : un tunnel évoquant celui qui se creuse en ce moment même sous le Channel conduit les visiteurs vers deux lieux différents, une salle de classe dévastée, où sont présentées les séries enfantines (comédies animalières, récits de science-fiction et d'aventures), et un patchwork de décors urbains pour les planches réservées aux *« adults only »*. A ne pas manquer : les délires de Hunt Emerson, héritier du surréalisme et de l'underground, auteur de quelques-unes des plus sévères « mises en boîte » de Mrs Thatcher, et les créations intimistes ou expérimentales issues du magazine *Escape*.

Cette manifestation d'envergure devrait, espérons-le, intensifier le volume des traductions proposées aux lecteurs français. Wolinski avait naguère défriché le terrain dans *Charlie mensuel* en publiant régulièrement les déboires conjugaux d'*Andy Capp*, le plus célèbre chômeur de la BD (créé par Reg Smythe en 1958), mais aussi *la Fosdyke Saga* de Bill Tidy, savoureuse parodie charcutière de *la Saga des Forsythe*, *Bristow*, de Frank Dickens, sourlante satire de la bureaucratie, et *Jeff Hawke*, de Sidney Jordan, un classique du space opera.

Hunt Emerson : l'un des caricaturistes les plus sévères à l'égard de Margaret Thatcher.

Moins inspiré dans ses choix, Glénat avait pris le relais en éditant quelques recueils de séries d'aventures telles que *Garth*, *Axa*, *Modesty Blaise* ou encore *James Bond*, et en faisant du dessinateur Don Lawrence (auteur de *Storm* et de *l'empire de Trigan*) l'un des piliers de son catalogue jeunesse. Plus récemment, Guy Delcourt a fait connaître John Bolton, un maniériste décadent (*Marada*), et publié une œuvre mineure du grand scénariste Alan Moore, *Miracleman*, illustrée par Garry Leach et Alan Davis.

Une Angleterre décalée

Ce sont les éditions Zenda qu'il faut créditer des efforts les plus consistants, avec, en plus des célébrissimes *Watchmen* (*les Gardiens*), quatre autres séries publiées aux Etats-Unis dans les comic books : *Marshall Law*, de Pat Mills et Kevin O'Neill, *l'Orchidée noire*, de Neil Gaiman et Dave McKean et surtout *Slaine*, de Pat Mills et Simon Bisley, et *V pour vendetta*, de Moore et David Lloyd.

Slaine est le nom d'un guerrier celte dont la geste est contée par un nabot : on appréciera l'introduction d'une bonne dose d'humour dans un genre qui en est généralement dépourvu, l'héroïc fantasy ; et la virtuosité des vignettes peintes à l'huile par Simon Bisley, jeune enlumineur prodige.

Quant à *V pour vendetta*, cette série crépusculaire entretient un vrai suspense autour de l'affrontement sans merci entre un anarchiste masqué et le régime fasciste qui tient sous sa botte une Angleterre légèrement décalée.

Grand ordonnateur de ce débarquement britannique à Angoulême, Paul Gravett a sans doute raison de proclamer, et l'on s'en réjouit avec lui, que *« l'Angleterre fait enfin son entrée dans la communauté de la bande dessinée européenne »*.

T. G.

Du côté de la critique

Les exégètes du neuvième art n'ont pas toujours le savoir paresseux

HISTOIRE MONDIALE DE LA BANDE DESSINÉE
sous la direction de Claude Moliterni.
Ed. Pierre Horay, 315 p., 290 F.
IMAGES INTERDITES
d'Yves Frémion et Bernard Joubert.
Syros-Alternatives, 120 p., 150 F.
HERGÉ, CORRESPONDANCE
Ed. Duculot, 192 p., 200 F.

La littérature critique sur la bande dessinée s'est enrichie de quelques ouvrages et recueils d'articles. La « somme » la plus ambitieuse est l'*Histoire mondiale de la bande dessinée*, parue chez Pierre Horay en 1980, et ressortie dans une version complétée et mise à jour, toujours sous la direction de Claude Moliterni. Il serait insuffisant de dire que ce monument, érigé par une équipe internationale de « spécialistes » aux compétences très inégales, n'a pas réussi son ravalement de façade ; en vérité, cette nouvelle édition, que notre ministre de la culture a cru bon de saluer par une préface élogieuse, est un véritable scandale.

Il est déjà difficilement admissible que n'aient pas été corrigées les surabondantes coquilles qui déparaient la première édition, ni les erreurs les plus grossières (ainsi, page 39, la paternité de *Pif le chien* est-elle toujours attribuée à Roger Mas, au lieu de José Cabrero Arnal). Mais qui expliquera pourquoi certains chapitres ont été repris tels quels : ne s'est-il rien passé depuis dix ans au Japon, au Mexique, aux Pays-Bas ou en Allemagne ? Seules les pages sur les domaines français et américain ont été augmentées de façon substantielle.

Images censurées

Pour la France, Moliterni s'est contenté de reprendre presque mot à mot le texte d'un ouvrage déjà publié séparément sous le titre *Images passion*, récit partial, indigent et involontairement burlesque d'une décennie que l'auteur a sans doute vécue sur quelque autre planète ! Pour les Etats-Unis, on cherchera vainement une ligne sur *Maus*, sur Calvin et Hobbes ou sur *Watchmen*, on n'apprendra pas l'existence de la revue *Raw*, et l'on tiendra Robert Crumb pour mort et enterré puisque, des compagnons de route de l'underground, *« seuls Jeff Jones et Richard Corben continuent de dessiner »* (page 247). Que de telles bêtises puissent être imprimées et commercialisées au prix de 290 francs, voilà qui dépasse l'entendement.

Les revues *Europe* et *Degrés*, à orientations respectivement littéraire et sémiologique, ont chacune consacré un numéro spécial à la bande dessinée. Pour être copieux, le dossier d'*Europe* n° 720 n'en laisse pas moins sur sa faim, faute de s'être assuré un minimum de cohérence par le choix d'une thématique dominante. Un sommaire des plus éclectiques réunit quelque dix-sept articles pour la plupart assez moyens et qui ne témoignent d'aucun progrès de la pensée par rapport au numéro autrement dense dont nous avait gratifiés *Communications* en 1976 (n° 24).

Quant à *Degrés* n° 59, j'en retiens surtout la contribution de l'Espagnol Roman Gubern, qui nous est donnée dans une bien piètre traduction, mais qui éclaire certains points de l'histoire de la bande dessinée trop souvent ignorés ou négligés par les chercheurs français.

Finalement, les deux ouvrages les plus propres à satisfaire les amateurs sont *Images interdites*, d'Yves Frémion et Bernard Joubert, et *Hergé, correspondance*. Le premier rassemble un large échantillon d'images qui, à diverses époques et sous diverses latitudes, ont été modifiées ou interdites par la censure. Des peintures, des affiches, des films, bien sûr, mais aussi beaucoup de bandes dessinées, la justice ayant toujours tendance à considérer que celles-ci s'adressent prioritairement, sinon exclusivement, aux enfants. L'iconographie rassemblée par Frémion et Joubert est remarquable, leurs commentaires pertinents et pleins d'humour, et leur mise au point sur la fameuse loi du 16 juillet 1949, sur les publications destinées à la jeunesse, très utile.

Comme pour compléter le « portrait biographique » d'Hergé que Pierre Sterckx et Thierry Smolderen ont publié chez Casterman, voici donc un florilège de la correspondance que le père de Tintin entretenait avec ses amis, lecteurs et collaborateurs, célèbres (ainsi Tchang et Gabriel Matzneff) ou inconnus. On regrette de ne pouvoir lire ici que quelques dizaines de lettres sur les 50 000 détenues par la Fondation Hergé, et l'on soupçonne parfois que la sélection opérée par Edith Allaert et Jacques Bertin manque de discernement. Néanmoins, le plaisir est réel à approcher de plus près l'homme discret, pondéré, généreux, sensible et drôle qui nous a quittés en 1983. De sa correspondance, Hergé sort grandi. Ne dites pas que cela vous surprend.

T. G.

Le temple de la BD

Habituée depuis toujours à *nicher dans des petites cases*, la bande dessinée n'en *revient* pas : la voici qui hérite d'un bâtiment cyclopéen de six mille mètres carrés sur les rives de la Charente ! Déjà les superlatifs pleuvent sur le Centre national de la bande dessinée et de l'image (CNBDI) *construit par* Roland Castro sur les décombres d'une ancienne brasserie : c'est un paquebot, une cathédrale, un temple. Son directeur, M. Denis Raison, parle plus modestement d'une « maison ».

Ainsi, la ville d'Angoulême s'est enfin dotée d'une structure permanente, qui plus est reconnue d'intérêt national. Cet acquis lui confère un avantage décisif sur toutes les autres municipalités prétendant à l'organisation de manifestations concurrentes. Car le CNBDI, officiellement inauguré ce 24 janvier en présence de M. Jack Lang, n'est pas seulement l'instance organisatrice du Salon international de la bande dessinée ; il est aussi un pôle de référence et d'initiative dont l'action se développe toute l'année durant et rayonne vers l'extérieur.

La Médiathèque est dès à présent ouverte au public. Elle propose un peu plus de 6 000 volumes et près d'une centaine de magazines en accès libre, un fonds d'archives comptant déjà près de 50 000 documents – et régulièrement enrichi par le Dépôt légal – étant réservé aux seuls chercheurs et spécialistes. A terme, une banque de données informatisée, une diathèque et un large éventail de produits audiovisuels viendront compléter ses ressources. Le Musée de la bande dessinée n'ouvrira, quant à lui, ses portes qu'en janvier prochain. Pour l'heure, et jusqu'au 20 mai, l'espace du musée est investi par l'étonnante exposition-spectacle conçue par François Schuiten et Benoît Peeters autour du monde des « Cités obscures ».

La production d'expositions est précisément l'une des spécialités de l'équipe du CNBDI, qui signe depuis 1984 des réalisations mémorables dans ce domaine, circulant en France et à l'étranger après leur présentation à Angoulême. Le Centre se manifestera enfin par les sessions de formation de l'« Université de la bande dessinée » (la prochaine aura lieu du 14 au 18 mai), par un programme d'animations en milieu scolaire et par l'activité d'un secteur édition.

Le « I » final de CNBDI est, quant à lui, justifié par l'existence, au sein de cette structure tentaculaire, du Département d'imagerie numérique (DIN). Pôle de recherche et de production d'images de synthèse, il assure en outre l'initiation et le perfectionnement à ces nouvelles techniques de création, dans le cadre de la formation initiale comme de la formation continue. Son activité de formation est couronnée par un mastère reconnu à l'échelon enropéen (niveau bac + 4).

T. G.

► CNBDI 121 route de Bordeaux 16000 Angoulême. Tél 45-95-87-20. Ouvert de 9 heures à 18 heures tous les jours sauf le lundi et le mardi

Colloque 1987
LES CHRÉTIENS DU MONDE ARABE
avec une préface de
Pierre RONDOT
Un volume 16 x 24, 160 pages : 140 F.
Maisonneuve & Larose

100.000 LIVRES
EN STOCK
5 CATALOGUES PAR AN
LIBRAIRIE LE TOUR DU MONDE
42 55 58 06
9 RUE DE LA POMPE 75116 PARIS

31 Les importations de voitures étrangères après 1993
33 Bombardier, la glisse tout terrain
36 Marchés financiers
37 Bourse de Paris

BILLET

Les exceptions du « ni-ni »

La règle ne changera pas. Les controverses régulièrement relancées — hier encore par M. Delors à « L'heure de vérité », à Antenne 2 — sur le principe de ni-privatisation ni-nationalisation fixé par M. Mitterrand dans sa *Lettre à tous les Français* laissent indifférents ses partisans à l'Elysée ou au ministère des finances. *« On a su faire la preuve que le « ni-ni » n'avait paralysé en rien les entreprises publiques : il suffit d'observer leurs acquisitions depuis deux ans. Celle du groupe pharmaceutique américain Rorer par Rhône-Poulenc n'étant que le dernier exemple »*, expliquent-ils.

Sereins, ils opposent *« leur pragmatisme »* aux déclarations des autres, qu'ils accusent de vouloir relancer, avant le congrès socialiste, un débat de doctrine qui n'a plus lieu d'être. La question ne se reposera, poursuivent-ils, qu'à l'issue du terme fixé par M. Mitterrand lui-même, c'est-à-dire en 1993, fin de la législature. A cette date, les Français trancheront, comme ils l'ont fait en 1988.

Au bout de deux ans de fonctionnement, on est tenté de se ranger à l'argument. Les experts financiers ont en effet trouvé des moyens complexes, parfois acrobatiques, mais opératoires. Les groupes publics en sont-ils endettés ? Sans doute, mais au rythme de leurs acquisitions n'importe quel groupe privé le serait tout autant. Et l'Etat assure de son crédit toutes ces opérations, fussent-elles des acrobaties. N'est-ce pas là son avantage, un avantage du public sur le privé ?

A y regarder de plus près, pourtant, il faut bien admettre aussi que lesdites acrobaties écornent de plus en plus la règle. On procède à des échanges public-public (accord Thomson-Aérospatiale), public-privé (entrée d'une Thomson-CSF à demi-privée dans le capital du Crédit lyonnais, ou à l'inverse rachat d'UTA, privée par Air France, publique et même à des ventes entre le public et le capital étranger. Rhône-Poulenc, par exemple, va filialiser sa pharmacie humaine, détenue actuellement à 100 %, pour la fusionner avec Rorer, en ne contrôlant plus que 68 % de l'ensemble. Il s'agit, à n'en pas douter, d'une privatisation partielle d'un morceau essentiel de Rhône-Poulenc. Mais il faut dire que, aux termes de la loi, une entreprise reste publique dès lors que l'Etat en détient « plus de 50 % » du capital. Revenir partout à 49 % ne serait donc pas privatiser.

En somme, le principe du « ni-ni » demeure, avec des accommodements de plus en plus gros. La promesse présidentielle est tenue d'une règle qui, pourrait-on dire, ne souffre plus que des exceptions. Ce régime a tenu deux ans, il en tiendra encore trois. Le vrai débat porte maintenant sur l'après-1993.

E.L. B.

INSOLITE

Vieillissement précoce

Du côté de Fumel (Lot-et-Garonne), l'embarras est évident. Une trentaine de travailleurs marocains, employés de l'usine sidérurgique de Pont-à-Mousson, ont apparemment vieilli si vite qu'ils ont pu bénéficier de la préretraite à cinquante ans et profiter ainsi de la fameuse CGPS (Convention générale de protection sociale de la sidérurgie). A l'occasion d'un séjour dans leur pays, ceux qui avaient jusqu'à trente-cinq ans revenaient avec des certificats de naissance attestant qu'ils avaient cinquante ans ou plus. L'entreprise pouvait alors les faire figurer sur les listes de sureffectifs dans le cadre de plans sociaux.

Le Parquet d'Agen en a été saisi et le dossier confié à un juge d'instruction. La CFDT se constitue partie civile. Sur l'ensemble du territoire, et toujours dans la sidérurgie, quatre mille Marocains auraient profité de ce vieillissement précoce qui est apparu à un moment où ce secteur d'activité avait besoin de se restructurer. Il reste à savoir si les papiers d'identité son faux ou authentiques. En tout cas, l'escroquerie porterait sur 250 millions de francs.

Nouvelle secousse à Wall Street

Les investisseurs japonais font la moue

Pour la seconde fois en quarante-huit heures, le New Stock Exchange a subi un forte baisse avant de se reprendre — cette fois-ci — en clôture. L'environnement économique défavorable et l'instabilité des marchés américains font craindre un reflux des investisseurs nippons vers les places asiatiques ou européennes.

NEW-YORK

de notre correspondant

Pour faire exploser la bombe, il faut simplement allumer la mèche. Et, à l'évidence, Wall Street a de moins en moins de mal à trouver un détonateur... En octobre 1987, il avait suffi de quelques propos malheureux du secrétaire au Trésor de l'époque pour que le marché connaisse son second krach du siècle. Deux ans plus tard, c'était le montage financier — il est vrai passablement tarabiscoté — mis au point par les repreneurs de United Airlines qui servait de prétexte à la nouvelle secousse du 13 octobre dernier. Tout récemment, le 22 janvier, le New York Stock Exchange plongeait brusquement de près de 3 % — son plus fort recul depuis le 13 octobre, — en invoquant le coup de froid intervenu la veille au soir à Tokyo.

Moins 50 points après dix minutes

A peine remis de ses émotions, le « Big Board » a failli sombrer une nouvelle fois le 24 janvier. Avec, pour alibi, l'accueil glacé réservé par les souscripteurs aux titres émis par la Resolution Trust Corporation, l'organisme mis en place par le gouvernement, l'été dernier pour essayer d'effacer la plus belle « ardoise » de l'histoire de la finance aux Etats-Unis : la faillite en chaîne des caisses d'épargne américaines et les 150 milliards de dollars (sans doute davantage...) qu'il faut injecter dans le système. Ce jour-là, dix minutes après le premier son de cloche marquant l'ouverture de la séance, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles perdait déjà 50 points, semant l'effroi dans les salles de change où les « golden boys », tétanisés, suivaient la descente aux enfers du « Dow ».

Sur l'American Stock Exchange, l'autre marché boursier new-yorkais, la baisse était à l'unisson, de même qu'à Chicago, la Mecque des marchés à terme et d'options, où les champions de l'arbitrage s'efforçaient de limiter les dégâts en jouant un contrat contre l'autre, à la recherche du placement le moins risqué. Est-ce l'action de ces professionnels ou le déclenchement des ordres d'achat sur l'ordinateur (les fameux *« program trading »* objets d'une *continuelle* controverse sous les lambris) encouragés par la chute des cours, toujours est-il que le Dow Jones, qui avait perdu jusqu'à 62 points à un moment, se reprenait l'après-midi pour clore cette séance particulièrement agitée à 2 604,50 points, en hausse de 10,82 points sur la veille.

Une baisse des profits

Les familiers du Big Board en conviennent : ce coup de rein salutaire à l'approche de la clôture ne doit pas faire illusion. Le *« coup de torchon »* se préparait depuis plusieurs jours. Déjà en début d'année, une période qui s'annonçait pourtant faste puisque l'indice des valeurs industrielles caracolait à plus de 2 800 points, son record historique, la cote perdait 3 % durant la deuxième semaine de janvier. Et plus du double la suivante. De quoi mettre un bémol à certains pronostics optimistes qui, prenant prétexte de la hausse de 200 points intervenue en novembre-décembre, voyaient déjà le Dow Jones à 3 200 points au printemps !

C'était compter sans une série de facteurs qui, depuis plusieurs semaines, minent peu à peu la confiance en une hausse significative — et durable — à Wall Street. Les premiers sont domestiques et concernent, notamment, les résultats financiers des entreprises américaines. Le dernier trimestre le laissait présager, les chiffres annuels confirment la mauvaise nouvelle : les résultats ne sont pas bons. Il y a quelques jours à peine, IMB, le numéro un de l'informatique mondiale,annonçait un bénéfice en baisse de 5 % sur l'année. Et de 74 % pour le dernier trimestre 1989. Certes, l'ensemble du secteur n'est pas au mieux de sa forme, mais tout de même... Plus près de nous, les *money center*, les grandes banques de la côte Est, publient actuellement des chiffres éloquents. Chase Manhattan est en perte et Citicorp voit ses résultats diminuer de moitié d'une année sur l'autre. Au fil des heures, la liste s'allonge sur les dépêches du télex.

Quand ce ne sont pas les dettes sur les pays tiers que l'on n'en finit pas de provisionner, ce sont les prêts aux entreprises qui réservent quelques surprises. First Boston en sait quelque chose, elle qui a prêté plus de 500 millions de dollars groupe Campeau dont les deux filiales américaines viennent d'être mises en faillite *(voir « le Monde Affaires »)*. Mais le secteur des banques commerciales, coincées entre la dette et la crise croissante de l'immobilier, n'est pas le seul à souffrir. L'ensemble de la profession financière se porte mal. Certes Morgan Stanley fait cavalier seul en annonçant une forte hausse de ses résultats annuels, mais ceux de Shearson sont en hausse symbolique tandis que le grand de la profession, Merryl Lynch, annonce, le rouge au front, une perte de 213 millions de dollars pour 1989, imputable à un dernier trimestre particulièrement désastreux.

« Surtout, si vous voyez passer une bonne nouvelle, appelez-moi ! » plaisante ce gestionnaire d'une grande firme new-yorkaise. Et de se plaindre. Les sociétés américaines ne vont pas fort, l'inflation — la bête noire de Wall Street — remonte à 4,6 % en moyenne annuelle et rien n'indique que la hausse des taux d'intérêt — autre sujet de cauchemar du Big Board — accepte de s'infléchir. Au contraire. La Maison Blanche préconise une baisse mais la Réserve fédérale se fait tirer l'oreille, et le marché revit le même scénario que sous la précédente administration Reagan. Dans un contexte économique moins favorable, même s'il est vrai que tous les indicateurs économiques ne vont pas nécessairement dans le sens d'un atterrissage en douceur de l'économie ou d'une croissance on ne peut plus molle.

Des vents d'Est

Autre sujet de perplexité pour les habitués du Stock Exchange : l'environnement international et les bouleversements intervenus à l'Est, dans un premier temps, la chute du mur de Berlin a été saluée par des vivats dans la cité financière. Outre le symbole d'une liberté retrouvée, l'ouverture des frontières laissait augurer de nouveaux marchés potentiels pour les échanges et les investissements. Même si le bénéfice de l'opération devait surtout aller à l'Allemagne fédérale, partenaire privilégié des pays socialistes. Mais les craquements de l'empire soviétique inquiètent à présent. Nul ne sait, ici comme ailleurs, si Mikhaïl Gorbatchev a encore les moyens de contenir les velléités d'indépendance de ses républiques les plus remuantes, parmi lesquelles les pays baltes, ou de mettre un terme à la véritable guerre que se livrent Arméniens et Azéris.

SERGE MARTI

Lire la suite p. 36

Six mois mouvementés

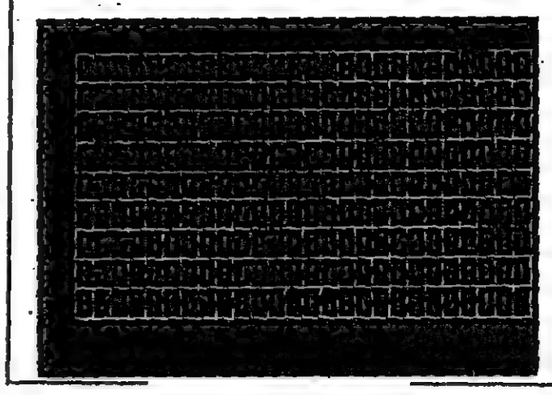

Les banques américaines victimes du tiers monde et de l'immobilier en 1989

La dette des pays en développement et de mauvais crédits à des secteurs en difficulté, comme l'immobilier, ont lourdement pesé sur les résultats des banques américaines, tant au quatrième trimestre que sur l'ensemble de l'année.

Citicorp., qui avait refusé de provisionner au troisième trimestre ses créances douteuses sur l'Amérique latine, s'est vue contrainte de le faire en décembre dernier à hauteur de 1 milliard de dollars. Cette décision a entraîné la publication d'un résultat négatif de 748 millions de dollars.

J.-P. Morgan, Banker's Trust et Chase Manhattan cumulent à eux trois une perte qui avoisine les 3 milliards de dollars. Continental Bank, malgré un redressement de ses activités depuis son dépôt de bilan de 1984, a publié une perte sèche au quatrième trimestre de 58 millions de dollars, contre un bénéfice net de 114 millions au dernier trimestre de l'année précédente.

Quelques heureuses exceptions dans ce paysage sinistré : American Express, qui a peu prêté dans le tiers-monde ou dans l'immobilier et qui est très spécialisé dans les services financiers, annonce une hausse de 17 % du bénéfice net au quatrième trimestre 1989 et une hausse de 113 % de son bénéfice net pour l'ensemble de l'année passée.

Bankamerica, qui frôlait la faillite voilà deux ans, affiche elle aussi un bénéfice de plus de 1 milliard de dollars, et cela malgré un provisionnement de 200 millions de dollars pour créances douteuses.

Les grandes maisons de titres n'ont pas été épargnées non plus. Merril Lynch, en pleine restructuration, a dégagé une perte de 362 millions de dollars au quatrième trimestre et de 213 millions de dollars pour l'ensemble de l'année. Morgan Stanley, en revanche, a publié un résultat positif, en hausse de 443 millions de dollars, contre 394,6 millions en 1988.

Cette crise des établissements financiers américains semble toucher les grands établissements de crédit. Les banques qui tardent à se spécialiser et continuent à exercer un métier de prêteur deviennent de plus en plus victimes des aléas de conjoncture et du marasme dans l'immobilier.

Siemens s'allie à IBM pour les super-super-puces

Les grandes alliances qui détermineront les rapports de forces dans la micro-électronique mondiale pour la décennie à venir sont en train de se nouer : il y a quelques jours, avec l'échec du consortium US Memories, mort-né, les Etats-Unis rataient leur retour dans les mémoires électroniques, qui truffent les micro-ordinateurs du monde entier et sont à 70 % sous la coupe des Japonais.

En ce début de semaine, Intel décidait purement et simplement de coller ses étiquettes sur des mémoires électroniques fabriquées par un japonais, NMB Semi-Conductor (filiale de Minebea). Intel aura un droit exclusif de distribution dans le monde des produits NMB, qui seront fabriqués dans une usine ultra-moderne au sud de Tokyo et, ensuite, peut-être aux Etats-Unis, si le projet du japonais d'y construire une usine se confirme. Cet accord est le dernier d'une série d'alliances entre les fabricants américains et nippons (Motorola-Toshiba, Texas Instrument-Hitachi).

Face à cette dépendance technologique croissante des Américains vis-à-vis des Japonais, seuls deux obstacles se dressaient encore : les Européens, d'un côté, unis au sein du consortium Jessi, dans lequel on trouve le néerlandais Philips, le tandem franco-italien, SGS-Thomson, et l'allemand Siemens. De l'autre, IBM, qui fabrique les composants électroniques dont il a besoin.

Depuis des mois, la multinationale américaine mène un « lobbyisme » intense pour réussir à participer à Jessi, se posant en rempart de l'Occident contre les Japonais et s'attachant à faire reconnaître sa « citoyenneté » européenne... Siemens, lui aussi, a toujours plaidé pour le pragmatisme : les deux colosses feront donc route ensemble pour développer une « super-super-puce » de 64 mégabits... 16 fois plus puissante que la toute dernière génération de mémoires. L'indépendance technologique de l'Occident s'en trouvera peut-être renforcée. Mais l'Europe voit, et c'est regrettable, l'un de ses acteurs essentiels jouer la carte américaine.

F. V.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

UAP SICAV DE L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	A.L.T.O.	UAP MOYEN TERME	ALTEFI	ACTIONS FRANCE	ACTIONS SELECTIONNEES	AEDIFICANDI	L'U.A.P. INVESTISSEMENTS
Orientation	Obligations françaises	Obligations françaises et titres de créances négociables	Obligations françaises et étrangères	60% minimum actions françaises (CEA & Monory)	Valeurs françaises dominantes	Placements à caractère immobilier	Valeurs étrangères dominantes
[illegible]							
— Nombre d'actions en circulation	11.838.036	3.871.821	4.475.564	1.781.915	1.678.271	8.206.471	3.217.570
— Actif net total (en millions de F)	2.072,01	422,48	898,02	1.801,38	1.132,00	4.128,29	1.518,16
réparti comme suit :							
a) France :							
— obligations classiques et indexées	75,6 %	33,9 %	38,3 %	14,2 %	14,6 %	21,2 %	18,6 %
— obligations convertibles	néant	néant	1,0 %	4,5 %	5,0 %	1,2 %	2,8 %
— actions	néant	néant	néant	64,0 %	43,4 %	94,5 %	24,2 %
— titres de créances négociables	20,7 %	60,6 %	20,2 %	10,5 %	6,9 %	5,6 %	7,1 %
b) Etranger : actions et obligations	1,0 %	néant	35,8 %	néant	28,0 %	8,2 %	44,8 %
c) Disponibilités + SICAV trésorerie	2,7 %	5,5 %	4,7 %	6,8 %	2,1 %	1,3 %	2,5 %
— Valeur liquidative de l'action (en F)	172,01	104,37	200,05	588,39	680,34	605,16	471,83
[illegible]							
(dividende net réinvesti lors du détachement) Gain total :							
— sur une période de 5 ans (depuis le 30.12.84)	+ 80,6 %	néant	+ 48,3 %	+ 157,2 %	+ 134,7 %	+ 125,6 %	+ 78,2 %
— sur une période de 10 ans (depuis le 30.12.79)	+ 231,1 %	néant	+ 257,6 %	+ 551,1 %	+ 543,1 %	+ 467,6 %	+ 358,0 %

Souscriptions et rachats reçus aux guichets de
la BANQUE WORMS
Tour Voltaire 1 Place des Degrés Cedex 58 92059 PARIS LA DEFENSE (Tél. 49.07.50.50)
et dans ses diverses agences

MEDIA-FINANCE

(Publicité)

Club Med®

PLUS FORT QUE TRIGANO.

LEVI'S®

PLUS FORT QUE GORBATCHEV.

LAJAUNIE®

PLUS FORT QUE LES RÉPUBLIQUES.

Club Méditerranée, Levi's, Lajaunie : 3 exemples célèbres qui montrent l'extraordinaire puissance des marques. En s'appuyant sur d'autres exemples, L'Expansion publie une grande enquête : "La nouvelle guerre des marques". Lancement d'une marque, positionnement, contenu d'image, notoriété, relancement d'une marque, cycle de vie, symbolique, achat ou vente d'une marque, évaluation, marque-produit, marque-ombrelle, disparition d'une marque... La marque est aujourd'hui une arme stratégique pour la conquête de nouveaux marchés. Tout sur la marque, le capital le plus précieux des entreprises.

L'EXPANSION, LE PREMIER JOURNAL ÉCONOMIQUE FRANÇAIS.

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Face à la poussée japonaise

La France veut prolonger au-delà de 1993 la protection de son marché automobile

L'entrée des voitures japonaises en Europe et en France devra être très progressive et donner lieu à des périodes transitoires *« longues »*. M. Fauroux, ministre de l'industrie, cédant aux pressions protectionnistes des constructeurs Peugeot et Renault, relayés par une partie du gouvernement, notamment par Mme Cresson, ministre des affaires européennes, et par l'Elysée, a durci sa position par rapport à il y a six mois (*le Monde* du 22 avril). Le danger d'une libéralisation des importations (aujourd'hui limitées à 3 % du marché) semble trop fort vis-à-vis des emplois.

A Bruxelles, Mme Cresson, qui représentera la France lors du prochain conseil des ministres des Douze les 5 et 6 février, devrait donc demander un aménagement des propositions faites par la Commission d'abandonner des quotas nationaux actuels en France, Italie, Espagne et Grande-Bretagne au 1er janvier 1993 au profit d'une *« autolimitation »* discutée avec les Japonais (*le Monde* du 8 décembre). Paris demandera d'abord que cette autolimitation dure « longtemps » — on évoque le terme de dix ans — et surtout, qu'en sus, la France passe de son régime actuel (quota de 3 %) au régime des autres pays européens (où les Japonais détiennent 10 % en moyenne) de façon *« non linéaire »* : concrètement les Japonais ne devraient pas pouvoir passer de 3 % à 6 %, puis à 9 % en trois ans.

Ces deux propositions devraient être difficilement acceptées par les autres pays et par la Commission. Car, en clair, la France demande de repousser au-delà de 1993 l'harmonisation du marché automobile.

E. L. B.

Sur fond de désordre de gestion

Dumenil-Leblé désinvestit sur le marché britannique

Dumenil-Leblé négocie depuis plusieurs mois la cession des fonds d'investissement en actions qu'elle avait créé au Royaume-Uni. Un audit préalable à la vente a révélé voici trois mois de graves désordres dans le contrôle de gestion *(back office)*. Certains investisseurs pourraient avoir été lésés.

Dumenil-Leblé ou du danger de la sous-traitance. En 1986, Dumenil-Leblé avait créé un ensemble de fonds d'investissement en actions (11 au total) à partir d'une structure de base rachetée à ABC-Amro. Ces onze fonds, d'une valeur de 33 millions de livres (330 millions de francs environ), étaient spécialisés chacun sur une Bourse étrangère. Plus étonnant, leur gestion était presque entièrement sous-traitée.

Dumenil Unit Trust Management, qui chapeautait l'ensemble, n'était qu'une coquille juridique, la conduite des opérations revenant à un ensemble d'institutions. Deux banques londoniennes, Midland et Coutts, étaient ainsi chargées de conserver les dépôts, tandis que des spécialistes, opérant sur chaque marché, travaillaient à la sélection des valeurs et que le *back office* (le contrôle des opérations) était également confié à une institution, semble-t-il spécialisée, la Manchester Unit Trust Association. Les parts de ces fonds étaient ensuite revendues à des institutionnels, qui les rétrocédaient par petits paquets à des particuliers.

Ce compartimentage, qui semble être d'usage courant sur les marchés financiers, n'a commencé à poser des problèmes que quand Dumenil a voulu vendre. Un audit, *réclamé par l'acquéreur éventuel*, a alors révélé de graves problèmes de *back office*. Et le 6 novembre dernier, la cotation était suspendue.

Que s'est-il passé exactement ? Rien de frauduleux, affirme-t-on chez Dumenil-Leblé. Simplement, il semble que les contrôles et le suivi des opérations aient été défectueux et qu'une mauvaise appréciation de la valeur liquidative des parts de fonds ait entraîné une mauvaise cotation. Des investisseurs ont-ils perdu de l'argent à la suite de ces « erreurs » ? Sans doute.

Des compensations financières prévues

Certains d'entre eux ont pu acheter des parts de fonds surcotés à un prix plus élevé que prévu, tandis que d'autres sortaient avec un bénéfice moindre de fonds sous-évalués. Chaque cas sera étudié et des compensations financières sont *prévues par Dumenil-Leblé*.

M. Jacques Letertre, président de la banque Dumenil-Leblé, a indiqué, mercredi, à l'AFP, que *« la taille des erreurs administratives était beaucoup plus faible que prévu et inférieure à 3 % des actifs gérés »* (soit 10 millions de francs sur les 330 millions gérés).

Selon M. Letertre, la sortie en *cash* des investisseurs qui le souhaiteraient *« est d'autant plus facile que les actifs sont toujours à l'intérieur des fonds »*, et que la suspension des cotations n'a pas empêché les titres de continuer à profiter des envolées boursières. La suspension de la cotation imposée par les autorités de contrôle britanniques expire le 5 février prochain.

Y. M.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CHARGEURS S.A.

Chargeurs SA a accepté le principe d'une participation au nouveau montage financier de British Satellite Broadcasting Ltd (BSB), destiné à permettre à BSB d'atteindre son objectif de rentabilité.

Les actionnaires de BSB ont approuvé le projet consistant à fournir des garanties pour appuyer un crédit de 450 millions de livres sterling en faveur de BSB que Barclays Bank *PLC* a été chargée de mettre en place avec diverses autres banques. Barclays a également été chargée de mettre en place un prêt de 450 millions de livres sterling qui ne sera pas garanti par les actionnaires. Le montant total des ressources mises à la disposition de BSB, y compris les 423 millions de livres sterling déjà investis, s'élèvera ainsi à plus de 1,3 milliard de livres sterling.

Granada Group PLC, Pearson PLC, Chargeurs SA et Reed International PLC ont accepté le principe de couvrir la garantie de 450 millions de livres sterling qui doit être fournie par les actionnaires le 1er juin 1990.

Tous les actionnaires pourront participer à la garantie au prorata de leur participation dans BSB. Si tous les actionnaires y participaient, le pourcentage de Chargeurs SA dans BSB passerait de 12,1 % à 13 % avec une garantie de 54 millions de livres sterling. Si les quatre participaient seuls à la garantie, la participation de Chargeurs SA s'élèverait à 22,4 % avec une garantie de 112,5 millions de livres sterling. Les quatre contrôleraient alors ensemble 90 % de BSB.

BSB commencera ses émissions au printemps 1990 sur cinq canaux :
— un programme de cinéma crypté, The Movie Channel ;
— un programme de divertissement, Galaxy ;
— un programme sportif, the Sports Channel ;
— un programme d'actualité et de vie quotidienne, Now ;
— un programme de musique moderne, the Power Station.

BSB sera la première télévision au monde à utiliser le nouveau standard de transmission DMAC, compatible grâce à un terminal de réception avec tous les postes existants mais ouvrant la voie à la haute définition de l'image sur grand écran. Il convient de rappeler que le satellite MARCOPOLO I de BSB a été mis en orbite avec succès en août 1989 et que la durée de la concession de BSB est de quinze ans, soit jusqu'à l'an 2005.

Il est prévu que BSB génère un autofinancement positif en 1993.

ÉTRANGER

Selon son ministre des finances

La Pologne traitera à égalité ses créanciers publics et privés

De passage à Paris, mercredi 24 janvier, pour la signature de plusieurs accords financiers avec la France, le vice-premier ministre et ministre des finances polonais, M. Leszek Balcerowicz, a réaffirmé la volonté de son pays de traiter sur un pied d'égalité ses créanciers publics et privés. Le club de Paris, qui regroupe les créanciers publics, doit se réunir les 14 et 15 février à propos d'un cinquième réaménagement de la dette polonaise, le dernier en date remontant à décembre 1987.

Par ailleurs, M. Balcerowicz a annoncé la publication, dans les jours à venir, d'un décret sur les privatisations, qui doit permettre *« le passage à l'économie de marché dans des domaines-clé, mais pas partout »*. Ainsi, le commerce, les transports, les industries alimentaires pourront être prochainement privatisés. M. Balcerowicz a rappelé que la Pologne vise à long terme le changement du régime de la propriété, la restructuration du système bancaire et de celui de l'assurance, et la création de bourses de valeurs.

Evoquant la « convertibilité » du zloty au 2 janvier, par unification des taux de changes, le ministre a affirmé que le cours du marché libre a tendance à se rapprocher du cours officiel, et constitue donc un « cours stable ». La France contribue à hauteur d'environ 100 millions de dollars (près de 600 millions de francs) au fonds de stabilisation du zloty créé par les pays occidentaux afin de soutenir la Pologne dans son effort pour rendre sa monnaie convertible, plus de 1 milliard de dollars au total étant mis à disposition de la Banque centrale de Pologne pour une durée d'un an. La contribution de la France prend la forme d'un prêt au taux concessionnel de 2 %, qui fait partie d'une enveloppe de 900 millions de francs de prêts du Trésor destiné à l'aide aux investissements en Pologne.

Vers une convertibilité du mark est-allemand

Le président de la Bundesbank écarte l'idée d'union monétaire interallemande

La RDA compte parvenir à la convertibilité du mark est-allemand d'ici à la fin 1992, indique l'agence Reuter, qui cite une source gouvernementale est-allemande. La RDA, qui a accepté mardi 23 janvier la ligne de crédit de 6 milliards de deutschemarks (plus de 20 milliards de francs) offerte par la RFA pour moderniser son économie, a mis la convertibilité ainsi que le démantèlement des contrôles des prix au programme des réformes envisagées par un groupe de travail présidé par Mme Christa Luft, le ministre de l'économie.

En Allemagne fédérale, les autorités monétaires semblent, elles aussi, préférer l'option de la convertibilité entre les marks est et ouest-allemands *plutôt que l'union monétaire* pure et simple. Le président de la Bundesbank, M. Karl-Otto Poehl, estime, dans une interview à l'hebdomadaire *Die Zeit*, qu'il est prématuré d'envisager une union monétaire RFA-RDA : dans ce cas, *« il n'y aurait plus de politique monétaire est-allemande »* et *« la monnaie de l'Allemagne de l'Est serait gérée à Francfort »*. M. Poehl, qui doit se rendre à Berlin-Est le 6 février, souligne aussi qu'il n'est pas question que la Bundesbank garantisse la valeur du mark est-allemand, à quelque taux de change que ce soit.

SOCIAL

La journée d'action dans les banques

La mobilisation a surtout concerné la BNP

La journée d'action organisée mercredi 24 janvier dans le secteur bancaire n'a pas donné lieu à une très forte mobilisation, hormis à la BNP, où le conflit est toujours dans l'impasse, mais elle a confirmé l'existence d'un mécontentement diffus parmi le personnel. Selon l'Association française des banques (AFB), l'appel à la grève a été suivi par 3 % à 5 % des salariés des banques. A la BNP, le taux de participation est évalué à 30 %, alors que la direction du Crédit lyonnais fait état d'un pourcentage de grévistes de l'ordre de 8 % au plan national (3 % en région parisienne, 10 % en province).

Les syndicats CFDT, CFTC, SNB et FO ainsi que la CGT (cette dernière ayant lancé un mot d'ordre séparé) se sont déclarés satisfaits de leur appel à la mobilisation, destiné à obtenir des revalorisations salariales et une amélioration des conditions de travail et de l'emploi. Selon eux, huit mille personnes (deux mille cinq cents selon la police) ont participé à la manifestation parisienne devant le siège des principaux établissements bancaires et celui de l'AFB. Cette dernière a refusé d'avancer la date prévue pour la tenue des négociations salariales, qui devraient s'ouvrir comme prévu le 16 février prochain.

A la BNP, où les négociations sont rompues depuis lundi soir, cette journée d'action s'est traduite par une extension et un durcissement du conflit. A Marseille, la direction régionale a été occupée mercredi et, jeudi matin, des piquets de grève bloquaient les accès au centre administratif.

Les dix-sept licenciements de France-Glaces-Findus confirmés par la cour d'appel d'Amiens

Dans un jugement rendu le mardi 23 janvier, la cour d'appel d'Amiens a confirmé le licenciement de dix-sept salariés de l'usine France-Glaces-Findus de Beauvais (Oise), déjà prononcé par le tribunal de Beauvais. La cour a, en outre, décidé la restitution des sommes perçues au titre des arriérés de salaires que le juge départiteur du conseil des prud'hommes avait ordonné de verser.

L'affaire des dix-sept licenciés de Findus remonte à octobre 1988, lorsque, à la suite d'une grève avec occupation des locaux à l'appel de la CGT, soixante des deux mille salariés de l'entreprise avaient reçu une lettre de licenciement *« pour éventuelle participation aux actes et voies de fait jugés illicites dans le cadre du mouvement ayant abouti à l'occupation de* [notre] *établissement, et entrave à la liberté du travail constitutive de la « faute lourde »*. Par la suite, la mesure de licenciement avait été ramenée à dix-sept cas, *« pour faute lourde »* selon la direction, *« pour fait de grève »*, selon la CGT. Les prud'hommes avaient annulé ces licenciements que la cour d'appel vient donc de confirmer. La CGT envisage de se pourvoir en cassation.

EN BREF

□ **Renault-Billancourt : recul de la CGT dans le deuxième collège.** — Avec 33,3 % des 2 690 suffrages exprimés (sur 4 255 inscrits), la CGT a reculé de 4,8 points et a cédé la première place à la CFE-CGC (34,2 %, + 4 points) lors des élections des délégués du personnel pour le second collège (employés, techniciens et agents de maîtrise) du centre industriel de Renault-Billancourt. Ce scrutin, qui a eu lieu mardi 23 janvier, a également vu une progression de la CFDT (21,8 %, + 2,1 points), alors que FO reste stable à 10,7 %.

□ **FO-PTT durcit le ton.** — La fédération FO-PTT a appelé, mercredi 24 janvier, les agents des PTT *« à préparer la grève générale »* pour s'opposer aux projets *« Quilès et Rocard, qui veulent démonter l'administration d'Etat en la scindant en deux opérateurs autonomes »*.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PROJET DE RÉALISATION DE L'AUTOROUTE A 16 LIAISON PARIS-BOULOGNE SECTION L'ISLE-ADAM (R.N. 184) – AMIENS NORD-OUEST

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé qu'en application du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique et de l'arrêté conjoint des préfets de l'Oise, du Val-d'Oise et de la Somme en date du 17 janvier 1990, une enquête publique portant à la fois sur l'utilité publique du projet de réalisation de l'autoroute A 16, section L'ISLE-ADAM (R.N. 184) — AMIENS NORD-OUEST et sur la mise en compatibilité des plans d'occupation des sols rendus publics ou approuvés de plusieurs communes et du plan d'aménagement de la ZAC de Ther de BEAUVAIS-ALLONNE, sera ouverte pendant 34 jours pleins et consécutifs :

DU 12 FÉVRIER 1990 AU 17 MARS 1990 INCLUS

Cette enquête vaudra enquête publique en application de la loi n° 83-630 du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques, et à la protection de l'environnement. Les communes concernées sont les suivantes :

Département du Val-d'Oise : NERVILLE-la-FORET, PRESLES, L'ISLE-ADAM, MOURS, CHAMPAGNE-sur-OISE, PERSAN, RONQUEROLLES.

Département de l'Oise : CHAMBLY, BELLE-EGLISE, BORNEL, FOSSEUSE, ESCHES, AMBLAINVILLE, MERU, LORMAISON, SAINT-CREPIN-BOUVILLERS-MONTHERLANT, RESSONS-L'ABBAYE, VALDAMPIERRE, LA NEUVILLE-D'AUMONT, AUTEUIL, SAINT-SULPICE, ALLONNE, WARLUIS, BEAUVAIS, THERDONNE, TILLÉ, NIVILLERS, BONLIER, VELENNES, ORDER, ABBEVILLE-SAINT-LUCIEN, REUIL-sur-BRECHE, LA NEUVILLE-SAINT-PIERRE, NOIREMONT, MAULERS, LA CHAUSSÉE-DU-BOIS-D'ÉCU, FROISSY, PUITS-LA-VALLÉE, OURSEL-MAISON, MAISONCELLE-TUILERIE, HARDIVILLERS, VILLERS-VICOMTE, CORMEILLES, BLANCFOSSE, FLECHY, BONNEUIL-LES-EAUX, GOUY-LES-GROSELLIERS.

Département de la Somme : FRANSURES, FLERS-SUR-NOYE, LE BOSQUEL, ESSERTAUX, ORESMAUX, LOEUILLY, SAINT-SAUFLIEU, NAMPTY, PLACHY-BUYON, HEBECOURT, VERS-SUR-SELLE, SALEUX, SALOUEL, DURY, PONT-DE-METZ, SAVEUSE, AMIENS, DREUIL-LES-AMIENS, ARGOEUVES.

Pendant toute la période de l'enquête, les dossiers d'enquête d'utilité publique du projet de mise en compatibilité des plans d'occupation des sols rendus publics ou approuvés de toutes les communes concernées ainsi que le dossier de modification du plan de la ZAC de Ther de BEAUVAIS-ALLONNE, seront déposés à la préfecture de l'Oise, 1, place de la Préfecture, 60022 BEAUVAIS-CEDEX, siège principal de l'enquête.

Aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, le public pourra prendre connaissance des dossiers et formuler ses observations sur les registres d'enquête ouverts à cet effet. Ces observations pourront également être adressées par écrit à la commission d'enquête au siège principal de l'enquête pour être annexées aux registres.

Pendant le même délai et aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, un exemplaire des dossiers précités ainsi que les registres d'enquête seront tenus à la disposition du public dans les préfectures et sous-préfectures suivantes :

— VAL-D'OISE : préfecture du Val-d'Oise, avenue Bernard-Hirsch 95010 Cergy-Pontoise. ; sous-préfecture de Pontoise, 37, rue de la Coutellerie 95301 Pontoise.

— OISE : sous-préfecture de BEAUVAIS avenue de l'Europe 60022 BEAUVAIS-CEDEX ; sous-préfecture de CLERMONT Impasse de la sous-préfecture 60600 CLERMONT ; sous-préfecture de SENLIS, 3, place Gérard-de-Nerval 60300 SENLIS.

— SOMME : préfecture de la Somme, 51, rue de la République 80020 AMIENS-CEDEX. ; sous-préfecture d'AMIENS, 46, rue de la République 80020 AMIENS-CEDEX ; sous-préfecture de MONTDIDIER, 7, rue Jean-Dupuy 80600 MONTDIDIER.

De même, une permanence sera assurée le samedi 24 février 1990 de 9 h à 11 h 30 dans les sous-préfectures et le samedi 17 mars 1990 de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h dans les préfectures et sous-préfectures.

Sont également lieux d'enquête les mairies des communes énumérées ci-dessus dans lesquelles, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, le public pourra également prendre connaissance des dossiers intéressant le territoire communal. De la même façon, les observations du public seront consignées sur les registres d'enquête ouverts à cet effet.

La commission d'enquête, dont le siège est fixé à la préfecture de l'Oise à BEAUVAIS, est composée de :

Président : M. André MONSARRAT, ingénieur général des ponts et chaussées honoraire.

Membres titulaires : M. Jacques LATRON, ingénieur chimiste en retraite ; M. Roger LESCUYER, cadre administratif en retraite ; M. Gilbert LARTITE, ingénieur en retraite ; M. Jean-Luc COMMERLY, géomètre-expert.

Membres suppléants : M. Raymond LESCAILLET, brigadier-chef en retraite ; M. François BERCHE, ingénieur T.P.E. en retraite ; M. Bernard BOULLIE, architecte ; M. André DEVAUCHELLE, architecte.

Un ou plusieurs membres de la commission d'enquête se tiendront à la disposition du public dans les conditions suivantes :

A) *dans les sous-préfectures de :*
PONTOISE : le 14 février 1990 de 14 h à 17 h ; BEAUVAIS : le 21 février 1990 de 14 h à 17 h ; CLERMONT : le 28 février 1990 de 14 h à 17 h ; SENLIS : le 7 mars 1990 de 14 h à 17 h ; AMIENS : le 14 mars 1990 de 14 h à 17 h

B) *dans les communes ci-après désignées :*

1) DÉPARTEMENT DE LA SOMME
le mercredi 14 février 1990, de 10 h à 12 h, ARGOEUVES, DREUIL-les-AMIENS, AMIENS, SAVEUSE, de 14 h 30 à 16 h 30.
PONT-de-METZ, DURY, SALOUEL, SALEUX, le vendredi 16 février 1990, de 10 h à 12 h VERS-sur-SELLE, HEBECOURT, PLACHY-BUYON, NAMPTY, de 14 h 30 à 16 h 30
SAINT-SAUFLIEU, LOEUILLY, ORESMAUX, ESSERTAUX, le mercredi 21 février 1990, de 10 h à 12 h LE BOSQUEL, FLERS-sur-NOYE, FRANSURES.

2) DÉPARTEMENT DE L'OISE
le mercredi 21 février 1990, de 10 h à 12 h GOUY-les-GROSELLIERS, de 14 h 30 à 16 h 30, BONNEUIL-les-EAUX, FLECHY, BLANFOSSE, CORMEILLES, le vendredi 23 février 1990, de 10 h à 12 h VILLERS-VICOMTE, HARDIVILLERS, MAISONCELLE-TUILERIE, OURSEL-MAISON, de 14 h 30 à 16 h 30 PUITS-la-VALLÉE, FROISSY, LA CHAUSSÉE-du-BOIS-d'ECU, MAULERS, le mercredi 28 février 1990, de 10 h à 12 h NOIREMONT, LA NEUVILLE-SAINT-PIERRE, REUIL-sur-BRECHE, ABBEVILLE-SAINT-LUCIEN, de 14 h 30 à 16 h 30, ORDER, VELENNES, BONLIER, NIVILLERS, le vendredi 2 mars 1990, de 10 h à 12 h, TILLÉ, THERDONNE, BEAUVAIS, WARLUIS, de 14 h 30 à 16 h 30, ALLONNE, SAINT-SULPICE, AUTEUIL, LA NEUVILLE-d'AUMONT, le mercredi 7 mars 1990, de 10 h à 12 h, VALDAMPIERRE, RESSONS-L'ABBAYE, MONTHERLANT, SAINT-CREPIN-BOUVILLERS, de 14 h 30 à 16 h 30, LORMAISON, MERU, AMBLAINVILLE, ESCHES, le vendredi 9 mars 1990 de 10 h à 12 h, FOSSEUSE, BORNEL, BELLE-EGLISE, CHAMBLY.

3) DÉPARTEMENT DU VAL-D'OISE
le vendredi 9 mars 1990, de 14 h 30 à 16 h 30 RONQUEROLLES, PERSAN, CHAMPAGNE-sur-OISE, MOURS, le mercredi 14 mars 1990, de 10 h à 12 h L'ISLE-ADAM, PRESLES, NERVILLE-la-FORET.

Il pourra être pris connaissance d'une copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête dans chaque lieu d'enquête pendant le délai d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Par ailleurs, les personnes intéressées pourront obtenir communication du rapport et des conclusions en s'adressant au préfet de leur département dans les conditions prévues au titre 1er de la loi du 17 juillet 1978.

A Beauvais, le 17 janvier 1990
Le préfet de l'Oise
Alain MIDOU

A Cergy-Pontoise, le 17 janvier 1990
Le préfet du Val-d'Oise
Jean-Louis DESTANDAU

A Amiens, le 17 janvier 1990
Le préfet de la Somme
Philippe LORIEAU

Le Monde CADRES

CENTRE DE DOCUMENTATION
recherche

INGÉNIEUR DOCUMENTALISTE

Chargé des actions de coopération IST : rechercher, suivre et coordonner la coopération avec les services de documentation des organismes publics ou privés nationaux intéressant la Défense.

FORMATION : Ingénieur ou DESS, expérience professionnelle de quelques années dans les techniques documentaires, bonne connaissance de l'anglais technique indispensable.

TRADUCTEUR D'ALLEMAND

Ayant une très bonne expérience de la traduction technique, capable de coordonner l'activité des traducteurs et des sous-traitants du service de traduction et intéressé par les possibilités de la TAO.

FORMATION : Ingénieur ou DESS, Diplôme d'allemand (licence ou maîtrise), bonne connaissance de l'anglais appréciée.

TRADUCTEUR DE JAPONAIS

ACTIVITÉS : Faire ou contrôler les traductions de documentations techniques japonaises - assurer une veille scientifique de la littérature japonaise et les relations avec les organismes qui s'intéressent à l'exploitation de la documentation japonaise.

FORMATION : Diplôme d'ingénieur ou DESS et diplôme de japonais indispensables. Connaissance de l'anglais appréciée.

Env. C.V. et prétentions sous n° 33296 à Centrale d'Annonces 121, rue Réaumur, 75002 Paris (qui transmettra)

REPRODUCTION INTERDITE

QUOTIDIEN RÉGIONAL MIDI DE LA FRANCE cherche

journaliste

confirmé pour poste de responsable d'AGENCE DÉPARTEMENTALE, disponibilité rapide, expérience de la locale, ambition. Ecrire à EUROSUD n° 2153 248, av. Roger-Salengro, 13260 Marseille.

Sté de Crédit cherche

CORRESPONDANTS (TES)

pour Paris et province. Conviendrait à retraités de banque ou assurance. Ecr. avec C.V. à S.M.O., 219, rue St-Honoré, 75001 Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

F., 40 a., bonnes expériences restauration (vestiaire, main courante, responsable...) recherche

POSTE A RESPONSABILITÉ

entreprise ou autre Paris ou région Marne-la-Vallée. Etudie ttes propositions. Tél. : 60-17-20-45 matin.

Correctrice édition aide pour rédaction, dactylo, préparation de manuscrit littéraire ou technique, lecture et correction d'épreuves. Tél. : 48-42-63-94.

Médecin + maîtrise biochimie + DEA pharmacologie mol. et cell. ; 1 an et demi exp. labo., rech. indust. pharmac., ch. poste secteur rech. ou document. scient. ou méd. indust. pharmac. ou biotechno. 48-58-25-47.

J.F. 21 ans, vendeuse, cherche place stable. Tél. : 42-78-10-94

automobiles

ventes

A vendre R5 Five bleu, année 1988, 23 000 km. Etat neuf, 35 000 F. Tél. : 39-82-29-42.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT

Moderne, beau 3 p., box, soleil, 860 000 F. 42-02-57-79.

Province

DOUBS FRONTIÈRE SUISSE (12 km de Pontarlier) Au pied des pistes (1 150 m d'altitude) appt dans chalet (stand.) F2 1 p. princ. + kitch. équip. 1 chambre + placard w.-c et s.-d-b. Balc. 39 m² cave, local ski. Sortie sur les pistes Très bon ensoleillement. Prix : 320 000 F. Tél. : 64-02-00-68 ou (16-1) 64-02-00-68.

appartements achats

Recherche 2 à 4 p. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travaux. PAIE COMPT chez notaire. 48-73-48-07 même soir.

locations non meublées offres

Paris

RÉSIDENCE MANIN CHANTE-COQ

Angle rues Manin-Gaubert 68 logts : rez-de-chaussée + 7 STUDIO 33 m² + balc. 3 910 F 2 p. 50 m² 5 096 F 3 p. 63 m² 5 978 F 4 p. duplex 98 m² + balcon 15 m² + terrasse 55 m² 10 316 F 6 p. duplex 128 m² + balcon 11 m² + terrasse 30 m² 11 923 F Box + cave + charges inclus. Chauffage individuel électriq. Appartement-témoin ouvert lundi, mercredi, samedi de 10 à 12 h et 14 à 17 h. Mº Porte-Pantin ou Danube. Rens. 45-85-37-02 h. bureau.

Région parisienne

78 VERSAILLES résidentiel, 7 p., 162 m², 4 chbres, bains, dches, studio, serv., park. 10 000 F + chg. CMF 45-04-63-00.

terrains

NOGENT-SUR-SEINE

Terrain et fonds de commerce SARL. Base de loisirs (9 ha dont 3 ha plan d'eau. Plage, pédalos), 110 places aménagées pour mobil-homes ou caravanes avec raccordement eau élect. tél. Possibilité aménager 80 places suppl. Pavillon gardien avec bureau accueil 150 m², pavillon 120 m² pour restaurant ou commerce, pavillon double avec w.-c., lavabos, douches, transfo EDF + station épuration. Le tout en état impeccable, situation intéressante sur route de la Suisse. A 10 km Provins. PROX. EURODISNEYLAND. Ecrire sous n° 8717 Le Monde Pub. 5, rue de Monttessuy 75007 PARIS

chalets

STATION DU PRAZ-DE-LYS chalet rénové sur sous-sol, surface hab. 300 m², vue magnifique, terrain 3 440 m², plus 16 000 m² agricole 3 150 000 F CLERC IMMOBILIER 50-03-03-78

bureaux

Locations

GROUPE ASPAC

1er RÉSEAU NATIONAL DE CENTRES D'AFFAIRES propose bureaux et salles de réunion équipés ttes durées + ts services : tél., télex, fax, secrét. TTX, SIÈGES SOCIAUX. BOULOGNE 46-20-22-25 VINCENNES et MARNE 60-17-18-19 MARSEILLE 91-72-45-00 ROUEN 35-71-80-80 PARIS 8e, 9e, 15e 42-93-60-50 + DE 20 CENTRES EN FRANCE Infos minitel : 3615 ASPAC.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

Constitution de sociétés et tous services. 43-55-17-50.

DOMICILIATION

Burx, télécopie, télex. AGECO. 42-94-95-28.

AGENDA IMMOBILIER

Avec 10.360 F à la réservation (4%)

Au calme d'un village typiquement provençal, votre maison 2 pièces tout équipée à Forcalqueiret, dans l'arrière-pays de Hyères.

* A partir de... Prix au 1/01/90

Existe également en maisons 3 pièces.

Financement personnalisé.

Crédit 100% possible.

Bon documentation sur FORCALQUEIRET

Nom ______ Tél. dom. ______

Tél. bur. ______ Adresse ______

Ville ______ Code postal ______

66, CHAMPS-ÉLYSÉES - 75008 PARIS

FERINEL Vacances

L'AGENDA

Animaux

Nous vendons 2 magnifiques poulinières « inséparables » de race pur-sang anglais. Agées 13 et 14 ans, ayant eu 4 poulains durant leur carrière. De très bonne lignée. Conviendrait pour croisement. Prix du couple : 25 000 F. Tél. heures (16) 32-30-03-63. Paris 42-77-42-27, 20 h.

Collections

VENDS COLLECTION *LE MONDE* 1979-1989 CANARD ENCHAINÉ 1944-1989. Tél. : 45-34-28-94.

Décoration

L'ENTREPOT DU CANAPÉ

Les 26 et 27 JANVIER, vente exceptionnelle de canapés et fauteuils. Nombreux modèles en cuir et tissu. Par exemple canapé 3 places entièrement déhoussable : 2 490 F. Canapé 3 places cuir pleine fleur aniline 9 900 F au lieu de 17 450 F. Venez vite pour avoir le choix, tous les modèles sont disponibles. Entrepôt du Canapé 26, rue des 7-Arpents, Le Pré-Saint-Gervais. Tél. : 48-44-83-81. Ouvert de 10 h à 19 h.

Livres

Vous possédez des livres anciens ? Nous avons la même passion. Contactez-moi. (1) 45-66-41-01.

ÉCONOMIE

Le prix d'un franc fort

Suite de la première page

Si un certain consensus semble s'être réalisé au sein de l'intelligentsia française et, quoique dans une moindre mesure, au sein de la classe politique, il reste que la stabilité d'une monnaie, la confiance qu'elle inspire dans le monde, et d'abord aux marchés des changes, ne sont pas acquis par enchantement. Elles sont tout le contraire des fruits immédiats du hasard, résultats de politiques longues et cohérentes, souvent impopulaires, exigeant les sacrifices de certaines catégories sociales et professionnelles, comme cela avait été le cas pour la France des années 1926 à 1929.

C'est, d'une certaine façon en 1982 que fut remplie la première condition – nécessaire mais point suffisante – de la stabilité du franc. Cette année-là, M. Pierre Mauroy, alors premier ministre, bloqua les salaires pendant quelques mois et par la suite détacha leur évolution de celle des prix. Cette désindexation de fait créa un choc considérable dans une France habituée à voir son niveau de vie augmenter régulièrement (1). Un choc bien accepté socialement (il y eut peu de grèves), mais qui, en termes politiques, coûta cher à la gauche, battue aux élections législatives de 1986.

Le pouvoir politique tiraillé

Ce fut pourtant cette politique courageuse – complétée par celle de la libération des prix amorcée en 1979, abandonnée par la gauche au pouvoir, puis reprise et achevée en 1987 par Edouard Balladur – qui a donné plus de transparence aux coûts de production (on parle de vérité des prix) et en a carrément freiné les hausses. A tel point que les comparaisons internationales étaient devenues, sur ce point précis, favorables à la France en 1986-1987. Evolution qu'on retrouve assez bien dans les prix de détail qui, en 1989, auront augmenté un peu plus vite en France qu'en RFA (+ 3,6 % ici, + 3 % là) et moins vite en moyenne que chez nos huit principaux partenaires étrangers.

C'est à peu près la même logique de consolidation du franc qui – malgré les deux dévaluations de 1986 et 1987 – a guidé la politique économique menée par Edouard Balladur : réduction des déficits publics, freinage salarial draconien dans le secteur public, faveurs faites à l'épargne, politique monétaire stricte fondée sur des taux d'intérêt élevés. Pierre Bérégovoy a *grosso modo* agi de même depuis son retour aux finances en 1988.

Si beaucoup a été fait, reste maintenant à savoir quelle politique mener pour préserver les acquis et accrocher plus solidement le franc au DM puisque telle est l'ambition.

Les faiblesses de l'économie française n'ont pas disparu, si le dynamisme de ses chefs d'entreprise est revenu avec leurs investissements.

Ces faiblesses nous sont rappelées chaque mois quand sont publiés les résultats du commerce extérieur, au point qu'un déficit mensuel de 2 ou 3 milliards de francs est accueilli avec un soupir de soulagement comme cela vient d'être le cas pour les chiffres de novembre 1989, alors que de l'autre côté du Rhin nos voisins allemands entassent tranquillement des excédents commerciaux qui approchent les 300 milliards de francs l'an.

N'exagérons pas non plus les progrès accomplis dans le domaine de la désinflation, c'est-à-dire du ralentissement des hausses de prix. Ces progrès sont bien réels et même considérables si l'on se reporte dix ans en arrière. Il n'empêche que la hausse de 3,6 % enregistrée en 1989 n'est pas à proprement parler une performance, surtout si on se souvient que sans la baisse de la TVA décidée fort opportunément par le gouvernement – sur les automobiles notamment – le bilan eût été plus lourd, de l'ordre de 4 %. A l'inverse, la hausse des prix outre-Rhin a été fortement gonflée en janvier 1989 (de 0,7 point) par l'alourdissement de taxes indirectes. Si l'on exclut ces décisions de politique fiscale, dont les effets ont été diamétralement opposés sur les indices de prix, l'écart annuel de taux d'inflation avec la RFA aurait été un peu supérieur à 1,5 point en décembre, soit plus du double du chiffre qui fut publié (0,6 point). L'écart va d'ailleurs brusquement se creuser en janvier entre les deux pays, comme on le verra dans quelques semaines. Il reste en vérité un certain chemin à faire pour marcher du même pas lent que les Allemands.

De même les tensions salariales se sont-elles accrues dans le secteur public, sans se propager jusqu'à présent au secteur privé, encore que la forte progression des rentrées de cotisations sociales – au rythme de 7 % à 8 % l'an en 1989 – incite à s'interroger sur ce point. Et que la grève des internes et chefs de clinique rappelle qu'en France existent toujours des tarifs et des prix administrés dont les hausses, contenues ou refusées, sont potentiellement fortes. Comment évolueraient ces tarifs s'ils s'établissaient plus librement ?

Toutes ces données doivent être rappelées parce qu'elles sont autant de preuves que l'économie française n'est pas sans failles ni faiblesses, ni le franc hors d'atteinte d'une spéculation qui jouerait contre lui.

La période heureuse que traverse l'économie française depuis le printemps 1987 pose paradoxalement des problèmes nouveaux à nos dirigeants, problèmes encore légers mais qui, faute d'être traités à temps, pourraient dans quelques mois affaiblir la position du franc. Si, en effet, l'économie française, à travers – ou à cause – de la forte croissance qu'elle connaît actuellement, était en train de renouer avec ses vieux défauts (balance commerciale fortement déficitaire, hausses des prix et des salaires trop importantes, dépenses publiques en train de déraper...), la sagesse serait de donner dès maintenant un léger tour de vis qui ne soit plus seulement monétaire.

Le débat est heureusement lancé au sein du gouvernement. Faut-il encore attendre, au risque de voir au printemps se confirmer ou s'amplifier certains déséquilibres ? Faut-il au contraire prendre dès maintenant des mesures de rigueur budgétaires, monétaires, salariales, au risque de se tromper et d'inquiéter inutilement les chefs d'entreprise qui n'investissent massivement, n'accroissent leurs capacités de production que s'ils ont la quasi-certitude d'avoir devant eux plusieurs années de forte activité ?

Indépendance des banques centrales

Décision difficile s'il en est. Non seulement n'est pas clarifiée la situation de plusieurs pays étrangers bons clients de la France et dont dépendent les ventes de ses entreprises (Etats-Unis et Grande-Bretagne en voie de ralentissement, Espagne en état d'inflation), mais le gouvernement aura beaucoup de mal à décider de modérer une forte activité qu'il a si longtemps appelée de ses vœux.

Contrairement aux banques centrales indépendantes du pouvoir politique – comme aux Etats-Unis et en RFA, – les gouvernements des pays occidentaux ne veulent, ne peuvent mener une stratégie simple, bâtie sur un seul objectif. Depuis 1982 et plus encore 1985, dates d'engagements fondamentaux à l'égard de l'Europe, la France poursuit une politique de franc fort mais conduit aussi, parallèlement et parfois contradictoirement, une politique d'expansion économique destinée à résorber le chômage et à moderniser l'industrie.

Ces contradictions sont apparues en diverses occasions : quand Pierre Bérégovoy prend le monde à témoin de son inébranlable volonté d'accrocher le franc au DM et que, dans le même temps ou presque, il insiste sur son action qui, à deux reprises (en avril puis en septembre 1989), a consisté à ne pas suivre – ou incomplètement – la RFA, qui avait relevé ses taux d'intérêt. En toute logique, il eût fallu faire la même chose que notre grand voisin, plus encore peut-être, pour convaincre les marchés des changes que Paris ne reculerait devant aucun sacrifice pour accrocher le franc au deutschemark (2).

Contradiction aussi avec le premier ministre, qui pousse à la dépense d'Etat pour rénover le secteur public, alors que la logique d'une politique de franc fort eût été de réduire le plus possible et le plus vite possible un déficit budgétaire actuellement de 100 milliards de francs, dont le financement par emprunts alourdit chaque année la charge des intérêts de la dette publique, charge qui, en 1990, progressera de plus de 20 milliards de francs, soit de 18 % par rapport à 1989. De tels chiffres sont impressionnants.

Contradictions compréhensibles et presque inévitables, puisque la réalité d'un pays ne s'est jamais réduite à ses seules dimensions économiques ou financières. Mais contradictions tout de même qui rappellent *le prix élevé qu'il faudra bien accepter de payer* si l'on veut hisser le franc au niveau de confiance où se trouve le DM, une monnaie qui a mis trente ans à asseoir sa crédibilité dans le monde et ne constitue pourtant encore, malgré sa force, que 21 % des réserves des banques centrales.

Des taux d'intérêt élevés

Les Pays-Bas de leur côté, malgré un taux d'inflation de 1,5 % en 1989, inférieur donc à celui de la RFA, maintiennent des taux d'intérêt à court terme supérieurs à ceux pratiqués par leur grand voisin (8,40 % en décembre sur le jour le jour contre 7,67 en RFA), cela pour asseoir la crédibilité d'un florin pourtant déjà peu discutée...

A l'évidence, l'ouverture des pays de l'Est, notamment celle de la RDA, va accroître ces contradictions, rendre plus coûteuse pour la France la conduite d'une politique de franc fort.

Il est probable en effet que 1990 sera l'année de la RFA, dopée par le début d'un gigantesque effort accompli en direction de son voisin le plus proche. Déjà en plein boom, l'Allemagne de l'Ouest risque de verser dans la surchauffe économique à cause notamment de la construction de nombreux logements, même si le taux d'expansion de notre voisin ne s'accélère pas globalement du fait d'un léger tassement des exportations vers les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Cette surchauffe de la demande, alimentée cette année par une baisse importante des impôts sur le revenu (24 milliards de DM, soit plus de 80 milliards de francs), obligera très probablement la Bundesbank, qui ne badine pas avec l'inflation, à relever davantage les taux d'intérêt.

La France suivra-t-elle sur cette voie ? Et si elle le faisait pour retenir ces capitaux baladeurs dont elle a besoin pour équilibrer sa balance des paiements et conforter le franc, ne risquerait-elle pas de décourager à terme les investissements par un prix trop élevé du coût de l'argent ? Déjà les taux d'intérêt réels n'ont jamais été aussi élevés depuis le début du siècle pendant une période aussi longue (3), l'endettement des entreprises recommençant du même coup à augmenter.

Vaste et coûteuse ambition que celle de donner à la France, après quarante ans d'instabilité, une monnaie forte et reconnue comme telle par la communauté internationale !

ALAIN VERNHOLES

(1) Le pouvoir d'achat recula deux années de suite (1983 et 1984).

(2) Il est vrai que, au début de 1989, le DM était affaibli par des sorties massives de capitaux, provoquées par la décision de Bonn d'effectuer une retenue fiscale à la source sur les revenus des obligations.

(3) Voir à ce sujet l'interview d'Edmond Malinvaud dans *Alternatives économiques* de janvier 1990.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Rentacic La Sicav des quatre saisons

Sicav à revenus trimestriels

Performance 1989 : + 5,80 %

Montant total des dividendes de l'exercice : F 12,62 + F 0,24 de crédit d'impôt

Solde de l'exercice 1988-1989 mis en paiement le 30.01.1990 : F 3,46 + F 0,09 de crédit d'impôt

Remploi des dividendes globaux sans droits d'entrée jusqu'au 1er mars 1990.

Le Président François Arsac a déclaré :

Rentacic, grâce à une politique de gestion conciliant sécurité en capital et régularité dans la distribution des revenus a réalisé en 1989 une bonne performance qui la classe dans le peloton de tête des Sicav à revenus trimestriels au classement Europerformance.

Dans un contexte assez difficile sur les taux au début de cette année 1990, nous maintenons le caractère défensif de la Sicav. La politique de gestion restera prudente eu égard aux incertitudes monétaires et s'efforcera de tirer parti des opportunités du marché.

AGO du 10.01.1990

Consultez les valeurs liquidatives de nos Sicav et FCP sur Minitel 36.15 code ASSOCIC.

Banques CIC. En intelligence avec vous.

GROUPE CIC

Le Monde

AFFAIRES

Bombardier, la glisse tout terrain

Du fondateur, garagiste obsédé, par les motoneiges, au patron actuel, obsédé par la diversification, l'entreprise québécoise a toujours su tenir le cap. Le premier fabricant nord-américain de matériel de transport lorgne maintenant vers l'Europe

MONTRÉAL
de notre envoyé spécial

JOSEPH-ARMAND BOMBARDIER est né en 1907, cabochard et mécanicien de génie. Dans une bourgade de trois cents habitants des « cantons de l'Est » du Québec, ce fils d'agriculteurs développe très tôt des dons pour le bricolage et les inventions. A treize ans, il achète à l'horloger du coin une montagne de ressorts et de rouages avec la cagnotte accumulée en servant la messe. Il s'en sert pour confectionner des jouets, tracteurs, locomotives et bateaux. *A sa tante Marie*, c'est un rouet à vapeur qu'il fabrique. A quinze ans, il récupère un moteur sur une vieille Ford, le monte sur une châssis et quatre patins, l'agrémente d'une hélice, file sur la neige pendant un kilomètre et se voit intimer, par son père, l'ordre de démolir un engin aussi dangereux.

C'est le début d'une idée quasi*ment fixe : faire glisser* des mobiles sur la neige. Et le début d'un affrontement avec son père qui l'aurait souhaité curé, agriculteur ou commerçant, mais pas les mains pleines de cambouis. En 1924, il saute avec son baluchon du deuxième étage de la ferme familiale et s'en va à Montréal se former à la mécanique. En 1926, rabiboché avec son père, il rentre à Valcourt et ouvre un garage où ses dons lui valent très vite le succès. Pourtant, il rêve toujours d'adapter l'automobile aux conditions hivernales du Canada, car, avec les premières neiges de novembre, toute circulation s'arrête et il faut tenir, sans nourriture *fraîche et sans médecin*. En cas d'urgence, il reste les traîneaux à chevaux : son fils Yvon, deux ans, meurt d'une crise d'appendicite un jour du mois de janvier 1934 parce que les routes qui mènent à l'hôpital *de Sherbrooke*, à 50 kilomètres de Valcourt, sont fermées par les congères. Pendant dix ans, Joseph-Armand s'est colleté, nuit après jour, avec les problèmes des patins, de la motorisation, des chenilles, de la suspension et, en 1936, il met au point la B7 dont la cabine en contreplaqué peut emporter sept personnes. L'autoneige est née. Elle vaudra au jeune garagiste un premier succès que la guerre et le déneigement systématique des routes à partir de 1949 vont réduire à néant. *L'entreprise* frise le dépôt de bilan après avoir fabriqué environ 13 000 autoneiges.

Les premiers succès

Vient le temps de la première *diversification. Bombardier se* met aux tout-terrain militaires, aux tracteurs à chenilles et aux véhicules capables de transporter, dans la boue ou le sable, les forestiers et les prospecteurs. En 1956, c'est le coup de génie. A la demande d'un ami, *missionnaire* au Manitoba, il invente un petit engin (160 kilos) pratique, et pas trop onéreux (1 000 dollars canadiens), la motoneige, décrite, en 1963, dans la revue *Imperial Oil*, comme une *« sorte de scooter sur des chenilles-jouets qui gronde comme une lessiveuse qui se serait échappée »* (1). Le succès est foudroyant : 1 200 motoneiges vendues en 1960, 2 500 en 1961 et *5 200 en 1962*. Joseph-Armand Bombardier meurt en 1964 en laissant à ses cinq enfants une affaire florissante, mais aussi de solides principes qui durent encore. Cet homme exigeant, qui n'hésitait pas à se coucher en costume sous une voiture, n'aimait guère les diplômes et croyait surtout aux vertus de la pratique. Cet inventeur, qui déposa une quarantaine de brevets, proclamait que le seul brevet efficace est encore de fabriquer une pièce le moins cher possible. Ce mécanicien hors pair exerça les métiers d'électricien ou de chimiste pour parvenir à fabriquer ce dont il rêvait. Paternaliste et autoritaire comme on pouvait l'être dans le Québec d'alors, il s'opposa à la création dans son entreprise d'un syndicat, mais il se souciait du bien-être de ses salariés et avait *plutôt mauvaise conscience* de la pluie de dollars qu'il avait fini par déclencher. A partir de la guerre, il vous une solide hostilité aux fonctionnaires d'Ottawa qui refusèrent de lui payer certains de ses brevets.

La succession s'effectue sans heurts. La famille reste unie, *même si le frère aîné, Germain*, préfère voler de ses seules ailes. C'est l'un des gendres, Laurent Beaudoin, qui, à vingt-huit ans, prend les rênes d'une société qui vole de record en record. Bombardier sponsorise les courses de motoneiges et tisse un remarquable réseau de ventes et d'entretien à travers le Canada. Il développe une *première intégration verticale* en fabriquant lui-même sa fibre de verre, son caoutchouc et de nombreux composants. Il rachète, pour 32 millions de dollars, l'autrichien Rotax qui lui fournit les moteurs de ses motoneiges et qui construit, par ailleurs, des tramways. En 1971, sur les 500 000 motoneiges produites dans le monde par une centaine d'industriels, Canadair en sort *210 000*. Le premier choc pétrolier met par terre les courbes de croissance. L'industrie ne produit plus que 170 000 motoneiges en 1974, et Bombardier, qui licencie la moitié de ses 7 500 employés, 60 000 unités. Suivent deux exercices déficitaires de 7 à 8 millions de dollars pour un chiffre d'affaires qui revient aux alentours de 130 millions de dollars.

Bombardier tremble. Laurent Beaudoin doute *(voir article ci-dessous)* et décide de sortir de la mono-industrie des véhicules de loisirs en se tournant vers les *transports en commun*. La première diversification est une réussite : l'entreprise de Valcourt rachète la licence du français CIMT et remporte, en 1974, le contrat du métro sur pneu de Montréal, en dépit de la méfiance de ses banquiers américains qui n'y croient pas et lui coupent les crédits). Le deuxième rachat, décidé à l'initiative d'un haut cadre, se révèle catastrophique. En acquérant MLW, qui produit des locomotives Diesel, Bombar*dier s'attire des ennuis à n'en plus* finir, des grèves à répétition et des pertes accumulées pour plus de 100 millions de dollars. Ce n'est qu'en 1989 qu'il parviendra à s'en débarrasser en vendant sa division locomotives.

Les années 1981 et 1982 sans neige plongent à nouveau l'entreprise dans les affres de la mévente de la motoneige, mais la diversification commence à prendre. A partir de 1981, Bombardier fournit 2 767 camions de 2,5 tonnes à l'armée canadienne, tête de la motocyclette, prend une licence chez Volkswagen pour créer un tout-terrain Iltis que l'armée belge acquiert, en 1985, à 2 500 exemplaires. En 1982, l'entreprise avait soufflé aux Français *les 825 voitures du métro de* New-York, un contrat de 1 milliard de dollars.

Rachats

Bombardier abandonne, en 1986, son projet de petite voiture élaboré avec le japonais Daihatsu, car le yen trop fort l'a rendu non rentable. Commence alors une remarquable série de rachats d'entreprises déficitaires dont les propriétaires, publics ou privés, souhaitent se défaire après les avoir redressées. En 1986, Bombardier achète, pour 200 millions de dollars, Canadair, le premier avionneur canadien, puis *90 % de la société belge BN* (Brugeoise et Nivelles), spécialisée dans le matériel roulant. En 1989, c'est au tour de l'avionneur nord-irlandais Shorts de tomber dans l'escarcelle du québécois pour 60 millions de dollars. ANF Industrie, le deuxième constructeur ferroviaire français, prend le même chemin pour 22 millions de dollars. L'année 1989 se révèle particulièrement *faste et pas seulement parce que* le groupe a dépassé les 2 milliards de dollars de chiffre d'affaires et les vingt mille salariés. On assiste à une pluie de contrats pour celui qui confirme sa première place mondiale dans la motoneige devant l'américain Polaris, sa première place continentale pour le matériel roulant ferroviaire et sa position de partenaire recherché par les avionneurs Boeing, McDonnell-Douglas et Aérospatiale, ce dernier ayant signé avec un contrat lui concédant la fabrication de pièces de l'Airbus A 330-340 pour 100 millions de dollars par an.

Au cours de l'année écoulée, Bombardier a fait un malheur. Il a vendu des voitures de métro à Londres et à Bruxelles, des trains aux chemins de fer belges, américains (Ambrak et Boston) et indonésiens. Il a lancé la construction d'un avion de transport à réaction et à large fuselage de cinquante places, le « RJ ». Surtout, il a reçu pour 160 millions de dollars de commandes pour la livraison de 234 voitures pour les navettes du tunnel sous la Manche.

Une famille

L'organe suprême qui préside aux succès de l'entreprise, c'est la réunion des quatre enfants Bombardier : Claire, Huguette et André se retrouvent, en général, chez leur sœur aînée Janine pour les grandes occasions. Avec un tiers seulement des actions, ils détiennent les deux tiers des droits de vote au sein du conseil de la maison mère. Tous sont demeurés attachés à Valcourt où se trouvent les racines familiales. Ils préparent une réforme des structures pour conserver aux seize petits-enfants de Joseph-Armand la propriété de l'entreprise.

Les deux dirigeants essentiels – l'attelage devrait-on dire – sont Raymond Royer, chargé de la gestion et des opérations, et Laurent Beaudoin, mari de Claire Bombardier, qui préside à la stratégie du groupe. Quand on demande à celui-ci pourquoi il a orienté la diversification vers les transports en commun, il répond que Bombardier y était contraint. *« Il nous fallait trouver, en 1974, un produit ayant un cycle différent de nos véhicules de loisirs, mais où nous pourrions utiliser notre savoir-faire*, explique-t-il. *Nous avons constaté, grâce à notre filiale autrichienne, que la crise pétrolière orientait la politique de Vienne vers les transports en commun. Par la suite, nous avons mis le cap sur l'Europe pour une raison simple : si nous voulions rester numéro un en Amérique du Nord pour le ferroviaire, il était essentiel de prendre pied sur le marché européen qui est quatre fois plus important que celui des Etats-Unis et du Canada réunis, soit 4 milliards de dollars par an contre 1 milliard. »*

On a souvent accusé Bombardier d'avoir été très aidé par les autorités canadiennes, ce qui a le don d'agacer Laurent Beaudoin : *« Si nous avons remporté le métro de New-York, c'est parce que notre offre était industriellement valable*, réplique-t-il. *Le prêt préférentiel consenti de 1 milliard de dollars par notre gouvernement a permis seulement d'aligner nos conditions financières sur celles du consortium français Francorail. D'ailleurs, la ville de New-York ne s'en est pas servi parce qu'elle a trouvé des fonds moins chers sur le marché. Si nous avons été choisis pour reprendre Canadair et Shorts, c'est parce que nous avons formulé une offre plus intéressante que Dornier dans le premier cas et que GEC et Fokker dans le deuxième. Enfin, j'affirme que nous n'avons jamais rien reçu d'autre du gouvernement canadien que les aides qui font partie de programmes accessibles à toutes les entreprises de notre pays. »*

Et l'avenir ? *« Je crois plus à l'Europe de l'Est qu'à l'Asie, qui est orientée vers le Japon. Mais nous sommes très occupés à digérer nos acquisitions et surtout à travailler sur le continent nord-américain au développement du train à grande vitesse, élaboré par GEC-Alsthom. »*

ALAIN FAUJAS

Lire la suite page 34

(1) Citée dans *Joseph-Armand Bombardier*, le rêve d'un inventeur, de Roger Lacoste. Ed. Libre Expression, Montréal.

Laurent Beaudoin : un flair peu commun

MONTRÉAL
de notre correspondante

Grand architecte du développement de Bombardier, Laurent Beaudoin pourrait donner, par l'exemple, des leçons d'humilité. Rares sont les présidents qui, comme lui, ont momentanément choisi de devenir le numéro deux de leur entreprise, croyant qu'elle ne s'en porterait *que mieux. Tout aussi* rares sont les dirigeants qui *évitent humblement* de s'accorder les mérites d'un parcours où les succès ne masquent jamais les revers essuyés.

Dans son bureau sobrement décoré au dix-septième étage d'un immeuble du centre ville de Montréal, Laurent Beaudoin, haut de stature et large de carrure, aurait pourtant de quoi pavoiser. En 1965, l'entreprise, dont il *venait, à vingt-huit ans*, de prendre les rênes, ne fabriquait, avec ses sept cents employés, que quelques milliers de motoneiges. Vingt-cinq ans plus tard, les usines de bombardier emploient, sous sa gouverne, vingt mille personnes dans six pays et produisent des trains, des métros, des avions, des *jeeps*, des chars et des scooters qui filent sur les mers comme leurs frères jumeaux sur la neige.

Né d'un père épicier en gros à Laurier-Station, village québécois construit autour d'une gare, Laurent Beaudoin avoue sans détour qu'il aurait connu un tout autre destin s'il n'avait pas rencontré la *fille de l'inventeur de la* motoneige, Joseph Armand *Bombardier*. Elle suivait tout simplement les mêmes cours que lui à l'université. Après leur mariage, il a exercé un temps son métier de comptable agréé à Québec, avant d'entrer dans l'entreprise *familiale à titre de contrôleur*. Deux ans plus tard, à la mort de son beau-père, il est promu au plus haut poste. Il fait d'abord ses classes mais très vite, l'élève progresse, les ventes aussi.

Arrive le premier choc pétrolier, en 1973, et c'est la catastrophe. Bombardier licencie peu après la moitié de ses effectifs. Jurant de ne plus jamais s'y laisser prendre, Laurent Beaudoin cherche avidement à diversifier les activités de son entreprise. Comment procéder sans trop risquer ? *« On ne voulait pas réinventer la roue. En revanche, l'expérience acquise dans la fabrication de la motoneige au niveau de la mécanique et de l'assemblage pouvait servir. Il nous manquait un procédé technologique éprouvé qu'on a trouvé, pour la fabrication de wagons de métro sur pneumatiques, auprès de CIMT de Valenciennes »*, explique-t-il.

Dans le secteur du transport en commun, Bombardier décroche son premier contact en 1974, pour le métro de Montréal. *« A ce moment-là, je me suis senti un peu seul à la tête de l'entreprise. Je me suis donc cherché un patron à l'extérieur, afin de pouvoir me réévaluer par rapport à quelqu'un d'autre »*, poursuit Laurent Beaudoin, comme si cette démarche coulait de source.

Le nouveau président déçoit cependant les attentes du rétrogradé volontaire, fort occupé à redresser le secteur des motoneiges. Bombardier se lance notamment dans l'acquisition hasardeuse d'un fabricant de locomotives diesel et envisage d'autres rachats, avant même d'avoir assuré la rentabilité des nou*velles opérations. Un crime* de lèse-majesté, aux yeux de Laurent Beaudoin, dont les lointaines origines normandes l'ont toujours invité à un minimum de prudence. Trois ans après avoir embauché son propre patron, il a le grand privilège de le licencier.

La méthode japonaise

Cet épisode lui a donné, de son propre aveu, la confiance qui lui manquait. Depuis, la stratégie de Laurent Beaudoin s'est affinée. *« J'ai acquis de l'expérience dans l'évaluation et l'acquisition de techniques développées par d'autres, un peu selon la méthode japonaise, quoiqu'on ait là aussi connu des ratées »*, dit-il. Ses collaborateurs et ses concurrents lui reconnaissent pourtant un *flair* sans pareil et d'excellentes dispositions pour l'analyse financière des sociétés qu'il sait acquérir juste au bon moment, pas avant. L'objectif reste le même qu'à son premier baptême du feu : diversifier les activités de son groupe dans des secteurs où le personnel de Bombardier peut *faire valoir ses compétences* acquises tout en consolidant la position de l'entreprise dans tous ses secteurs d'activité.

Vu à juste titre comme l'un des chefs de file de la nouvelle génération de Québécois francophones, dont les premières grandes hardiesses à l'étranger sont couronnées de succès, Laurent Beaudoin se garde bien d'énoncer de grandes théories ou d'adhérer à de grandes causes. *Surtout* pas à celle de l'indépendance du Québec, sujet toujours d'actualité au Canada. *« Le Québec*, conclut-il, *n'aurait rien à y gagner. »*

MARTINE JACOT

De la motoneige au missile

L'ascension et les difficultés de Bombardier se suivent à la trace dans ses résultats financiers. 1965 : 12,9 millions de dollars de chiffre d'affaires et 1,9 million de bénéfices. 1970 : 141,7 *millions de dollars* et 16,8 millions de bénéfices. 1975 : 138,5 *millions de* dollars et 8,9 millions de *pertes*. 1980 : 375 *millions* de dollars et 11,8 millions de bénéfices. 1985 : 515,4 millions de dollars et 10 millions de bénéfices. 31 janvier 1990 : vraisemblablement 2 milliards de dollars et plus de 70 millions de bénéfices. 80 % des ventes sont réalisées à l'extérieur du Canada.

L'histoire et les rachats successifs ont légué au *groupe un nombre important* de produits qui donnent aux brochures de Bombardier un aspect de bric-à-brac.

● **Matériel de transport.** On trouve, dans cette division, aussi bien des métros, des trains de banlieue, des monorails pour Disneyworld, les navettes du tunnel sous la Manche, des wagons de marchandises, des tramways, des autobus articulés *mais aussi le reconditionnement* de moteurs diesel et à essence, le traitement thermique des métaux et engins de damage des pistes de ski, des engins de déneigement et des véhicules tout-*terrain*.

● **Produits de consommation motorisés.** *C'est* d'abord la fameuse motoneige, ou skidoo, dont Bombardier est le leader mondial. Elle sort de l'usine de Valcourt, au rythme de 800 unités par jour et 45 000 par an. Selon les versions, elle file à 120 kilomètres à *l'heure (modèle familial)* ou à 160 kilomètres à l'heure (modèle de compétition). Son prix oscille entre 4 500 dollars (22 500 F) et 5 500 dollars (27 500 F).

Depuis 1987, la motomarine, ou seadoo, est fabriquée sur les chaînes de Valcourt. Il en sortira 20 000 unités en 1990, capables de glisser sur l'eau à 70 kilomètres à l'heure. Les prix vont de 6 800 dollars (34 000 F) à 7 800 dollars (39 000 F).

Bombardier a développé, d'autre part, plusieurs gammes de vêtements de sport, de casques et d'accessoires.

● **Défense.** Cette division a mis au point deux systèmes de reconnaissance aérienne sans pilote : le LC 289 destiné notamment à la RFA et à la France et propulsé par un turboréacteur ; le Sentinel CL 227 à voilure tournant. La division participe au soutien technique des chasseurs F-18 de McDonnell Douglas et elle fournit des services de soutien logistique à divers appareils des forces aériennes canadiennes. *Elle fabrique des* véhicules destinés aux transports *sur route*.

● **Aéronautique.** Cette *division a développé un* biréacteur à large fuselage, le Challenger (201 exemplaires livrés depuis 1978). *Elle est en train de se baser* sur la cellule de cet appareil pour lancer un avion de transport régional à réaction de cinquante places, le RJ, qui a déjà été commandé à 126 exemplaires. Cet avion sera fabriqué en partie par les usines irlandaises de Shorts. LCL 215, lui, est un amphibie bimoteur bien connu des Français, car il est spécialisé dans la lutte *contre les incendies*, grâce à sa capacité d'écoper 5 000 *litres* d'eau en dix secondes (115 exemplaires livrés).

Shorts fabrique un avion de transport régional turbopropulsé, le SD 360 (150 avions livrés), l'avion de transport militaire Sherpa C23, un appareil d'entraînement militaire, le Tucano, et des missiles supersoniques de défense aérienne rapprochée comme le Javelin.

AL. F.

Téléphones en mouvement

Téléphones de voiture, radiomessageries, télécopieurs : la panoplie des « branchés » ne cesse de s'enrichir... non sans poser des problèmes culturels nouveaux

A Tokyo, les vendeurs de soupe ont installé des télécopieurs sur leurs tri-porteurs pour recevoir leurs commandes, ce qui leur permet de sauter d'un client à l'autre le plus rapidement possible. Pragmatiques, une fois encore, les Japonais se sont entichés de cette petite machine qui leur a permis de communiquer par écrit tout en gardant leurs idéogrammes... Mais, ils ne sont pas les seuls : en France, les entreprises ne jurent plus que par leur télécopieur depuis qu'un beau jour de l'automne 1988 la poste a été paralysée pendant plusieurs semaines par une grande grève... Pourtant, selon M. Georges Kétèle, chef du groupement communication de l'écrit à France-Télécom, la télécopie ne va pas tuer la lettre : *« En réalité, elle est en concurrence avec le téléphone »*, auquel elle se substitue ou qu'elle complète. *« Plutôt que de passer dix minutes à expliquer à son ouvrier la façon de raboter son coin de fenêtre, le menuisier lui enverra un fax »*, assure-t-il, allant même jusqu'à parler de *« conversation écrite »*. Gutenberg prendrait-il sa revanche sur McLuhan ?

De même, le copain qui habite en pleine campagne vous enverra un plan de route par télécopie pour être sûr de vous voir arriver. De là à imaginer que ces petites machines vont fleurir chez les particuliers, il n'y a qu'un pas que beaucoup n'hésitent pas à franchir... Comme pour l'informatique, *« les enfants comprennent vite le parti qu'ils peuvent tirer de cet outil dont ils se servent à des fins soit scolaires (résoudre un problème de géométrie avec un copain) soit ludiques »*, explique M. Kétèle.

Ils sont vite relayés par leurs parents qui, après avoir utilisé leur micro-ordinateur à la maison, installent maintenant leur télécopieur. *« Il y a une grande différence entre ces deux outils : l'ordinateur personnel élabore le document qu'il transmet. Mais le télécopieur n'est qu'une interface de communication entre des éléments déjà existants »*, souligne M. Kétèle. *« Cela fait dire à certains que le fax est le produit des entreprises mal organisées : il ne remet en cause ni la hiérarchie, ni l'organisation, ni les circuits de l'information existants. Je serais presque tenté de dire qu'il débarque sournoisement »*, ajoute-t-il.

En permettant à un patron d'être joint partout et à tout moment, le radiotéléphone renforce lui aussi la hiérarchie, à l'inverse de la bureautique, dont l'arrivée est souvent l'occasion d'une redistribution des compétences, estime pour sa part, Mme Chantal de Gournay, sociologue au CNET (Centre national d'études des télécommunications). M. Jean-Claude Lavenir, du SI3T (syndicat des industries du téléphone), va même encore plus loin : *« Finalement, avec le fax et le téléphone mobile, les échanges sont de plus en plus directs entre les responsables de haut niveau »*... N'y a-t-il pas, alors, un danger de les voir décider de plus en plus seuls, sans en référer à leurs collaborateurs ? La question mérite d'être posée. D'autant que cette « solitude du chef » s'accompagne aussi d'une accélération de la prise de décision : *« Avant on disait aux gens : « Ecrivez, on vous répondra. » Cela laissait le temps de réfléchir. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas »*, remarque M. Lavenir, qui ne cache pas ses craintes devant les effets pervers de ces nouveaux outils : *« Vous êtes interrompu en permanence... les gens perdent de plus en plus l'habitude de faire un travail personnel »*, déplore-t-il... si bien que les responsables arrivent parfois aux réunions sans les avoir préparées, ce qui entraîne une perte d'efficacité.

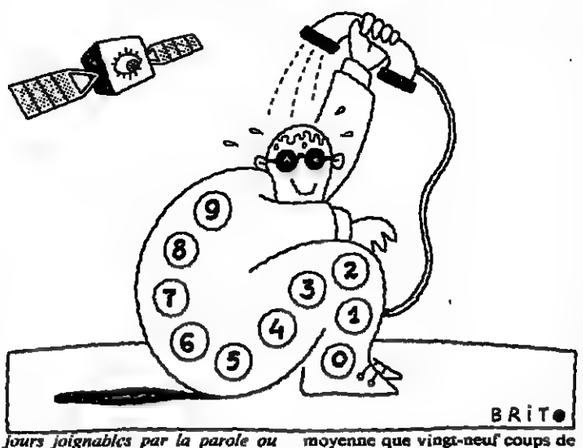

Invasion

Autre inconvénient : comme l'outil le permet, des textes de plus en plus longs ont tendance à être diffusés. : *« L'art de la note de synthèse se perd »*, remarque M. Lavenir avec ce paradoxe : *« La surcommunication nole l'information utile. Vous n'avez pas le temps de trouver la perle cachée dans le tas de foin »*...

On en arrive à un autre paradoxe, celui des gens injoignables car ils sont « surjoints » : *« La communication permanente se traduit par l'injoignabilité »*, note Jean-Claude Lavenir. *« Je suis frappé de voir la faculté qu'ont les responsables de souhaiter être toujours joignables par la parole ou par l'écrit »*, remarque-t-il encore. Et, de fait, si un cadre d'un certain niveau n'est pas atteint rapidement en cas de besoin, il risque de se trouver dévalorisé vis-à-vis de son patron.

Loisir, travail... Le mélange des genres est tel que certains s'effraient des risques d'asservissement à ces nouveaux moyens de communication. Longtemps considéré comme une sécurité – il permettait aux personnes âgées ou isolées d'appeler à l'aide, si besoin était, le téléphone en devient agressif : *« La proximité d'un téléphone peut vous donner un sentiment de sécurité mais il peut aussi être considéré comme une menace, comme quelque chose qui interrompt vos activités et peut, potentiellement, vous harceler, comme un intrus dans ce qui fut, dans le passé, un espace privé »*, notait récemment, lors d'un séminaire organisé par la filiale allemande d'Alcatel, un sociologue américain, M. Gary Gumpert.

« En fait, les gens taillables et corvéables ne sont qu'une minorité », estime M. Patrice Flichy, chef du département usages sociaux de la télécommunication au CNET, avant de rappeler que les Français ne passent en moyenne que vingt-neuf coups de fil par mois de leur domicile. Mme Chantal de Gournay, elle, s'étonne de ces craintes d'invasion. Selon elle, la multiplication des systèmes de communication permet d'avoir une *« stratégie d'évitement plutôt que de soumission »*. Reste que le développement du marketing téléphonique ou les possibilités de contrôle ouvertes par des systèmes de suivi de véhicules en mouvement par des satellites mériteraient quelques garde-fous.

De fait, un nouveau désir est né : celui de filtrer les appels. Là aussi, les méthodes ne cessent de se sophistiquer, comme le note Mme Catherine Bertho, l'historienne françaises des Télécom, avant de rappeler que la sélection des appels est aussi vieille que le téléphone, ou presque : au début du siècle, c'étaient les domestiques qui répondaient au téléphone, dont l'accès direct était interdit aux jeunes filles.

Evidemment, le moyen le plus simple de se protéger, c'est... de débrancher son appareil. Mais toute communication est alors tuée. Cette perspective fait réagir vivement M. Kétèle : *« Est-ce que vous débranchez la batterie de votre voiture pour échapper aux embouteillages de Paris ou à un rendez-vous qui vous embête ? »*, ironise-t-il. Autre stratégie d'évitement : refuser d'apprendre à utiliser un appareil. Sur le thème : *« Si je n'apprends pas à m'en servir je n'en aurai pas les avantages mais j'en serai protégé aussi. »* Mais cette politique comporte un risque : avoir l'air demeuré vis-à-vis des autres...

Au fil des mois, les usagers ont inventé de nouvelles protections : le rôle premier du répondeur était de prendre un message. Maintenant, il est utilisé aussi – surtout ? – comme filtre.... changeant par là-même le statut de l'appelé qui en est réduit à convaincre son interlocuteur de le prendre en ligne. Des postes ont été dotés d'une possibilité d'identification d'appels, certains usagers ont plusieurs lignes et ne donnent leur numéro très privé qu'au premier cercle de leurs amis. Ils sont de plus en plus nombreux à refuser de figurer à l'annuaire, qui était dans son principe animé d'un réel souci de transparence : *« En 1880, c'était très chic d'être dans l'annuaire. En 1990, ça l'est d'être sur liste rouge »*, note Mme Bertho.

Les six « p »

Dommage pour ceux qui rêvaient du téléphone comme moyen de communication universel : selon des chiffres cités par M. Gumpert, 36 % des abonnés d'une compagnie new-yorkaise ne figurent pas dans l'annuaire, et c'est le cas pour 59 % des abonnés de Los Angeles. Figurer sur une liste « orange » est devenu indispensable pour les abonnés à un télécopieur : ils sont la proie de sociétés qui les inondent de pages et de pages de publicité... Si bien que, là aussi, le message important est noyé dans une foule de documents inutiles. Pour l'usager d'un téléphone ordinaire, M. Gumpert cite six raisons de ne pas être inscrit dans l'annuaire – en anglais, les six « p » : paranoïa, vie privée *(privacy)*, prestige, profession *(professionalism)*, grosse tête *(pomposity)* et... pauvreté.

Ce dernier motif existe réellement, tant le téléphone peut permettre de « frimer » (1). Jusqu'en 1963, à Paris, les lettres précédant le numéro indiquaient le quartier dans lequel vous habitiez : il était infiniment plus chic d'avoir un numéro commençant par AUT (euil) que par PRO (vence). Aujourd'hui, avec la numérisation totale, la multiplication des renvois d'appel, des numéros verts, cette notion d'« adresse téléphonique » – géographique et sociale – disparaît. Mieux, *« les renvois d'appel permettent de brouiller les pistes : vous pensez appeler à Paris, il est à Marseille »*, note M. Flichy. Avec le téléphone « péripatétique » (plus de deux millions de téléphones mobiles aux Etats-Unis, chiffre qui devrait être multiplié par dix en 1996), *« il est possible maintenant d'avoir une communication sans placer les gens dans leur contexte, réel ou imaginaire »*, estime M. Gumpert.

Ces possibilités technologiques sont, de l'avis de Mme de Gournay, facteur de liberté. *« Pourquoi les associer à un contrôle accru ? Au contraire, on est sorti de la civilisation de Big Brother »*. Evidemment, si le « branché » a un télécopieur, un téléphone de voiture, une radiomessagerie, il a intérêt aussi à avoir de la mémoire car il va crouler sous les numéros. Ce problème de quelques-uns risque d'être un jour ou l'autre l'affaire de tous... Il faudra trouver des solutions : ira-t-on vers un numéro unique attaché à une personne et non plus à chaque appareil, qui couronnera le « nomadisme » absolu du téléphone, ou plutôt, pour reprendre le terme de Mme de Gournay, la « multisédentarité »? Besoin réel, lié à la vie moderne, ou engouement ? Les chiffres sont troublants : le nouveau service Pointel – qui permet aux Londoniens de passer des appels dans le périmètre d'une borne – rencontre un succès foudroyant : en moins d'un an et demi, il a déjà fait 400 000 adeptes, soit presque autant que les abonnés au radiotéléphone outre-Manche.

FRANÇOISE VAYSSE

(1) Plusieurs des personnes rencontrées pour cette enquête se sont déclarées frappées par le succès d'une société américaine qui vit grassement en vendant... des radiotéléphones factices.

Bombardier la glisse tout terrain

Suite de la page 33

« Nous pensons qu'il est possible de financer les 4 milliards de dollars nécessaires au TGV entre Toronto et Montréal grâce à un montage privé comparable à celui du tunnel sous la Manche. Le retour de l'investissement se fera en dix ou vingt ans. Nous prévoyons des études de faisabilité pendant un an et demi. Si nous parvenons à convaincre notre gouvernement fédéral, le TGV verra s'ouvrir à lui l'ensemble du marché américain, et pas seulement la Floride, où les projets en cours ne nous semblent pas rentables ».

Les observateurs n'en finissent pas de s'interroger sur les raisons de la réussite de Bombardier. Est-ce que parce que l'on y est à la fois décentralisateur et paternaliste ? Ou parce qu'à Valcourt et à La Pocatière l'emploi local dépend de la bonne santé du groupe ? Ou parce que, dans les pires moments, ses responsables ne baissèrent jamais les bras et ne cessèrent de chercher ce qu'ils pourraient fabriquer avec leurs machines et le savoir-faire de leurs ouvriers ? On peut noter que Bombardier offre des produits d'une excellente finition, qu'il ne cesse de les améliorer par le recours à la conception assistée par ordinateur et qu'il accroît sans cesse sa productivité : il y a trois ans, il fallait un mois pour fabriquer une motoneige ; aujourd'hui, cinq jours suffisent et l'entreprise n'a plus peur de Kawasaki.

On peut aussi trouver des explications à cette croissance échevelée par une politique systématique d'acquisitions de technologie à l'extérieur. Ne voulant pas *« réinventer la roue »*, Bombardier s'est associé avec tous ceux qui pouvaient lui apporter un savoir-faire. CIMT lui a appris à faire des métros ; Alsthom, des TGV ; Budd, Kawasaki et Pullmann, des wagons ; Disney, des monorails ; Boeing et Aérospatiale, des avions ; Volkswagen, des voitures tout-terrain.

Il faut aussi reconnaître à Bombardier un flair et un art de la négociation exceptionnels pour être parvenu à acheter, pour pas cher, des sociétés remises à neuf comme Canadair (2 milliards de dollars de pertes effacés) ou Shorts (1,6 milliard de dollars de remise de dettes et de prêts sans intérêt).

L'entreprise, née des entêtements et des passions techniques de Joseph-Armand, semble promise à de beaux jours. Pour tous les Canadiens français, elle incarne leur revanche sur ces *« maudits Anglais »* qui les toisaient de haut, jadis, estimant qu'ils étaient industriellement incapables.

C'est si vrai qu'à l'heure où le gouvernement fédéral d'Ottawa pratique des coupes claires dans les subventions de la société de chemins de fer Via Rail, et donc dans les fréquences des services ferroviaires, les associations d'usagers du Québec et de l'Ontario en colère réclament, en ce mois de janvier, l'intervention de Bombardier qui a su redresser tant de situations compromises.

Flatté de cette confiance aveugle, Laurent Beaudoin n'en accepte pas pour autant l'aventure : *« A chacun son métier, dit-il, nous ne sommes pas des exploitants. Nous ne sommes que des fabricants. »* Toujours l'humilité et la prudence venues du fond des cantons de l'Est, là où l'on était bloqué l'hiver par la neige avant qu'un mécanicien génial se mette en tête de faire circuler des traîneaux à moteur envers et contre tout.

ALAIN FAUJAS

(Publicité)

PRÉFECTURE DE SAVOIE

COMMUNE DE MACOT-LA-PLAGNE

Site olympique de la Roche

AVIS D'ENQUETE

Une enquête conjointe d'utilité publique et parcellaire relative au projet de création d'un bâtiment « ORGANISATION MEDIA-SPORT » sur le site olympique de la Roche sera ouverte du 5 février au 23 février 1990 inclus (du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h, sauf jours fériés)

M. LACROIX Roger, commissaire enquêteur siégera les 21, 22 février 1990 de 14 h à 17 h et le 23 février 1990 de 15 h à 18 h à la mairie de MACOT-LA-PLAGNE.

Les observations pourront être consignées aux registres d'enquêtes ou adressées par écrit au commissaire-enquêteur à la mairie de MACOT-LA-PLAGNE – 73210.

JPM – Bricard : la clef du rapprochement

La Financière Rosario investit dans les serrures. Bricard et JPM sont les charnières d'une stratégie européenne visant le marché automobile.

MOULINS

de notre correspondant

QUELQUES mois après Bricard, c'est au tour de JPM, l'un des autres grands leaders français de la serrure du bâtiment, d'être repris par la Société financière de Rosario. L'objectif de cette société, cotée en Bourse depuis le début du siècle mais revenue sur le marché industriel ces dernières années, est de constituer un groupe compétitif sur le marché européen avec, à court terme, le projet de se diversifier sur le créneau de la serrure automobile.

Pierre Michaud, administrateur de Rosario et nouveau patron de Bricard, ne cache pas les orientations industrielles de sa société, qui s'est intéressée, voilà un peu moins d'un an, à Bricard, l'illustre fabricant des serrures Picard. A soixante-dix-neuf ans, le PDG Alfred Bricard n'avait pas de successeur. Il a ainsi passé la main, cédant son entreprise de mille cent salariés, qui réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de 400 millions de francs, pour 20 millions de bénéfices.

Bricard avait pris du retard dans le domaine de la modernisation de la production, mais il dispose d'une image de marque qui a séduit Rosario. Vieille société, la Financière de Rosario avait perdu ses lettres de noblesse après la seconde guerre mondiale, en se consacrant, avant tout, à la gestion de ses actifs immobiliers. Au début du siècle, la société s'illustra dans les grands chantiers à l'étranger, en particulier la construction du port de Djibouti ou encore celui de Rosario en Argentine, dont elle tira son nom. Elle prenait un nouveau départ en 1985 dans le cadre de son rachat par Besnard SA qui replaçait le produit de la vente retiré de Epeda - Bertrand - Faure.

Le capital de Rosario est aujourd'hui détenu à 54 % par Besnard SA et à près de 20 % par le groupe Pallas de l'ancien PDG de Paribas Pierre Moussa. Immédiatement, Rosario afficha son souhait d'utiliser la structure cotée en Bourse pour bâtir un holding industriel. En 1987, elle racheta les Constructions mécaniques de Normandie, qui réalisent un chiffre d'affaires de 850 millions et sont connues pour les « vedettes de Cherbourg »

Une RES de courte durée

En reprenant Bricard au printemps 1988, Rosario ne faisait que franchir une étape avec le souhait de moderniser une entreprise vieillissante. La taille de l'entreprise Chauvat-Sofranq qui commercialise JPM apparaît un peu moins importante mais offre un outil plus performant. Pour un chiffre d'affaires d'à peine plus de 300 millions de francs, le bénéfice après impôt est de l'ordre de 30 millions. De plus, Chauvat-Sofranq, leader français de la serrure du bâtiment et leader européen de la fermeture anti-panique, dispose d'implantations industrielles et commerciales à l'étranger sur le même créneau moyen et haut de gamme que Bricard.

C'est l'an dernier que Paul Chauvat, à soixante-quatre ans, décidait de prendre sa retraite. En 1946, l'entreprise qu'il dirigeait à Moulins employait une quinzaine de salariés dans un modeste atelier. En 1970, avec un peu plus d'une centaine de personnes, Chauvat s'associait à Sofranq pour devenir, une quinzaine d'années plus tard, un groupe de six cents salariés. Paul Chauvat décidait de se séparer de son groupe dans le cadre d'une reprise d'entreprise par les salariés (RES). A l'automne 1988 se créait la Société financière Chauvat-Sofranq détentrice de 85,6 % du capital appartenant pour 58 % à cinq des principaux cadres de l'entreprise, pour 25 % aux autres salariés et enfin pour 17 % à CICLAD, une société dans laquelle est particulièrement impliqué le Crédit lyonnais, principal opérateur financier de l'ensemble du projet.

« En France, l'essentiel du secteur de la serrure a changé de mains en deux ans, avec l'apparition de groupes financiers. » Pour le PDG, Patrice Camacho, l'objectif de ces rachats est clair : *« Il s'agit de constituer de grands groupes et de disposer de capacités d'investissements. »* Le successeur de Paul Chauvat cite l'exemple de l'un de ses principaux concurrents, Vachette, repris par le groupe Poliet. *« En 1988, Poliet a dégagé 650 millions de francs de bénéfices, soit le double de notre propre chiffre d'affaires. Aujourd'hui, une avance technologique peut être facilement dépassée si l'on met en œuvre d'importants moyens financiers. »* JPM se sentait petit, seul, sous la menace de concurrents étrangers et sans capacités d'investissements pour développer des produits adaptés au futur marché européen.

Patrice Camacho explique ainsi la nécessité du rapprochement avec Bricard. *« JPM plus Bricard, c'est près de 50 % de la serrure du bâtiment en France et l'ascension certaine vers les trois premières places européennes. »* JPM qui, pour la seule année 1988, a obtenu les principaux marchés de prestige de la capitale – la Grande Arche de la Défense, le ministère des finances ou encore l'Opéra Bastille – ne va pas plus loin pour justifier une intégration synonyme de synergie *« dans un groupe industriel capable de prolonger la capacité de développement »*.

Augmentation de capital

Déjà impliqué dans le secteur automobile, Rosario entend aborder de nouveaux marchés. C'est Pierre Michaud et Louis de Biolles, administrateur, qui l'affirment. Avant de devenir le patron de Bricard, le premier a passé une bonne partie de sa carrière dans l'automobile, et pour lui ce secteur actuellement détenu par Neiman, Vacherte et CIM apparaît porteur. *« Notre décision est liée à l'agrément des constructeurs »*, note Pierre Michaud. Il n'empêche que le projet de création d'une unité de trois cents ou quatre cents emplois est bien avancé.

Après avoir porté son intérêt sur des sites de l'est de la France, Rosario et Pierre Michaud, encouragés par les dirigeants de JPM, lorgnent du côté de l'agglomération moulinoise. La friche industrielle de 26 000 mètres carrés couverts née de la fermeture en 1987 de l'usine hi-fi Thomson est susceptible d'accueillir cette nouvelle production ainsi que les besoins en extension de l'usine JPM récemment positionnée sur le marché des produits sous blisters destinés à la grande distribution.

Les salariés actionnaires de JPM ont d'emblée tiré un trait sur la RES. Il est vrai que la proposition de rachat était particulièrement alléchante. La RES ne pouvait que tourner court devant l'impressionnante multiplication proposée par Rosario qui, de son côté, se trouve en pleine augmentation de capital avec l'objectif de passer de 410 millions de francs voilà peu de temps à 1 milliard. Quant à Pierre Chauvat, l'ancien PDG, devenu en mars dernier maire (divers droite) de Moulins, il suit, un peu étonné, l'évolution de cette entreprise et note : *« Si c'est bien pour l'emploi à Moulins, tant mieux... »*

JEAN-YVES VIF

AFFAIRES

L'ardoise de Robert Campeau

Les faillites de Federated et d'Allied Stores frappent durement la communauté bancaire new-yorkaise. Et une fois de plus les « junk bonds » sont en cause.

NEW-YORK
de notre correspondant

« *SOYEZ remerciés. Sans vous, je n'aurais pas pu mener cette affaire jusqu'au bout.* » Occupés depuis quelques jours à faire et refaire leurs comptes pour savoir ce que va leur coûter la mise en *faillite des deux filiales* américaines du groupe Campeau, les banquiers américains ont encore en tête les paroles aimables que leur adressait, il y a à peine deux ans, l'empereur des grands magasins, désormais déchu.

En ce jour de liesse, ce fringant jeune homme de soixante-trois ans, connu jusque-là pour ses activités de promotion immobilière au Canada, son pays natal, avait choisi Le Cygne, l'une des meilleures tables de New-York, pour célébrer avec la communauté financière sa dernière victoire : la conquête de Federated Stores et de son enseigne fétiche, Bloomingdale's.

Une victoire à l'arraché sur son grand rival Macy's, qui, installé sur Broadway, s'efforce régulièrement de distancer « Bloomie's » et qui était aussi candidat. Un doublé, d'ailleurs, puisque, en décembre 1986, l'entreprenant homme d'affaires franco-ontarien s'était emparé d'Allied Stores et de ses cent trente grands magasins installés dans l'Amérique profonde, un excellent tremplin pour croquer ensuite la « Grosse Pomme ». Mais le ver était dans le fruit. Criblées de dettes, les sociétés Federated et Allied Stores se sont mises sous la protection de l'article 11 de la loi sur les faillites et inscrites au hit-parade des plus belles déconfitures *(voir tableau)* tandis que Robert Campeau se voyait dépossédé de son groupe (*« le Monde »* du 17 janvier).

A des degrés divers, toute la communauté financière est piégée par la plus importante faillite jamais intervenue *dans le secteur* de la distribution aux Etats-Unis. Que ce soit sous forme de prêts, d'avances sur titres ou encore de souscriptions à des *junk bonds*, ces valeurs mobilières qui méritent chaque jour davantage leur caractère « à risque », banquiers, firmes d'investissement, fonds de pension, tous ont souscrit aux propositions et aux actions de Robert Campeau.

Bien sûr, en septembre dernier, lorsque les frères Reichmann, fidèles compagnons de route de l'ancien manœuvre vite monté en graine, *ont été appelés au secours*, ils ont réalisé que les rumeurs relatives aux difficultés du groupe avaient sans doute quelque vraisemblance. Mais quand la machine est lancée...

A présent, l'ordinateur a parlé. Sur les 7,5 milliards de dollars de dettes cumulées par les deux filiales de Campeau Corp. le seul groupe bancaire animé par Citicorp a prêté à Federated et à Allied Stores plus de 2,3 milliards depuis 1986. Mais la plus grosse *« ardoise »* revient à la First Boston Corp.

D'après les dossiers remis aux autorités boursières, Allied doit 97,5 millions de dollars à cette grande banque, et Federated, 429 millions. Près de 530 millions au total ! Un montant que First Boston s'efforce de minimiser d'une centaine de millions de dollars en se livrant à un savant calcul d'amortissement anticipé des obligations que la banque a en portefeuille, Mais qui a valu au responsable de ces opérations, William Mayer, d'être « déplacé ».

Les banques japonaises aussi...

Autre sinistre prévisible : les *junk bonds* qu'elle affirme avoir inscrits dans ses comptes pour leur valeur marchande, laquelle a fortement diminué, suite aux événements. Une très mauvaise nouvelle aussi pour les *mutual funds*, l'équivalent de nos SICAV, qui subissent actuellement une forte *dépréciation de leurs actifs*.

C'est le cas notamment de Fidelity, le géant de la gestion collective qui, en raison des *« obligations de pacotille »* auxquelles elle souscrit, détient 1,4 % des 1,7 milliard de dollars de *junk bonds* Federated actuellement en circulation. Des titres qui ne valent plus que 10 % de leur valeur nominale, pour le cas de Federated, la société la plus endettée, et à peine 50 % de leur valeur pour Allied, son compagnon de misère.

Naturellement, les banques qui ne sont pas « collées » se sont empressées de le faire savoir. Très vite, Chase Manhattan, Manufacturers Hanover, Security Pacific et quelques autres grands *établissements* régionaux ont annoncé qu'elles n'avaient jamais avancé le moindre cent à « Bloomie's » ou à un quelconque autre magasin de Robert Campeau. De plus, les établissements américains ne sont pas les seuls à participer au désastre.

Cette fois, leurs confrères nippons sont aussi de la fête. Ainsi, la Bank of Tokyo paraît très engagée à l'égard de Federated, dont elle aurait voulu éviter la faillite susceptible de ternir son image. Car si les banques japonaises avaient su déjouer le piège à l'automne dernier, en évitant de participer au tour de table laborieusement monté pour financer le rachat d'United Airlines par ses pilotes et par British Airways *(une opération ratée, qui avait* déclenché le mini-krach du 13 octobre 1989) aujourd'hui, les signaux d'alerte n'ont pas fonctionné. Et les institutions nippones pourront inscrire dans les annales de Tokyo leur première participation, involontaire, à une gigantesque banqueroute aux États-Unis.

SERGE MARTI

Les plus grandes faillites aux Etats-Unis

(Classement des sociétés ayant recouru à l'article 11 de la loi sur les faillites)

Société	Année	Montant des actifs (en milliards de dollars)
Texaco Inc	1987	34,9
Federated/Allied	1990	11,4 (1)
Baldwin United	1983	9,3
Penn Central	1970	6,9
Lomas Financial	1989	6,8
LTV Corp	1986	6,3
Southmark	1989	4,0
American Continental	1989	3,8
Eastern Airlines	1989	3,8
Services publics du New-Hampshire	1988	2,6
US Lines	1986	2,3

(1) Estimation
Source : Bankruptcy Datasource.

PORTRAIT

Mylène Khaski : la rockeuse reconvertie

Hier, chanteuse rock, les *cheveux bicolores, roses d'un côté, bleus de l'autre*, Mylène Khaski faisait vibrer les foules sous le pseudonyme d'Edith Nylon. Elle avait dix-sept ans, était en 1re C au lycée Janson-de-Sailly à Paris et n'avait qu'une idée en tête : faire de la musique. Aujourd'hui, Edith Nylon a retrouvé son véritable état civil, ses cheveux auburn longs et bouclés. En tailleur chic, mais décontracté, elle dirige à Singapour le bureau *de Aerolessing, numéro un en* Europe de l'aviation d'affaires. Métamorphose complète ? Pas tout à fait. Aujourd'hui comme hier Mylène Khaski a de l'énergie à revendre.

En 1978, bonne élève au lycée, elle utilise ses vacances pour partir en tournée. Avec les quatre autre membres du groupe, dont son frère et un cousin, ils sont sélectionnés pour participer à un *concours ; CBS les remarque ;* premier contrat ; premier enregistrement ; le disque s'envole à 23 000 exemplaires. Pas mal pour un groupe français. Le bac en poche, ils décident donc *d'arrêter leurs études pour se* consacrer à leur passion. Les parents, *« dans les affaires bien sûr ! »*, arrivés du Liban dix ans plus tôt, n'apprécient guère. Mais passionnés eux aussi de musique (*« ma mère fut la première à danser le jerk »*) ils continuent néanmoins d'héberger ces enfants un peu indignes. Trois ans plus tard, le rêve de devenir *« une grande star de rock »* s'effondre. *« On ne supportait plus les rapports avec l'industrie de la musique, trop passionnels, et pas rationnels. On avait envie de se retrouver chacun dans notre propre affaire. »*

Mylène retourne donc sur les bancs de l'école, à Sciences-Po. Elle passe le concours de l'ENA. *« Les épreuves avaient lieu dans la salle de la Mutualité ; j'y avais fait deux concerts historiques ; j'ai perdu tous mes moyens ! »* Deux mois après sa sortie de Sciences-Po, elle est embauchée pour travailler à la salle des marchés du Crédit du Nord. *« Mon curriculum vitae était bien enrobé. Pour la période allant de 1979 à 1982, j'avais indiqué que j'assurais la direction d'un groupe musical avec prise en charge du marketing et de la distribution. »* Elle n'y reste que trois mois et quitte cette banque pour Paribas qui cherchait quelqu'un parlant l'arabe pour assurer la gestion privée de sa clientèle internationale. Pendant un an et demi, elle gère des portefeuilles de 800 000 à 5 millions de francs, jusqu'à *ce qu'un de ses oncles*, Elie Bazbaz, principal actionnaire et président de Aerolessing, voyant sa nièce assagie et *convertie au monde des affaires*, lui demande de créer une filiale à Singapour.

La voie de l'Asie

Cette société de droit suisse, basée à Genève, qui a réalisé en 1989 un chiffre d'affaires de 188 millions de francs suisses (715 millions de francs français environ) effectue du transport à la demande avec sa flotte de 26 appareils ; elle assure également la maintenance, la vente et le leasing pour différents *constructeurs*.

Déjà implantée en Afrique, à Kinshasa au Zaïre, elle n'avait en revanche aucune implantation en Asie. *« Je n'y étais jamais allée, mais ce comment m'attirait ; et créer une filiale c'était un peu comme créer ma propre boîte. »* Elle relève donc ce défi. Partie avec un avion, un Learjet de 5 places (auquel devrait bientôt succéder un Falcon 20), elle avait alors un seul client en portefeuille : SOS-Assistance, société spécialisée dans le *rapatriement sanitaire* et qui souhaitait donc pouvoir acheminer rapidement ses adhérents, touristes ou hommes d'affaires, vers l'hôpital de Singapour, *« le centre médical le plus moderne d'Asie »*, selon Mylène Khaski. Elle réalise vite l'intérêt de ce créneau et démarche donc systématiquement toutes les entreprises assurant ce service. Puis elle fait de même pour les firmes multinationales implantées en Asie ou pour les grandes entreprises asiatiques. Son Learjet a ainsi permis d'évacuer le personnel de *plusieurs compagnies américaines* lors des événements de la place Tiananmen au printemps dernier.

Après un an et demi d'activité **elle a réalisé un chiffre d'affaires de 1,2 million de dollars (7,2 millions de francs environ) et son bilan est juste équilibré. *« Le potentiel de développement est énorme ; ce réseau est celui où le trafic aérien a la plus grande perspective de croissance »*, affirme-t-elle. Sur la brèche sept jours sur sept, il lui faut également créer tous les circuits propres à l'aviation d'affaires, une activité quasiment inexistante en Asie, et où les aéroports n'ont donc ni comptoirs d'embarquement ni service spécifique. Quand elle quitte son bureau, c'est pour participer aux événements mondains de la jet-set locale. Un téléphone portable équipe en permanence *« la femme bionique, artères antistatiques »*, qui a troqué pour lui *« sa perruque de nylon »* de ses chansons.**

ANNIE KAHN

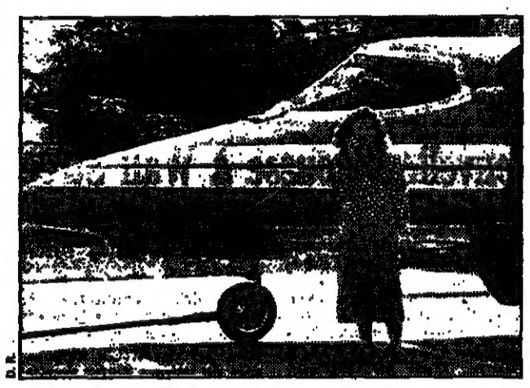

Bien loin d'Edith Nylon...

L'envol des croisières

Le nombre des passagers a plus que doublé en cinq ans. Mais le marché américain reste la référence absolue.

« *LA croisière vient de franchir le cap de Bonne-Espérance.* » La formule est de Claude Dexidour, secrétaire général de Croisimer, organisme qui regroupe la plupart des compagnies maritimes représentées en France et auquel vient d'adhérer la SNCM, connue pour ses lignes de car-ferries mais dont les mini-croisières (de trois ou quatre jours) connaissent un vif succès. Une image lyrique qui illustre bien l'euphorie qui s'est emparée de ce secteur d'activité au vu du bilan de l'année écoulée. En 1984-1985, les compagnies avaient transporté 45 000 passagers. En 1987, 61 000, en 1988, 75 000 et en 1989, 106 450 (1), soit une augmentation de 75 % en deux ans. Etant entendu qu'au début des années 80, période considérée comme la belle époque de la croisière, 85 000 Français avaient choisi ce mode de vacances.

Si les expressions utilisées par les bénéficiaires de cet engouement renouvelé – *« apothéose »*, *« événement historique »* – peuvent paraître excessives, le fait est que jamais les Français n'ont autant privilégié la croisière et que cette dernière semble avoir enfin acquis ses lettres de noblesse en tant que formule de vacances à part entière. *« Il est des seuils fatidiques*, a observé M. Dexidour, *celui-là en est un. »* Et il est vrai que le score enregistré en 1989 permet à la France de recoller au peloton des pays européens pourvoyeurs de croisiéristes : la RFA (160 000 passagers), la Grande-Bretagne (150 000) et l'Italie (130 000).

Diversification des programmes

Pas question pour autant d'envisager que l'Europe puisse atteindre un jour le niveau d'un marché américain dont le *« succès insolent »* (3 millions de passagers !) s'explique notamment par des zones de navigation plus favorables (Caraïbes et Alaska) permettant d'opérer sur des périodes *plus longues* qu'en Méditerranée ou dans le nord de l'Europe. Reste la volonté des armateurs opérant sur les marchés du Vieux Continent de donner la réplique à des Américains qui, en matière de croisières, demeurent la « référence ». Mais une réplique « sur mesure », adaptée à la clientèle européenne et découlant d'études de marché approfondies.

Avec, pour résultat, des produits et des tendances qui expliquent le succès enregistré : des croisières plus courtes et moins chères (le prix moyen par personne est passé de 8 500 F en 1987 à 7 000 F en 1989, raison pour laquelle le chiffre d'affaires du secteur n'a progressé que de 40 %, passant de 513 millions à 715 millions de francs), une *diversification des programmes* proposés et de nouveaux bateaux (constructions ou rénovations) dont la conception a été totalement repensée. Une politique de marketing doublée d'une action d'information et de communication à laquelle a *été* manifestement sensible une clientèle dont le profil a sensiblement évolué par rapport à celui des années 80. Ainsi le croisiériste des années 90 est-il plus jeune – *quarante-cinq ans en moyenne. – plus dynamique*, très « participatif », et il préfère partir moins longtemps mais plus souvent.

Plus abordable, la croisière attire désormais, selon les saisons, aussi bien les jeunes, souvent plus séduits par une semaine aux *Caraïbes que par un séjour* à la montagne, les familles (surtout en été et sensibles aux conditions spéciales, voire à la gratuité, accordées aux enfants) que les personnes âgées, disponibles pour de longues croisières d'automne ou de printemps. Sans oublier les amateurs de croisières à thème dont les très prisées croisières musicales qui affichent souvent complet d'une année sur l'autre.

Parallèlement à la progression de ce marché individuel, on relève également une véritable envolée des croisières de stimulation *(« incentive »)* et des congrès et séminaires flottants, un créneau exploité par des agences spécialisées (promotion, relations publiques, publicité) qui ont su convaincre leurs clients que la croisière était *« un produit valorisant »* d'un coût très accessible et qu'un bateau pouvait être *« un merveilleux vecteur de communication »*.

Un nouveau marché qui a contribué largement à l'explosion du secteur croisière mais également à la diversification de celui des car-ferries dont les unités les plus modernes et les plus luxueuses sont, par exemple dans la Baltique, les produits vedettes de la division « tourisme d'affaires » de la Maison de la Scandinavie. Le car-ferry a, il est vrai, considérablement modifié une *image de marque* longtemps sans relief ni attrait, passant d'un simple moyen de transport entre deux points à un produit touristique haut de gamme capable d'offrir à ses passagers, même pour une courte traversée, confort et agrément. Des atouts sur lesquels entendent notamment miser les car-ferries qui affronteront la concurrence d'Eurotunnel, qu'il s'agisse de bateaux de grande capacité et de grand confort ou d'unités plus petites et plus rapides.

35 000 places supplémentaires

Autant d'éléments qui expliquent, d'une part, la progression enregistrée également dans un secteur d'activité où le nombre de passagers est passé de 4,8 millions en 1987 à près de 5,3 millions en 1989 (y compris la Corse et l'Afrique du Nord), soit une augmentation de 10 %, d'autre part, le programme de construction qui, démarré en 1988 et établi jusqu'en 1992, porte sur vingt-trois nouveaux paquebots, soit trente-cinq mille places supplémentaires. Des chiffres à comparer aux vingt-six paquebots de croisière qui ont *été*, sont ou seront construits dans la même période, ce qui représente vingt-six mille cinq cents couchettes supplémentaires.

Autant de données qui traduisent la confiance dans l'avenir et la bonne santé d'un secteur qui a vu comme un signe des temps l'entrée (ou le retour) du Club Méditerranée dans la croisière avec le lancement du plus grand paquebot à voiles du monde (*le Monde* du 11 janvier). Avec la conviction que l'effet médiatique suscité par ce nouveau venu aura des retombées positives pour l'ensemble des compagnies maritimes, qu'il confortera l'image de marque de la croisière et qu'il entraînera dans son sillage de nouveaux adeptes du tourisme maritime.

Un coup de pouce d'autant plus important aux yeux des responsables de Croisimer, qui estiment que, *« loin d'avoir pris conscience du bond en avant de la croisière et de l'importance de la demande, les agences de voyages campent sur un* statu quo *frileux »*, n'ont pas encore acquis le *« réflexe croisière »* et manquent singulièrement de *« bons vendeurs »*.

PATRICK FRANCÈS

(1) Dont 23 686 passagers pour Costa Croisières, 16 000 pour la SNCM, 15 600 pour Paquet, 12 300 pour Transtours, 8 000 pour Epirotiki et 7 200 pour Chandris.

Pétrole : correction du classement « PIW »

La revue spécialisée *Petroleum Intelligence Weekly (PIW)* vient de corriger certains chiffres du classement mondial des compagnies pétrolières que nous avions publié dans nos éditions du 5 janvier 1990. La correction concerne le groupe Total, dont les réserves de gaz étaient massivement sous-évaluées, *« sur la base*, précise *PIW, des chiffres fournis par le groupe lui-même »*.

Avec 142 milliards de mètres cubes de réserves de gaz, Total se classe au 34e rang mondial et non au 76e rang comme il était précédemment indiqué. En outre, Total a demandé que soient inclus dans ses réserves propres de pétrole les gisements sur lesquels le groupe possède des droits au Proche-Orient, ce qui porterait ses réserves de brut à 3,3 milliards de barils et le classerait au 17e rang mondial dans ce domaine. Avec ces correctifs le groupe se classerait donc, tous critères confondus, au 18e rang et non au 29e.

Notons toutefois que Total n'a, comme la plupart des compagnies occidentales opérant dans le Golfe, aucune maîtrise du niveau de production ou des prix du brut extrait des gisements situés au Proche-Orient – sur lesquels il touche une rémunération *fixe de 1 dollar* par baril quel que soit le prix du marché, – ce qui explique qu'aucune autre compagnie occidentale dans le classement de *PIW* n'a inclus dans ses réserves propres ses droits sur les gisements du Proche-Orient.

TABLES D'AFFAIRES

DÉJEUNERS RIVE GAUCHE

AU MOULIN VERT 34 *bis*, rue des Plantes, 14e	45-89-31-31 T.l.j.	Dans un cadre champêtre, venez déguster foie gras de canard, saumon mariné, poisson du jour ou viande, desserts. Menu 155 VSC. Salon 40 personnes.
DODIN BOUFFANT 25, r. Frédéric-Sauton (Mont-Mutualité) F.dim	43-25-25-14	12 h 30-14 h 30, 20 h-24 h. Ouvert le samedi. Toujours son rapport qualité-prix, dont le menu 155 F. Poissons, fruits de mer et crustacés toute l'année. Parking Lagrange.
YUGARAJ 14, rue Dauphine (6e)	43-26-44-91 F. lundi	SPÉCIALITÉS INDIENNES. «De tous les indiens celui-là est de très loin le meilleur et le plus authentique.» (Gault-Millau.)
ALSACE A PARIS 9, pl. Saint-André-des-Arts, 6e	43-26-89-36 T.l.j.	Au cœur du QUARTIER LATIN, dans un cadre à découvrir. Déjeuners. Dîners. Soupes. Grillades. Choucroutes. Poissons. Coquillages. Salon pour 16, 20, 30, 60 couverts. Sur demande, étude de prix.

MARCHÉS FINANCIERS

La réforme boursière en RFA

Francfort ouvre son marché à terme

Huit ans après la création du LIFFE (London international financial futures exchange) en Grande-Bretagne et quatre ans après l'instauration du MATIF (Marché à terme international de France) à Paris, l'Allemagne fédérale se dote d'un marché à terme, le DTB (Deutsche Termin Börse), qui devait s'ouvrir vendredi 26 janvier à Francfort.

Dans un premier temps, ce marché entièrement informatisé proposera de négocier des contrats à options sur actions de quatorze grandes firmes ouest-allemandes, parmi les plus actives de la Bourse. Puis l'activité sera étendue à l'indice DAX (Deutsche Aktienindex) créé durant l'été 1988 et qui est fondé sur les trente Blue Chips, valeurs vedettes de la côte officielle. Viendront ensuite des *contrats sur un emprunt d'Etat*, assortis d'un taux d'intérêt de 6 %, dont les titres seront livrables dans huit à dix ans (*le Monde* du 3 août 1989).

L'instauration de ce DTB traduit une véritable révolution de la *mentalité allemande*. Jusqu'alors, « jouer » à la Bourse était considéré outre-Rhin comme immoral, et les transactions à terme sur les titres étaient assimilées au jeu de hasard sur l'ensemble des places boursières. Tirant des leçons de l'évolution de ses voisines européennes et du succès des marchés à terme, les autorités allemandes ont modifié, l'été dernier, leur législation boursière pour instituer ces fameux « futures », comme les appellent les Anglo-Saxons. Mais le retard à combler est important. Les deux marchés européens de Londres et Paris occupent largement le terrain. *Le Liffe a lancé* en septembre 1988 un contrat sur emprunts fédéraux ouest-allemands, tandis que le Matif propose depuis mai 1989 un produit sur taux d'intérêt Eurodeutschemark (Eurodem) à trois mois.

Cependant, à *l'enthousiasme* devant ce projet a succédé une certaine circonspection. Dans son édition du 24 janvier, *l'Agefi* relate les critiques émises récemment lors de la présentation du DTB aux intervenants allemands par Andersen *Consulting*, le *maître* d'œuvre de cette réalisation. Selon ce quotidien, ils se trouvent de hauts responsables du DTB pour déplorer que ce nouveau marché débute avec de *« mauvais produits »* (les options sur quatorze actions). Pour eux, il aurait été préférable de commencer par des contrats à terme sur les emprunts fédéraux et sur le Dax.

D.G.

NEW-YORK, 24 janvier ⬇

Le pire évité

Après avoir effectué, mercredi en début de séance, une plongée vertigineuse, faite dans la crainte d'une désertion japonaise lors de la prochaine opération de refinancement du Trésor américain, Wall Street s'est bien ressaisi. Et l'indice Dow Jones des industrielles, un instant en recul de plus de 62 points, n'enregistrait plus, à la clôture, qu'un retard de 10,81 points, à 2 604,50. Mais le bilan général est resté très négatif, avec 1 210 valeurs en baisse, contre 382 en hausse et 394 inchangées. Le facteur déclenchant de cette peur subite a été le quasi-échec du placement de bons à quarante ans émis par le gouvernement pour renflouer les caisses d'épargne, malgré le relèvement du taux à 8,60 %. Les investisseurs japonais, en particulier, ont brillé par leur absence *(lire page 29)*. Du coup, la communauté financière a redouté que la prochaine opération de refinancement du Trésor américain, qui doit avoir lieu début février, ne soit, à son tour, un échec, ce qui reposerait la question de savoir comment combler le déficit budgétaire. Pour l'essentiel, la remontée des cours a été due aux rachats effectués par les investisseurs à la recherche de bonnes affaires. L'activité a continué d'augmenter, et 207,83 millions de titres ont changé de mains, contre 179,30 millions la veille.

VALEURS	Cours du 23 janv.	Cours du 24 janv.
Alcoa	63 1/2	63 1/2
A.T.T.	40 7/8	41 1/4
Boeing	59 3/8	59 1/2
Chase Manhattan Bank	30 3/4	30 3/8
Du Pont de Nemours	40 3/4	39 1/4
Eastman Kodak	39 1/4	38 1/2
Exxon	47 1/4	47
Ford	44	42 1/8
General Electric	63 3/8	63 1/8
General Motors	41 3/8	40 7/8
Goodyear	37	38
I.B.M.	97 3/4	97 1/2
I.T.T.	54 3/4	53 7/8
Mobil Oil	57 3/8	58 3/8
Pfizer	68 1/2	69 1/8
Schlumberger	46 5/8	46 1/4
Texaco	56 1/8	56 1/4
UAL Corp. ex-Allegis	156	161 1/2
Union Carbide	20 7/8	22
U.S.X.	33 7/8	33 3/4
Westinghouse	72 7/8	72 1/8
Xerox Corp.	54 3/4	54 3/8

PARIS, 24 janvier ⬇

Forte secousse

Une nouvelle secousse a ébranlé l'ensemble des places internationales mercredi, qui ont toutes piqué du nez après la dégringolade enregistrée à Tokyo quelques heures auparavant. En Europe, si Londres perdait 1,7 % en ouverture, Francfort plongeait de 2,8 % dès les premiers échanges. A Paris, la tendance était analogue avec un recul de près de 3 %. Alors que le marché avait bien amorti les effets de la chute de 2,9 % de Wall Street lundi en ne perdant que 0,18 % en clôture, il était très affecté par la vive baisse du Kabuto-cho. Pour le premier jour du terme boursier de février, l'indice CAC-40 se dépréciait de 1,19 % dès l'ouverture. En fin de matinée, la chute allait en s'accélérant, dépassant les 2 % et avoisinant les 3 % en début d'après-midi. Les investisseurs attendaient alors avec une certaine appréhension la réaction de Wall Street à cette secousse. Les pertes allaient ensuite en diminuant, l'indice CAC-40 finissait sur un recul de 1,61 %.

Les tensions à la hausse sur les taux d'intérêt dans le monde — en particulier aux Etats-Unis — expliquent en partie ce mouvement. Les intervenants, redoutant un relèvement *de ces taux, ont contribué à* vendre massivement des contrats à terme sur les fonds d'Etat américains, la veille après la fermeture de la Bourse de New-York. Ce mouvement a été l'une des causes du vif recul enregistré à Tokyo mercredi, auquel s'est ajoutée la perspective d'élections anticipées après la démission de la Chambre basse, qui pourrait modifier les rapports politiques du Japon. Enfin, les tensions en Union soviétique et dans le Caucase contribuent à cette instabilité et à cette nervosité des marchés financiers internationaux.

Dans ce contexte, l'or revient en force comme valeur refuge (413,75 dollars l'once à Londres) et les mines d'or étaient très recherchées. Asmony Gold s'appréciait de plus de 17 %, suivi par OFSIL et Frugold.

Du côté des valeurs françaises, les pertes étaient emmenées par Métaleurop, Legris et Lyonnaise des eaux.

Sur le MATIF, les tensions sur les taux entraînaient une baisse de l'ensemble des contrats.

Nouvelle secousse à Wall Street

Suite de la page 29

« La hausse de fin décembre s'est faite sur l'ouverture à l'Est », rappelle Nicolas Bornozis, directeur général de CCF International Corp. *« Elle a surtout profité aux marchés boursiers allemand, français et, dans une moindre mesure, américain. Mais aujourd'hui, compte tenu des problèmes rencontrés et de la remise en question de la perestroïka, nous voilà revenus à la case départ. C'est un prétexte de plus pour la baisse à Wall Street... »*. Mais, toutes proportions gardées, ce qui préoccupe Wall Street en ce moment, ce n'est pas tant la capacité de réaction — et d'apaisement — des Soviétiques, que l'attitude des Japonais sur la scène financière, et notamment à New-York. Prompts à aligner leurs imposantes divisions, équipées en yens forts, sur les places mondiales, ces investisseurs semblent de plus en plus réticents à fournir au marché américain les capitaux dont il a besoin. Témoin, le dernier avatar de la RTC.

La prudence japonaise

Selon un mécanisme déjà évoqué, la Resolution Trust Corporation procédait le 23 janvier à une importante adjudication de bons à quarante ans — la première depuis les années 50 — destinée à renflouer les caisses d'épargne financièrement en berne. L'offre portait sur 5 milliards de dollars avec un taux de 8,50 %. Dans un passé récent, une précédente émission de bons à trente ans s'était déroulée sans problème. Cette fois le gouvernement a d'abord essuyé une première déconvenue en constatant le peu d'empressement à la souscription. La demande a seulement porté sur 8,16 milliards de dollars contre le double du montant proposé (10 milliards) en novembre dernier.

De plus, 60 % des demandes étaient formulées à 8,65 %, les taux les plus bas n'étant pas inférieurs à 8,55 %. Une nouvelle claque pour l'émetteur, contraint de payer ce prix-là et qui voit déjà s'alourdir de 200 millions de dollars suplémentaires sa charge de remboursement. Aussitôt, Wall Street s'est embrasé. *« Si la RTC a été contrainte de servir ce taux aux souscripteurs, c'est tout simplement parce que les Japonais ont refusé de prendre du papier »*, assurait mardi soir un spécialiste du marché obligataire. *« Les japonais préfèrent les bons à trente ans »*, admettait ultérieurement William M. Brachfeld, l'un des responsables de Daiwa Securities America Inc.

En vérité, l'explication est un peu plus complexe qu'une affaire de trente ou quarante ans. D'une part, les opérateurs nippons ont subi de lourdes pertes depuis une dizaine de jours sur leurs propres marchés et ils testent d'autres véhicules que la Bourse américaine et ses obligations pour se refaire une santé. D'autre part, le caractère hautement spéculatif de certains marchés aux États-Unis les incite à la plus grande prudence. Piégées pour la première fois dans l'épisode Campeau, certaines banques de Tokyo préfèrent se tourner vers les autres places asiatiques, voire vers les marchés européens. Enfin, l'écart entre les taux de rendement offerts à Wall Street et ceux du marché obligataire nippon tend à s'amenuiser, rendant beaucoup moins intéressants les investissements sur le sol américain. Par exemple, l'écart entre les bons du Trésor américain à dix ans et les bons japonais n'est plus que de 1,5 point actuellement, alors que la fourchette était encore de 4,5 points fin 1988, rapporte un spécialiste de la Mitsubishi Bank. D'où la crainte de voir les opérateurs japonais intervenir sous d'autres cieux. Une appréhension qui a fortement alimenté la chute initiale du Dow Jones le 24 janvier. A juste titre.

Au dernier trimestre 1989, sur les 39 milliards de dollars de bons émis par le Trésor américain, 22 milliards ont été souscrits par des opérateurs étrangers. Dont une très grande partie par des Japonais qui s'empressent d'ailleurs de les replacer auprès d'investisseurs institutionnels. A titre de comparaison, en 1988, la part des étrangers était moindre puisqu'elle n'avait représenté que 62 milliards de dollars sur un total de 158 milliards de bons du Trésor. Cette dépendance croissante des marchés américains à l'égard du Japon ne pose pas de problème dès lors que la Bourse tourne rondement. Mais il suffit qu'elle dérape... A cet égard, les prochaines adjudications auront valeur de test décisif. Le 26 janvier, le jour où sera publié le chiffre du PNB américain, le marché se verra offrir 10 milliards de dollars de bons. Et 20 milliards supplémentaires sont attendus début février. On verra alors quelle sera l'attitude des Japonais.

SERGE MARTI

LONDRES, 24 janvier ⬇

Atténuation des pertes

Malgré une réduction sensible des pertes de milieu de séance, dans le sillage du redressement de Wall Street, après une ouverture plus faible que prévu, les cours des valeurs ont terminé en nette baisse, mercredi, au Stock Exchange. L'indice Footsie des cent valeurs a cédé 12,5 points, à 2 278,6. Le volume d'activité a été moindre que celui enregistré la veille, avec 444,3 millions de titres échangés, contre 532,6 millions la veille. La chute d'environ 600 points de Tokyo, mercredi matin, a entraîné dans son sillage la totalité des places boursières mondiales. A Londres, les valeurs internationales comme les groupes chimiques ICI et Glaxo ont été les plus sévèrement touchées. Le discours, mardi, du chancelier de l'Echiquier, M. John Major, excluant toute baisse des taux d'intérêt britanniques dans un avenir proche, a également contribué au recul des cours. La plupart des compartiments se sont affaiblis, notamment les industrielles, les mécaniques, les titres de la construction et les pétrolières. En revanche, le groupe de défense Ferranti s'est amélioré à la suite de l'annonce, mardi, de la vente de certaines de ses activités au géant de l'électronique GEC. Les fonds d'Etat se sont repliés de plus d'un demi-point par endroits, tandis que les mines d'or se sont nettement appréciées avec la vive hausse des cours des métaux précieux.

TOKYO, 25 janvier ⬆

Reprise

Le Kabuto-cho a réussi à se ressaisir jeudi. Malgré les pertes essuyées la veille et l'impression détestable causée par la vision du spectacle de montagnes russes à Wall Street, les investisseurs ont repris lentement leurs achats. A la clôture, l'indice Nikkei avait regagné 190,13 points (+ 0,52 %), à 36 969,11.

Les fonds de placements ont été particulièrement actifs. Leur intérêt s'est concentré sur les compartiments de la télécommunication, du matériel électrique et des ressources naturelles. La communauté financière nippone a été un peu rassurée par la remontée du marché obligataire et l'amélioration timide survenue à New-York. Les courants d'affaires ont cependant été peu étoffés.

VALEURS	Cours du 24 janv.	Cours du 25 janv.
Akai	980	980
Bridgestone	1 620	1 620
Canon	1 880	1 880
Fuji Bank	3 300	3 350
Honda Motors	1 820	1 820
Matsushita Electric	2 260	2 320
Mitsubishi Heavy	1 070	1 080
Sony Corp.	8 550	8 510
Toyota Motors	2 460	2 490

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Merrill Lynch en perte pour l'exercice 1989.** — Merrill Lynch, première firme de courtage de Wall Street, a enregistré une perte de 362 millions de dollars (2 milliards de francs) au quatrième trimestre de son exercice 1989, qui comprend une provision avant impôt de 470 millions de dollars destinée à couvrir les coûts de restructuration du groupe. Cette provision est la plus élevée jamais prise par une firme de courtage. Pour l'ensemble de l'exercice 1989, Merrill Lynch a accusé une perte de 213 millions de dollars (1,2 milliard de francs), contre un bénéfice net de 463 millions de dollars un an auparavant. Le chiffre d'affaires progresse de 16 %, à 11,3 milliards de dollars (63,2 milliards de francs). Le président de Merrill Lynch, M. William Schreyer, a surtout expliqué la forte baisse des opérations à Wall Street par l'exode des petits investisseurs paniqués par les brutales fluctuations du marché, ainsi que par la chute du marché des « junk bonds ». Merrill Lynch a commencé à mettre en œuvre son plan de restructuration en novembre dernier. Ce plan comprend quatre mille suppressions d'emplois (*le Monde* du 17 janvier).

□ **Progression de 24 % des résultats du groupe pharmaceutique Merck.** — Le groupe pharmaceutique américain Merck a annoncé, mardi 23 janvier, une hausse de 20 % de son bénéfice net au quatrième trimestre 1989, ainsi qu'une progression de 24 % de ses résultats pour l'ensemble de l'an dernier. Pour la totalité de 1989, Merck a dégagé un bénéfice net de 1,5 milliard de dollars (8,4 milliards de francs), contre 1,21 milliard en 1988. De son côté, le chiffre d'affaires annuel s'est élevé à 6,55 milliards de dollars (36,2 milliards de francs), contre 5,94 milliards précédemment. La progression des bénéfices s'explique notamment par *« les fortes augmentations des ventes à la fois aux Etats-Unis et à l'étranger »*, a souligné le président du groupe pharmaceutique, M. Roy Vagelos.

□ **Le GAN contrôle General Portfolio.** — Le Groupe des assurances nationales (GAN) a concrétisé, le 22 janvier, sa prise de contrôle (51 %) de la compagnie d'assurances britannique General Portfolio. L'assemblée générale des actionnaires britanniques, qui se tenait le même jour, a accepté à la quasi-unanimité des mandats l'OPA amicale lancée, le 28 décembre dernier, par le GAN. D'autre part, une augmentation de capital d'un montant de 46 millions de livres a été réservée au GAN. La prise de contrôle de General Portfolio a correspondu à un investissement de 119 millions de livres (1,2 milliard de francs).

VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique OSP - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66

MINITEL 36.15 CODE A3T puis OSP

VENTE au Palais de Justice à CRETEIL, JEUDI 8 FÉVRIER 1990, 9 h 30

APPARTEMENT de 5 P. PRINC. à SAINT-MANDÉ (94)

36, Chaussée de l'Etang – au Rez-de-ch. et CAVE

M. à P. : 130 000 F S'adr. Me Serge TACNET, avocat, 20, rue Jean-Jaurès, CHAMPIGNY S/MARNE (94) Tél. : 47-06-94-22 – SCP LAMOTTE, avocats associés, 100, rue Saint-Dominique 75007 Paris – Tél. : 45-55-71-44 – Sur place pour visiter.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	424	Locamic	....	153 50 o
Asystel	....	131	Matra Communication	....	207
B.A.C.	....	230	Metallurg. Minière	....	235
B. Demachy & Assoc.	....	575	Métroservice	....	162
Banque Tarneaud	191	190	Métroservice (bons)	....	....
B.I.C.M.	....	880	Molex	206	206
Boiron	....	425	Navale-Delmas	....	1295
Boisset (Lyon)	....	....	Olivetti-Logabax	240	....
Câbles de Lyon	....	2500	Om. Gest.Fin.	....	540
Calberson	....	745	Pinault	....	500
Cardif	....	750	Presbourg (C In & Fin)	....	93 80
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	950	Présence Assurance	....	825
C.D.M.E.	....	1750	Publicat. Filipacchi	....	610
C. Equip. Elect.	....	340	Razel	....	765
C.E.G.E.P.	....	290	Rémy & Associés	....	361
Ciments d'Origny	....	700	Rhône-Alpes Écu (Ly.)	....	329
C.N.I.M.	....	730	St-Honoré Matignon	....	241
Codetour	....	272	S.C.G.P.M.	....	880
Conforama	....	1180	Segin	315	306
Creeks	....	392 20	Sélection Inv. (Lyon)	....	112 90
Dafsa	....	168	S.E.P.	....	425
Dauphin	....	600	Seribo	....	540
Devanlay	....	1100	S.M.T.Goupil	....	331
Deville	....	460	Sodinforg	....	139 10 o
Dollsco	....	205	Supra	....	233
Editions Belfond	....	166	Thermador Hold. (Lyon)	....	270
Elysées Investissement	....	16	TF 1	....	282
Finacor	....	222	Unilog	....	190
Gerronor	....	865	Union Financ. de Fr.	....	500
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	328	Viel et Cie	....	194
Guintoli	....	940	Yves Saint-Laurent	....	1084
I.C.C.	....	265			
Idia	....	301			
Idianova	....	147			
IM2	....	300			
Int. Metal Service	....	1067			
La gd livre du mois	....	412			
Loca Investissement	....	286 10			

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 24 janvier 1990

Nombre de contrats : 35 638.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Accor	920	8	–	55	–
Bouygues	640	6	20	65	–
CGE	520	21	–	22	–
Elf-Aquitaine	560	11,50	25,90	40	40
Eurotunnel SA-PLC	50	13	–	2,60	4,50
Havas	1 300	–	–	12	–
Lafarge-Coppée	350	17	–	13	–
Michelin	152	14	–	4,80	–
Midi	1 300	85	–	33	–
Paribas	720	13	25	63	70
Pernod-Ricard	1 400	–	–	50	–
Peugeot SA	720	36	59	28	42
Rhône-Poulenc CI	440	15	–	–	–
Saint-Gobain	600	21	37	40	53
Source Perrier	1 700	100	–	68	100
Société générale	600	3,50	5,20	–	–
Suez Financière	440	26	43	12	–
Thomson-CSF	140	7	13,50	10	–

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 24 janvier 1990

Nombre de contrats : 67 363.

COURS	ÉCHÉANCES Mars 90	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90
Dernier	101,80	102,32	102,62
Précédent	101,94	102,46	102,84

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 90	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS DE VENTE Mars 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90
104	0,08	0,62	2,19	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,7350 F =

Sur des marchés des changes très nerveux et soumis à de violentes fluctuations, le dollar a commencé par baisser sensiblement par rapport au deutschemark, puis s'est ressaisi, terminant aux mêmes niveaux que la veille. Les spéculations vont bon train sur les intentions de la Réserve fédérale des Etats-Unis : diminuer ou ne pas diminuer les taux.

	24 janv.	25 janv.
FRANCFORT		
Dollar (en DM)	1,69	1,6880
TOKYO	24 janv.	25 janv.
Dollar (en yens)	145,80	145,20

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (25 janv.) .... 10 1/2-10 5/8 %

New-York (24 janv.). 8 1/2-8 5/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	23 janv.	24 janv.
Valeurs françaises	96	94,4
Valeurs étrangères	98,8	98,4
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	524,61	522,9
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 912,36	1 881,73

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles	2 615,32	2 604,50

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 839,6	1 828,6
Mines d'or	319,2	357,2
Fonds d'Etat	81,24	81,08

TOKYO

	24 janv.	25 janv.
Nikkei Dow Jones	36 778,98	36 969,11
Indice général	2 705,46	2 712,90

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,7400	5,7450	+ 105	+ 120	+ 225	+ 250	+ 750	+ 820
$ can.	4,8490	4,8563	– 87	– 58	– 133	– 92	– 158	– 65
Yen (100)	3,9573	3,9621	+ 122	+ 143	+ 246	+ 277	+ 737	+ 805
DM	3,3950	3,3994	+ 64	+ 83	+ 135	+ 160	+ 399	+ 459
Florin	3,0147	3,0189	+ 39	+ 54	+ 85	+ 107	+ 290	+ 339
FB (100)	16,2284	16,2518	– 24	+ 86	+ 17	+ 201	+ 305	+ 704
FS	3,8369	3,8428	+ 3	+ 34	+ 40	+ 80	+ 225	+ 308
L (1 000)	4,5664	4,5740	– 101	– 70	– 159	– 117	– 418	– 341
£	9,4882	9,5022	– 361	– 302	– 671	– 596	– 1796	– 1627

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/8	8 3/8	8 3/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8
DM	7 3/4	8	7 7/8	8	8 1/8	8 1/4	8 1/2	8 5/8
Florin	8 1/8	8 3/8	8 5/8	8 3/4	8 3/4	8 7/8	8 7/8	9
F.B. (100)	10 1/4	10 5/8	10 1/4	10 9/16	10 5/16	10 5/8	10 1/2	10 13/16
F.S.	9 9/16	9 13/16	9 7/8	10	9 7/8	10	9 13/16	9 15/16
L (1 000)	15	16	12 3/8	12 7/8	12 2/8	12 7/8	12 5/8	13
£	14 3/4	15	15 1/16	15 1/8	15 1/8	15 1/4	15 3/16	15 1/4
F franç.	10 9/16	10 13/16	10 5/8	10 3/4	10 7/8	11	11 3/16	11 5/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

PARIS :

...d marché (sélection)

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

...ons négociables le 24 janvier 1990

MATIF

Cotation en pourcentage du 24 janvier 1990

INDICES

...É INTERBANCAIRE DES DEVISES

...UX DES EUROMONNAIES

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 24 JANVIER

Cours relevés à 17 h 37

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3835	C.N.E. 3% ★	3835	3835	3812	- 0 60
1085	B.N.P. T.P.	1042	1048	1055	+ 1 25
1220	C.C.F. T.P.	1218	1230	1230	+ 0 98
1085	Créd. Lyon. T.P.	1085	1080	1080	- 0 47
1795	Renault T.P.	1775	1789	1770	- 0 28
2080	Rhône-Poul. TP	2080	2085	2055	- 0 24
1270	St-Gobain T.P.	1270	1251	1270	....
1289	Thomson T.P.	1289	1288	1288	- 0 08
880	Accor	868	867	850	- 2 07
640	Air Liquide	655	642	638	- 2 60
2360	Als. Superm.	2365	2280	2290	- 3 18
575	A.L.S.P.I. ★	590	581	569	- 3 56
2770	Arjom. Prioux	2800	2756	2800	....
615	Ausedat-Rey★	610	610	613	+ 0 49
980	Aux. Entrepr. ★	1001	1007	984	- 1 70
620	Av. Dassault ★	630	620	620	- 1 59
390	BAFP ★	368 80	367	351	- 4 83
340	Bail-Equipem.★	345	343	337	- 2 32
970	Bail Investiss.★	971	971	971	....
395	B.N.P. C.I. ★	397	399	390	- 1 76
905	Bolloré Tech.	895	895	895	....
600	Cie Bancaire ★	604	600	585	- 3 15
790	Bazar H.-V.★	795	795	730	- 8 18
745	Béghin-Say ★	754	745	737	- 2 25
1480	Berger (Mie)	1480	1350	1350	- 8 90
735	Bic ★	775	780	750	- 3 23
960	B.I.P. ★	930	975	905	- 2 69
590	B.I.S. ★	595	600	580	- 2 52
3110	Bongrain S.A. ★	3065	3065	3050	- 0 49
1080	Bon-Marché ★	1088	1081	1056	- 2 94
600	Bouygues ★	591	591	574	- 2 88
162	B.P. France ★	171 80	174	169	- 1 69
730	B.S.N. ★	737	725	710	- 3 66
835	Canal Plus★	841	835	829	- 1 43
480	Cap Gem. S.★	471	469	461	- 2 12
3420	Carrefour★	3420	3400	3400	- 0 58
200	Casino★	198 50	189	192 80	- 3 36
132	Casino A.D.P.★	131 70	130	129 50	- 1 67
1010	Centenaire D.I.	1012	998	998	- 1 38
190	C.C.M.C.	153	152	150	- 1 96
725	C.E.G.I.D.	706	706	700	- 0 85
235	Cerasat	235	235	235	....
585	C.E.P. Comm.	551	553	541	- 1 81
430	Cerus CER	431 80	430	423	- 1 96
570	Cetelem★	567	565	568	+ 0 18
695	C.F.A.O. ★	701	700	676	- 3 57
515	C.G.E.	522	520	517	- 0 96
1670	C.G.I. Informat.	1700	1710	1658	- 2 47
1390	C.G.I.P.★	1415	1405	1390	- 1 77
630	C.G.P.	635	610	624	- 1 73
1320	Chargeurs S.A.★	1379	1360	1360	- 1 38
815	Cica	817	809	809	- 0 98
1470	Ciments franç.★	1476	1474	1440	- 2 44
740	Club Méditerr.★	746	746	730	- 2 14
200	C.M.B. Packag.	205	205	201	- 1 95
166	Codetel★	168 50	170	169	- 0 30
410	Coflexip★	415	418	418	+ 0 72
500	CPR (Par.-R.)★	500	498	489	- 2 20
870	Colas ★	871	880	868	- 0 34
240	Cpt. Entrepr.★	233	232 20	230	- 1 29
1150	Compt. Mod. ★	1150	1157	1159	+ 0 78
390	Concept S.A.	393 90	399	392	- 0 48
1270	Créd. Foncier★	1312	1290	1307	- 0 38
535	C. F. Interest. ★	544	540	536	- 1 47
210	C.C.F. ★	211	210 80	212 50	+ 0 71
660	Cr. Lyon. (CI) ★	646	660	618	- 4 33
1320	Crédit Nat.★	1340	1335	1320	- 1 49
345	C.S.E.E. ★	342 50	346	320	- 6 57
4050	Damart S.A. ★	4051	4000	4000	- 1 26
2070	De Dietrich★	2055	2055	1999	- 2 73
220	Dév. R.d.C. (L)	219	210	206	- 5 94
335	Dév. R. Sud-Est	332	332	328	- 1 20
620	D.M.C.	618	615	591	- 4 62
340	Drouot Assur★	349	343 90	333	- 4 58
5180	Docks France ★	5150	5150	5050	- 1 94
830	Dumez★	836	830	821	- 1 79
2130	Eaux (Gén.)★	2150	2110	2109	- 1 91
480	Ecco ★	476	465	465	- 2 92
975	Electrofinanc.★	941	960	956	+ 1 59
480	El. S. Dassault★	462	457	445	- 3 68
530	Elf-Aquitaine	534	530	527	- 1 31
415	— (certific.)★	420	417	406	- 3 33
1370	Epeda B.-F.	1312	1320	1315	+ 0 23
2730	Essilor★	2760	2740	2728	- 1 16
1330	Essil. Int.(DP)★	1338	1330	1310	- 2 09
685	Esso S.A.F. ★	698	686	694	- 0 57
2420	Eurafrance★	2425	2439	2328	- 4 08
1850	Eurocom★	1860	1889	1850	- 0 54
91	Eurodisneyland	90 50	90 80	91	+ 0 55
4700	Euromarché★	4705	4715	4665	- 0 85
1160	Europe n° 1 ★	1174	1180	1132	- 3 58
60	Eurotunnel ★	60 80	60 70	59 55	- 2 05
1980	Exor ★	1975	1976	1980	+ 0 25
1860	Facom★	1845	1846	1813	- 1 73
1110	Fichet-Bauche★	1129	1104	1129	....
205	Finextel★	206 10	207	204	- 1 02
440	Fives-Lille★	455	445	440	- 3 30
2440	Fromager. Bel★	2406	2408	2280	- 5 24
1820	Gal. Lafayette★	1820	1910	1850	+ 1 65
545	Gascogne★	543	531	531	- 2 21
1650	Gaz et Eaux★	1642	1645	1650	+ 0 49
1090	Géophysique★	1076	1060	1080	+ 0 37
675	Gerland★	660	651	635	- 3 79
720	Groupe Cité★	710	720	700	- 1 41
1610	Gr. Victoire	1590	1420	1570	- 1 26
1130	— (certif.)	1120	1098	1110	- 0 89
1320	GTM-Entrep.★	1350	1350	1310	- 2 96
1150	Guyenne-Gas.★	1199	1165	1165	- 2 84
390	Hachette ★	376 20	379	372 10	- 1 09
1390	Havas ★	1417	1400	1397	- 1 41
615	Hénin (La)★	612	610	608	- 0 65
1170	Hutchinson ★	1180	1180	1198	+ 1 53
290	Imétal ★	297	295	293 50	- 1 18
150	Ingénico ★	149 50	150	148	- 1 00
5690	Inst. Mérieux★	5600	5710	5490	- 1 96
515	Interbail★	507	513	507	....
1750	Intertechnique★	1780	1750	1677	- 5 31
1170	J. Lefebvre★	1152	1152	1128	- 2 34
1280	Labinal ★	1270	1250	1250	- 1 57
2420	Lab. Bellon★	2450	2441	2410	- 1 63
370	Lafarge-Coppée	369 70	365	359 50	- 2 76
1360	Lebon ★	1368	1404	1400	+ 2 34
3470	Legrand ★	3480	3475	3480	....
1910	Legrand (DP) ★	1930	1940	1905	- 1 30
....	Leroy-Somer★	....	....	....	....
780	Locabail Im.★	770	770	765	- 0 62
510	Locafrance ★	510	529	506	- 0 78
835	Locindus★	832	836	840	+ 0 96
435	Lucchini★	457 90	459 20	455	- 0 63
4960	L.V.M.H. ★	5000	4950	4950	- 1
535	Lyon. Eaux ★	559	542	542	- 3 04
76	Mais. Phénix★	76	76	73 90	- 2 76
320	Majorette (Ly)★	332	332	320	- 3 61
450	Mar. Wendel ★	443	456	436	- 1 58
380	Matra ★	380	380	374	- 1 58
4820	Merlin-Gerin ★	4925	4811	4980	+ 1 12
220	Metaleurop★	215 50	209	209 10	- 2 97
240	Métrologie Int.★	238	247	243	+ 1 67
168	Michelin	185	181 90	184 70	- 0 78
1360	Midi (Cie)	1370	1362	1360	- 1 46
175	Midl. St. SA★	175	175	175	....
480	Min Salaig (Ma)	480	500	500	+ 4 17
190	M.M.B. ★	180 10	182	178	- 1 17
130	Moulinex★	131 40	131 80	130	- 1 07
1870	Navig. Mixte ★	1830	1800	1820	- 0 52
186	Nord-Est ★	186 20	186	178 90	- 3 92
435	Nordon (Ny)	434	410	421	- 3
740	Nouvelles Gal.★	760	760	740	- 1 32
775	Occid. (Gén.)★	780	782	765	- 1 79
1600	Omn.F.Paris★	1693	1607	1692	- 0 06
405	Olipar ★	409 90	410	400	- 2 42
4680	Oréal (L')★	4680	4620	4630	- 1 28
665	Paribas	678	667	661	- 2 51
1640	Pechelbronn ★	1649	1640	1659	+ 0 61
285	Pechiney CIP★	294	280	285	- 3 06
186	Pechiney Int.	186	184 50	182 80	- 1 72
560	Penhoët★	565	555	550	- 2 65
1400	Pernod-Ricard★	1412	1400	1395	- 1 20
720	Peugeot S.A.	733	728	728	- 0 68
455	Plastic Omn.★	457	468 80	458	+ 0 22
540	Pollet ★	552	552	540	- 2 17
1160	Prétabail Sic.★	1180	1155	1180	....
865	Primagaz★	879	880	876	- 0 34
690	Printemps★	692	695	680	- 1 73
4410	Promodès★	4460	4400	4449	- 0 02
600	Radiotechn. ★	579	575	561	- 3 11
180	Raff. D. Total ★	184	177 50	179 50	- 2 45
3420	Redoute (La) ★	3436	3400	3330	- 3 08
436	R.-Poulenc CIP★	437	434 90	430	- 1 60
360	Robur Financ.	358	350	350	- 2 23
150	Rochette (La)	145	145	135	- 6 90
2230	Roussel-Uclaf★	2231	2230	2200	- 1 39
4700	R. Impér. (Ly)	4715	4710	4600	- 2 44
180	Sade	180	181	184	+ 2 22
1470	Sagem ★	1470	1443	1463	- 0 48
585	Saint-Gobain ★	598	585	584	- 2 34
1560	St-Louis ★	1591	1589	1570	- 1 32
2710	Salomon	2740	2750	2670	- 2 55
580	Salvepar	580	564	569	- 0 19
1050	Sanofi ★	1064	1038	1027	- 3 48
1580	S.A.T. ★	1600	1525	1550	- 3 13
330	Saut-Chât. (M)★	336 80	335	334	- 0 83
1420	Saupiquet (Ns)	1420	1401	1401	- 1 34
880	Schneider ★	888	874	878	- 1 13
42	S.C.O.A. ★	43 55	42 50	42 40	- 2 64
1120	S.C.R.E.G. ★	1139	1101	1100	- 3 42
1050	Seb ★	1060	1050	1007	- 5
530	Sefimeg★	545	530	539	- 1 10
680	Sextant A.	687	681	680	- 1 19
1530	S.F.I.M. ★	1550	1535	1530	- 1 29
255	S.G.E. ★	265 10	264	255	- 3 43
320	Silic	320	330	320	....
580	Simco	609	607	605	- 0 66
990	Sk. Rossignol★	1005	995	1030	+ 2 49
870	Sligos ★	866	860	850	- 1 85
480	Société Génér.	518	518	508	- 1 93
144	Sodecco	144	145	145	+ 0 69
187	Sodero (Na)	167	168 10	168 10	+ 0 66
715	Sodexho ★	702	700	700	- 0 28
102	Sogenal (Ny)	102 50	100	100	- 2 44
480	Sogerap★	470 10	480	457	- 2 79
2400	Sommer-Allib. ★	2420	2420	2350	- 2 89
1730	Source Perrier★	1758	1745	1721	- 2 10
740	Sovac ★	740	768	748	+ 1 08
700	Spie-Batignol.★	692	697	680	- 1 73
1180	Strafor ★	1175	1165	1169	- 0 51
445	Suez	455	452	450 40	- 1 01
470	Synthélabo ★	470 50	464	450	- 4 36
136	Thomson-C.S.F.	140 70	137 90	136 10	- 3 27
545	Total (CFP) ★	540	520	516	- 4 44
100	— (certific.)★	100 10	104	98 10	- 2
415	Tréfimét. (Fin.)	418	415	415	- 0 72
435	U.F.B.-Locab. ★	435	430	421	- 3 22
1100	U.I.C. ★	1119	1119	1086	- 2 95
675	U.I.F. ★	680	680	701	+ 3 09
970	U.I.S. ★	978	989	968	- 1 02
225	U.C.B. ★	228	233 90	227	+ 0 44
890	Unibail★	900	870	890	- 2 22
750	Valéo ★	760	761	750	- 1 32
430	Vallourec ★	427 80	425	417	- 2 52
395	Via Banque★	382	385	370	- 3 14
1380	Zodiac	1410	1415	1390	- 1 42
1050	Elf-Gabon ★	1060	1050	1050	- 0 94
132	Amax Inc.	131	127 90	128	- 2 29
180	Amer. Express	180	173 90	182	- 10
240	Amer. Teleph.	238	227	227	- 4 62
220	Anglo Amer. C.	219	224	228	+ 4 11
830	Amgold	830	845	847	+ 2 70
280	Banco Santander	279 50	272	272	- 2 68
980	BASF (Akt)	994	973	965	- 2 92
1020	Bayer	1011	1000	1002	- 0 89
105	Buffelsfon.	109	116	119	+ 9 17
183	Chase Manh.	183	174 80	174 80	- 4 48
111	Echo Bay Mines	112	114 80	117	+ 4 46
105	De Beers	104 80	107 90	107	+ 2 10
2730	Deutsche Bank	2800	2712	2650	- 5 36
1420	Dresdner Bank	1420	1400	1390	- 2 11
99	Driefontein Cal	93 30	100	101	+ 8 25
685	Du Pont-Nem.	695	676	677	- 2 59
230	Eastman Kodak	230	220	220	- 4 35
32	East Rand	33	36	37	+ 12 12
255	Electrolux	265 10	258	255	- 3 81
830	Ericsson	830	780	800	- 3 61
270	Exxon Corp.	272 50	265	265	- 2 75
265	Ford Motors	253	243	243	- 3 95
90	Freegold	90	98 50	101	+ 12 22
20	Gencor Ltd	21 80	22 10	21 50	....
370	Gén. Elect.	367	355	345	- 5 99
545	Gén. Belgique	546	521	525	- 3 85
240	Gen. Motors	240	234	234	- 2 50
59	Grd Metropolitain	58 70	58 80	58 80	+ 0 17
64	Harmony	67	78 50	83	+ 23 88
260	Hewlett-Packard	259 60	253	253	- 2 54
62	Hitachi	61 65	59 85	59 70	- 3 16
960	Hoechst Akt.	963	950	940	- 2 39
125	Homestake	125 50	130	130	+ 3 59
104	Imp. Chemical	105	102	102	- 2 86
560	IBM	564	548	545	- 3 37
315	ITT	324	310	308	- 4 94
173	Ito-Yokado	172 60	172	171 50	- 0 64
182	Mac Donald's	182 80	176	172	- 5 91
91	Matsushita	91 50	88 50	88 80	- 2 95
20	Maxwell	20	20 80	20 80	+ 4
415	Merck	415	410	405	- 2 41
455	Minnesota M.	453	436	436	- 3 75
335	Mobil Corp.	336	327	327	- 2 68
205	Morgan J.P.	207	200	200	- 2 51
34650	Nestlé	34760	33650	33650	- 3 17
1030	Nixdorf	1035	1011	1008	- 2 61
147	Norsk Hydro	147 10	145	145	- 1 43
215	[illegible]	212 80	233	235	+ 10 54
1980	Petrofina	1963	1930	1930	- 1 18
220	Philip Morris	221 10	212	212	- 4 12
132	Philips	132 10	127	127	- 3 86
117	Placer Dome	116 70	119	120	+ 2 83
365	Quilmès	364	345	348	- 4 95
560	Randfontein	564	599	655	+ 16 13
420	Royal Dutch	419	408 50	409 50	- 2 27
48	Rio Tinto Zinc	48 30	48 80	48 80	+ 1 01
24	Saat. & Saatchi	23 70	23 20	23 10	- 2 53
76	St Helena Co	75 90	85 50	88 70	+ 16 86
275	Schlumberger	269 60	258	258	- 4 27
42	Shell transp.	41	41 50	41 50	+ 1 22
2470	Siemens A.G.	2452	2380	2380	- 2 94
345	Sony	343 90	334	331	- 3 64
132	Sumitomo	132	130	130 50	- 1 14
45	Telefonica	45 20	43 60	43 60	- 3 54
255	T.D.K.	254	246	246	- 3 15
46	Toshiba Corp.	46 30	47	47	+ 1 51
455	Unilever	455	445 50	445 50	- 2 09
300	Unit. Techn.	300	289 50	284	- 5 33
720	Vaal Reefs	722	775	779	+ 7 89
380	Volvo	379	380	378	- 0 26
310	West Deep	312	325	334	+ 7 05
320	Xerox Corp.	321	305	305	- 4 98
141	Yamanouchi	140 80	137	136	- 3 41
2 45	Zambia Corp.	2 46	2 50	2 46	....

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	119 81	5 931
8,80 % 78/93	98 91	5 262
10,80 % 79/94	100 80	4 202
13,25 % 80/90	100 76	8 531
16,20 % 82/90	....	..
16 % juin 82	101 74	10 036
14,60 % fév. 83	103 92	13 480
13,40 % déc. 83	108 70	1 248
12,20 % oct. 84	103 95	3 610
11 % fév. 85	108 10	10 156
10,26 % mars 86	100 95	8 939
OAT 10 % 2000	102 05	5 630
OAT 9,80 % 1997	101 70	1 138
OAT 9,80 % 1996	99 90	8 639
Ch. France 3 %	145	..
CNB Bques janv. 82	98 80	0 557
CNB Paribas	98 85	0 557
CNB Suez	98 35	0 557
CNI janv. 82	98 50	0 557
PTT 11,20% 85	103 50	1 657
CFF 10,30% 86	97 40	0 103
CNE 11,50% 85	102	6 664
CNT 8% 86	92 18	6 480
CRH 10,90% déc. 85	102 69	0 872
C.N.C.A. T.P.	....	109
Conv 4%	2115	211
C.G.E. 6% janv. 88-89	....	60
Drouot Ass. Obl. conv.	....	..
Métrologie I. 9% 8/7	....	7 925

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	....	1805
A.G.F. (St Cent.)	....	1077
Alsinam	....	....
Applic. Hydraul.	....	....
Arbel	....	945
Autorg	....	327 70
Avenir Publicité	....	1701
Ass Midi Assurances	....	....
Bain C. Monaco	....	806
Banque Hypoth. Eur.	....	....
Béghin-Say (C.I.)	....	822
Blanzy-Ouest	....	2830 d
B.N.P. Intercontin.	....	303
Bénédictine	....	....
B.T.P. (Compagnie)	....	109
Calf	....	800
Cambodge	....	713
C.A.M.E.	....	187 70
Carbone-Lorraine	....	928
Cass-Podain	....	32 40
C.E.G.Frig.	....	449
Cerabati	....	6200
Comtel	....	140
Champex (Ny)	150	150
C.I.C. (Financ. de)	....	220 50
C.I. Maritime	....	730
Citram (B)	2390	....
Clause	....	800
Cofradel (Ly)	....	1008
Cogifi	....	391
Comiphos	....	770
Cie Industrielle	....	8100
Comp. Lyon-Alem.	....	577
Concorde (La)	....	1240
C.M.P.	....	24 50 d
Créd. Gén. Ind.	....	528
Cr. Universel (Cie)	....	718
Créditel	....	139 60
Darblay S.A.	....	735
Degremont	....	714
Delalande S.A.	....	2005
Delmas Vieljeux	....	4520
Didot-Bottin	....	1136
Eaux Bass. Vichy	....	1481
Eaux Vittel	....	4320
E.C.I.A.	....	1602
Electro-Banque	....	361
Elf-Antargaz	....	1145
E.L.M. Leblanc	....	568
Ernault-Bretagne	....	391
Entrepôts Paris	....	1350
Europe Soudure Indust.	....	....
Eternit	....	2160
Finalens	....	219
FIPP	....	249
Finac	....	1845
Foncière (Cie)	....	913
Fonc. Lyonnaise	....	905
Foncina	....	525
Forinter	....	....
Fougerolle	....	800
France I.A.R.D.	....	1280
France (La)	....	3335
From. Paul Renard	....	....
GAN	....	1994
G.F.I.I.	....	319
Gaumont	....	995
Gazelin	....	350
Gévelot	....	550
Gr. Fin. Constr.	....	429
Gds Moulins Paris	....	1480
G. Transp. Ind.	....	798
Imm. Plaine-Monceau	....	....
Immivest	....	....
Immobail	....	440
Immobanque	....	775
Immob. Marseille	....	8630
Immofice	....	555
Invest. (Sté Cent.)	....	2910
Jaeger	....	229 80
Lambert Frères	....	506
Lille-Bonnières	....	1780
Locs-Expansion	....	284
Locafinancière	....	395
Locatel	....	389 50
Louis Vuitton	....	1308
Louvre (Sté)	....	4060
Lucia	....	1900
Machines Bull	....	85
Magasins Uniprix	....	195
Magnant S.A.	....	127
Maritime Part.	....	380 30
Métal Déployé	....	605
Mors	....	169 90
Navig. (Nat. de)	....	224 50
Nozal	....	280
Optorg	....	400
Orfel (L.) C.I.	2250	2190
Origny-Desvroise	....	1347
Palais Nouveauté	....	1100
Paluel Marmont	....	690
Parfinance	....	243 10
Pathé-CIP	370	355 e
Paris France	....	250
Paris-Orléans	....	284
Partaria	....	470
Patern. Rég. Div.	....	1850
Pathé-Cinéma	....	....
Piper-Heidsieck	....	2133
P.L.M.	....	509
Porcher	....	703
Promodis	1703	1703
Publicis	....	980
Rochefortaise S.A.	....	1110
Rosario (Fin.)	....	590
Rougier et Fils	....	420
Rozières (usine de)	....	....
Sacer	....	696
SAFAA	....	440
Safic-Alcan	....	675
SAFT	....	2585
Saga	....	232 80
Salins du Midi	....	605
Sanam	....	130
Savoisienne (M)	351	351
SCAC	....	880
Semelle Maubeuge	....	512
S.E.P. (M)	180	180
Siel	....	460
Sienor (L)	....	....
Simla	....	417
Siph (Plant. Hévéas)	....	....
Sofal Financière	....	782
Sofical	....	1000
Soffo	....	580
Soficomi	....	720
S.O.F.I.P. (M)	449	445
Sofragi	....	1573
Sopagi	....	182
Sophia-Rail	....	460
Soudure Autog.	....	930
Souvabail	....	840
Suez (Fin. de)-CIP	230	225
Stemi	....	748
Taittinger	....	4180
Télémécanique Elect.	....	....
Testut-Aequitas	....	675
Tour Eiffel	....	318
Ulmer S.M.D.	....	808
Ugine A. Chat. Gueug.	....	345
U.A.P.	....	595
U.T.A.	....	4083
Vicat	....	3000
Viniprix	....	2400
Virax	....	223 80
Waterman S.A.	....	950
Brass. du Maroc	....	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1095	1095
Akzo	376	....
Alcan Alum.	122	118
Algemene Bank	125	....
American Brands	371	371
Arbed	823	....
Asturienne Mines	190	....
Bco Pop Espanol	420	408
Banque Ottomane	1810	1810
B. Régl. Internat.	42000	42000
Br. Lambert	710	705
Canadian-Pacific	123	123 10
Chrysler corporation	110 70	98 60
CIR	22 65	....
Commerzbank	998	1025
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	381	361
Gén. Belgique	....	....
Gevaert	1260	....
Glaxo	136	136
Goodyear	230	220
Grace and Co	174 50	170
GTE corporation	365	362
Honeywell Inc.	500	....
Johannesburg	1600	1563
Kubota	46	46
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	35 80	....
Mineral-Ressourc.	95 40	94 80
Noranda	115	115
Olivetti	21 40	21
Pakhoed Holding	440	420
Pfizer Inc.	400	395
Procter Gamble	395	395
Ricoh Cy Ltd	47 50	....
Rolinco	305	298 50
Robeco	308 80	301 50
Rodamco	230 20	230 20
Saipem	10 50	10 50
Sears Group	39	33
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	130	....
Steel Cy of Can.	108 60	....
Tenneco	330	324
Thorn EMI	71 80	70 90
Toray Indust. Inc	39 50	38
Vieille Montagne	....	....
Wagons-Lits	1480	1480
West Rand	18 70	19 30
Whitman Corporation	159 50	151

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Petrofina	....	....
Banque Hydro-Energie	316	....
Boitonel	650	....
Calciphos	179	172
Chambourcy (M.)	975	....
Cochery	360	....
Cogenicar	119 70	123
C. Occid. Forestière	180	....
Copares	370	380
Europ. Accumul.	71 10	71 10
Gechot	115	117
Guy Degrenne	511	....
Heile-Ricqlès-Zan	210	....
Hoogovens	267	....
Marie Immobilier	240	....
Nicolas	910	....
Particip. Poulier	350	378
Rorento N.V.	175	174
St-Gobain-Emballage	1290	....
Sano-Motors	322	322
S.E.P.R.	2610	1870 o
S.P.R.	680	....
Sté Lecteurs du Monde	486	....
Unilog	380	....
Union Brasseries	85 70	....
Wonder	1470	....

SICAV (sélection) 24/1

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1131 20	1103 61
Actilion	238 48	232 10
Actions France	570 60	548 96
Actions sélectionnées	880 55	855 95
Audificand	677 93	653 43
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1221 29	1181 80
A.G.F. 5000	705 13	687 93
A.G.F. ECU	1070 47	1059 87
A.G.F. Foncier	126 59	123 50
A.G.F. Interfonds	439 43	428 71
A.G.F. Invest	130 74	127 55
A.G.F. OBLIG.	1118 38	1112 83
A.G.F. Sécurité	11110 66	11110 66
Agliso	719 82	702 07
Alteli	208 84	199 36
A.L.T.O.	177 51	171 09
Amérigan	6446 58	6157 12
Amplitude	868 49	849 01 ◆
Arbitrages court terme	5771 50	5760 37
Associc	1057 36	1057 36
Atout Futur	373 79	361 50
Avenic	1511 14	1467 13
Avenir C.I.C.	104 28	101 24
Avenir Alizés	1561 25	1530 64
Axa Europe	124 25	118 62
Axa Investissements	130 15	124 25
Axa N.P.I.	108 92	103 98
Axa Valeurs PER	135 40	129 26
Bred Associations	2590 96	2583 21
Capitalis	1042 93	1027 52
Capital Plus	1682 30	1682 30
Cardan-Plans	34 80	33 85
CIP (voir AGF Actions)	.....	.....
Conic	1062 11	1036 56
Comptaudor	5658 44	5648 97
Comptosaïs	112 80	109 32 ◆
Convertisse	424 17	407 86
Credinter	528 80	513 40
Crédit Mutuel Capital.	1043 77	1023 30
Diese	1169 51	1131 05
Drouot-France	887 54	847 29
Drouot-Investis.	1083 57	1034 43
Drouot-Sécurité	253 18	241 70
Drouot-Sélection	145 59	139 94
Ecufic	1089 74	1053 93
Ecureuil Capitalisation	2062 41	2041 99
Ecureuil Investissement	415 59	403 49 ◆
Ecureuil Monépremière	53717 63	53717 63 ◆
Ecureuil Mondiale	31652	31652
Ecureuil Trimestriel	1976 87	1957 30 ◆
Elicash	2233676	2233676
Energie	272 14	259 80
Eparcic	2691 07	2691 07
Epercourt-Sicav	4329 43	4318 63 ◆
Epargne Associations	25610 23	25571 87
Epargne-Capital	8692 31	8607 24
Epargne Court-Terme	547 08	547 08
Epargne Croissance	1636 85	1583 04
Epargne-Industr.	97 87	95 25
Epargne-Inter	600 04	583 66
Epargne-J	58374 74	58374 74
Epargne Long-Terme	192 76	187 59
Epargne Monde	1368 07	1321 72
Epargne Première	11798 29	11710 46
Epargne-Oblig.	198 34	191 69
Epargne-Outre	1079 30	1050 41
Epargne-Unie	1363 18	1333 19
Epargne-Valeur	458 38	444 17
Epallos	1193 85	1162 93
Eurocic Leaders	1119 02	1085 46
Eurodyn	1175 20	1136 56
Euro-Gan	7436 19	7098 98
Fonsicav (div. par 10)	11505	11505
Fonciel	267 59	259 14
France Avenir 4/4 Ret.	......	......
France-Gan	9805 14	9488 94
France-Garantie	269 25	269 71
France-Index Sicav	114 10	111 37
France-Investiss.	444 97	434 12
France-Obligations	457 86	453 33 ◆
Francic	407 45	402 96
Francic Pierre	120 50	116 99
Francic Régions	1332 69	1293 88
Fructi-Associations	28 67	28 67
Fructi-Epargne	28 67	28 95
Fructicapi	34 27	33 76
Fructicourt	114426 07	114426 07
Fructidor	236 25	232 78
Fructifrance	947 07	923 97
Fructisens	32 08	31 31
Fructivar	4429 28	4418 20
Fructi ECU	571 29	562 86
Fructi-Première	10781 64	10632 76
Futurobig	1155 78	1117 76
Gallifice	58150 61	58003 10
Gestion Associations	160 24	158 71
Horizon	1246 85	1210 53 ◆
Interepar	105997 84	103463 92
Interoblig.	11782 24	11329 08
Intersélect France	662 39	646 01
Japacic	195 94	190 23
Jeune épargne	240 71	237 15
Laffitte-Amérique	228 86	218 28
Laffitte-Europe	301 06	287 43
Laffitte-Expansion	293 78	280 46
Laffitte-France	368 59	349 97
Laffitte-Immobilier	278 16	280 77
Laffitte-Japon	495 03	486 35
Laffitte-Oblig.	138 40	132 12
Laffitte-Rend.	186 73	181 13
Laffitte-Tokyo	397 64	379 61
Latitude	5474 32	5466 12
Lion Court terme	10230 91	10230 91
Lion Long terme	5503 44	5343 36
Lion-Associations	10737 58	10737 58
Lion-Institutionnels	23510 36	23462 32
Lionplus	776 39	768 79
Lion Trésor	2160 09	2138 70
Livret Bourse Investis.	551 55	535 49
Livret portefeuille	742 78	721 16 ◆
Méditerranée	201 86	192 71
Mensuel CIC	10126 60	10025 33
Mondiale Investissem.	449 84	428 40
Monecic	5614 93	5614 93
Monedor	54242 20	54242 20
Mond.J.	59768 49	59768 49
Mutualité Dépôts	10875 70	10853 98 ◆
Mutuelle Unie Sél.	154 85	147 88
Natio-Epargne	14221 16	14080 36
Natio-Epargne Trésor	6959 70	6947 01
Natio-Court terme	227658	227658
Natio-Inter.	1171 72	1140 36
Natio-Mondiale	20598 55	20598 55
Natio-Obligations	535 44	521 11
Natio-Patrimoine	1489 46	1449 60
Natio-Placements	66780 09	66780 09
Natio-Revenus	1016 79	1005 73
Natio-Sécurité	11446 60	11446 60
Natio-Valeurs	869 37	836 37
Nippon-Gan	6605 16	6582 04
Nord-Sud Développ.	1238 92	1237 45
Nouvelif	12158 86	11918 58
Obli Associations	123 56	122 33
Oblicic Mondial	2280 07	2246 37
Oblicic Régions	1036 13	1020 82
Oblig. toutes catég.	147 58	146 30
Oblifan	1081 13	1070 43
Oblisécurité	10362 55	10362 55 ◆
Ocaïca	1274 87	1232 66
Orsetic	6450 48	6228
Paribas Epargne	18682 01	18658 89
Paribas Opportunités	124 63	118 65
Paribas Patrimoine	558 48	535 71
Paribas Revenus	98 71	97 83
Parnasse Retraite	178 39	175 87
Parvalor	692 84	672 66
Pierre Placements	267 72	258 92
Placements Investis.	765 43	747 74
Placement A	1208 14	1184 45
Placement ca-terme	72914 81	72469 87
Placement J	5817 18	5805 57
Placement Premier	53865 22	53767 70
Plénitude	116 36	113 24 ◆
Poste Gestion	52676 84	52676 84 ◆
Première Obligations	10863 21	10852 28
Prévoyance Ecureuil	113 50	110 46 ◆
Prim'Association	23744 06	23744 06
Quantic	125 76	122 68
Rentacic	162 12	159 72
Revenus Trimestriels	5298 02	5245 56 ◆
Revenu Vert	1114 36	1087 89
St-Honoré Bio-alimen.	950 93	907 81 ◆
St-Honoré Global	280 39	267 68 ◆
St-Honoré Matières Pr.	243 95	232 50 ◆
St-Honoré Pacifique	624 16	595 86 ◆
St-Honoré P.M.E.	558 90	531 65 ◆
St-Honoré Réel	12125 88	12077 57 ◆
St-Honoré Services	528 30	508 05 ◆
St-Honoré Technol.	828 29	790 73 ◆
Sécuricic	1423 42	1422
Sécuri Taux	11307 58	11307 58
Sicavimmo (Cardan BP)	702 42	692 04
Sicav-Associations	1504 13	1501 66 ◆
S.F.I. fr. et étr.	726 37	707 16 ◆
Sicav 5000	438 94	427 19
Silvafrance	694 35	675 77
Silvera	454 78	442 61
Silvinvest	213 70	211 58
Silvinter	439 82	428 05
S.N.I.	1285 81	1229 72
Sogepargne	331 80	319 81
Sogenar	1130 57	1079 30
Soginter	1369 48	1326 47
Soleil Investissement	571 18	545 28
Stratégie Actions	1214 74	1168 02
Stratégie Rendement	1171 82	1135 03
Technocic	1158 41	1124 67
Techno-Gan	6284 11	5980 08
Thésora	526 43	521 22 ◆
Transcontinents	98 21	96 48
Trésor Plus	1041 31	1031 ◆
Trésor Réel	11580 85	11580 85 ◆
Triéolic	103798 16	103798 16
Trifon	5092	5041 58
U.A.P. Investis.	481 17	463 76
U.A.P. moyen terme	110 93	108 92
Uni-Associations	111 38	111 38
Unifrance	607 19	585 24
Unifoncier	1488 35	1434 55
Uni-Garantie	1252 29	1227 71
Uni-Régions	3286 05	3149
Univale	2324 88	2248 43
Univer	195 10	195 10
Univers-Actions	1304 46	1261 56
Univers-Obligations	1626 17	1574 63
Valérona	581 66	567 47
Valorg	1696 61	1694 92
Valrex	43130 20	43108 65
Vinbas	23428 28	23404 83

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/1	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 802	5 733	5 550	6
ECU	6 920	6 913	....	....
Allemagne (100 DM)	339 850	339 860	329 800	360
Belgique (100 F)	16 250	16 242	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl.)	301 660	301 540	292	311
Danemark (100 krd)	87 840	87 820	85	92
Norvège (100 k)	88 280	87 910	85	92
Grande-Bretagne (£ 1)	9 539	9 504	9 150	9 850
Grèce (100 drachmes)	3 648	3 638	....	....
Italie (1 000 lires)	4 569	4 566	4 360	4 850
Suisse (100 fr.)	382 460	383 640	371	395
Suède (100 krs)	93 290	93 030	90	97
Autriche (100 sch)	48 296	48 288	46 750	49 850
Espagne (100 pes.)	5 233	5 238	4 950	5 500
Portugal (100 esc.)	3 861	3 856	3 650	4 350
Canada ($ can 1)	4 914	4 859	4 700	5 100
Japon (100 yens)	3 968	3 944	3 810	4 030

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/1
Or fin (kilo en barre)	76300	76600
Or fin (en lingot)	76650	76750
Pièce française (20 fr)	446	442
Pièce française (10 fr)	390	....
Pièce suisse (20 fr)	500	501
Pièce latine (20 fr)	436	445
Souverain	569	560
Pièce de 20 dollars	2870	2865
Pièce de 10 dollars	1450	1422 50
Pièce de 5 dollars	926	....
Pièce de 50 pesos	2880	2800
Pièce de 10 florins	462	468
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

L'équipement de l'avion de combat européen

La Grande-Bretagne et la RFA auraient aplani leur différend sur le radar de l'EFA

Le différend entre Britanniques et Allemands de l'Ouest sur le choix du radar qui doit équiper l'avion de combat EFA (European Fighter Aircraft), rival du Rafale français, est en voie d'apaisement après la rencontre, au début de cette semaine à Londres, entre les deux ministres de la défense concernés, MM. Tom King et Gerhard Stoltenberg. Le radar retenu pourrait finalement être celui de la société britannique Ferranti, les Allemands renonçant à celui du groupe ouest-allemand Telefunken conçu à partir d'un radar américain.

Selon les Britanniques, les discussions avec leurs partenaires ouest-allemands ont permis d'enregistrer « *des progrès significatifs* » dont les résultats pourraient être annoncés prochainement. Il semble néanmoins que M. Stoltenberg ait exigé de son homologue britannique des assurances contre une dérive éventuelle des coûts du programme EFA, qui sont évalués à plus de 20 milliards de livres (environ 200 milliards de francs) pour la mise au point et la production de huit cents avions.

Depuis deux ans, Britanniques et Allemands de l'Ouest ne sont pas par parvenus à se mettre d'accord sur le modèle de radar de l'EFA et ont même envisagé de monter des radars différents sur les appareils qui sont spécifiquement destinés à chacune de leur armée de l'air. La position britannique est soutenue par les Italiens et les Espagnols, qui participent au programme.

La réunion de Londres s'est révélée profitable en raison de l'appui que le gouvernement britannique a donné, de préférence à une proposition du groupe français Thomson-CSF, à une offre du groupe britannique GEC (General Electric Company) de reprendre environ 25 % des activités de Ferranti. Cette dernière société britannique est affaiblie depuis la découverte de fraudes importantes dans sa filiale américaine. La déconfiture financière de Ferranti était aussi l'une des raisons pour lesquelles les Allemands de l'Ouest s'en tenaient à la solution d'un radar de Telefunken. En permettant de consolider Ferranti par l'intermédiaire d'un rachat partiel de ses activités par GEC, Londres entendait indirectement rassurer Bonn.

ETATS-UNIS

La Chambre des représentants repousse le veto de M. Bush à une loi sur la présence des étudiants chinois

La Chambre des représentants a rejeté, mercredi 24 janvier, par 390 voix contre 25, le veto du président Bush à une loi permettant aux étudiants chinois de prolonger leur séjour aux Etats-Unis, en raison des risques qu'ils pouvaient encourir en rentrant dans leur pays. Sans attendre que le Sénat se prononce à son tour - ce qu'il doit faire jeudi, et pense qu'il passera également outre au veto présidentiel, - Pékin a exprimé son « *extrême indignation* » et menacé Washington de « *graves conséquences* » en cas de rejet. Si le texte est confirmé par le Congrès à la majorité des deux tiers, ce sera la première fois qu'un veto de M. Bush sera repoussé depuis son entrée en fonctions il y a un an . Avant le vote des représentants, le président avait accusé les parlementaires d'agir pour des raisons de « basse politique ». estimant que, si ce veto était annulé, la Chine « *prendrait des mesures de rétorsion et mettrait fin aux échanges d'étudiants* ». Il a réaffirmé sa volonté de ne pas isoler Pékin.

Ce vote est aussi pour le Congrès une façon d'exprimer son mécontentement sur la politique chinoise de M. Bush. Le Congrès avait vivement réagi après avoir appris que le conseiller à la Maison Blanche pour la sécurité, M. Scowcroft, et le numéro deux du département d'Etat, M. Eagleburger, s'étaient rendus à deux reprises en Chine alors que les contacts à haut niveau entre les deux pays étaient en principe suspendus. La Chine a réagi immédiatement au vote des représentants. Dès jeudi, le porte-parole du ministère des affaires étrangères a fait état de « *l'indignation extrême* » de la Chine devant cet acte assimilé à une mesure « *hégémonique* », nous indique notre correspondant à Pékin, Francis Deron. Il a menacé Washington de « *graves conséquences* », d'une nature non précisée, au cas où le Sénat confirmerait le vote de la Chambre. Lors du premier vote, les sénateurs s'étaient prononcés à l'unanimité en faveur de la proposition de loi.

□ **L'aide de Washington à Haïti est compromise.** – Le département d'Etat, qui envisageait de reprendre l'aide des Etats-Unis au gouvernement de Port-au-Prince, a déclaré, mercredi 24 janvier, que cela était actuellement hors de question, après l'instauration de l'état de siège en Haïti et la répression qui s'est abattue sur le pays. « *Les actes du gouvernement haïtien sont scandaleux et indéfendables* », a déclaré à la presse le porte-parole du département d'Etat, Mme Margaret Tutwiler, en ajoutant : « *Ils affecteront les relations entre les États-Unis et Haïti et les perspectives d'aide future.* » – (*Reuter.*)

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Libéralisme

NON, mais où ils vont là, les médecins ? Ils interrompent la grève des urgences et ils intensifient la grève des soins. Ils relâchent deux, trois otages et ils braquent leur revolver sur la tempe de ceux qui restent : Si la Sécu, elle casque pas, nous on tue. O.K., je veux bien, c'est beaucoup la faute à l'Etat. On le savait depuis belle lurette, qu'il y aurait bientôt un toubib par habitant dans ce pays malade de sa santé. Fallait agir en conséquence et verrouiller les portes de l'université au lieu de lâcher chaque année quatre mille diplômés sur un marché sursaturé. C'est même plus de l'incompétence, c'est de la démence.

Cela dit, s'ils veulent tous faire blouse blanche, les jeunes, c'est parce que, dans le temps, le docteur, c'était pas rien, c'était quelque chose, pareil qu'un notaire ou un avocat d'affaires. Aujourd'hui, c'est plus rien, c'est quelqu'un qui délivre des ordonnances, pareil que l'épicier du coin : pense à passer chez le toubib avant d'aller prendre du Témesta et de la Rovamycine à la pharmacie. Et, tiens, pendant que t'y es, va donc voir chez le petit Arabe s'il a reçu de l'Orangina ligth. Il devait être livré ce matin.

En plus, ils arrêtent pas de se gourrer, on est obligé de les surveiller, de les menacer : fais gaffe, sinon, je te fous un procès aux fesses. Faut dire, nous, en médecine, merci la presse, on a fait de drôles de progrès. Avec l'économie, c'est devenu notre matière forte. On en connaît un rayon question cancer et on est d'accord, pas d'accord avec le dogme mitterrandien du ni-ni.

Bon, alors, les choses étant ce qu'elles sont, moi, ce que je comprends pas, c'est pourquoi ils se cassent la tête avec ces conneries de secteur 1 et 2, les internes et les chefs de clinique. Pourquoi ils s'installent pas hors convention à leur sortie de l'hôpital. Pourquoi ils optent pas carrément pour la médecine libérale. Ils pourraient pas pratiquer n'importe quel prix, faut pas croire. Leurs honoraires seraient fixés par la loi. Celle, très contraignante, de l'offre et de la demande. Si les clients, là, trouvent trop chère leur consultation à 500 balles, ils iront chez le voisin tout simplement. Et ce sera au docteur d'aller se rhabiller, pas au malade. Rien de plus sain.

L'ESSENTIEL

SECTION A

Débats
Edition : « Chaque livre est une exception », par Jacques Bertoin. Religions orientales : « Réponse au cardinal Ratzinger », par Ysé Masquelier 2

La crise au Caucase et l'évolution dans les pays de l'Est 3-4

Le sort des « boat people »
Echec de la conférence de Genève 4

Jean-Paul II au Sahel
Le sixième voyage du pape en Afrique 6

Le retour de l'ouverture
Un entretien avec M. Michel Durafour 7

SECTION B

Policiers d'extrême droite
Quatre policiers adhérents d'un syndicat d'extrême droite et militants d'un groupuscule néo-nazi (le Parti nationaliste français et européen) ont été inculpés dans l'affaire des attentats racistes 9

Education : un conseil national des programmes
Le ministère de l'éducation nationale présente le décret fixant la composition et les missions du conseil national des programmes, qui sera chargé de définir les contenus des enseignements .. 10

Le Japon se lance dans l'espace 10

Enfance : la France signe la convention
La France est l'un des premiers pays à signer la Convention internationale des droits de l'enfant 10

Une charte pour les associations
Dix-huit grandes associations françaises ont élaboré charte pour permettre aux donateurs de mieux contrôler l'utilisation de leurs dons 11

La mort de Georges Bérard-Quelin 12

La contre-attaque de M. Guilhaume
Dénonçant la campagne dont il est l'objet, M. Guilhaume s'en prend avec vigueur aux « *rumeurs* » entretenues dans les cabinets ministériels et réfute certaines des affirmations du *Canard enchaîné* 12

« Une famille modèle » au Théâtre de la Colline
Thomas Bernhard, le grand dramaturge autrichien, dénonce la permanence de l'idéologie fasciste dans son pays. Nul n'est à l'abri 13

SECTION C

LIVRES ◇ IDÉES

Les chers fantômes d'André Suarès
Une promenade de santé sur les chemins de la littérature française 21

Le feuilleton de Michel Braudeau
Tendresses partagées, le second roman d'un des ténors de la jeune littérature américaine : David Leavitt 22

SECTION D

Guerre des puces
Alliance IBM-Siemens 29

AFFAIRES

● Bombardier, la glisse tout-terrain : le premier fabricant nord-américain de matériel de transport lorgne maintenant vers l'Europe 33

● Téléphones en mouvement : téléphones de voiture, télécopieurs ne cessent de se développer et posent des problèmes nouveaux 34

Bourse de Francfort
Création d'un marché à terme.. 36

Services

Abonnements 14
Annonces classées 32
Bulletin d'enneigement 17
Marchés financiers 36-37
Météorologie 17
Carnet 18
Mots croisés 18
Loto 19
Campus 19
Radio-Télévision 19

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 25 janvier 1990 a été tiré à 537 364 exemplaires.

Deux disparus des centaines de sinistrées

Déluge en Nouvelle-Calédonie

Frôlée par une dépression tropicale annoncée « *faible* » par les services météorologiques, la Nouvelle-Calédonie dressait, jeudi matin 25 janvier, le bilan dramatique des quarante-huit heures de pluies diluviennes qui ont affecté la Grande-Terre.

NOUMÉA
de notre envoyé spécial

Partout, les rivières ont débordé et les éboulements de terrain ont rendu impraticables la plupart des pistes et des secondaires et un moment, la route territoriale n° 1, qui longe la côte ouest du territoire. Les communes de Canala, Thio et Kouaoua, notamment, restaient inaccessibles par la voie routière.

La plupart des tribus canaques de l'intérieur de la Grande-Terre sont isolées mais sans que communautés soient en danger, certaines d'entre elles ont été ravitaillées par hélicoptères.

C'est Bourail, à cent cinquante kilomètres au nord-ouest de Nouméa, qui a le plus souffert de la crue subite de la rivière Néra. Pendant plus de vingt-quatre heures les habitants de la commune ont vécu dans près de 2 mètres d'eau. Les habitations les plus légères ont été emportées, les stocks des magasins détruits, les cultures englouties et une centaine de familles sinistrées. Une femme a disparu, mardi soir, à l'entrée de cette localité, alors qu'elle tentait de traverser la rivière à la nage. Une deuxième disparition a été signalée sur la côte est, celle d'un jeune homme qui tentait de traverser un gué en crue.

L'efficacité des équipes de sauvetage a évité que le bilan ne soit encore plus catastrophique. Deux personnes en difficulté ont été hélitreuillées dans les environs de Nouméa ; deux malades ont pu être évacués vers l'hôpital de Nouméa ; la totalité d'une tribu proche de Kouaoua a été hébergée par les gendarmes locaux ; la solidarité a, un peu partout, fait le reste.

La Nouvelle-Calédonie n'avait pas connu de telles inondations depuis 1951. Le délégué du gouvernement, M. Bernard Grasset, a demandé au ministère des DOM-TOM le déblocage d'une indemnité privisoire de 5 millions de francs pour commencer à réparer les dégâts et aider les victimes.

ALAIN ROLLAT

BOURSE DE PARIS

Matinée du 25 janvier

Petite reprise

Après la secousse enregistrée à Paris mercredi et durant laquelle l'indice CAC 40 a perdu 1,61 %, le marché se ressaisissait jeudi en début de journée. Le CAC 40 s'appréciait de 0,80 % dès l'ouverture, et revenait à + 0,50 % en fin de matinée. On dénombrait 133 valeurs en hausse, 53 en baisse et 22 inchangées.

Un cardinal américain dirigera les affaires économiques du Saint-Siège

Le pape a nommé, lundi 22 janvier, le cardinal Edmund Szoka, archevêque de Detroit (Etats-Unis), à la tête de la préfecture des affaires économiques du Saint-Siège. Il succède au cardinal italien Giuseppe Caprio, qui a atteint la limite d'âge (soixante-quinze ans), et était en fonctions depuis 1981.

En octobre dernier, la préfecture des affaires économiques avait estimé à 57,3 millions de dollars (326 millions de francs) le déficit du Saint-Siège. Elle est assistée par une commission de quinze cardinaux, appelés les « *grands argentiers* » de l'Eglise, et travaille en liaison avec l'Institut pour les œuvres de la religion (IOR), dont l'ancien président, Mgr Marcinkus, avait été remplacé en 1989 par une commission de spécialistes, laïcs et religieux.

[Né le 14 septembre 1927 à Grand-Rapids (Michigan, Etats-Unis), dans une famille d'émigrés polonais, Mgr Edmund Casimir Szoka est nommé évêque de Gaylord en 1971, puis archevêque de Detroit en 1981. Il est créé cardinal au dernier consistoire du 28 juin 1988. Il était déjà trésorier de la conférence épiscopale des Etats-Unis et membre de la commission des cardinaux chargée d'examiner chaque année le budget du Saint-Siège.]

Un sommet de cardinaux et d'archevêque européens à Paris

Pour une rencontre qualifiée d'« *informelle et amicale* », quinze cardinaux, archevêques et évêques européens sont réunis à Paris, les mercredi 24 et jeudi 25 janvier autour du cardinal Lustiger.

Outre les Français (Mgrs Decourtray, de Lyon, Coffy, de Marseille et Vilnet, de Lille), les personnalités présentes sont les suivantes : les cardinaux Hume (Londres), Simonis (Utrecht), Danneels (Bruxelles), Wetter (Munich), Ribeiro (Lisbonne) ; pour l'Italie, Martini (Milan), Piovanelli (Florence), Giordano (Naples) et Mgr Magrassi (Bari) ; enfin, pour la Pologne, Glemp (primat), Macharski (Cracovie), Gulbinowicz (Wroclaw). Le thème de cette réunion est « *la mission de l'évêque dans l'Europe d'aujourd'hui* ». Elle ne donnera lieu à aucune déclaration publique.

Le mensuel
PASSAGES
LA MENACE FASCISTE EN URSSS
Par Leonid Plioutchtch
EN VENTE EN KIOSQUE 30 F

(Publicité)

Le Français en retard d'une fenêtre

Nos voisins d'outre-Rhin les changent trois fois plus que nous. Pour lutter efficacement contre le bruit, le froid et les effractions, ISO-FRANCE-FENETRES vient poser dans la journée ces fenêtres qui sont la clé du confort. La technique exclusive du premier spécialiste parisien permet de gagner aussi en clarté. Garantie dix ans. Devis gratuit.
Magasin d'exposition 111, rue La Fayette (10e) – Me Gare-du-Nord. Tél. 48-97-18-18.

soldes
DERNIERS JOURS
NICOLL
La tradition anglaise du vêtement
à Paris, 29 rue Tronchet depuis 1820

SVM Macintosh
L'édition française de MacUser (USA)
BASES DE DONNÉES SUR MACINTOSH : LE TEST
Quatrième Dimension, ADN, FoxBase Plus, Omnis...
SVM Macintosh met le Mac à l'épreuve des 100.000 fiches !
ÉGALEMENT AU SOMMAIRE :
• Les outils de création musicale
• Reconnaissance de caractères : le Macintosh apprend à lire
LE N° 9 DE SVM Macintosh VIENT DE PARAITRE